

République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique

UNIVERSITE DES FRÈRES MENTOURI CONSTANTINE
FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

N° ORDRE :
N° SERIE :



THÈSE DE DOCTORAT ES SCIENCES

Présentée par Melle NAIT-AMAR Nadra

THÈME

L'HABITAT ET L'HABITER DANS LES BIDONVILLES
DE CONSTANTINE. CONDITIONS ET ÉVOLUTIONS



Sous la direction de

M. Le Professeur CHERRAD Salah Eddine

JURY D'EXAMEN :

| | | | |
|------------|----------------------|----------------|----------------------------|
| Président | : LAROUK M.H. | Professeur | Université Frères Mentouri |
| Rapporteur | : CHERRAD S.E. | Professeur | Université Frères Mentouri |
| Examineur | : BENABBAS KAGHOUCHE | S. Professeure | Université Frères Mentouri |
| Examineur | : HADJIEDJ A. | Professeur | U.S.T.H.B - Alger |
| Examineur | : MESSAOUDI K. | Professeure | Université de Skikda |

Octobre 2015

À mon père, qui a été d'un réconfort indéfectible.

À ma mère, pour son aide précieuse.

À mon frère Zaki et son épouse Ryma.

À mes neveux : Yahia et Nahla.

Que j'adore.

A Monsieur S.E. CHERRAD,

Professeur à l'Université des Frères Mentouri à Constantine, Faculté des sciences de la terre et de l'aménagement.

Vous avez accepté de diriger mon travail. J'ai beaucoup apprécié votre disponibilité et votre rigueur. Vos précieux conseils qui ne m'ont jamais fait défaut, ont été extrêmement utiles dans la concrétisation de cette thèse.

Veillez trouver, ici, l'expression de ma profonde gratitude et de mon profond respect.

Mesdames :

- S. BENABBAS KAGHOUCHE, Professeure à l'Université des Frères Mentouri à Constantine,
- K. MESSAOUDI, Professeure à l'Université de Skikda

Messieurs :

- HADJIEDJ, Professeur à l'U.S.T.H.B. Alger,
- M.H. LAROUK, Professeur à l'Université des Frères Mentouri à Constantine.

Vous avez accepté d'évaluer mon travail. D'avance, je vous remercie pour votre rigueur et votre impartialité.

Veillez trouver, ici, l'expression de mon profond respect.

A Monsieur C. BENABBES, Professeur, Vice-Recteur chargé des relations extérieures, Université de Constantine 3

La sollicitude dont vous fîtes preuve à mon égard et les encouragements que vous m'avez prodigués ont été d'un très grand apport dans la réalisation de ce travail.

Veillez trouver, ici, l'expression de ma profonde gratitude et de mon profond respect.

A Madame N. MESSACI, Professeure Vice-Recteur chargé de la formation supérieure, de la Post-Graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche à l'Université Constantine 3.

J'ai toujours trouvé, auprès de vous, soutien et compréhension.

Veillez croire en l'expression de ma profonde gratitude et de ma sincère amitié.

A Monsieur M. DAVIE,

Professeur à l'Université Paris Sorbonne 4,

J'ai toujours trouvé auprès de vous aide et compréhension. Vous n'avez jamais manqué de m'encourager et de m'orienter dans tout ce que j'ai entrepris et accompli.

Veillez trouver, ici, l'expression de toute ma profonde gratitude et de mon profond respect.

SOMMAIRE

| | |
|---------------|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| PROBLEMATIQUE | 6 |
| METHODOLOGIE | 10 |

PARTIE 1

LE BIDONVILLE : HABITER ET HABITAT

CHAPITRE 1: « L'HABITER » « L'HABITAT » ET MODE DE VIE 19

| | |
|---|----|
| I. La notion de «l'habiter». | 20 |
| I.1.Etymologie du mot habiter | 20 |
| I.2.Définition de l'habiter | 22 |
| II. La notion de «l'habitat». | 26 |
| II.1.Etymologie du mot habitat | 27 |
| II.2.Définition de l'habitat | 27 |
| III. Types d'habitat. | 29 |
| IV. Habitat et modes de vie. | 32 |
| IV.1.Etymologie et définition du terme « mode » | 32 |
| IV.2.Les différents types de modes de vie | 32 |
| IV.3.Le bidonville et les modes de vie | 33 |
| IV.4.Les effets critiques du bidonville | 34 |
| IV.5.Les effets des nuisances | 35 |
| IV.6.Les effets de l'exclusion sur les jeunes | 37 |
| CONCLUSION. | 39 |

CHAPITRE 2: L'UNIVERSALITE DU BIDONVILLE, LA VILLE ET LE BIDONVILLE 41

| | |
|--|----|
| I. Définition du bidonville. | 42 |
| II. Historique et caractéristiques du bidonville. | 43 |
| III. Les causes de l'apparition de cet habitat. | 46 |
| III.1.Urbanisation, fécondité et bidonvilisation | 47 |

| | |
|---|-----------|
| III.2.Exode rural et bidonvilisation | 51 |
| IV. Vivre, survivre et s’enrichir de l’informel. Situation sanitaire dans le bidonville. | 56 |
| IV.1.Vivre, survivre et s’enrichir de l’informel | 56 |
| IV.2.De l’informel au formel | 57 |
| IV.3.Situation sanitaire | 58 |
| V. L’organisation des Nations Unies, le bidonville et la journée mondiale de l’habitat. | 59 |
| V.1.La journée mondiale de l’habitat. | 59 |
| V.2.Les recommandations de l’O.N.U. | 59 |
| V.3.Les propositions de l’Algérie. | 61 |
| VI. La ville et le bidonville. | 62 |
| VI.1.De l’exaltation de la ville. | 62 |
| VI.2.A la répulsion du bidonville | 64 |
| VI.2.1.L’attrance de la ville | 64 |
| VI.2.2.Transgression du “droit à la ville” par la ville | 64 |
| CONCLUSION. | 66 |

PARTIE 2:

LES BIDONVILLES EN ALGERIE

| | |
|--|-----------|
| <u>CHAPITRE 3: LES CAUSES DE L'EXODE RURAL ET DE L'APPARITION DES BIDONVILLES DURANT LA PERIODE COLONIALE</u> | 69 |
| I. L’exode rural et l’apparition des bidonvilles de 1830 à la fin du 19^{ème} siècle. | 70 |
| I.1.Les effets de la guerre et des calamités | 70 |
| I.2.Le statut juridique des terres | 73 |
| I.2.1.Le statut juridique des terres avant l’occupation | 73 |
| I.2.2.La législation coloniale | 74 |
| I.2.3.Les effets de la législation coloniale | 79 |
| II. Du début du 20^{ème} siècle jusqu’à la veille de l’indépendance du pays. | 80 |
| II.1.Les effets des deux guerres mondiales sur l’économie algérienne | 81 |
| II.2.La Guerre de Libération Nationale (1954-1962) et ses répercussions | 84 |
| CONCLUSION. | 86 |

| | |
|---|-----|
| <u>CHAPITRE 4: LA PERIODE POST-COLONIALE</u> | 88 |
| I. Population et urbanisation. | 89 |
| I.1.Evolution de la population urbaine et rurale | 89 |
| I.2.Evolution de l'urbanisation | 91 |
| II. La répulsion de la campagne ou l'exode agricole et les réformes du secteur de l'agriculture. | 96 |
| II.1.La répulsion de la campagne ou exode agricole. | 96 |
| II.2.Les réformes du secteur agricole. | 98 |
| II.2.1.L'autogestion | 99 |
| II.2.2.La révolution agraire | 100 |
| II.2.3.Les 3ème et 4ème réformes. | 103 |
| II.2.4.La politique des salaires ("agricole" et "industriel"). | 104 |
| II.2.5.Le Plan National de Développement Agricole et Rural. | 105 |
| III. Mouvement naturel de la population. | 107 |
| IV. Les effets de l'industrialisation et des découpages administratifs. | 106 |
| IV.1.Industrialisation, exode rural et bidonvilisation | 106 |
| IV.2.Les découpages administratifs et les services, exode rural et bidonvilisation. | 110 |
| V. Le grignotage des terres agricoles ou l'hégémonie de la ville sur la campagne ou "l'agression" des terres par la ville. | 114 |
| VI. Evolution des bidonvilles. | 118 |
| VII. Les opérations d'éradication des bidonvilles. | 120 |
| VII.1.Les opérations d'éradication ponctuelles | 120 |
| VII.1.1.La première opération d'éradication | 120 |
| VII.1.2.La deuxième opération d'éradication dictée par la réalisation d'un édifice d'utilité publique. | 121 |
| VII.1.3.La troisième opération d'éradication: la contrainte. | 121 |
| VII.2.Le début des actions permanentes d'éradication. | 121 |
| VIII. Production de logements et bidonvilisation. | 122 |
| VIII.1.La période coloniale | 122 |
| VIII.2.La période post - coloniale | 123 |
| IX. La crise du logement et la spéculation sur les baraques. | 131 |
| CONCLUSION. | 133 |

PARTIE 3:
CONSTANTINE ET LES BIDONVILLES

| | |
|---|-----|
| <u>CHAPITRE 5: CONSTANTINE, UNE METROPOLE REGIONALE</u> | 139 |
| I. Situation géographique privilégiée. | 140 |
| II. Constantine capitale politique et administrative, centre du patrimoine et du savoir et des échanges commerciaux. | 143 |
| II.1. Historique, rôle politique et administratif | 143 |
| II.1.1. De la conquête arabe, jusqu'à la vielle de l'entrée des Ottomans. | 143 |
| II.1.2. Constantine durant la période Ottomane. | 145 |
| II.2. Constantine, centre de culture et des échanges commerciaux | 148 |
| II.1.3. Constantine, centre du patrimoine et du savoir | 148 |
| II.1.4. Constantine, centre d'échanges commerciaux | 150 |
| III. Evolution de la population et exode rural. | 151 |
| III.1. Evolution de la population | 151 |
| III.2. Le flux des migrants vers la ville, leur origine et la bidonvilisation de la cité. | 153 |
| IV. Les causes de l'exode rural. | 156 |
| IV.1. La période coloniale | 157 |
| IV.2. La période post - coloniale | 157 |
| CONCLUSION. | 160 |
| | |
| <u>CHAPITRE 6: LA POLITIQUE DU LOGEMENT.</u> | 161 |
| I. La période coloniale. | 162 |
| I.1. Production insignifiante de logements | 162 |
| I.2. La prise de conscience tardive de l'administration coloniale et le "plan de Constantine" | 162 |
| II. La période post - coloniale. | 167 |
| II.1. L'incidence des logements déclarés "biens vacants" | 167 |
| II.2. Les mémoires d'un ex président de l'A.P.C. de Constantine | 168 |

| | |
|--|-----|
| II.3.Les actions timides entamées par les pouvoirs publics dès l'indépendance. | 171 |
| II.4.La prise de conscience des pouvoirs publics et la crise du logement | 172 |
| II.5.Délocalisation des projets de Constantine | 175 |
| II.6.L'échec des stratégies adoptées | 177 |
| CONCLUSION. | 178 |

CHAPITRE 7: LA MOSAIQUE DE L'HABITAT PRECAIRE OU LA NEGATION DE LA VILLE. 179

| | |
|--|-----|
| I. L'émergence des bidonvilles à Constantine. | 180 |
| I.1.L'abandon de la terre | 180 |
| I.2.Première apparition déclarée du gourbi à Constantine | 181 |
| II. Localisation, chronologie et densification des bidonvilles. | 188 |
| II.1.Localisation des bidonvilles | 188 |
| II.2.Chronologie des bidonvilles | 193 |
| II.3.Densification des bidonvilles | 195 |
| III. La diversification des bidonvilles. | 200 |
| III.1.Les types de bidonvilles | 200 |
| III.2.Le bidonville dit "primaire": ses caractéristiques | 202 |
| IV. Les effets du bidonville sur la population, l'environnement et la jeunesse. | 203 |
| IV.1.Les pathologies liées au bidonville | 204 |
| IV.1.1.Les pathologies courantes | 204 |
| IV.1.2.Les pathologies spécifiques | 205 |
| IV.2. Les relations des bidonvillois avec leur environnement immédiat | 206 |
| IV.2.1.Les bidonvilles situés à proximité des quartiers favorisés | 207 |
| IV.2.2.Les bidonvilles situés à proximité des quartiers populaires | 211 |
| IV.3.Une jeunesse en difficulté | 212 |
| CONCLUSION. | 216 |

CHAPITRE 8: LA DECOUVERTE ET LES TREFONDS

| | |
|--|-----|
| DU BIDONVILLE. | 217 |
| I. Le bidonville “Diaballah” | 219 |
| I.1.Sa situation et ses caractéristiques | 219 |
| I.2.Origine de sa formation | 220 |
| I.3.La configuration du bidonville | 222 |
| I.4.Etat succinct des lieux | 223 |
| I.5.Les rencontres avec les résidents | 223 |
| I.6.Le tour du propriétaire | 228 |
| I.6.1.La baraque | 229 |
| I.6.2.L’aspect extérieur de la baraque | 230 |
| I.7.Les résultats de l’enquête effectuée auprès d’un échantillon de 72 personnes du bidonville “Djaballah”. | 234 |
| II. Le bidonville dit “bessif” ou" cité Es Salam. | 238 |
| II.1.Situation géographique du bidonville “Bessif” | 239 |
| II.2.Les voies d’accès | 240 |
| II.3.La configuration du bidonville | 240 |
| II.4.L’aspect extérieur des baraques | 243 |
| II.5.Dénombrement de la population et capacité d'accueil de la baraque, origine de la population et les activités | 244 |
| II.5.1.Dénombrement de la population et capacité d’accueil de la baraque. | 244 |
| II.5.2.Origine de la population et les activités | 245 |
| II.5.3.L’hygiène | 245 |
| II.5.4.Les résultats de l’enquête effectuée auprès d’un échantillon de 65 personnes du bidonville « Es-salam » ou « bessif » | 246 |
| CONCLUSION. | 250 |
| III. La structure de la population du bidonville et de l'intérieur de la baraque. | 251 |
| III.1.La structure de la population | 251 |
| III.2.L'intérieur de la maison “ed-dar” ou la baraque ou le gourbi. | 253 |
| III.2.1.L’espace de la baraque | 253 |
| III.2.2.La configuration de la baraque | 254 |
| IV. Les activités des bidonvillois. | 267 |

| | |
|--|-----|
| IV.1.Les activités masculines | 267 |
| IV.2.Les activités féminines | 269 |
| V. Le bidonville, espace social. | 270 |
| CONCLUSION. | 271 |
| | |
| <u>CHAPITRE 9: DE LA BARAQUE AU LOGEMENT SOCIAL</u> | 272 |
| | |
| I. La détermination des pouvoirs publics. | 273 |
| II. Les logements et l'éradication des bidonvilles. | 273 |
| II.1.La période s'étendant entre 1980 et 1995 | 274 |
| II.2.La période s'étendant entre 1996 et 1999 | 274 |
| II.3.La période s'étendant entre 2000 et 2010 | 275 |
| II.3.1.Recensement des bidonvilles.et attribution des logements. | 275 |
| III. Période s'étendant de 2011 à 2013. | 279 |
| IV. Réoccupation des baraques de bidonvilles éradiqués. | 282 |
| V. Le bidonville, le logement et la «citadinité» | 285 |
| VI. Aménagement des sites de bidonvilles éradiqués. | 287 |
| CONCLUSION GENERALE. | 289 |
| BIBLIOGRAPHIE | 297 |
| LISTE DES TABLEAUX | 313 |
| LISTE DES FIGURES | 314 |
| LISTE DES PHOTOS | 314 |
| LISTE DES PHOTOS SATELLITES | 316 |
| LISTE DES CARTES | 316 |
| ABREVIATIONS | 317 |
| ANNEXES | 318 |

INTRODUCTION

Thème d'actualité, il semble, à ma connaissance, que peu de références sont faites aux bidonvilles d'Algérie et notamment à ceux de Constantine.

Ainsi, au moment où l'on parle quotidiennement de crise de logement, ce type d'habitat, tout à fait particulier qui a pris des proportions alarmantes, est devenu une réalité préoccupante et ne cesse de poser des problèmes tant aux pouvoirs publics qu'aux citoyens et ce, en dépit des efforts consentis.

Pourquoi avoir jeté mon dévolu sur les bidonvilles ?

Les thèmes du D.E.A. et du magister que j'ai eu à soutenir m'ont permis de connaître et d'analyser les causes qui ont conduit à la réalisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Le bidonville qui est l'un des motifs de cette création a été bien sûr évoqué mais très brièvement.

Certes, le travail de recherche sur les bidonvilles n'est pas une tâche aisée. Il s'agit, en fait d'un exercice délicat sachant que de nombreux obstacles peuvent se dresser sur le parcours de cette recherche (données non concordantes d'une source à une autre, difficultés de recueillir des informations auprès de certains organismes et institutions, réticence affichée par les habitants concernés qui, parfois font preuve d'agressivité...).

Ayant trait à l'étude des bidonvilles, ce travail, élaboré à partir de la réalité du terrain, a également pour objet d'apporter, autant que faire se peut, une contribution à la recherche et à la découverte de la face « cachée » d'une forme d'habitat qui porte atteinte à la dignité de l'homme, à l'image d'une ville et à la réputation de tout un pays.

Cependant, il n'a ni l'intention, ni la prétention de vouloir revendiquer une quelconque exclusivité. Comme tout travail de recherche, il ne peut se soustraire à de nombreuses insuffisances, maladresses ou omissions que relèveront les spécialistes.

Sujet à la fois passionnant et douloureux mais aussi complexe, le bidonville qui est devenu familier dans le paysage urbain, m'a encouragé « à m'introduire dans son

intimité » et à saisir les difficultés qui ont amené des individus à accepter cette descente aux enfers. Il m'a également offert la possibilité de m'imprégner des souffrances qu'endurent, silencieux, les 'bidonvillois' en plein désarroi. Déclarés 'persona non grata' par la ville – cette dernière étant complètement saturée – ils tentent, dans la mesure du possible, de sortir du labyrinthe dans lequel ils se sont engouffrés et ce à l'encontre de la modernité qui semble afficher, à leur égard, un certain mépris.

Les bidonvilles, ces cités obscures et de la honte, sont une plaie béante qui n'honore guère la société en général, malheureusement impuissante, et les villes, comme Constantine considérée capitale de l'Est algérien.

Si A. Hafiane, dans son ouvrage intitulé « les défis à l'urbanisme – l'exemple de l'habitat illégal à Constantine » a eu le mérite de mener une étude complète, R. Descloîtres, J.C. Reverdy et C. Descloîtres dans « L'Algérie des Bidonvilles, le Tiers Monde dans la Cité », qui ont apporté de précieux éclaircissements sur les bidonvilles en Algérie, d'autres comme J.P. Paulet dans « la géographie urbaine », C. Chaline dans « les villes du monde arabe », J.Pelletier et C. Delfante dans « villes et urbanisme dans le monde », G. Wakermann dans « Géographie urbaine », N. Cannat dans « Sous les bidons, la ville », P. Georges dans « Précis de Géographie urbaine », M. Cote dans « l'Algérie », B.Granotier dans « la planète des bidonvilles », P. Merlin dans « La croissance urbaine » et d'autres encore ont apporté de précieux enseignements sur la compréhension de ce phénomène.

Bien sûr, les causes de cet habitat insalubre, inadéquat, qui témoigne de la déchéance et de la dégradation de la condition humaine, sont multiples et tous les pays, qu'ils soient du nord ou du sud, sont confrontés à ce phénomène dont la disparition, à travers le monde, apparaît comme une utopie malgré les mesures et les moyens colossaux mis en œuvre, notamment par les pays les plus nantis.

L'Algérie indépendante trouve, sur le plan démographique, un héritage très lourd, légué par la colonisation dont des populations déracinées, prolétarisées, affectées d'une forte mobilité géographique concentrée dans les noyaux urbains principaux.

L'Algérie qui s'est attelée à affronter les problèmes est l'un des pays qui connaît des transformations profondes dans le domaine urbain dont la conséquence aboutit parfois à un processus d'urbanisation non réglementaire. Des planifications ont été réellement élaborées mais elles ont été soit mal appliquées, soit partiellement appliquées, soit non appliquées. Cette incohérence, malgré les textes législatifs réglementaires (ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975 portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier – loi n°82-02 relative au permis de construire et au permis de lotir – loi n°87-03 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire – loi n°90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme) semble expliquée par le laxisme et par l'absence d'une autorité affirmée dont la mission est de veiller scrupuleusement à l'application de la réglementation relative à l'urbanisme et à l'architecture. Non seulement nous assistons à une absence totale de contrôle, mais nous assistons également, impuissants, à un mauvais usage du foncier, à un manque de cohérence dans l'attribution des assiettes, à l'urbanisation de terrains non *aedificandi*. De ce fait, l'espace algérien est devenu encombrant et contraignant.

Depuis le 5 juillet 1962 à nos jours, le pays a connu, malgré les mesures prises, les campagnes de sensibilisation relatives à la limitation des naissances, la mise en place de centres de planning familial, une poussée démographique importante, qui s'est estompée en 1998.

Ainsi le croît naturel s'explique par une natalité relativement forte et par une faible mortalité. Les deux premières composantes constituent l'élément majeur de la croissance de la population. En outre, un autre facteur, l'exode rural, est défini comme un déplacement volontaire d'un milieu rural vers un milieu urbain. De manifestations lointaines et de causes diverses et multiples, il s'est encore accentué durant la dernière décennie du siècle passé, qui est désormais qualifié, en Algérie, de décennie noire. La conjoncture économique défavorable durant une certaine période, la paupérisation des campagnes, la faiblesse de la production agricole, l'héritage du passé colonial qui a tout entrepris pour spolier les biens des Algériens, ont incité les populations rurales, en quête de sécurité et d'emplois, à abandonner leurs demeures et habiter, faute de structures d'accueil, en ville, dans des bidonvilles en bordure des grandes agglomérations. La Charte nationale de 1986 rappelle que « ces mouvements (exode rural) engendrent le

développement d'immenses métropoles où les problèmes économiques et sociaux prennent des aspects dramatiques ». La pression exercée par l'accroissement démographique et par l'ampleur des flux migratoires qui se sont dirigés vers les agglomérations urbaines, est donc un phénomène ancien.

Il est à rappeler que la politique de l'habitat a été le maillon le plus faible de la politique sociale aux premières années de l'indépendance. La « Charte d'Alger » d'avril 1964 a été très claire et explicite en ce qui concerne la politique de l'habitat qui devait être appliquée après l'indépendance. La lecture de ce document, base sur laquelle reposait toute la stratégie de l'Etat, fait apparaître que celui-ci soumettait la politique à des impératifs essentiels. Dans l'un de ces derniers il est exprimé la crainte de voir sacrifier au bénéfice de l'habitat uniquement, tous les moyens dont dispose le pays. Dans cette dernière, il est précisé qu'il était « de l'impossibilité de fournir à brève échéance des logements acceptables à tous les ménages, car une telle initiative épuiserait les ressources nationales ». Donc, considéré comme secteur non prioritaire, il ne bénéficiera pas d'un effort financier conséquent malgré la dégradation continue des conditions d'habitat.

Ce n'est qu'à partir de 1974 que la question de l'habitat a évolué: la part du logement fut fixée dans le premier plan quinquennal à 5,4% et est élevée par la suite à 7,5%. Se voulant le promoteur unique et exclusif, l'Etat a investi mécaniquement dans la réalisation directe de logements et a mis en place une politique de stabilisation des populations rurales par la réalisation de 1000 villages socialistes. Ce n'est que plus tard, en 1986, qu'une prise de conscience réelle, soulignée dans la Charte Nationale de l'année 1986, est apparue : « le développement incontrôlé, voire anarchique des grandes agglomérations engendre des coûts élevés ainsi que la dégradation du cadre de vie des citoyens. Une politique absolument axée sur la restructuration, la réhabilitation et la rénovation du tissu urbain actuel devra être mise en œuvre en vue d'offrir les conditions favorables à l'épanouissement de la population. Cette politique ne pourra porter ses fruits que dans la mesure où la croissance urbaine sera maîtrisée ».

Cependant, les problèmes se sont tellement accumulés, la demande étant extrêmement trop forte que les bidonvilles et l'habitat informel ou illicite, illégal ou non réglementaire se sont multipliés.

De cette situation préoccupante, les villes, saturées, ont éprouvé et éprouvent encore de grandes difficultés dont la cause à effet est aussi celle de l'accumulation des maux sociaux, compliquant davantage leurs tâches.

C'est dans un tel environnement qu'a évolué et évolue la ville de Constantine.

PROBLEMATIQUE

« La ville a toujours été double : d'un côté elle est le lieu des possibles et des rencontres, de la vie, de la culture, de l'innovation, de la créativité, de la citoyenneté ; et puis, il y a l'autre, celle des promiscuités subies, celle des solitudes agglomérées, celle de la misère, celle de la violence »¹.

Les nombreuses secousses qui ont ébranlé l'Algérie depuis des siècles et en particulier depuis 1830, année de l'entrée du corps expéditionnaire français, ont complètement modifié le paysage du pays.

Si la guerre qui a été imposée à la population par l'envahisseur a causé des dégâts considérables, la législation mise en place par le nouveau pouvoir l'a complètement ruinée, en particulier le secteur sensible qu'est celui de l'agriculture du pays dont le caractère était typiquement rural.

La désagrégation de ce secteur stratégique par « la brusque introduction dans les campagnes algériennes, à la fin du 19^{ème} siècle, d'organisations foncières, administratives et politiques directement inspirées de l'expérience européenne »² les famines et les disettes qui ont suivi, la politique de cantonnement, les spoliations et la dilapidation de tous les biens des autochtones ont poussé les populations rurales, dépossédées de leurs terres au profit des colons venus d'Europe, à se réfugier dans des régions arides.

La stérilité des terres sur lesquelles elles se sont dirigées, conjuguées aux maladies et autres calamités et aux crises économiques (l'Algérie durant la colonisation dépendant de la situation économique de la France), le laxisme du pouvoir colonial, les ont contraintes à prendre le chemin de la ville et densifier, ainsi, les agglomérations qui n'étaient point préparées en dépit de la solidarité agissante des citoyens à faire face à l'afflux massif de gens dans la détresse à la quête, d'abord d'une maigre pitance et, ensuite, à la recherche d'un refuge qu'ils durent construire de leurs propres mains, avec des matériaux hybrides et de récupération.

¹ Rapport Unesco/habitat II relatif à la rencontre mondiale sur la ville paru dans la revue bimestrielle « Aménhis » n°6, septembre – octobre 2006, « les villes algériennes, quel avenir ? », p.16.

² R. Décloîtres, et all, « l'Algérie des bidonvilles », Mouton & Co, collection Le Monde d'Outre-Mer passé et présent, pp91.127

Ainsi, lieu de rencontre, la ville qui connaît des mouvements et des activités attire à elle des individus issus d'horizons divers. Considérée comme une sorte de terre d'asile et une source privilégiée d'emplois et de logements, elle semble être, pour les ruraux, le lieu où ils auront la possibilité de vivre convenablement, loin de la misère de la campagne. Or, surpeuplée, auparavant milieu social et de convivialité, elle est devenue génératrice de pauvreté et des inégalités et ne put prêter son concours à tous ceux qui, bernés par leur imagination, ont crû en elle.

Devant la pénurie de logements, la production durant la colonisation ayant été très faible ou orientée pour satisfaire les besoins des colons, les exclus de leurs terres d'origine initièrent une nouvelle production, reflet de leur impécuniosité, d'un cadre bâti issu d'une organisation spontanée non conforme à toutes les règles d'urbanisme, phénomène d'habiter déjà amorcé bien avant et pendant la Guerre de Libération Nationale. Effectivement, fuyant les représailles, n'ayant plus de maisons ni d'emplois, les ruraux ont investi les périphéries des villes, dont celle de Constantine, à la recherche de sécurité et d'emplois. Cet habitat qui connut un accroissement rapide constitua un phénomène social pleinement intégré dans le paysage urbain.

La Guerre de Libération Nationale terminée et la souveraineté nationale arrachée n'eurent aucune incidence sur la situation des populations fragiles et notamment celles des bidonvilles et du monde rural. En effet, le pouvoir installé au lendemain de l'indépendance qui a trouvé le pays dévasté et complètement désorganisé, a concentré ses efforts sur l'éducation, la sécurité, la relance de l'économie, la mise en place des institutions et la santé. Mais la santé n'est – elle pas tributaire de logements décents que les responsables de l'époque n'ont pas voulu aborder, considérant l'habitat, secteur non prioritaire ?

Le même pouvoir prit, dans la précipitation, des décisions relatives à l'organisation du secteur de l'agriculture (décrets de mars 1963) lesquelles conjuguées à l'absence totale de moyens et à l'inexploitation des terres situées dans les zones classées interdites par la colonisation, n'eurent aucune incidence sur l'exode des paysans. Cet exode compliqua encore davantage les difficultés dans lesquelles se débattaient les villes dont Constantine : extension et prolifération des bidonvilles. Ce

n'est qu'à partir des années 1970 que l'Etat prit conscience de la crise du logement et procéda à la construction de Zones d'Habitations Urbaines Nouvelles (Z.H.U.N) dont les bénéficiaires ont été, non pas les populations dans la précarité totale mais des petits fonctionnaires et autres petits commerçants (exemple : cité Filali, cité des Terrasses ou Benzekri) et aussi quelques cadres moyens.

La "bidonvilisation" des villes a eu pour conséquence la dégradation de l'habitat. Des ensembles entiers, dans un piteux état, sont nés, démunis de toutes les règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité.

Plus tardivement, la crise économique qui a frappé le pays à partir de l'année 1986 à la suite de la baisse du coût du pétrole seule ressource de devises, le terrorisme qui a sévi durant plus d'une décennie (de 1991 à 2000) et est à l'origine de destructions massives ont encore provoqué des déplacements considérables de populations aggravant le déséquilibre démographique existant, dont les incidences sont désastreuses sur le développement et la croissance harmonieuses des villes. Ils n'ont pas également autorisé le décollage de l'économie nationale et à travers cette dernière celui du logement et de l'agriculture. Le logement a accusé un retard considérable, sanctionnant les populations vulnérables, trop souvent ne disposant d'aucune ressource, le chômage ayant été, pendant plusieurs années, une plaie dont la cicatrisation a été extrêmement lente.

Constantine est la ville des promiscuités subies ; elle est encerclée par une véritable ceinture de ces réceptacles de la frustration et du mal vivre que sont les bidonvilles.

Si la construction d'une baraque de bidonville ne demande que quelques moyens, quelques heures et aucun effort, sa démolition par contre est subordonnée à plusieurs facteurs qui peuvent durer des décennies : une volonté politique, une économie forte, des entreprises performantes, la disponibilité du foncier et des matériaux de constructions.

Notre problématique consiste à examiner sous ses différents aspects le phénomène des bidonvilles à Constantine. Toute l'étude sera consacrée à cet espace insalubre qui s'est incrusté dans la ville. Aussi, pour cerner les problèmes engendrés par cet habitat, des questions se posent d'elles – mêmes :

- Quelles sont les causes qui sont à la base de l'apparition de cet habitat et l'origine des populations qui s'y sont installées ?
- Quels sont leur forme et leur mode d'habiter et l'influence de ce dernier sur le milieu urbain ?
- Comment vivent ou plus exactement survivent ces populations ? Disposent-elles de moyens et de ressources suffisants pour affronter les difficultés de la vie ?
- Leur nouvel environnement les a-t-ils intégré ou rejeté?
- Sont-elles oubliées ou font – elles partie d'un programme destiné à prendre en charge leurs préoccupations dont l'une des principales est le logement ?
- Quelles sont les actions mises en œuvre par l'Etat, d'abord pour éradiquer ce phénomène social et, ensuite, le proscrire à jamais ?
- Sont-elles disposées à prendre le chemin du retour?

Ce sont autant de questions auxquelles doit répondre cette étude.

METHODOLOGIE

Dans cette étude, nous avons tenté de tracer l'itinéraire emprunté par le bidonville. Plus exactement, nous nous sommes attachée, autant que faire se peut et en fonction des moyens que nous avons pu acquérir, à dresser 'l'inventaire' des causes qui ont conduit à l'apparition de ce phénomène qui occupe parfois une place importante dans les villes d'Algérie et notamment à Constantine, à son évolution, à son développement, à son 'intégration' dans le milieu urbain, à évaluer son impact sur la population et sur la ville et à définir les stratégies mises en œuvre pour son éradication.

Pour que cette analyse puisse atteindre l'objectif qui lui est assigné, à savoir expliquer le bidonville et l'examiner sous toutes ses multiples facettes, nous avons pensé, pour le cas de notre pays qui a subi une très longue période de colonisation, remonter loin dans le temps afin de mieux appréhender l'origine des causes qui ont amené la naissance de ces établissements dits 'humains' mais 'dépourvus d'humanité' et nous appuyer sur des événements qui ont poussé des populations entières à abandonner leur demeure et se réfugier, selon notre propre conclusion, dans des abris de fortune devenus avec le temps des 'gadoues villes'. A cet effet, un fait, parmi tant d'autres, mérite d'être évoqué pour démontrer que l'habitat précaire n'est pas né spontanément. Il est le fait aussi des exactions commises durant la guerre de conquête, par des colons sur des populations pacifiques ; « cependant, d'autres officiers, moins sensibles à ces drames, notaient dans leurs rapports, tel le colonel Forey : « je n'avais jamais vu et je ne me doutais même pas qu'il y eut d'aussi nombreux et d'aussi grands centres de population que ceux que j'ai rencontrés dans les montagnes de Béni Bou-Aich et des Béni Bou-Mélik. Là, plus de gourbis isolés, mais des villages semblables à nos bourgs de France, dans les plus belles positions, tous entourés de jardins, de forêts immenses d'oliviers... Tous, nous étions stupéfaits de tant de beautés naturelles, mais les ordres étaient impératifs et j'ai cru remplir consciencieusement ma mission en ne laissant pas un village debout, pas un arbre, pas un champ. Le mal que ma colonne a fait est incalculable »³. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, nous avons envisagé de définir, en nous référant aux écrits de plusieurs auteurs les concepts de « l'habiter et de l'habitat », thème qui est en rapport direct avec le logement notamment la baraque.

³ Lacheraf M, 1978 : «L'Algérie, nation et société », Alger, Ed S.N.E.D. p.76.

Aborder aussi son universalité démontre pleinement que cette forme d'habitat n'est pas une spécificité propre et exclusive aux pays en voie de développement mais elle est aussi un phénomène qui a surgi dans les pays développés avec le lancement de l'industrialisation qui, pour fonctionner avait un besoin grandissant de main d'œuvre que le milieu citadin n'arrivait pas à satisfaire. Cette carence a eu pour conséquence le recrutement de ruraux confrontés à de multiples difficultés sans pour autant leur assurer le minimum. A ce sujet, « dans la région parisienne, depuis 1919, écrit René Clozier dans son «Essai sur la banlieue» (paru en 1945) surgirent du sol ces assemblages géométriques de bicoques disparates, baraquements informes et de pistes boueuses ; la détresse de la « zone » semblait s'étendre à toute la banlieue »⁴ « On peut facilement comparer le zonard, habitant la « Zone » qui correspond aux terrains des anciennes fortifications, ou bidonvillois »⁵.

Le phénomène des « gadoue-villes » dont la problématique demeure aujourd'hui, d'actualité, a servi très souvent à des études et à des enquêtes menées par une multitude de spécialistes.

En effet, ces 'principautés' où croupissent, entassés des êtres humains, ces 'parangons' de la misère et de la marginalisation qui ont pris de l'ampleur, surtout dans les pays dits du Tiers Monde, ont été la substance de nombreuses études aussi bien par des politiques, des sociologues, des géographes, des économistes, des urbanistes que des juristes. Même les journalistes, les universitaires et aussi les étudiants et autres associations ne sont pas restés insensibles et indifférents à l'infortune qui poursuit une bonne partie de l'humanité. Ils se sont trop souvent penchés sur « les conditions ignominieuses dans lesquelles vivent des individus que la ville dépassée, croulant sous d'innombrables problèmes, n'a pu leur apporter son aide et ont de tout temps attiré l'attention des pouvoirs publics, réveiller les consciences de l'opinion publique sur cette forme d'habitat avilissante à laquelle tout un chacun, à la suite d'un événement inattendu et amer, peut être confronté.

⁴ RENE CLOZIER (1945) IN RONCAYOLO & PAQUOT, 1992 :450 IN Raffaele Cattedra, « bidonville : paradigme et réalité refoule de la ville au XXe siècle » pp.14.15. 41(<http://people.unica.it/giouannisistu/files/2013/11/07.cattedrabidonville.pdf>).

⁵ Raffaele Cattedra, « bidonville : paradigme et réalité refoulée de la ville au XXe siècle », p.15.

Parmi les scientifiques qui ont travaillé sur la thématique de ces établissements dits « humains », figure l'ethnologue, sociologue urbain et historien, l'Américain Mike Davis qui publia, en 2006, un ouvrage intitulé : « le pire des mondes de l'explosion urbaine au bidonville globale ». Dans cet ouvrage dont la réflexion est axée essentiellement sur les origines et la pauvreté des habitants de cette forme d'habitat, il « aborde l'ensemble des lieux de concentration de pauvreté urbaine dans les pays en développement. L'objectif de l'auteur n'est pas de critiquer à priori l'urbanisation, mais de dénoncer vigoureusement les très nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les citoyens pauvres »⁶.

« Pour mortels et dangereux qu'ils soient, les bidonvilles ont devant eux un avenir resplendissant » (p156). C'est par cette phrase que Mike DAVIS envisage la croissance urbaine d'ici 2030, la croissance des bidonvilles étant plus soutenue que l'urbanisation au niveau mondial »⁷.

Cette démonstration fait apparaître clairement que des auteurs de tous ordres, conscients des problèmes présents et aussi à venir qui se posent à la société dans son ensemble, tirent la sonnette d'alarme et s'investissent pleinement dans la défense des démunis, par leurs écrits, voire aussi par leurs actions en vue de faire prendre conscience aussi bien aux pouvoirs publics qu'à l'opinion pour mettre un terme au plus tôt à ces taudis et rendre à l'humain son humanité.

Travailler sur les bidonvilles dans des circonstances tout à fait particulières (suspicion, mutisme des habitants, parfois de fausses informations) et notamment pour une femme n'est pas aisé. Sillonner les bidonvilles est perçu par les habitants comme une intrusion, "par effraction", d'abord dans leur quartier et ensuite dans leur propre intimité qu'ils veulent sauvegarder. Dans les vingt-deux bidonvilles visités, nous avons rencontré, au début, une réticence inflexible à communiquer.

Livrés à eux-mêmes, ne faisant confiance à personne, notamment à un étranger au quartier, - trop de promesses non tenues leur ont été données -, ils se méfient de tout individu qui vient s'introduire dans leur univers. Ce n'est qu'après plusieurs passages que les habitants approchés ont fait preuve d'une disponibilité que l'on qualifierait de

⁶ Catherine Fournet Guerin, « le pire des mondes possibles » « géographie et culture », 62/2008, 132-134, In (<http://gc.revues.org/2402>).

⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/Mike_Davis_historien

partielle, certaines questions qui ne sont ni malséantes ni indiscrètes sont restées sans réponses.

Mais à force de les approcher durant nos nombreux séjours et en dépit de la méfiance qu'ils continuent d'afficher, certains qui ont saisi le but de nos visites ont consenti, malgré tout, à nous ouvrir la porte de leur maison, pour prendre un café comme c'est la coutume de l'Algérien, même s'il est complètement démuné. Par cette invitation exceptionnelle, nous avons conclu, suivant leurs propos, qu'ils veulent que l'on sache non pas comment ils vivent mais plutôt pour découvrir les conditions dans lesquelles ils survivent. Ces invitations ont été aussi l'occasion pour nous de situer, à travers l'intérieur de la baraque, le niveau de vie du bidonvillois.

Nos nombreuses visites ont également permis de "décongeler" un peu l'atmosphère sans toutefois se défaire de leurs habitudes (la retenue étant de mise dans leurs relations avec les inconnus) et nous ont donné la possibilité de "nous ouvrir une petite lucarne dans leur milieu", d'observer discrètement les allées et venues des habitants, sans brusquer leur susceptibilité car comme l'a affirmé Hassan Fathy « chez les paysans la tradition est la seule sauvegarde de leur culture ».

Recueillir des informations sur ces établissements n'est pas aussi commode. Elles sont souvent évasives et incomplètes mais les quelques réponses collectées par ci par là, analysées et recollées sont instructives car elles ont permis d'éclairer plusieurs aspects du bidonville.

Aussi, pour mener à bien et à terme cette étude qui a valu à son auteure une agression et la visite par effraction de son véhicule stationné en plein boulevard de l'Est, non loin du bidonville « Djaballah » et d'être le plus près possible de la réalité, nous avons adopté la méthodologie dont les grandes lignes sont les suivantes :

1. TRAVAIL PREPARATOIRE

Collecte d'informations et consultation de nombreuses sources :

- Ouvrages spécialisés et autres,
- Revues spécialisées,
- Communications ayant trait au thème et aussi à la ville et à l'urbanisme en général,
- Thèses,
- Presse écrite,
- Télévision, radio, reportages,
- Sites Internet,
- Services administratifs concernés par ce phénomène.

Certes, beaucoup de difficultés ont entravé notre travail de recherche aussi bien en ce qui concerne la collecte d'informations auprès des services concernés que le travail sur le terrain où, malgré notre sincérité et notre mission, maintes fois expliquée, nous sommes parvenue, difficilement, à obtenir le maximum d'éléments qui nous ont donné la possibilité de réaliser ce travail.

2. CONCEPTION D'UN QUESTIONNAIRE:

Ayant pour objectif, à travers les réponses de ses occupants, de décrire le bidonville dans tous ses aspects ;

3. CHOIX DES BIDONVILLES A ETUDIER :

Visite de vingt-deux bidonvilles où nous avons rencontré les habitants et constaté de visu l'état des lieux dans lesquels ils vivent ; en dépit du nombre important de bidonvilles et de leurs variétés, nous avons été amenée à porter notre choix sur les bidonvilles « Djaballah » et de la cité « Es – Salam » ou « Bessif ». Les critères ayant guidé notre choix résident dans :

- Leur accessibilité;
- Leur spécificité;
- Le désir de percer le mystère de leurs dénominations ;
- Leurs lieux d'implantation.

4. ENQUETE SUR LE TERRAIN (QUESTIONNAIRE) :

Entretien avec les habitants rencontrés au hasard auxquels les questions préalablement préparées leur ont été posées. Malgré les réticences affichées par les bidonvillois et aussi le nombre restreint d'habitants qui ont accepté de répondre individuellement, ce questionnaire a permis de décrire une grande partie du bidonville, des commodités dont disposent les habitants, l'état des baraques. Hélas, l'enquête aurait pu être beaucoup plus fructueuse et plus instructive si tous les habitants avaient tous coopéré. Plusieurs jours ont été nécessaires pour renseigner le questionnaire, car il fallait, de temps à autre, vérifier, discrètement, auprès du voisinage immédiat du bidonville, certaines réponses qui nous paraissaient ne pas refléter la réalité. Le nombre d'habitants des deux bidonvilles ciblées est important mais les individus approchés n'étaient pas aussi nombreux : échantillon de 72 personnes à Djaballah et 65 à la cité Es-Salam ou Bessif.

5. ENTRETIEN AVEC LES HABITANTS

Les entretiens que nous ont accordés les groupes d'habitants d'un certain âge qui nous semblaient être bien au fait des problèmes de leurs quartiers respectifs, ont duré plusieurs jours. Cependant, si les entretiens ont duré, chaque jour, trop longtemps (plus de deux heures au minimum par jour), nous n'affichons aucune prétention d'avoir abordé et débattu tous les éléments ayant trait à la vie des habitants et du bidonville, mais ils nous ont quand même permis d'obtenir des informations très précieuses sur les deux bidonvilles ciblées. Toutefois, nous avons remarqué, à travers le tour du propriétaire dans les deux bidonvilles en compagnie de quelques habitants (chaque jour, un ou deux éléments qui préfèrent s'adonner à d'autres tâches sont remplacés par deux ou trois autres éléments) que certaines informations communiquées ne reflétaient aucunement la réalité du niveau de vie de certains ménages d'origine rurale (confirmation par nos guides) : présence de véhicules automobiles (ceux-ci étant un signe extérieur d'une certaine aisance), du bétail, de la volaille. Ces biens supposent que les intéressés ne seraient pas dans le besoin mais doivent avoir certainement des motifs impérieux que nous n'avons pas pu découvrir qui les ont incité à élire domicile dans ces lieux, les guides n'ayant pas crû nous éclairer sur leurs situations.

6. PREPARATION DU TEXTE

Elaboration d'un plan préliminaire quant à la structure du texte dont la rédaction s'est déroulée en deux temps :

- Rédaction d'une première version qui a été soumise à la correction et à l'appréciation de mon directeur de thèse ;
- Après la mise en application des recommandations de mon directeur de thèse, rédaction de la version finale.

Le texte proposé est structuré en **trois** (3) parties intitulées ainsi :

PREMIERE PARTIE:

LE BIDONVILLE : HABITER ET HABITAT

Il s'agit en fait d'une partie de l'intitulé de la thèse qui est en rapport direct avec le logement dans toute sa diversité et entre autre la baraque du bidonville. Dans cette partie, l'accent est également mis sur les positions de la ville vis à vis du bidonville.

Deux chapitres:

- « Habiter », « Habitat » et « Modes de vie »
- « L'universalité du bidonville » ; » la ville et le bidonville ».

DEUXIEME PARTIE :

LES BIDONVILLES EN ALGERIE

Cette partie consiste à mettre en lumière la situation du pays, de la période coloniale à la période post coloniale, les causes qui ont conduit à l'apparition et à l'expansion des bidonvilles et les actions entreprises pour mettre un terme à l'exode rural, bassin qui alimente et développe ce phénomène social et aussi la stratégie mise en œuvre pour son éradication:

Deux chapitres.

- Les causes de l'exode rural et de l'apparition des bidonvilles durant la période coloniale.
- La période post coloniale et le bidonville.

TROISIEME PARTIE :

CONSTANTINE ET LES BIDONVILLES

C'est la partie principale de cette thèse. Il s'agit d'un éclairage sur:

- L'historique, les atouts et la situation de la ville Constantine.
- Les causes de la bidonvilisation de la cité.
- La densification des bidonvilles et leurs effets sur leur environnement.

Sont également développés la nature des activités des bidonvillois, leurs ressources de vie.

Elle traite aussi de la politique menée par les pouvoirs publics en vue de résorber cet habitat et restituer à la ville sa physionomie et sa réputation perdues et sa qualité véritable de capitale.

Cinq chapitres

- Constantine, une métropole régionale.
- La politique du logement.
- La mosaïque de l'habitat précaire ou la négation de la ville.
- La découverte et les tréfonds du bidonville.
- De la baraque au logement social.

Par cette contribution, nous pensons avoir apporté quelques éclaircissements sur l'existence pénible que mènent des populations marginalisées et sur les dangers que représentent, pour celles – ci, cet habitat d'une autre époque. Si les maladies et d'autres maux sociaux sont présents, l'avenir des enfants dans ces lieux lugubres est loin d'être radieux. Donc la débidonvillisation est une nécessité et le relogement rendra leur dignité perdue à des êtres humains dont le seul souci est d'avoir voulu jouir, comme tous les autres, d'une vie décente.

PREMIERE PARTIE

LE BIDONVILLE : « HABITER » ET « HABITAT ».

INTRODUCTION

L'étude sur la notion de « l'habiter » et de « l'habitat » est très utile dans la mesure où elle permet, d'une part, de situer le bidonville, lieu de la précarité implanté dans des zones le plus souvent inconstructibles, par rapport aux autres formes de « l'habiter » et, d'autre part, de savoir s'il présente les caractéristiques acceptables d'un « habiter » destiné à recevoir l'homme du 21^{ème} siècle.

Apparemment, l'extérieur de ce "chez - soi" présente l'aspect d'un lieu insolite où tous les "maudits de la terre" ont élu domicile. Les caractéristiques, à première vue, sont loin de donner l'image d'un « habiter » où règne la sérénité et aussi d'un « habitat » où l'individu peut s'épanouir.

L'analyse de ces deux concepts, « habiter » et « habitat » conduit vers un aperçu très restreint sur ce conglomérat de parpaings et de tôles de tous genres.

CHAPITRE 1

« L'HABITER », « L'HABITAT » ET « MODE DE VIE ».

INTRODUCTION

Avant d'entrer dans le vif du sujet qui est celui de « l'habiter » et de « l'habitat » à Constantine, il nous paraît utile et indispensable de nous pencher sur l'origine de ces deux termes. L'étymologie de ces derniers semble être l'élément fondamental qui permet d'assimiler leur signification réelle et, pourquoi pas, de bien saisir les différentes définitions formulées, dont surtout celle du vocable « habiter » qui a fait l'objet de plusieurs études tant de la part de géographes, de sociologues que de philosophes, d'anthropologues et même de psychiatres.

Par ailleurs, dans la revue éditée par l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, intitulée « Habitat et mode de vie », « Un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexion appliquées », une étude relative à l'habitat au fil du temps" paraît être très appropriée pour saisir la relation entre l'habitat et le mode de vie. Il est effectivement soutenu que « l'habitat a toujours été l'expression des modes de vie d'une société donnée" »⁸ Effectivement l'état du bidonville, espace imposé par la précarité de populations dont la situation économique, désastreuse, ne leur étant guère favorable pour être en mesure de transformer, dans un délai qui ne peut être déterminé, le cours de leur existence, reflète le mode de vie de ses occupants.

La lecture de ce document semble très appropriée pour percevoir la notion d'habitat et de mode de vie.

⁸Revue éditée par l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise "Habitat et mode de vie", « Un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexion appliquées », tome 1 p8, 38p. Décembre 2012

I. LA NOTION DE « L'HABITER »

Préalablement, il est nécessaire, pour appréhender la définition de « l'habiter » que plusieurs chercheurs et autres dictionnaires ont présenté, de se pencher d'abord sur l'étymologie qui a permis de parvenir à une explication plausible avancée par les chercheurs. A travers son origine sur laquelle se sont appuyés de nombreux auteurs, il est déjà possible de discerner le sens réel de ce concept et de pouvoir donner ainsi, une explication acceptable.

I.1. Etymologie du mot « habiter »

Si le Dictionnaire encyclopédique Larousse de l'année 1983 et le Petit Larousse illustré de l'année 2002 n'ont fait qu'effleurer l'origine du vocable « habiter » sans développer davantage les concepts issus de ce mot : du latin « *habitare* » de « *haber* », elle a été, par contre, profondément décomposée par la plupart des chercheurs, notamment Lucie Girardin. Ainsi, cette dernière, dans sa thèse de doctorat en médecine ayant pour thème « La place de l'habiter dans le corpus psychiatrique, contribution à une approche clinique et institutionnelle » soutenue le 25 juin 2011 à l'université Claude Bernard Lyon I, est même parvenue, à travers son raisonnement à faire le lien entre l'habiter et la médecine. Tout en soulignant que « la recherche étymologique sur l'habiter dévoile les liens de parenté entre les trois vocables « habiter », « habit » et « habitude » (Page 28), elle souligne que « l'étymologie nous rappelle en force, et nous apporte de nouveau un enseignement surprenant : le mot « malade » au centre de la discipline médicale provient de la contraction de « male habitus » qui signifie « qui se trouve en mauvais état ». Le malade est donc celui qui a un mauvais « habitus » c'est à dire qui est mal d'habiter son corps : « mal habité » car « habité par le mal »? (Page 27). Toutefois, nous nous contenterons d'examiner ce concept d'un point de vue urbanistique, géographique et sociologique.

Certes, le mot « *habitare* » auquel ont fait référence les dictionnaires vient de « *haber* » (« *habéo* ») qui a produit entre autres les termes suivants : « *habitus* », « habitude », « *habitatio* » et « *habitaculum* ». Toutefois, dans notre étude nous nous intéresserons surtout à la racine et aux dérivés qui ont donné naissance aux concepts « habiter » et « habitat ».

« Habiter » provient littéralement de « *habitare* » (« *habito* ») qui signifie, selon plusieurs chercheurs, « avoir souvent ». Il a donné aussi naissance à « habitude » et veut dire aussi « avoir souvent, «habiter», «occuper».

« *Habitare* » est un fréquentatif de « *habere* » (« *habeo* »), racine étymologique majeure dont le sens général est « tenir ». Outre « tenir », «*habere*» recouvre un éventail sémantique large :

- « Avoir, avoir en sa possession »
- « Garder, tenir »
- « Porter un vêtement »
- « Habiter, se tenir quelque part »
- « *Se habere* ou *habere* sur : se trouve être »⁹

Toujours, selon le même auteur, « *habitare* » est à l'origine de deux substantifs :

- « *habitatio* qui signifie « habitation, action d'habiter, logement, loyer »
- « *habitaculum* dont le sens propre est « demeure »¹⁰

Ainsi donc, le terme « habiter » est produit par « *habitare* » qui est lui-même issu de « *haber* ».

Même Wikipédia s'est penché sur l'origine arabe ou islamique du terme « Sakina » dont dérive aussi le prénom « Soukeyna » ou « Sakine » qui veut dire « paisible et sereine ». Certains le rapprochent également du terme « Soukkoun » signifiant « silence ». En arabe littéraire, il se traduit par « quiétude » ou « paix profonde ». Ce dernier sens vient du Coran où le mot apparaît sous la forme « Sakina », au sens d'habiter, se loger ». Il désigne aussi l'état de grâce, de sérénité, de calme et d'apaisement, lié à son usage dans le Coran »¹¹.

Le même Wikipédia affirme qu'« on retrouve ce même sens en hébreu où il aurait, selon René Guenon, son équivalent dans le terme « Shekinah », que les Rabins définissent

⁹ Girardin L, Thèse de doctorat ayant pour thème «la place de l'habiter dans le corpus psychiatrique, contribution à une approche clinique et institutionnelle» soutenue le 25 juin 2011 à l'université Claude Bernard à Lyon.

¹⁰ Idem

¹¹ fr. Wikipédia. Org/wiki/Sakina. (Consulté le 20 avril 2009)

comme étant la « gloire de Dieu » ou « l'Esprit de Dieu » qui aurait « élu demeure dans le Tabernacle » ainsi que dans d'autres lieux ». « Contrairement au Coran, le mot Shekina n'apparaît pas dans la Bible. On y trouve plutôt le mot « mishkan ou « shakan », auquel on donne généralement le sens d'habiter, prendre une demeure, en se basant sur le verbe hébreu shakan ».

I.2. Définition de « l'habiter »

Le premier ouvrage qui vient à l'esprit de tout individu à la recherche de la signification et de la définition d'un concept est, sans aucun doute, le dictionnaire.

L'habiter, c'est « faire sa demeure de : *habiter une maison ancienne* ». Au figuré, ce terme veut dire « résider dans : *le remords habite sa conscience* ». Verbe intransitif : il veut dire « avoir sa demeure dans ; vivre : *Habiter à la campagne* ; et, au figuré : le *pêché habite en lui* »¹²). Il a pour synonymes :

- « crécher, demeurer, giter, loger, nicher, percher, résider, séjourner, vivre (exemple : « *habiter au bord du lac* »).
- « occuper, vivre dans (exemple ; *habiter un petit appartement* »).
- « hanter, obséder, poursuivre, tourmenter, travailler (exemple : *voilà l'ambition qui l'habite*) »¹³.

C'est, on peut l'affirmer, le résumé de la définition avancée le 15 juin 2009 par Véronique Blua, Professeur au lycée Pierre Mendès-France à Vitrolles dans son cours de géographie, intitulé « habiter la ville » à travers lequel elle affirme que « depuis le XI^{ème} siècle, habiter indique le fait de rester quelque part, d'occuper une demeure. Au XV^{ème} siècle, le terme s'enrichit d'une nouvelle signification : « habiter un pays, c'est le peupler. En 1694, la première édition du Dictionnaire de l'Académie Française semble fixer définitivement le sens « habiter » : « faire sa demeure, faire son séjour en un lieu, habiter un lieu ». « L'habiter n'est pas seulement résider ». Il permet plutôt « de prendre en compte l'action des individus sur l'espace à travers les usages et les pratiques »¹⁴.

¹²Larousse 3 volumes en couleurs, dictionnaire encyclopédique, édition 1983, librairie larousse3, Paris, p.1489.

¹³ Dictionnaire des synonymes ; Hachette, Baratin et Lorenzi, Hachette livre 2003, Paris, p.307.

¹⁴ Agence de l'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise p.8.

C'est ainsi que les études menées par Véronique Blua ont abouti à la conclusion suivante :

- «Habiter», c'est avoir sa maison dans un lieu,
- « Habiter, c'est pratiquer les lieux,
- « Habiter, c'est bouger,
- « Habiter, c'est percevoir l'espace, se le représenter et lui attribuer des valeurs (affectives, culturelles, etc.),
- Habiter, c'est aussi habiter avec les autres, c'est-à-dire « cohabiter », partager un espace au sein d'une société. Etre habitant d'un lieu, c'est être solidaire d'autres lieux, aucun n'est un isolat. Ce qui se passe ici vaut pour là-bas et au-delà encore ».

Plusieurs autres chercheurs de spécialités différentes se sont intéressés à ce terme de l'« habiter ». Ainsi, les sociologues s'entendent sur ce point : « l'homme, à la différence de l'animal, ne s'abrite pas, il habite ». « Habiter est un phénomène propre à l'homme »¹⁵.

Les philosophes n'ont pas manqué, eux aussi, de s'intéresser au sens de ce concept. Selon Bernard Salignon « l'habiter peut être abordé comme un des fondements qui permettent de penser l'essence de l'homme, en ceci qu'il n'y a que l'homme qui habite. Et ce, depuis qu'il y a de l'homme »¹⁶.

« Gaston Bachelard et Martin Heidegger sont les premiers à considérer dans la notion d'habiter une notion primordiale ; habiter est alors considéré comme un phénomène indispensable à l'homme puisqu'il exprime le fait de demeurer, séjourner en paix sur terre »¹⁷.

En s'appuyant sur l'étude sémantique de sa langue maternelle, et en se référant au vieux mot « bauen », le philosophe allemand Martin Heidegger nous éclaire, toujours selon Lucie Girardin, sur l'imbrication des mots « être et habiter ». « A l'origine

¹⁵ Girardin L, p.17 Thèse de doctorat ayant pour thème "la place de l'habitat dans le corpus psychiatrique" Le 25 juin 2011 à l'Université Claude Bernard à Lyon.

¹⁶ Idem

¹⁷ Herouard F, « Habiter, bien être : éléments de méthodes pour une investigation auprès des habitants » – UMR 5744 L'Ouest, 3 Juillet 2008.

«bauen» auquel se rattache « bin », nous répond : « je suis », « tu es », veulent dire : « j’habite, tu habites ». La façon dont tu es et dont je suis, la manière dont nous autres hommes sommes sur terre est le «bauen», l’habitation. Etre homme veut dire être sur terre comme mortel, c’est-à-dire : habiter »¹⁸ .

Heidegger considère aussi qu’« habiter n’est pas simplement construire car l’habitation réfléchit essentiellement « la façon dont tu es, la manière dont nous autres hommes sommes sur la terre » mais comme « activité primordiale, constitutive de l’être humain et distingue radicalement « habiter » (trait fondamental de l’être) et « se loger » (simple acte fonctionnel) (Véronique Blua).

Si pour Heidegger « habiter » « c’est être », pour Bachelard « l’être commence par le bien-être si bien qu’habiter commence par le bien être »¹⁹. Le conférencier estime, en se référant à André-Frédéric Hoyaux²⁰ que « la dimension spatiale de l’habiter est évidente puisque cette notion exprime et constitue l’être-là qui est au monde » c’est-à-dire l’homme en relation avec lui-même et avec l’environnement naturel et social »²¹. Par ailleurs, dans le compte rendu de la conférence donnée par Jean François Themines géographe ayant pour thème « HABITER » il est précisé que s’inspirant du raisonnement de Heidegger et d’Emmanuel Levinas, Eric Dardel, dans son livre « l’homme et la terre » (1952) décrit « l’habiter » comme suit :

- « Habiter » indique « des relations (...) dans lesquelles la Terre est éprouvée comme base ». Non seulement un point d’appui spatial et un support matériel, mais la condition de toute position dans l’existence,
- Pour lui, se loger est une fonction et habiter est un mode de connaissances et aussi un type de relations affectives,
- Le sens de l’habiter c’est le « chez soi ». C’est là où on peut se poser, se reposer, s’abandonner, aller au-devant des choses et des êtres vers lesquels nous portent nos projets ».

¹⁸ Girardin L, p.17

¹⁹ Herouard F, « Habiter, bien être : éléments de méthodes pour une investigation auprès des habitants » – UMR 5744 L’Ouest, 3 Juillet 2008

²⁰ Ouvrage ayant pour titre entre construction territoriale et constitution ontologique de l’habitant : introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d’habiter, 2002 In cyber géo n°216

²¹ Herouard F, « Habiter, bien être : éléments de méthodes pour une investigation auprès des habitants » – UMR 5744 L’Ouest, 3 Juillet 2008

Le même conférencier estime que « l'habiter » doit être défini comme suit :

- « Un rapport aux lieux (de la vie quotidienne) et non à la Terre,
- Ce que font les individus avec les lieux (les usages). Le lieu est un contexte pour l'action,
- « Le fait où nous nous débrouillons avec les lieux dans un contexte de mobilité,
- « Une variété de manières de pratiquer les lieux ».

Comme l'ont signalé précédemment les sociologues, « l'homme à la différence de l'animal ne s'abrite pas, il habite ». Cependant, à la suite de calamités ou d'événements graves, l'homme peut se réfugier quelque part, loin des situations qui portent atteinte à son intégrité physique. Mais contrairement à l'animal, il habite soit sous une tente comme c'est le cas des réfugiés fuyant les guerres ou ayant perdu leurs maisons à la suite de tremblements de terre ou autres inondations, soit dans une cave ou d'autres lieux pouvant faire fonction d'habiter.

De tout ce qui précède, « l'habiter », selon l'auteure de cette étude, est la condition première de l'individu ou d'un groupe d'individus, En effet, il le construit conformément à ses propres sentiments, à sa perception personnelle, à l'image initiale de son mode de vie, de ses moyens, de ses us et coutumes, et même de ses croyances. Véronique Blua a affirmé, dans son cours intitulé « Habiter la ville » cité précédemment, que Pierre Bourdieu a déclaré que « l'habiter s'avère une compétence acquise culturellement et insérée dans des habitus ». « L'habiter » veut dire, toujours d'après l'auteure de cette étude, « j'habite, donc je suis ». « L'habiter » confère à l'individu la dignité de l'être humain à laquelle il a droit. Il exprime la méthode de son organisation et de son utilisation par l'individu dans son espace, lui donnant ainsi le sentiment d'exister et de vivre.

Le matériau utilisé, la conception, l'état de l'habiter qui est l'une des exigences fondamentales dans la vie de l'homme expriment son niveau social et culturel, son identité sociale et parfois même son origine géographique. N'étant plus absorbé par cet élément essentiel sur lequel reposent tous les projets que l'individu espère réaliser, il donne à l'homme la faculté d'organiser sa vie, de réaliser autant que faire se peut, ses

rêves, de découvrir son environnement, d'avoir le loisir de se consacrer à d'autres difficultés de la vie quotidienne, tenter de nouer des relations avec des groupes d'individus pour assimiler la vie moderne à laquelle il n'est pas préparé et surtout se consacrer à sa propre famille.

Cependant, toutes les composantes actuelles de « l'habiter » à Constantine ne reposent sur aucune règle et sont loin d'incarner « l'habiter » comme cela a été développé auparavant. Une confusion indescriptible donne à « l'habiter » actuel une image qui ne s'identifie ni au génie créateur de l'être humain, ni à son mode de vie originel adapté à la vie moderne, ni à ses origines qui remontent loin dans le temps, ni à son identité propre. Mis à part la médina et l'habitat de type colonial, « l'habiter » à Constantine est un ensemble bigarré, dépourvu de toute personnalité, de toute cohérence et de toute harmonie. Sillonner les nouvelles cités donne le sentiment de se trouver nulle part, tant le style adopté est complètement dénué de caractère, d'esthétique et de cachet typiquement originel, c'est-à-dire à l'algérianité qui repose sur trois fondements: l'islamité, l'arabité et l'amazighité.

Ainsi « l'habiter » « désigne l'ensemble des lieux de vie, l'ensemble des déplacements pratiqués par un individu ou un groupe d'individus »²².

II. LA NOTION DE « L'HABITAT »

Parmi les fonctions attribuées à la ville, figure une des caractéristiques essentielles qui est celle de l'habitat. Sans l'habitat il ne peut y avoir une véritable concentration humaine, ni sédentarisation des individus, « ni comporter un éventail minimal de fonctions : commerces de toutes dimensions, des activités, des services aux particuliers et aux entreprises, banques, bureaux, administrations, équipements de santé »²³ ni établissements scolaires, ni transports. Sans cet élément fondamental on ne peut parler ni de protection durable, ni garantir un système social qui permet à l'individu de vivre correctement et en sécurité, ni de mettre de l'ordre qui accompagne une existence paisible. L'absence de toutes ces fonctions n'aboutira en aucun cas à la naissance, au sens propre du terme, d'une agglomération à même d'assurer le minimum aux individus et de les sédentariser.

²²Cailly. L, communication ayant pour thème « principes d'un nouveau paradigme disciplinaire', université François Rabelais, Tours

²³ Pelletier. J, Delfante. C, 2000 : « ville et urbanisme dans le monde », ED Armand Collin, Paris, p.11-199p.

Sans ce facteur déterminant dans la formation d'une ville, car « il n'y a pas de ville utilisée uniquement pour l'habitat »²⁴ il ne peut être constitué « un point de fixation facilitant la sécurité du groupement »²⁵. Mais en fait qu'est-ce que l'habitat ?

II.1. Etymologie du mot « Habitat »

Dérivé de « habiter », suffixe « at » (du mot latin médiéval « *habitus* », « domicile » (fin du IX^{ème} dans CGL t2, p 346, 17) et action de demeurer »²⁶. Il vient du latin « habitus », (« habitude ») (« En ce sens, écrit Bourdieu, l'*habitus* est ce qui va transformer l'héritage collectif en inconscient », en structures inconscientes génératrices de comportements spécifiques dans une infinité de contextes »²⁷ et implique l'idée d'une certaine permanence d'un lieu nécessitant le temps pour y avoir des habitudes »²⁸ « Le mot habitat peut être l'équivalent des mots « environnement » ou « milieu ». L'emploi du terme est très vaste, puisqu'il s'applique aussi bien à de grandes aires qu'à des aires restreintes.²⁹.

II.2. Définition de « l'habitat »

Le terme « habitat » a fait, lui aussi, l'objet de nombreuses études par un nombre important de chercheurs.

C'est ainsi que les définitions qui nous semblent refléter la réalité sont les suivantes :

- « Cadre et condition de vie d'une population en général et en particulier mode de groupement des établissements humains »³⁰, le terme « habitat » - « entré dans la pratique courante des géographes à partir de la communication d'A Demangeon au congrès du Caire » sur « l'habitat rural (1925)³¹ - qui relevait du lexique de la botanique et de la zoologie désignait « d'abord aux environs de 1808 l'espace

²⁴ Idem, p.41.

²⁵ Bonello YH, 1996, « La Ville », Collection Que sais-je ?, ED P.U.F. Paris, p.93.

²⁶ <http://www.cnrtl.fr/définition/habitat>. (3 octobre 2010).

²⁷ Champagne.P, Christian.O, 2012. In « habitat et modes de vie, tome 1, édité par l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, p.7.

²⁸ Aviotti A, « contribution à la caractéristique de la vulnérabilité de l'habitat individuel face à l'inondation, vers un outil d'autodiagnostic », p.19.

²⁹ Dictionnaire encyclopédique Larousse, édition 1983, p.1490.

³⁰ Merlin P, Choay F, 2000 : « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », ED PUF, Vendôme, p.407.

³¹ Dictionnaire encyclopédique Larousse, édition 1983, p.1490.

occupé par une plante à l'état naturel, puis vers 1881, « le milieu géographique adapté à la vie d'une espèce animale, ce que nous désignons dorénavant par niche écologique »³². Ce n'est qu'au début du XXème siècle que cette acception est généralisée au « milieu dans lequel l'homme évolue »³³.

- Pour le « Larousse », « l'habitat est un territoire à l'intérieur duquel une espèce ou un groupe d'espèces rencontrent un complexe uniforme des conditions de vie auxquelles elles sont adaptées. C'est un ensemble de faits géographiques relatifs à la résidence de l'homme : l'habitat rural urbain »³⁴.
- Thierry Paquot précisera encore que « dorénavant l'habitat dans le sens commun comprend l'habitation et tous les itinéraires du quotidien urbain. Celui-ci englobera et intégrera les dépendances et les abords immédiats de l'immeuble, le cheminement qui mène à la rue, les rues voisines qui desservent la station R.E.R, l'école, le boulanger, le jardin public ».

Toutes ces données viennent infirmer l'opinion exprimée par un grand nombre d'individus qui confondent habitat et maison.

L'habitat que l'on produit qui a un sens beaucoup plus large n'est pas uniquement le toit qui nous protège de la chaleur, de la pluie « mais un ensemble socialement organisé et permet à l'homme de satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs ; il le protège des éléments hostiles et étrangers. Il lui assure son épanouissement vital. L'habitat (qui) intègre la vie individuelle et familiale dans les manifestations de la vie sociale et collective »³⁵ « c'est aussi aménager les relations sociétales, organiser les proximités et les distances »³⁶.

³² Paquot T « Habitat, Habitation, Habitude », « Ce que parler veut dire », C.N.A.F. informations sociales, 2005/3 N° 123 pp.48.54.

³³ Idem

³⁴ Dictionnaire encyclopédique LAROUSSE, Ed 1983, p1490.1491

³⁵ <http://www.universalis.f/encyclopédie/habitat-l-habitat-contemporain/4-un-habitat-pour-l-homme-d'aujourd'hui>

³⁶ Baduel P, « Habitat traditionnel et polarités structurelles dans l'aire arabo-musulmane", Annuaire De L'Afrique Du Nord, TOME XXV, Ed C.N.R.S, p.234

III. TYPES D' « HABITAT »

Dans leur ouvrage intitulé « Villes et urbanisme dans le monde », Jean Pelletier et Charles Delfante soulignent que l'habitat revêt des formes extrêmement différentes d'une ville à une autre et d'une partie de la ville à l'autre. Les principales différenciations proviennent de la forme même de l'habitat en tant que cellule ou groupement de cellules, ce qui rejoint les aspects architecturaux. La variété est évidemment infinie mais de grands types peuvent être dégagés :

- « L'habitat sans logement ou la vie dans la rue : occupation des lieux publics ouverts, gares, terrains vagues...
- « L'habitat élémentaire (ou constructions précaires). Il revêt deux aspects principaux :
 - a) Habitations flottantes dans les ports fluviaux ;
 - b) Les bidonvilles, (objet principal de notre étude).
- « L'habitat de physionomie rurale : simples transpositions des exploitations agricoles dans la ville permettant parfois le maintien d'un minimum d'activité rurale qui se juxtapose avec le bidonville.
- « L'habitat citadin : c'est celui dont la physionomie dépend fondamentalement de l'adaptation des constructions à une vie urbaine débarrassée des habitudes rurales. Les principales formes sont :
 - a) Le type pavillonnaire ou caricature de l'espace rural. Il correspond par la création, la transformation ou la conservation d'« espaces verts ».
 - b) Le lotissement apparaît comme « cité jardin » (le mot lotissement désignant seulement une division raisonnée de l'espace à urbaniser).
- « Les formes principales de l'habitat collectif :
 - a) « Les ensembles de « maisons de villes » : dans le vocabulaire des architectes, cette expression désigne des maisons en quelque sorte types de la ville, en moyenne de quatre à huit étages réservés à l'habitation sauf au rez-de-chaussée qui peut recevoir des commerces
 - b) « Les habitats organisés ou collectifs »³⁷.

³⁷ Pelletier, J., Delfante, C., 2000 : « Villes et urbanisme dans le monde », Ed Armand Colin, Paris, pp.41.42.

Cette classification ne reflète pas entièrement les formes d'habitat que l'on rencontre à Constantine. En effet, si on procède à un examen approfondi de l'habitat dans cette cité, on constate que celle-ci est une juxtaposition de plusieurs types :

- La médina ou vieille ville : habitat traditionnel dont la construction remonte bien avant l'entrée, en 1837, des colons français. Implantée sur un rocher de quarante hectares, la médina, espace sensible de la ville de Constantine, patrimoine architectural de plusieurs siècles, modeste mais très important par l'héritage qu'elle transmet et la vie urbaine qu'elle perpétue, conserve jusqu'à ce jour, malgré les aléas du temps et le manque d'entretien, des monuments qui témoignent d'une riche culture artistique (la mosquée Sidi Lakhdar, la médersa Sidi El-Kettani...). La toponymie recueillie en 1837 par E. Mercier et reprise par Pagand nous éclaire sur sa structure urbaine qui paraît tout à fait conforme à celle des grandes villes arabes de l'époque : quartiers, sous quartiers, ilots. Ce principe de découpage urbanistique qui n'est pas artificiel répond à une échelle d'organisation de l'espace. Avec ses normes et ses règles, il a été transmis par la vieille ville jusqu'à nos jours.

La médina qui était, avant la colonisation, le centre du pouvoir, a été remise en cause par l'occupant en la déstructurant pour construire un habitat de style européen destiné à recevoir les colons.

Elle a supporté durant plusieurs décennies des pressions multiples par la fréquentation quotidienne très intense du fait des commerces et des services qu'elle abritait. D'âge très avancé, cette richesse, symbole vivant de l'architecture autochtone, perd chaque jour une partie d'elle-même.

- L'habitat colonial : La colonisation a procédé, en matière d'habitat, à des remaniements européens de type haussmannien et autre qui n'ont aucun lien avec le type d'habitat autochtone. C'est ainsi que pour R. Weeksteen, les types d'habitat avaient d'autant plus de signification sociale que la société coloniale était plus inégalitaire dans son principe et dans son essence. La population européenne a successivement valorisé : les immeubles du centre, d'allure parisienne, la villa individuelle, parfois néo-mauresque par une sorte de snobisme au début du siècle, mais le plus souvent portant outrageusement les caractères du

pavillon « bien français », et enfin l'appartement dans un immeuble collectif d'un certain standing à la fin de la période coloniale dans les grandes villes »³⁸.

- L'habitat collectif : il est similaire à une forme d'habitat collectif ou « ensembles » de « maisons de villes ».
- L'habitat individuel : rejoint l'habitat citadin : type pavillonnaire et lotissement. Il s'agit en fait de villas dont certaines ont gardé leur originalité.

- L'habitat postcolonial :

- L'habitat collectif : Construits en barres, mais dont les travaux ont débuté à la fin de la période coloniale, ce sont des immeubles dont certains comptent plusieurs étages : une douzaine à la cité CILOC, un immeuble de 14 étages à la cité Filali et un autre de la même envergure à la cité Benzekri (ex les Terrasses). Quant aux autres immeubles collectifs, ils ne dépassent guère les six étages.
- L'habitat individuel ou lotissement : Les villas à un rez-de-chaussée ou à un étage se font de plus en plus rares.

Les lotissements où se sont érigées, non pas des villas au sens propre du terme, mais de véritables « villas » immeubles de plusieurs étages et dotées de plusieurs appartements superposés destinés à accueillir l'ensemble de la famille : les parents et leurs enfants (garçons) nouvellement mariés. Cependant, des appartements entiers de ces « villas » sans aucun espace vert sont inoccupés, les enfants préférant, dès leur mariage, quitter la maison parentale et se libérer de la tutelle des parents.

- L'habitat informel, illégal ou spontané : L'exode rural, la démographie, les effondrements des vieilles bâtisses de la médina, les logements menacés par les glissements de terrain ont donné naissance à ce type d'habitat, authentique bidonville amélioré, qui ne répond à aucune règle

³⁸ Weeksteen R, 1977, Table ronde sur l'urbanisation Au Maghreb, « Aspects spécifiques de la recherche urbaine en Algérie », TOURS.

architecturale. L'architecture, sans architecture, est échafaudée selon l'imagination de son concepteur, constituant ainsi de véritables dédales où il est difficile de s'orienter et de circuler.

- L'habitat léger ou en préfabriqué : installés pour quelques années pour accueillir les habitants menacés par les glissements de terrain, les chalets sont dans un état de déliquescence très avancé et leur aspect actuel a pris l'allure d'un bidonville.
- Les bidonvilles : sujet de notre étude, le bidonville ou la négation la plus importante d'une ville est le refuge de populations en désarroi. Décor lugubre, Il constitue une plaie qui, malgré les efforts consentis pour l'éradiquer n'a pas tendance à disparaître.

En plus de cette situation chaotique, l'esthétique à Constantine semble être complètement ignorée dans son habitat. En effet, si le tissu ancien est en pleine décrépitude, le récent par contre, est, en général, l'expression d'une absence totale d'imagination et de créativité.

IV. « HABITAT » ET « MODE DE VIE » .

IV.1. Etymologie et définition du terme « mode »

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous paraît très utile de connaître l'origine du concept « mode » qui a plusieurs significations. Cependant, nous nous contenterons de son acception qui a effectivement trait à notre étude. Du latin « *modus* » (« manière »), il désigne « la manière particulière sous laquelle se présente un fait, genre : mode de vie »³⁹. Ce qui nous amène à dire que le « mode » est la manière de concevoir l'espace dans lequel évolue l'individu et ses relations avec son environnement.

IV.2. Les différents types de « modes de vie ».

Les quatre types de dimensions issues des approches développées en sciences humaines qui peuvent être « le résultat intentionnel des choix de vie d'un ménage ou encore d'une stratégie construite en fonction des possibilités offertes », auxquels s'est

³⁹ Dictionnaire encyclopédique LAROUSSE, 1983, Tome 2, France, p.2051

référé l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, sont les suivants:

- « Les modes de vie « objectivés » (qui) désignent par exemple l'évolution de la structure familiale en lien avec le type d'habitat ». C'est « la dimension la plus commune et la plus accessible (qui) consiste à relever des caractéristiques quantifiables essentiellement par l'étude démographique ». « Ces modes de vie « objectivés » révèlent par exemple l'évolution de la composition des ménages, du nombre d'enfants ou du statut d'occupation »,
- « Les modes de vie » « rationnels » englobent les stratégies mises en œuvre par les ménages pour atteindre un but précis » qui consiste en la capacité de l'individu de construire des « choix résidentiels » au long de sa trajectoire sociale »,
- « Les modes de vie intériorisés » se réfèrent aux règles et aux normes incorporés par les individus ». « Cette dimension correspond au cadre socioculturel dans lequel évolue l'individu. En d'autres termes, il s'agit de modes de vie reproduits en fonction de facteurs déterminants tels que son appartenance sociale ou ses modes de socialisation » (page 6 et 7),
- « Les modes de vie imposés, donc subis » font enfin état de contraintes extérieures, essentiellement macrosociologiques. Le contexte socio-économique par exemple» (défavorable) « ne doit pas être éludé dans l'étude des modes de vie de l'habitat, notamment pour sa valeur hautement contraignante (ou avantageuse pour certains) dans l'élaboration des choix de vie ».

IV.3. Le bidonville et les « modes de vie ».

Dans ce dernier cas, soit les « modes de vie subis » qui concerne, à notre avis, l'habitat insalubre, l'on peut dire qu'il a été imposé par lui-même à l'homme dans la détresse et l'angoisse. Donc, ce n'est nullement un choix réfléchi, recherché et voulu mais une exigence et une nécessité absolue, qui poussent l'individu à accepter la seule solution qui s'offre à lui. Les contraintes extérieures que rencontrent les exilés dans leur propre pays ne leur donnent aucune alternative susceptible de leur permettre d'accéder à un

espace habitable. La seule solution qui consiste à répondre à leur préoccupation est le bidonville, unique choix que les circonstances leur imposent.

L'inadaptation des moyens dont disposent les ménages en difficulté, la crise du logement sont des facteurs qui les poussent à 's'éloigner' de la ville et à assurer ainsi leur 'immobilité' par la construction d'un 'habitat inhabitable', le bidonville. Il « représente un véritable sas de transition entre les modes de vie rural et urbain » et est « un gigantesque mécanisme social de défense qui facilite la survie des migrants »⁴⁰ et donne une image répugnante de leurs « modes de vie ».

Ainsi, le « mode de vie » est lié à la solvabilité et aux enjeux économiques de chaque ménage qui agissent et influencent le choix auquel sont confrontées les populations fragiles et les dirigent donc droit vers cet habitat de « culture de pauvreté »⁴¹.

De cette situation, il est possible de soutenir qu'il y a un important écart entre l'espoir auquel aspiraient les réfugiés, au départ de leur région d'origine, et la réalité du terrain. En effet, l'inaccessibilité du logement auquel ils rêvaient tant les orientait, tout droit, vers le bidonville.

IV.4. Les effets critiques du bidonville

Défavorisés par une 'nature bien injuste' envers eux, ils sont cloîtrés dans un espace « dégradé évoluant rapidement vers les formes les plus hideuses du taudis »⁴² que l'environnement immédiat refuse d'accepter. « Aux yeux de ceux qui les critiquent »⁴³ (la population du voisinage, surtout immédiat, parce qu'elle pense subir les nuisances de cet îlot de la misère), ces établissements sordides « sont condamnables non seulement en raison de leur laideur et de leur état physique répugnant qui altèrent leur panorama « mais aussi parce qu'ils constituent des zones d'immoralité et de dépravation où la délinquance et la violence se donnent libre cours.

⁴⁰ Belaadi. B, 2010: « Analyse critique de quelques approches des bidonvilles », In « El Tawassol N° 26.

⁴¹ Merlin. P, Choay. F, "Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement", Ed P.U.F, p.119.

⁴²George. P, 1974: "Précis de géographie urbaine", Ed P.U.F, Paris, p.117.

⁴³.Stebe. JM, 2002: « La crise des banlieues », Collection Que sais-je ?, Ed P.U.F, Paris, 2002, p.124.

Ainsi apparaissent – ils comme des espaces sociaux » (infréquentables) « dont les caractéristiques illustrent parfaitement la croyance selon laquelle le jugement esthétique peut être inséparable du jugement moral, étant donné que les choses laides et les choses mauvaises sont souvent associées. Le philosophe allemand Friederich W.J. Von Schelling affirme que « la vérité et la bonté ne s’allient que dans la beauté » et que « la beauté qui n’est pas vérité n’est pas non plus beauté ». Poursuivant son raisonnement, JM. Stebe affirme tout en se référant à Evelyne Volpe « que cette association (LE BIEN ET LE BEAU) a un prolongement regrettable : elle conduit souvent, en effet, à confondre l’ordre esthétique et celui de la morale, et donc à dévaloriser moralement des choses (ou des personnes) qui indisposent non parce qu’elles attentent réellement à la morale, mais parce qu’elles ne sont pas conformes à tel ou tel critère du Beau »⁴⁴. Poursuivant son raisonnement, il « relie » « sale » et « malpropre » aux épithètes « immoral, impur, malhonnêteté... », Conséquemment, la délinquance ne se situerait que dans le monde de la saleté et de la laideur, la probité et l’honnêteté ne se trouvant que dans l’univers du propre et du beau »⁴⁵.

IV.5. Les effets des nuisances

Cette logique fait apparaître, dans le for intérieur des voisins, qu’ils soient ceux de l’habitat collectif ou de l’habitat individuel, la non respectabilité de la zone limitrophe qualifiée de ghetto, que cette zone doit être contournée afin de ne pas subir ses conséquences nocives. Aussi, une ‘frontière invisible’ que tout le monde ne doit pas franchir a-t-elle été imaginée.

Les uns dont la spécificité est l’opulence, jugent, à tort ou à raison, le quartier inhabitable et est le lieu de prédilection de tous les maux sociaux qui risquent, en cas de contacts et de relations permanents, de contaminer leur espace. Les autres, accablés par la stigmatisation et la marginalité sont caractérisés par la pauvreté et par la physionomie criarde de leur univers lugubre, discrédité et anarchique. Ils ont le sentiment, en leur qualité d’êtres humains, d’être avilis, brimés, dévalorisés et aussi d’être considérés comme des « accessoires auxiliaires » de leur environnement, mais ils manifestent le désir d’arracher le droit de vivre décemment au même titre que les autres et surtout de préserver et au besoin de recouvrer la dignité. Celui qui vit dans l’aisance

⁴⁴ Idem

⁴⁵ Idem, p.125

s' imagine que les « autres » sont une entité négligeable ou disqualifiés de la société et refuse « le vivre ensemble ».

Certes, les maux existent réellement, notamment dans le milieu des jeunes, mais on rencontre dans ces « ensembles » de la pauvreté, de la misère, de la marginalité sociale, de la tristesse et de la saleté, des ménages honnêtes et intègres qui tentent de mettre de l'ordre en organisant l'intérieur du milieu où ils vivent et aussi de veiller, par la bonne parole et le bon exemple, à l'éducation des réfractaires, notamment les jeunes qui refusent d'accepter la ségrégation à laquelle ils sont assujettis.

Donc, à travers ce qui est visible à savoir le mode de vie de ces individus venus d'ailleurs que la chance a laissé choir depuis leur venue au monde, une frange des habitants aisés des cités avoisinantes, ignorants les réalités de leur vécu, passé et présent, les nombreuses difficultés qu'ils affrontent quotidiennement, se permet, sans les approcher et les côtoyer, de porter un jugement préconçu et hâtif sur leur manière de vivre et de se comporter.

Seulement, les faits quotidiens ont pleinement démontré qu'il s'agit d'un phénomène social et que les habitants du « Bien et du Beau », loin des cités « sales » et « malpropres » ne sont pas épargnés par les maux qu'ils n'observent que dans le « monde de la crasse et du vilain ». Il est donc possible d'affirmer que le mode d'habiter ne reflète nullement les qualités ou les tares des ménages mais tout simplement leur niveau social.

L'habitat ainsi décrié qui aspire de la répulsion et de l'exécration « constitue donc le point d'ancrage social de l'individu ou du ménage dans l'organisation spatiale de ses rapports sociaux et (ne) présente donc un réseau d'espace de sociabilité. La relation entre le « dedans » et le « dehors » joue un rôle très important, notamment dans l'expression des modes de vie marqués par une distinction traditionnelle de la sphère privée et de l'espace public. L'habitat qui est un système d'organisation de l'espace vécu, habité, présente donc un réseau d'espaces des sociabilités en interaction. La prise en compte de l'habitat inclut celle de tout un environnement et de sa multitude de composantes matérielles et sociales »⁴⁶.

⁴⁶Revue de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise », « habitat et modes de vie », tome 1, « un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexion appliquées », p.19.

Il est permis de conclure que la cohabitation, même si elle est encouragée par quelques ménages des deux groupes distincts, semble impossible, la méfiance envers « l'exilé » étant plus forte.

« Ces populations, sans emploi et sans lien avec la population urbaine développée, cantonnées dans la pauvreté et enfermées dans ces quartiers qui présentent une monotonie répugnante sont décrites comme des populations en situation de marginalité »⁴⁷. Le concept de « marginalité » a pour racine « marge », du latin « *margo* » (rebord). Le marginal est celui qui vit en marge de la société, c'est à dire qui vit en dehors d'elle, donc non intégré à cette société, même s'il ne se manifeste par aucun acte ou comportement répréhensible. Sa précarité seulement, visible à travers le lieu où il demeure, le classe parmi les individus indésirables, infréquentables. C'est un préjugé qu'affiche une minorité qui pense toujours que « l'habit fait le moine ».

IV.6. Les effets de l'exclusion sur les jeunes

Par l'intolérance et l'incompréhension, les bidonvillois, en particulier les jeunes, dès qu'ils traversent le quartier voisin, relèvent, avec une incommodité permanente, quelques regards accompagnés de remarques désobligeantes, heureusement peu nombreux, qui expriment le dédain et semblent jeter le discrédit sur l'homme et le rabaisser à un degré inférieur alors que, lui aussi, a droit « au droit à la vie décente et à la ville » et à une déférence à laquelle il doit jouir comme tous ses concitoyens. La discrimination sociale manifestée à leur égard ne fait qu'accentuer la fracture entre ces deux groupes (pour ne pas dire classes : définies comme des « groupes clos de dignité inégale » (E.Mounier) (in 'Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement' de Merlin et Choay, p169).

« De manière identique, la notion de classe est aussi utilisée pour décrire des « cultures de classe », entendues comme des modes de vie, des traditions, des systèmes de valeurs, des idées et des institutions »⁴⁸, différents certes, mais qui peuvent, si l'incompréhension de l'autre viendrait à s'estomper, à surmonter leur différence, oublier

⁴⁷ Merlin. P, Choay. F, « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement », Ed P.U.F, Vendôme 2000, p.488

⁴⁸ Idem, pp.169-170.

ce qui les divise et à vivre dans l'harmonie et dans une parfaite communion, malgré leurs statuts opposés. Des habitants des cités qui reflètent une certaine aisance se plaisent à mépriser les quartiers dépréciés et traiter leurs habitants de frustes et de rustres mal dégrossis, alors qu'auparavant, ils leur vouaient un certain respect, même hypocritement, parce qu'ils étaient les 'nourriciers' de la ville. Donc, l'inexistence de liens sociaux a pour conséquence le manque total de cohésion sociale entre les deux groupes et n'encourage guère leur rapprochement.

Stigmatisés par l'insécurité et la violence que leur prête le voisinage, face à l'adversité, ayant l'impression d'être mis à la marge, oubliés et parqués dans une réserve répulsive, ils préfèrent se soustraire à cette ambiance et s'éloigner de la monotonie sordide de cet univers triste, où règnent l'ennui, la mal-vie, la misère insupportable, la dépression, et prennent, chaque matin, le chemin de la ville pour ne réintégrer le domicile que le soir. Ces sorties leur donnent l'opportunité de s'adonner, pour survivre, à des activités, même répréhensibles, qui les aideront éventuellement à franchir le cap du dénuement, de s'imprégner des rudiments de l'urbanité, qualité indispensable pour l'intégration dans le monde citadin et, surtout, oublier, l'espace d'une journée, l'étiquette négative qui leur est collée.

CONCLUSION

Le rôle croissant de l'habitat dans la création d'une ville n'est pas uniquement le logement. Sans les équipements publics, les usines, les commerces et autres services qui assurent les besoins quotidiens des populations et leur permettent de supporter les difficultés de la vie et, aussi, sans les voies et places et des espaces de détente et de loisirs, le logement est difficile à vivre.

Réalisation volontaire de l'homme destinée à le stabiliser et lui permettre de s'organiser, l'habitat dans son intégralité a donc pour fonction de créer un cadre de vie agréable à des populations issues d'horizons divers, appelées à vivre ensemble.

Il est également possible d'affirmer que l'habitat urbain, un terme général, conjugué au moins à une ou plusieurs fonctions autre que le logement fait la ville. Elle comporte non seulement une multitude de personnes, mais aussi d'éléments qui lui permettent d'exister. S'il n'y a pas corrélation entre ces deux éléments fondamentaux (habitat et fonctions), elle sera handicapée et ne pourra ni vivre, ni faire vivre ses résidents et les stabiliser, ni être un espace de coexistence pour un mieux vivre ensemble, ni acquérir le titre bienséant de ville.

Par ailleurs, « l'habiter est une composante fondamentale du rapport de l'individu au monde social »⁴⁹. Or, le bidonville, lieu effectif, non seulement de la déchéance et de la réclusion de l'individu, mais il est, « pour les populations fragiles, une source d'isolement social. Son image négative nourrit une attitude de défiance généralisée vis-à-vis du voisinage »⁵⁰.

Univers concentrationnaire ayant avili et tailladé la ville, ses appendices lugubres et tristes où l'insalubrité est visible en dehors même des lieux, constitue un cadre où évolue une population désemparée et délaissée. Cette dimension correspond à la situation sociale des individus. « Il s'agit de modes de vie reproduits en fonction de facteurs déterminants »⁵¹, telle que la position dans laquelle sont réduits les laissés pour compte

⁴⁹ Revue de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise », « habitat et modes de vie », tome 1, « un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexion appliquées », p.37.

⁵⁰ Idem

⁵¹ Idem, p.6.

dont le logement qu'ils occupent étant le principal « révélateur des configurations socioculturelles de la société dans laquelle il se situe »⁵².

Ces enclaves boueuses, espaces d'attente pour de longues années, enfoncent leurs occupants dans des situations délicates et insurmontables dont l'un des principaux facteurs est le logement qui est un excellent indice des styles de vie.

⁵² Idem, p.8

CHAPITRE 2

L'UNIVERSALITE DU BIDONVILLE, LA VILLE ET LE BIDONVILLE.

INTRODUCTION

« Habiter n'est pas un comportement de l'homme parmi tant d'autres. C'est le trait fondamental de son existence »⁵³. Pour se protéger contre les vicissitudes de la nature, il est contraint, parfois, d'accepter des situations où domine la répulsion. Toutefois, il œuvre, avec quelques moyens rudimentaires, à rendre habitable et agréable l'univers dans lequel il est appelé à vivre représenté par un curieux assemblage de matériaux hétéroclites qu'est le bidonville. Lieu d'hébergement de la pauvreté, de la misère, de l'exclusion, celui-ci s'est propagé à travers toute la planète. Considéré donc comme un centre qui abrite en général la précarité du monde rural, il est venu s'installer en ville.

⁵³ Zuppinger. T, 2009 : « humanisme et urbanisme », In « l'habitat, un monde à l'échelle humaine » p.1.

I. DEFINITION DU BIDONVILLE

Les définitions du bidonville données, en langue française, par plusieurs chercheurs, sont tout à fait identiques. En effet, il a été relevé une réelle concordance entre elles. A titre d'exemple, Merlin et Choay dans le « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement » le désignent comme étant « un ensemble d'habitations précaires et sans hygiène, généralement faites de matériaux de récupération, dans lesquelles vivent des populations exclues ou mal intégrées dans la société nationale »⁵⁴. Ils évoquent « les habitations en planches, en tôle et en bidon de pétrole improvisées par des paysans marocains venus chercher du travail à Casablanca »⁵⁵.

Le « Petit Larousse Illustré » souligne que ce type d'habitat « est une agglomération d'abris de fortune, de constructions sommaires réalisées à partir de matériaux de récupération (bidons, tôle...) et dont les habitants vivent dans des conditions difficiles »⁵⁶.

Selon l'Office des Nations Unies pour l'Habitat, « un bidonville est une zone urbaine très densément peuplée caractérisée par un habitat inférieur aux normes et misérable »⁵⁷.

Contrairement à la langue française, il est désigné en Anglais comme étant « une pièce dans laquelle on se livre à des activités louches »⁵⁸.

La version de la langue arabe, donnée par Lamia Zaki, est beaucoup plus explicite dans la mesure où elle situe le bidonville par rapport à la ville. « De par son appellation oxymorique, le bidonville (lisez 'bidon – ville') – en arabe « madinatou es-safih » (ou « madinatou-l-qasdir ») (littéralement « ville de tôles ») – s'appréhende d'abord dans son extériorité à la ville, dans son caractère distinctif et disqualifiant par rapport aux segments conventionnels de l'urbain. La langue trace ainsi une rupture entre la ville authentique et

⁵⁴ Merlin. P, Choay. F: « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement », Ed P.U.F. Vendôme 2000, p.118.

⁵⁵ Idem

⁵⁶ Le « Petit Larousse illustré », V.U.E.F, 2001, p.133 ;

⁵⁷ Charléne. D, « les bidonvilles dans les villes du sud », 14 décembre 2007, In <http://ww.Oboulo.com/bidonville+villrd+sud>

⁵⁸ Extrait de l'intervention de Maggie Casal, Présidente de l'U.S.F, conférence internationale de la Fondation Architecture de l'Urgence, « bidonvilles : nouvelle urgence ? », 6 novembre 2008.

un champ socio-spatial géographiquement intégré au territoire citadin mais qui le dégrade par une architecture « contre nature » »⁵⁹.

II. HISTORIQUE ET CARACTERISTIQUES DU BIDONVILLE

Purs produits de la misère qui se sont invités à la ville grâce à la situation « de fait accompli » (construction à la va-vite et à la sauvette), les bidonvilles, une des premières préoccupations à travers le monde, sont, aujourd'hui, une réalité qui est prise très au sérieux. Tous les pays connaissent les mêmes répercussions nocives sur les conditions de vie des habitants.

Il semble qu'il y aurait confusion entre les différentes sources relatives à la date de l'apparition de ce genre « d'habiter » et la paternité du mot qui le désigne.

Ainsi, dans son ouvrage intitulé « bidonville: paradigme et réalité refoulée du 20^{ème} siècle », Raffaele Cattedra assure « que les bidonvilles existaient avant le mot, pourrait – on dire. Ce mot commun fut (serait) à l'origine, d'un nom propre, celui d'un quartier de Casablanca, un nom qui se généralisera par la préséance évocatrice de sa clarté sémantique (la ville du bidon) et qui va s'affirmer – par antonomase – en tant que catégorie stigmatisée de la ville contemporaine. Ce mot sera employé tout au long du 20^{ème} siècle pour désigner un phénomène (devenu) universel : bidonville voyage ainsi entre Casablanca, Tunis, Alger et des villes du Maghreb vers les pays du « Tiers Monde » en passant par les périphéries urbaines de France et d'Europe »⁶⁰.

Même Françoise Barros, dans son article en date du 5 mai 2012 intitulé « les bidonvilles, entre politiques coloniales et guerre d'Algérie » a soutenu que le mot « bidonville est apparu au cours des années 1930 mais c'est entre 1953 et 1954 qu'apparaissent les premières occurrences du terme pour désigner des espaces réputés être parmi les premiers habités par des Algériens en métropole : ceux de Nanterre. A partir de cette date, le « bidonville » bat rapidement en brèche les termes traditionnels du « taudis » et de « garnis » utilisés depuis le siècle précédent pour désigner les formes les

⁵⁹ Boumaza. N, 2005: « villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication » Ed Maisonneuve et Larose – Paris, p.113.114.

⁶⁰ <http://people.unica.it/giovanuscatur/files/2013/11/07PottedmiBidonville1pdf>

plus dégradées de l'habitat, pour les Algériens comme pour toutes populations défavorisées »⁶¹.

Si dans l'ouvrage intitulé « l'Algérie des bidonvilles », les auteurs affirment avoir trouvé le terme « bidonville » pour la première fois sous la plume de A. Berque en 1936, Claude Liauzu, par contre, avance une autre thèse dans sa publication « un aspect de la crise en Tunisie: la naissance des bidonvilles » (in revue française d'histoire d'outre-mer, tome 63 n°232-233 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 1976. L'Afrique et la crise de 1930 (1924 - 1938) pp607-621), En effet, si « la paternité de ce terme est couramment attribuée au Maroc», il soutient que « pourtant, dès le 6 novembre 1931, dans la « Voix du Tunisien », le Dr Mattei décrit « Bidonville » au bord du lac, et le 8, dans « Tunis Socialiste », Eve Nohelle relate sa visite dans le même « gourbi-ville » ou « bidon-ville ». Les hésitations de l'orthographe et l'émotion des nationalistes comme celle des socialistes prouveraient que la chose est à peine naissante ».

« Tandis que la langue française parle de taudis, bidonvilles et, par anglicisme, de « squatters », c'est-à-dire d'occupants illégaux, l'Anglais utilise les mots de « slums » (taudis), « shantytowns », (villes-déchets), « squatter settlements » et « substandard settlements » (établissements d'occupants illégaux et établissements ne répondant pas aux normes), l'allemand est plus laconique : « Armenviertel » (les quartiers pauvres) et l'espagnol est plus imagé : « calampas, colonias prolétarias »... »⁶².

Son universalité lui a permis de collectionner, en plus des langues française et anglaise, plusieurs vocables qui se résument tous en quelques mots : insalubrité de l'habitat, précarité, misère, exclusion, marginalisation : « favellas » brésiliennes, « barriadas » péruviennes, « shantytowns » américaines (Etats-Unis), « barrakettes » du Kurdistan, « saraiefs » en Irak, « ranchitos » du Venezuela, « tugurios » de Colombie, « sampanville » du Vietnam et de Hong-Kong et plus près de nous « gourbivilles » en Tunisie, ce dernier mot étant recommandé par Paul Sebag « en raison de leur ressemblance avec les habitats élémentaires des ouvriers agricoles de domaines de

⁶¹ <http://www.metropolitiques-cu/IMGpdfMET> - de Barros - pdf (consulté le 23.02.2012)

⁶² Granotier. B, 1980: « La planète des bidonvilles, les perspectives de l'explosion urbaine dans le tiers monde », Ed du Seuil, p.96.

colonisation d'autrefois »⁶³. La version anglaise 'slum' est particulièrement expressive du fait que la locution « to slum it » signifie 'manger de la vache enragée' »⁶⁴.

Par contre, dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc), les termes usités en français durant la colonisation tels « Béni-Ramassés », « gadoue-ville » et « cloaque ville » ont totalement été retirés du vocabulaire relatif au bidonville (cloaque - ville: - cloaque vient du latin '*cloaca*' qui veut dire « égout » ou endroit très sale où croupissent les eaux »; « gadoue – ville » - gadoue veut dire « terre détremnée, boue » - Quant aux « Béni-Ramassés », il s'agit, comme l'affirme Monsieur Sébastiani dans sa publication en date du 19 août 2013, intitulé « les Béni-Ramassés »; d'un « vocable qui inspirait, aux étrangers à la ville, hilarité et compassion. Ils imaginaient un monstrueux ramasse-miettes débarrassant la vieille ville de tous les reliefs d'un repas, puis déversant tous ces immondices sur la crête de la colline du val Mascort. C'était ceux-là les Béni-Ramassés: un bidonville ».

Usité en France avant la deuxième guerre mondiale, ce mot est apparu en Angleterre en 1812. Ayant commencé à « pointer du nez » timidement en 1920, mais surtout en 1930, à l'inverse, « le gourbi est la première maison du paysan algérien telle qu'elle était à l'époque de la guerre de Rome quand les Numides et Youghourta à leur tête, se soulevèrent contre Sylla et Marius qui, au nom de leur empire, avaient asservi les ancêtres des Algériens d'aujourd'hui »⁶⁵.

La langue arabe quant à elle désigne le bidonville sous le nom de « koukh » (taudis) ou de « hai kezdiri » (cité de tôle), de « madinatou es-safih » ou « madinatou-l-qasdir » et en arabe parlé maghrébin de « gourbi » (pluriel « guéraba »).

Si le bidonville est construit de tôle et autres objets de récupération, par contre « les murs du gourbi sont faits d'argile et de pierres. A peine ont-ils atteint un mètre de hauteur qu'on les coiffe de 'diss', haute herbe vigoureuse de la montagne qui les protège contre la pluie »⁶⁶.

⁶³ Georges. P, 1974: « Précis de géographie urbaine », Ed Presses Universitaires de France, p.161

⁶⁴ Barnet. Y : « Bidonvilles et Architectes », mémoire de fin de deuxième cycle, Année universitaire 2002/2003.

⁶⁵ « El – Moudjahid », tome II, n°36, 8 février 1958. p.58.

⁶⁶ « El – Moudjahid », tome II, n°34, du 18.2.1959, p.158.

Terme toujours en vogue, le gourbi tel qu'il était connu depuis les Numides et en tout cas avant son état actuel, était implanté et dispersé non pas en ville mais dans les campagnes. S'intégrant harmonieusement à la nature, bien entretenu, il ne présentait pas les mêmes signes d'insalubrité et le même aspect sinistre et triste que le bidonville actuel. Malheureusement, avec le temps, il s'est métamorphosé pour se confondre au bidonville actuel, les mêmes matériaux de ce dernier étant, en général, utilisés pour sa construction.

Cet habitat a fait son apparition dès le début du 19^{ème} siècle en raison de la précarité et de l'industrialisation qui a attiré, vers les villes, des ruraux qui se sont accordés à affirmer que le rendement de l'agriculture, seule source de vie dans les campagnes, en forte baisse, n'était plus en mesure d'assurer une existence décente à une population en forte croissance.

S'il s'est développé en Europe, en Asie (Inde) et en Amérique au début du 19^{ème} siècle, il fit son apparition tardivement dans les pays du Tiers Monde où, à partir du 20^{ème} siècle, il devint, notamment dans les pays du sud, une pratique d'urbanisation spontanée.

Donc forme de croissance urbaine spontanée, juridiquement illégale, sans appropriation du sol, le bidonville n'apparaît sur aucun plan. A l'opposé de la construction urbaine régulière qui obéit à des règles et à l'intervention ordonnée de plusieurs acteurs spécialisés, l'habitat informel ou bidonville résulte d'une action individuelle.

III. LES CAUSES DE L'APPARITION DE CET HABITAT

L'expansion des bidonvilles est générée essentiellement par la croissance urbaine (forte démographie, importants mouvements des populations rurales vers les villes) et les conflits armés, les crises économiques que supportent surtout les faibles, l'insuffisance de rendement de l'agriculture,...).

Au début du 19^{ème} siècle, « la révolution industrielle fait éclater littéralement la ville hors de ses anciennes limites. Le développement des agglomérations prend une extension démesurée. Le développement de l'industrie amorce un flux toujours grandissant des populations rurales qui désertent les campagnes, ou de l'émigration. Les usines, leurs hangars et leurs cheminées envahissent la périphérie des villes, tandis que

d'interminables banlieues, étendant à l'infini la monotonie des maisons ouvrières destinées à la main d'œuvre, renforcent la ségrégation spatiale et sociale. Mais les bouleversements majeurs de la révolution industrielle sont évidemment d'ordre social. Il n'existe alors aucune instance politique ou administrative capable de maîtriser l'explosion démographique urbaine, d'imposer une planification équilibrée des implantations d'usines et de la création des nouveaux quartiers. La croissance se fait dans l'anarchie, sans contrôle technique, sanitaire et social »⁶⁷. Celle-ci réside aussi dans l'absence d'une stratégie d'aménagement urbain et dans l'incapacité d'offrir aux populations pauvres des logements et des services.

Dans les pays développés le problème du logement n'est pas complètement résolu. Bien que des formes d'habitat soient différentes de l'habitat spontané, des poches de bidonvilles, occupés en majorité par des travailleurs émigrés, continuent d'exister. Plusieurs de ces pays, aux potentialités colossales, comme la première puissance du monde, les Etats-Unis d'Amérique, continuent de traîner comme un boulet, cet habitat de la honte qui ternit considérablement leur image. « 12,8 millions d'Américains, soit 5,8% de la population »⁶⁸ de ce pays, vivent dans des habitations précaires (exemple: bidonvilles de Réno au Néveda, Sacramento en Californie). Même en Europe, il en subsiste encore: en France, et surtout en Espagne qui abrite le plus grand bidonville (10 000 habitants), situé non loin de Madrid. Mais pour misérable qu'il soit, l'habitat informel, marginal, qui persiste à proximité des villes des pays riches, représente peu par rapport aux archipels de bidonvilles que connaissent les pays en développement.

III.1. Urbanisation, fécondité et bidonvilisation

Sous les effets d'une forte poussée démographique, notamment dans les pays en voie de développement, la population du globe, estimée à deux milliards et demi en 1950, a beaucoup plus doublé en l'espace de plus d'un demi-siècle environ. En effet, elle a dépassé le cap de six milliards en 2008. (Tab n°1, page 54).

⁶⁷ Laffitte. JP, Laffite. J, Barbet. F, Huard. C, Touchefeu. Y, 1995: « La Ville » Ed Vuibert, Paris, p13.

⁶⁸ Eco-Social, « les bidonvilles pullulent dans le monde », Info de la planète – Ushuaia, Bidonvilles Monde I ECO-SOCIAL.

Tableau n°1 : Population mondiale, fécondité, natalité infantile et projection 2025 (par continent)

| Continent | Population A la mi-2007 (en million) | Taux de natalité pour 1000 habitants | Taux de mortalité pour 1000 habitants | Projection de la population en 2025 (en million) |
|-----------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Afrique | 944 | 38 | 14 | 1 359 |
| Amérique | 904 | 19 | 7 | 1 078 |
| Asie | 4 010 | 19 | 7 | 4 768 |
| Europe | 733 | 11 | 11 | 719 |
| Océanie | 34 | 18 | 7 | 42 |

Source : Population et société n° 436, juillet – août 2007

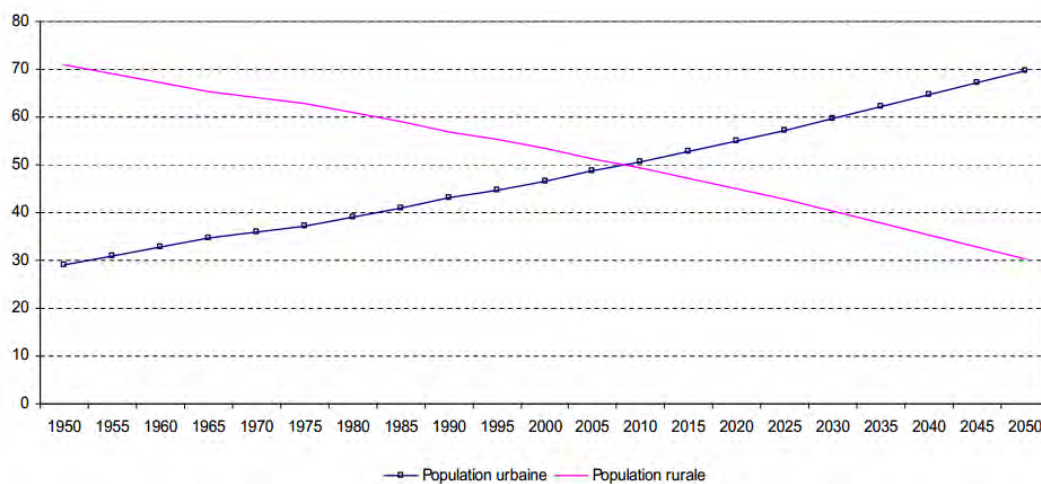
Deux remarques s'imposent : le taux de natalité en Afrique demeure relativement très fort par rapport aux autres continents ; la population de l'Europe, vieillissante de plus en plus, risque de voir son niveau baisser chaque année.

Cette forte augmentation de la population entraîne nécessairement une urbanisation très poussée. Selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U/Habitat), la population urbaine « a surpassé, pour la première fois, la population rurale au niveau mondial et près de 75% des citoyens vivront dans les pays en développement »⁶⁹.

L'urbanisation n'est pas un phénomène récent. Le mouvement s'est accentué surtout durant les années 1950. A peine 3% en 1800, 15% en 1900, le taux d'urbanisation est passé à 28,6% en 1950, à 39,3% en 1975, à 50% en 2007 et avoisine 52,6% en 2012. L'Organisation des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains) a annoncé qu'il y a dans le monde, en 2007, 3,3 milliards de citoyens, donc à peu près autant de citoyens que de ruraux. (fig n° 1) (Tab n°2, page 56).

⁶⁹ Point de vue, « Quel est le défi majeur que pose la gestion d'une grande ville ? Trois points de vue aux différentes manières de bien gérer », Finances et développement, septembre 2007

Figure n°1: Evolution des populations urbaine et rurale de 1950 à 2050 (en %)



Source: www.un.org/esa/population/unpop.htm

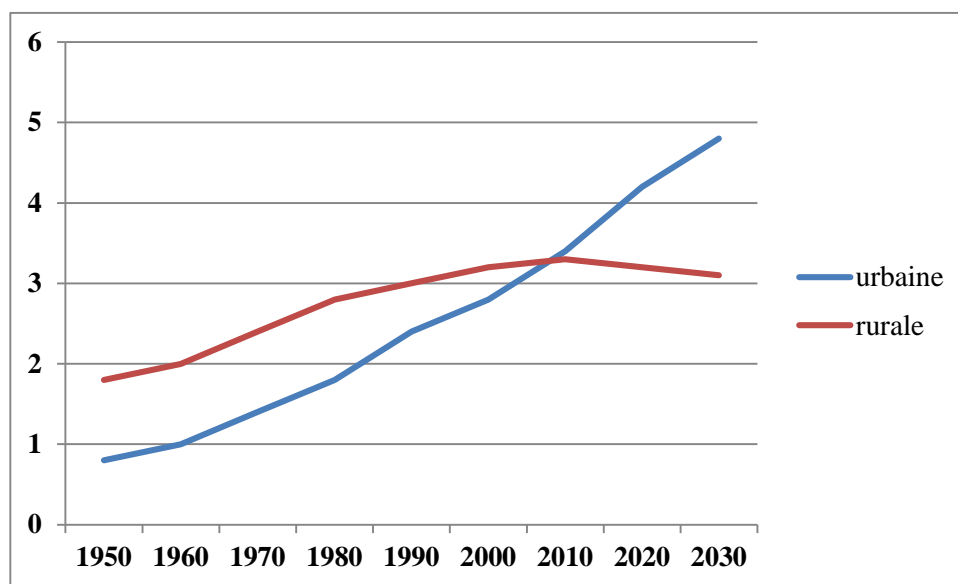
Tableau n°2 : Accroissement de la population urbaine par rapport à la population rurale

| Année | Population urbaine en million | Population rurale | Population totale | Taux d'urbanisation |
|-------|-------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| 1950 | 750 | 1 787 | 2 502 | - |
| 1975 | 1 558 | 2 409 | 3 967 | 39,3 |
| 2000 | 3 103 | 3 150 | 6 253 | 49,6 |
| 2005 | 3 170 | 3 280 | 6 450 | 49,63 |
| 2030 | 5 000 | 3 100 | 8 100 | 61,72 |

Source « Alerte aux bidonvilles », Dominique Mataillet (13 août 2006), « La Planète des bidonvilles », B.Granotier.

Devant l'effet attractif des villes, un million de personnes s'y installent chaque année. Le nombre de citadins devrait ainsi augmenter de 1,78% par an dans les années à venir pour s'élever à 5 milliards en 2030, soit 62% des 8,1 milliards d'habitants que comptera le globe. Moins urbanisées que l'Europe et le continent américain, «l'Afrique et l'Asie, peu urbanisées, comptent encore une majorité de ruraux »⁷⁰. Mais l'urbanisation progressant, les urbains devraient y être majoritaires d'ici 2030. Sur la période 1950/2005, la population urbaine a augmenté à un rythme inférieur à 1,4% par an dans les pays développés et supérieur à 3,6% dans ceux en développement».

Figure n°2: Population urbaine et rurale mondiale 1950/2030



Source: Les études urbaines dans le monde Recueil des capsules 2007/2011, sous la direction de JP Collin et al, p.3.

Plus rapide en Afrique avec 4,3% en moyenne, en Asie avec 3,4% et en Amérique Latine avec 3,3%, la croissance est plus lente en Europe avec moins de 1,2%. (Chiffres puisés dans «Population & sociétés», n°435 de juin 2007).

En Afrique subsaharienne dont certains pays sont les plus pauvres du monde, l'urbanisation « est plus récente qu'ailleurs et que la croissance actuelle des villes y suit un rythme proche de 5%. A la fin des années 2020, la région devrait compter quelque 750 millions de citoyens, soit plus que la population totale de l'Europe (Russie comprise) »⁷¹.

Le facteur de la progression démographique naturelle constitue donc une part importante dans la croissance des villes qui offrent des facilités et des avantages (emplois, salaires, santé, scolarité, services) et sont pour les profanes un pas vers une vie digne et meilleure. Si elles produisent plus de la moitié de la richesse mondiale, elles abritent par contre, d'autres éléments qui avilissent l'être humain, comme les bidonvilles, phénomène déjà connu en Europe, en Asie et en Amérique dès le début du 19^{ème} siècle et s'est accru à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

⁷¹ Maraillet. D, « Alerte aux bidonvilles », In file://E: I Bidonvilles Monde I bidonvilles.htm. (Consulté le 13 août 2006).

III.2. Exode rural et bidonvilisation

Le terme exode est utilisé pour qualifier les mouvements massifs de populations chassées de leurs lieux d'origine par des causes qu'elles ne sont pas en mesure de maîtriser ou d'affronter: disettes, guerres, misère, catastrophes naturelles, etc. Phénomène ancien, l'exode rural, bassin qui alimente les zones urbaines, est ainsi imposé par des circonstances défavorables qui obligent l'individu à prendre le chemin de la ville où il a le sentiment d'être en sécurité.

Classé par Merlin et Choay dans le groupe des migrations intérieures (internes à un pays), « l'exode rural est le mouvement migratoire des zones rurales vers les zones urbaines, indépendamment de l'activité du migrant. Il a été intense dans les pays européens pendant un siècle environ (1840/1940) mais s'est ralenti depuis, voire inversé (rurbanisation). Il reste important dans les pays en développement »⁷².

En plus de l'accroissement naturel, les villes sont soumises à un afflux considérable des populations rurales. Elles connaissent une augmentation et une concentration de populations et d'activités qui ont atteint une ampleur inquiétante. « Sans développer le phénomène, il faut cependant rappeler l'exode rural qui frappe les campagnes depuis le début de l'ère industrielle : en Belgique, de 1880 à 1895 la population rurale est passée de 31% à 22%, les paysans victimes de la croissance de la production, de la ruine de l'artisanat rural traditionnel et de la concentration des exploitations sont chassés des campagnes et viennent grossir le prolétariat urbain ».

Lors du colloque organisé le 9 novembre 2012 ayant pour thème « essai de bilan d'un demi-centenaire 1962-2012 » in « la ville algérienne, 50 ans après, bilan et visions d'avenir », le Professeur Zerouala a déclaré, je cite: « toutes les villes du monde sont au centre de grands bouleversements. L'urbanisation se généralise à l'échelle planétaire. Elle était de 45% en l'an 2000 et passera à 65% à l'horizon 2025 ». Il affirme que « la ville recouvre un éventail très large qui va de la cité traditionnelle à la métropole ».

⁷² Merlin et Choay, « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'aménagement », Ed. P.U.F Vendôme 2000, p502.

Tableau n°3: Les 25 agglomérations les plus peuplées du monde en 2011

| Rang 2010 | Agglomération | Population en millions d'habitants | | | | | Croissance 2025/2011 |
|------------------|--------------------------|------------------------------------|-------|-------|-------|--------|----------------------|
| | | 1950 | 1975 | 2000 | 2011 | 2025p. | |
| 1 | Tokyo (Japon) | 11,3 | 23,3 | 34 | 37,2 | 38,7 | 4% |
| 2 | Delhi (Inde) | 1,4 | 4,4 | 12 | 22,6 | 32,9 | 46% |
| 3 | Mexico (Mexique) | 2,9 | 16,7 | 18 | 20,4 | 24,6 | 21% |
| 4 | New-York (Etats-Unis) | 12,3 | 15,9 | 18 | 20,3 | 23,6 | 16% |
| 5 | Shanghai (Chine) | 6,1 | 7,2 | 13 | 20,2 | 28,4 | 41% |
| 6 | Sao Paulo (Brésil) | 2,3 | 9,6 | 17 | 19,9 | 23,2 | 17% |
| 7 | Bombay (Inde) | 2,9 | 7,1 | 16 | 19,7 | 26,6 | 35% |
| 8 | Pékin (Chine) | 4,3 | 6,0 | 9,8 | 15,6 | 22,6 | 45% |
| 9 | Dacca (Bangladesh) | 0,3 | 2,2 | 10 | 15,4 | 22,9 | 49% |
| 10 | Calcutta (Inde) | 4,5 | 7,9 | 13 | 14,4 | 18,7 | 30% |
| 11 | Karachi (Pakistan) | 1,1 | 4,0 | 10 | 13,9 | 20,2 | 45% |
| 12 | Buenos Aires (Argentine) | 5,1 | 8,7 | 12 | 13,5 | 15,2 | 13% |
| 13 | Los Angeles (Etats-Unis) | 4,0 | 8,9 | 12 | 13,4 | 15,7 | 17% |
| 14 | Rio de Janeiro (Brésil) | 2,9 | 7,6 | 11 | 12,0 | 13,6 | 13% |
| 15 | Manille (Philippines) | 1,5 | 5,0 | 10 | 11,9 | 16,3 | 37% |
| 16 | Moscou (Russie) | 5,3 | 7,6 | 10 | 11,6 | 12,6 | 9% |
| 17 | Osaka (Japon) | 4,1 | 9,8 | 11 | 11,5 | 12,0 | 4% |
| 18 | Istanbul (Turquie) | 1,0 | 3,6 | 9 | 11,3 | 14,9 | 32% |
| 19 | Le Caire (Egypte) | 2,5 | 6,4 | 11 | 11,2 | 14,7 | 31% |
| 20 | Lagos (Nigeria) | 0,3 | 1,9 | 7,2 | 11,2 | 18,9 | 69% |
| 21 | Guangzhou (Chine) | 1,0 | 1,7 | 7,3 | 10,9 | 15,5 | 42% |
| 22 | Paris (France) | 6,5 | 8,6 | 10 | 10,6 | 12,2 | 15% |
| 23 | Shenzhen (Chine) | 0,0 | 0,0 | 6,6 | 10,6 | 15,5 | 46% |
| 24 | Chongqing (Chine) | 1,6 | 2,4 | 7,4 | 10,0 | 13,7 | 37% |
| 25 | Jakarta (Indonésie) | 0,5 | 4,8 | 8 | 9,8 | 12,8 | 31% |
| TOTAL 25 | | 85,2 | 176,5 | 294,4 | 369,3 | 473,2 | 28% |
| Total monde | | 2 532 | 4 076 | 6 123 | 6 974 | 8 003 | 15% |
| % du total monde | | 3,4% | 4,3% | 4,8% | 5,3% | 5,9% | |

Source: Gérard-François Dumont: L'urbanisation dans le monde, un processus diversifié in Hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/83/75/52/pdf

Dans les pays du Tiers Monde, l'exode rural massif « obéit à deux facteurs : d'une part, il se produit un phénomène de *rejet* qui pousse les paysans à partir et, par ailleurs la ville attire pour de multiples raisons à la fois objectives et subjectives. Les campagnes deviennent répulsives car elles sont en crise »⁷³. « Le phénomène est mondial. La crise urbaine revêt des formes différentes suivant les nations, mais traduit toujours un malaise des campagnes. Dans les nations les moins avancées, la pression démographique et l'attraction des espaces côtiers, foyer d'exportation, provoquent d'importantes migrations

⁷³ Paulet. JP: «Géographie urbaine», Ed Armand Colin/HER, Paris 2000, p69.

intérieures. Très souvent « les migrations du désespoir » (J. Dupuis), vers les villes, en Afrique par exemple, sont le résultat de toute une série de facteurs allant de la misère, des faibles revenus agricoles, de l'abandon des sols trop secs ou trop pentus, des guerres locales jusqu'au surpeuplement. Dans les régions où l'agriculture se modernise, les exigences de la productivité suppriment des emplois et contribuent à accentuer l'exode saisonnier ou définitif »⁷⁴.

La forte baisse du rendement de l'agriculture, la mise en place d'unités industrielles, solide secteur qui génère des emplois, rendent, encore plus délicate, la situation des villes qui ne parviennent plus à soulager les ruraux de leur misère. Sur 3 milliards 300 000 000 d'urbains, l'O.N.U a dénombré en 2008 un milliard d'êtres humains, soit 1/3 de ces urbains dont 849 millions dans les pays en voie de développement qui vivent entassés dans des bidonvilles. Situation déjà catastrophique, elle n'est pas dans la voie de l'amélioration. En effet, dans son rapport de l'année 2007, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (O.N.U. Habitat), prévoit pour l'année 2030, un milliard supplémentaire d'individus dans ces habitats de la misère. Devant cette situation ou plutôt cette crise qui a pour aboutissement une déruralisation rapide, l'abandon des terres, la ville apparaît comme seule source d'espoir. Par les activités qu'elle offre, par l'effet magique qu'elle produit sur les paysans, elle est devenue, en quelque sorte, le lieu privilégié de cohortes misérables à la recherche d'une vie meilleure et plus décente.

Des courants de la population de la campagne vers les villes ont toujours existé. L'ampleur de ces déplacements s'est accentuée, comme il a été précédemment souligné, à partir du 19^{ème} siècle, début d'une industrialisation intense : cet exode n'est en fait qu'un cas particulier du phénomène de mobilité des populations qui se traduit par des déplacements d'agglomérations (des petites vers les grandes), de campagne à campagne, des régions pauvres vers les plus riches, de la montagne vers la plaine. Mais il est remarqué que les échanges de populations se passent pratiquement à sens unique entre la campagne et la ville.

⁷⁴ Idem, pp.69-70

La forte poussée migratoire vers les grandes agglomérations a conduit au développement et à la prolifération des bidonvilles dans les pays en voie de développement : « 5 millions de nouveaux habitants viennent s’installer, chaque mois, dans les villes. En 2008, un milliard de personnes dans le monde vivent dans les bidonvilles, soit une personne sur six et ce chiffre est en constante progression »⁷⁵. « Environ 60% des habitants des bidonvilles du monde entier vivent en Afrique »⁷⁶ a révélé en 2004 Amos Kimunya, le ministre kényan du logement et des terres. Cette tendance n’a pas cessé de se renforcer.

En effet, en l’espace de trois ans, il est passé à 72% de la population d’Afrique subsaharienne qui vivent dans ce type d’habitat. Les chiffres de certains pays africains sont ahurissants:

Tableau n°4 : Populations vivants dans des bidonvilles dans certains Etats africains

| Etat | Population bidonvilles en millions | % par rapport à la population globale |
|---------------|---|--|
| Nigeria | 41,60 | 79,20 |
| Egypte | 11,80 | 39,90 |
| Tanzanie | 11,00 | 92,10 |
| Ethiopie | 10,20 | 99,40 |
| Soudan | 10,10 | 85,70 |
| Madagascar | 18,30 | 92,90 |
| Zambie | 11,50 | 80,00 |
| Côte d’Ivoire | 10,10 | 50,00 |

Source : « Les bidonvilles pullulent dans le monde », file:// Bidonvilles monde, ECO-SOCIAL, les bidonvilles pullulent dans le monde – inf...

Si Soweto dont le nom vient de ‘SOuth WEst TOWnship’, symbole de la contestation et de la résistance des autochtones contre l’apartheid, est le plus vaste d’Afrique du Sud, par contre, celui de Kibera à Nairobi (Kenya), qui abrite près d’un million de personnes, est le plus grand et le plus peuplé d’Afrique. Si certains pays ont pu éradiquer un certain nombre de bidonvilles comme l’Algérie, la Tunisie, le Maroc, l’Egypte, par contre les capacités très faibles de certains autres pays sont nettement insuffisantes pour produire à leurs populations des logements décents.

⁷⁵ Solar Energy Charity In www. Solar-Aid.org « Bidonvilles et pauvreté urbaine » publié dans logement, file://E I Bidonvilles Monde I Bidonvilles et pauvreté urbaine. Htm

⁷⁶ Fatou Ndoye, Thématique « L’Afrique abrite 60% des habitants des bidonvilles du monde », In Bidonvilles Monde I L’Afrique abrite 60% des habitants des bidonvilles du monde.



Photo n°1 : Le bidonville de Kibera (Kenya),
www.cuverville.org/.../bidonville_de_Kibera2.jpg
(Consulté le 5 décembre 2011)



Photo n°2 : Un bidonville au Maroc,
www.voyages-virtuels.eu/.../bidonville_jpg.jpg
(consulté le 5 décembre 2011)



Photo n°3 : Le bidonville de Soweto,
www.voyages-virtuels.eu/.../bidonville_jpg.jpg
(consulté le 5 décembre 2011)

IV. VIVRE, SURVIVRE ET S'ENRICHIR DE L'INFORMEL. SITUATION SANITAIRE DANS LE BIDONVILLE

IV.1. Vivre, survivre et s'enrichir de l'informel

Dans cette urbanisation décriée, le chômage, une autre caractéristique aussi importante, sévit dans les bidonvilles. Les activités informelles se développent et les individus qui les pratiquent sont, en grande partie, des chômeurs. Cependant, bien des habitants ont une occupation correcte, mais leurs revenus sont trop bas, donc insuffisants pour pouvoir acquérir soit un terrain à bâtir, soit un appartement.

L'Organisation Internationale du Travail (O.I.T) donne du secteur informel la définition suivante : « Facilité d'accès, utilisation des ressources locales, propriété familiale des entreprises, opérations à petites échelles, technologie appropriée à forte intensité en main d'œuvre, qualifications acquises hors du système éducatif officiel, marché fluide, concurrentiel et non régulé ».

Contrairement aux espérances placées en la ville qui incarnait, dans l'imaginaire du migrant, un centre d'accumulation d'emplois et de richesse, un lieu d'épanouissement des hommes quels que soient leurs conditions, leur origine, milieu humain par excellence, ouvert aux différences, aux riches et aux pauvres, elle étale au grand jour ses carences et ses vices. En effet, médusé, le nouveau venu qui rêvait d'une vie meilleure qu'à la campagne, se retrouve soudainement confronté à la dure réalité de la jungle, de cette pieuvre et de ce labyrinthe qu'est la ville : insécurité, pollution, drogue, ségrégation, délinquance, absence de respect de l'individu, maux qui n'ont jamais effleuré son esprit. A la recherche d'un emploi, il est affecté à des tâches ardues et à des métiers pénibles pour un menu salaire qui ne reflète guère l'énergie qu'il doit dépenser et les efforts qu'il doit déployer.

Des familles exécutent, sans aucun contrôle ni autorisation, des travaux à domicile, comme par exemple la tapisserie, la broderie, la pâtisserie, les pâtes alimentaires locales.

Des femmes s'occupent aussi, sans aucune couverture sociale, du ménage chez les habitants plus aisés, des quartiers voisins ou même éloignés. Les enfants et même les personnes âgées portent leur concours en vendant des cigarettes ou des bonbons. Des

jeunes s'investissent dans la vente de produits d'origine douteuse tels que les téléphones portables et autres appareils électroniques. Marchands ambulants en fruits et légumes, vente de toutes sortes de marchandises, sont le gagne-pain d'une autre frange de la population du bidonville. Par contre, les audacieux et les ambitieux échafaudent des projets informels qui, mis en application, leur permettent de s'en sortir et d'acquérir une notoriété auprès des habitants du bidonville.

Mais le bidonville peut réserver parfois des surprises. En effet, il abrite non seulement des pauvres, mais aussi des individus aisés, parfois riches. « A Lahdjama par exemple, on évalue sur un ton de confiance le capital d'un voisin commerçant détenteur de deux épiceries et d'une boutique de graines et de beignets : plusieurs millions de bénéfices annuels depuis que ses affaires se sont développées il y a une dizaine d'années. C'est sa femme qui refuserait de quitter le bidonville »⁷⁷. Certains autres, sans scrupules, pressés de sortir de ce gouffre, s'adonnent à des trafics divers : alcool, drogue.

En conclusion, même s'il est peut être considéré comme partie intégrante de la ville qui le « remorque », ses caractéristiques physiques tant de la taille que des matériaux utilisés et la nature (physique) du terrain différent d'un quartier à un autre, d'une ville à une autre, certains d'entre eux jouxtant, en l'absence des normes de sécurité, les berges des rivières et des oueds.

IV.2. De l'informel au formel

Eux-mêmes dans une situation informelle, habitant dans l'informel, vivant en majorité de l'informel, ils revendiquent la légitimité de cette présence informelle pour pouvoir prétendre au « formel » et «traverser, en toute légalité, la courte distance qui les sépare du formel », la ville, et gagner le statut de citoyen à part entière. Seulement, sont-ils mentalement préparés à opérer un autre tournant décisif dans leur vie en se rangeant dans la légalité ? L'habitude est une seconde nature, les petits métiers qui rentrent dans le cadre des activités informelles, auxquelles ils s'adonnent sont incompatibles avec les règles d'une société organisée, respectueuse de l'ordre établi. Dans la plupart des cas, substituer l'informel au formel est très délicat, car ce dernier est soumis à des contraintes

⁷⁷ Boumaza. N, 2005: « Villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication », Ed Maisonneuve et Larose, Paris, p.113.

très strictes (registre de commerce, domiciliation, impôts, etc) auxquelles le trabendiste qui a toujours cherché le gain facile, n'est pas en mesure de répondre.

IV.3. Situation sanitaire.

La situation dégradante du site, l'absence d'eau, d'électricité, de systèmes d'évacuation des eaux usées, sont une source de toutes sortes de maladies et de mortalité, surtout infantiles. Les moustiques, les mouches et autres insectes nuisibles attirés par l'insalubrité et la pollution pullulent que les bidonvillois, impuissants, subissent quotidiennement.

Construites généralement la nuit, à la hâte, ces enclaves sont un véritable labyrinthe sans fin, à l'accès difficile, voire impossible aux véhicules. Zones concentrant la misère, la pauvreté, où s'entassent, dans une promiscuité serrée, des centaines et même des milliers d'«habitants inutiles des villes » comme les appelait Montesquieu dans « l'Esprit des Lois », issus surtout du milieu rural, juxtaposent, assez souvent, les quartiers résidentiels luxueux, offrant ainsi un contraste frappant : d'un côté l'opulence, de l'autre la misère.

D'une physionomie rebutante, très souvent perçu dans l'imaginaire du citadin comme un danger pour son existence, le bidonville, réputé comme étant un milieu de délinquance, provoque un sentiment de frayeur et d'inquiétude chez les voisins non-résidents qui sont habités par la hantise d'un lieu aussi sinistre. Donc, jouissant d'une mauvaise réputation, opposé au droit fixant les conditions d'urbanisme, il ne peut, en aucun cas, prétendre à une existence autorisée. Ayant le sentiment d'être agressés par ces « quartiers de croissance spontanée », comme l'ont appelé certains spécialistes, les citadins adoptent, eux aussi, une attitude hostile à son égard.

Résultat d'une croissance urbaine rapide, non maîtrisée, il se caractérise « en négatif par rapport aux villes ou villages, c'est une zone des « non » et du « sans » : morceau de non ville parasitaire produit par la ville et qui s'auto-génère »⁷⁸.

⁷⁸ Schlumberger. G, Inter Aide, 04. 2006, Réseau pratique In [http://www. Interaide.org/pratiques](http://www.Interaide.org/pratiques).

V. L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, LE BIDONVILLE ET LA JOURNEE MONDIALE DE L'HABITAT.

V.1. La journée mondiale de l'habitat.

L'habitat et en particulier les établissements humains insalubres sont devenus, comme l'alimentation et les conflits armés, une préoccupation majeure de l'organisation des Nations Unies. En effet, l'ampleur prise par l'habitat insalubre à travers le monde a incité l'O.N.U à s'impliquer. C'est ainsi que dans sa résolution 40/202 du 17 décembre 1985, l'Assemblée Générale de cette organisation a désigné le premier lundi d'octobre de chaque année comme journée mondiale de l'habitat. Cette journée répond aux préoccupations liées au développement urbain et notamment à la lutte contre le « mal logement ». « L'idée est de réfléchir sur l'état de nos villes et le droit fondamental de tous à un logement adéquat. Cette journée est également destinée à rappeler au monde sa responsabilité collective pour l'avenir de l'habitat humain »⁷⁹.

Le centre des Nations Unies pour les établissements humains (habitat) activant dans le cadre de l'organisation des Nations Unies continue « d'accomplir en apportant des conseils et une assistance aux gouvernements qui s'efforcent de fournir un logement et des services adéquats à leur population en particulier aux pauvres et aux défavorisés »⁸⁰.

Dans le cadre de cette journée mondiale fixée au 6 octobre 2013, Le Secrétaire Général de l'O.N.U a déclaré dans son message du 23.09.2008, je cite: « les défis planétaires les plus pressants à relever sont liés à l'urbanisation rapide ». « Cette année, la journée mondiale de l'habitat a pour thème « les Cites harmonieuses ». On ne saurait dire que l'urbanisation rapide de notre monde est harmonieuse si les habitants des taudis ne peuvent pas trouver d'emploi, ni améliorer leurs conditions de vie. L'urbanisation ne saurait non plus être harmonieuse si les croissances et l'expansion des zones urbaines ont des incidences négatives sur notre environnement naturel».

V.2. Les recommandations de l'O.N.U.

De cette urbanisation rapide, les villes sont en constante évolution. Dans le même ordre, Madame Anna Ti Baijuka, Directrice exécutive du Conseil des Nations Unies pour les Etablissements Humains (CNUEH) a déclaré dans un message ayant pour thème « Des

⁷⁹ Journée mondiale de l'habitat, Dimanche 6 octobre 2013 in www.onu.org

⁸⁰Résolution adoptée sur les rapports de la deuxième commission, 17 décembre 1985 www.unesco.org/water/news/pdf/resolution40-202_FR.pdf

viles sans taudis », « est un thème qui nous concerne tous, collectivement et individuellement. Un million de pauvres vivent sans logement adéquat ni service de base dans des taudis, des bidonvilles et des établissements de squatters. Le défi du millénaire des villes est d'améliorer le cadre de vie des pauvres. Lors de cette journée mondiale de l'habitat nous devons tous nous attacher à faire en sorte qu'un jour nous vivrons dans un monde sans taudis »⁸¹.

D'autre part, dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles, une conférence internationale organisée sous l'égide de l'O.N.U./HABITAT, ayant pour thème « sortir des bidonvilles: un défi mondial pour 2020 » s'est tenue à Rabat (Maroc) du 26 au 29 novembre 2012. Cette rencontre a eu pour objectif de:

- Formuler des recommandations précises pour guider les politiques d'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles et de développement des alternatives adéquates de logement pour prévenir la formation de nouveaux bidonvilles,
- Partager les expériences réussies ainsi que les méthodes d'approche et de mesures des performances en matière de résorption des bidonvilles,
- Elargir les échanges de la conférence aux pays les moins avancés, notamment africains, pour leur permettre de mettre en œuvre des politiques performantes de rééducation de bidonvilles"

Il est reconnu, dans cette même conférence, que « l'Afrique du Nord est la seule sous-région dans le monde en développement où le nombre (8,7 millions) et la proportion des habitants des taudis ont diminué de façon constante (20 à 13%). L'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont été les plus performants en la matière. Or, si les taudis ont diminué, l'habitat précaire en Egypte, en Lybie et au Maroc, représente « presque la moitié de leurs parcs nationaux ».

Pour ce qui est de l'Algérie et en comparaison avec l'Egypte, le Maroc, la Tunisie et la Lybie, le logement précaire représente seulement 8% du parc immobilier national. Elle est, selon les services des Nations Unies, « nettement mieux placée comparativement à d'autres pays d'Afrique ».

⁸¹ Tibaijuka. A: Des villes sans taudis In www.unhabitat.org/downloads/docs/1372_42407_edf.pdf (Consulté le 18.06.2014).

Effectivement, dans le souci d'améliorer les conditions de vie des habitants des taudis et autres habitats précaires, l'Algérie a pleinement adhéré à cette politique qui consiste à réaliser un nombre important de logements destinés aux mal-logés et notamment ceux de l'habitat insalubre dont le nombre de quartiers se rétrécit, de jour en jour, comme une peau de chagrin. Ce résultat a été obtenu grâce à la réception, à la fin de l'année 2009 et à la distribution d'un million de logements réalisés dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009. Par ailleurs, dans le souci de satisfaire, encore plus, le nombre de demandeurs de logements, il a été prévu dans le plan quinquennal 2010-2014 la construction d'un million d'unités.

V.3. Les propositions de l'Algérie.

Forte de son expérience dans la lutte contre les bidonvilles et soucieuse d'apporter sa contribution, l'Algérie n'a pas manqué de proposer, dans son rapport aux Nations Unies/habitat relatif à « la lutte contre les bidonvilles » publié le 30 juillet 2012, un projet de résorption au travers duquel elle « demande un redoublement d'efforts pour appuyer les plans nationaux visant à améliorer les conditions de vie des pauvres des zones urbaines et rurales des pays en développement ». En soumettant ce projet de texte à cet organe de l'ONU au nom du G77 et de la Chine qu'elle représente depuis janvier 2012, l'Algérie estime que « les progrès accomplis dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis n'ont pas été suffisants pour empêcher la multiplication des implantations sauvages dans les pays en développement et qu'il faut s'employer plus activement à réduire la fracture urbaine ». Le texte estime également que « l'étalement des villes accentue cette fracture urbaine et favorise la ségrégation sociale ».

A cet effet, l'Algérie réaffirme que « les institutions financières et les bailleurs de fonds internationaux doivent redoubler d'efforts pour appuyer la stratégie et les plans nationaux visant à améliorer les conditions de vie des pauvres ». Le texte encourage « les gouvernements à privilégier des critères durables de planification et de construction, tenant compte d'un accès à l'eau propre et potable, à des services d'assainissements suffisants, à des services urbains et ruraux, à une gestion durable des déchets et à des modes de transport durables ». Il appelle aussi « les gouvernements à promouvoir une urbanisation durable et à envisager de faire une place aux villes et aux établissements urbains viables dans le programme des Nations unies pour le développement au-delà de 2015 ».

VI. LA VILLE ET LE BIDONVILLE

« La ville offre donc constamment un double visage: berceau de la civilisation, elle nous est apparue comme le lieu où les créations humaines les plus élevées ont vu le jour; mais, aussi loin qu'on remonte dans le passé, qu'il s'agisse du temps mythique ou du temps historique, elle incarne également le lieu maudit où l'homme est menacé de perdre son humanité. La ville suscite des réactions passionnées parce qu'elle est le plus souvent le lieu des illusions perdues, des espérances déçues. Elle semble promettre l'Eldorado à ceux qui, séduits par le mirage de son opulence, quittent leurs campagnes pour se retrouver dans les bidonvilles où les attend une lutte impitoyable pour la survie »⁸².

N'aurait-il pas été beaucoup plus sage d'écouter les propos tenus par le « fou » adressés à Zarathoustra pour le dissuader d'aller à la ville:

- « Ô Zarathoustra, voici la grande ville: tu n'as rien à chercher et tout à y perdre.
- Pourquoi voudrais-tu patauger dans cette boue? Aie donc pitié de tes pieds! Crache plutôt sur la porte et rebrousse chemin!
- C'est ici l'enfer pour la pensée du solitaire: ici les grandes pensées sont jetées vivantes à l'eau bouillante et réduites en petits morceaux.
- Ici tous les grands sentiments pourrissent: seuls ont le droit de cliqueter les petits sentiments à bruit de crécelle!....
- Crache sur la grande ville et retourne sur tes pas! »⁸³.

VI.1. De l'exaltation de la ville.

La ville est une concentration, d'une part, de constructions diverses et, d'autre part, d'individus issus d'horizons divers. Elle est un creuset d'innovations, un laboratoire d'idées, un réservoir d'emplois et un centre de décisions politique, économique, culturelle et sociale. Centre de consommation et de transformation, elle est aussi le lieu de distractions diverses.

« De tout temps, la ville a été considérée comme un lieu de promotion par rapport au milieu rural. La ville a quelque chose de magique qui attire, dès que les circonstances le favorisèrent ou le favorisent, c'est le milieu rural approprié qui s'urbanise »⁸⁴.

⁸²Laffitte. JP, et all, 1995: « La ville », Ed Vuibert Supérieur, octobre 1995, Paris, p.22.

⁸³ Nietzsche F., « moi aussi, cette grande ville me dégoûte... ». In « la ville » par Laffitte et all. pp.24.25

⁸⁴ Wackermann. G: « Géographie urbaine », Ed Ellipses, Paris 2000, p.5.

Elle n'est pas une réalité sclérosée ou fermée, mais ouverte. « Elle s'inscrit dans un système de relations à plus ou moins grande distance, avec l'espace rural proche pour les besoins de son approvisionnement mais aussi avec des espaces plus lointains d'où elle reçoit les matières premières nécessaires à ses activités industrielles ou d'autres vers lesquels elle exporte ses produits manufacturés »⁸⁵. « C'est dans les villes que les évolutions de toute nature, technologiques, économiques, sociales, politiques, prennent naissance et se poursuivent puis se répandent partout. Il n'y a pas de barrières, à une époque dans laquelle la communication sous toutes ses formes est un élément fondamental de la vie, entre la ville et dans ce que l'on peut de moins en moins appeler la campagne. Bien des ruraux sont désormais toute autre chose que des producteurs agricoles. Dans les pays en voie de développement la ville est le modèle de la modernité, le mirage vers lequel se tendent à la fois, les imaginations et les corps »⁸⁶.

De plus en plus sollicitée comme espace du plus grand nombre, sa richesse réside d'une part dans « le capital humain » qui est toujours le moteur du système et repose sur le savoir-faire, l'éducation ou l'habileté »⁸⁷ et d'autre part, la « Banque Mondiale distingue, aussi, le capital « naturel » et le capital « matériel »⁸⁸.

Pour fixer ses habitants et ne pas les laisser enfermer dans l'opacité de la solitude et de la 'mal-vie' et leur assurer le bien-être, elle ne doit pas être statique. De ce fait, comparable à un être vivant, mosaïque d'activités, gardienne de la sécurité, de la santé physique et morale de ses résidents, elle est dans l'obligation de concevoir, pour leur épanouissement, des fonctions variées qui leur permettront, et à elle aussi, d'exister : habitat, industrie, économie, culture, santé, éducation, emplois,...

Mieux encore, pour concrétiser réellement le « bonheur et la joie de vivre » qu'elle incarne dans le subconscient des profanes et pour prévenir la léthargie et la monotonie, elle imagine des activités de distractions et des lieux de détente pour tous et pour tous les goûts (sports, loisirs, théâtre, espaces verts...).

⁸⁵ Laffitte. JP, Laffitte. J, Barbet. F, Huard. C, Touchefeu. Y, « La ville », Ed Vuibert, Paris 1995, p.5.

⁸⁶ Pelletier. J, Delfante. C, « Villes et urbanisme dans le monde », Ed Armand Colin/HER, Paris, 2000, p.9.

⁸⁷ Paulet. JP: « Géographie urbaine », Ed Armand Collin, 2001, p.33.

⁸⁸ Idem ; p.33.

Toutes ces activités, associées éventuellement à un site captivant et à un potentiel historique marquant, feront de la ville une cité épanouie qui rayonne sur l'espace limitrophe et aussi régional et même national.

VI.2. A la répulsion du bidonville

VI.2.1. L'attraction de la ville

La ville exerce un effet magnétique sur les populations rurales qui s'imaginent pouvoir gravir les échelons de la société et « se faire une place au soleil ». Les différentes activités qu'elle offre la transforment en un foyer attractif qui exerce un ascendant sur sa région et font d'elle, en dépit du fait qu'elle concentre des maux sociaux importants – situation que semblent ignorer les étrangers à la ville – une destination privilégiée de populations en quête d'emplois et de gîtes, venues, par vagues successives, à « l'Eldorado » tant recherché et désiré.

VI.2.2. Transgression du « droit à la ville » par la ville

Si le « droit à la ville est le droit au droit lui-même, c'est à dire au droit civique, à la protection et à la garantie que confère la loi »⁸⁹, la ville par contre, saturée, débordée, au bord de l'asphyxie, n'ayant plus les moyens de répondre aux besoins grandissants, même de sa propre population, sollicitée de toute part, pour tout et par tous, elle « pousse vers la sortie » les nouveaux migrants auxquels elle ne peut offrir grand-chose. Il lui arrive même « assez souvent à redouter ces mendiants, ces affamés et à les considérer comme des ennemis à chasser »⁹⁰. Déprimés, frustrés, ils se retrouvent très vite confrontés à la dure réalité du purgatoire et voient ainsi s'envoler les rêves et les projets échafaudés à la hâte.

A l'origine, espace de convivialité, d'urbanité et de tolérance, ouvert aux différences, la ville incarne désormais la paix et le bonheur pour certains, la misère et les pleurs pour d'autres. Devenue génératrice de pauvreté, elle renie quelquefois, malgré elle, ses propres enfants qui, victimes d'un événement, même banal, sont 'expulsés'. « Damnés de la ville », n'ayant pas trouvé d'oreilles attentives, les cohues faméliques et autres nécessiteux sont donc repoussés vers la périphérie où ils acceptent, par nécessité que par choix, de camper dans des baraques improvisées.

⁸⁹ Laffitte. JP, Laffitte. J, Barbet. F, Huard. C, Touchefeu. Y, 1995: « La ville », Ed Vuibert p.4.

⁹⁰ Georges. P, 1974: « Précis de Géographie Urbaine », Ed Presses Universitaires de France, p.39.

Ainsi, repoussé, dégradé, l'individu est « comparable à l'homme traité ignominieusement par Homère « de sans famille, sans loi, sans foyer », car, en même temps que naturellement apatride, il est aussi un brandon de discorde »⁹¹. Espérant recevoir de la chaleur d'une communauté pour laquelle ils avaient, avant de la découvrir, de l'admiration, sinon du respect, les migrants s'aperçurent, dès leur arrivée, que « la ville est devenue le lieu où tous les déshérités du monde finissent par perdre leur dignité ; elle est le naufrage des familles et des âmes »⁹².

Pour ne pas avoir été en mesure d'offrir l'hospitalité à ces migrants venus de nulle part, elle est contrainte, devant le flot débordant de déplacés, à se soumettre à leur volonté, en acceptant l'implantation, sur ses flancs, de constructions hideuses, les bidonvilles qui, par leur aspect rebutant, ternissent son image, discréditent sa réputation et portent atteinte à son environnement.

En dépit des sacrifices consentis, les 'damnés de la ville' ne sont pas parvenus à réaliser leur rêve. Habités par la hantise absurde d'être tournés, en cas de retour à leur lieu d'origine, en dérision par leurs proches pour n'avoir pas réussi dans leur entreprise, ils se résignent à errer dans cette spirale infernale de laquelle il leur sera difficile de s'évader.

Dénués de tout, dépourvus du minimum, ils se retrouvent dans un environnement bien différent de celui dans lequel ils ont évolué depuis leur venue au monde. Abandonnés, déroutés, livrés à eux-mêmes, jugés insolvables, ils ne disposent d'aucun moyen susceptible de leur permettre de s'offrir un logement de quelque nature que ce soit. La seule alternative qui s'offre à eux pour sortir de cette ornière, consiste à constituer un dossier pour l'octroi d'un logement social pour lequel ils seront appelés, en cas d'attribution, à honorer les charges qui, au vu de la situation de certains d'entre eux, semblent être impossibles.

En conséquence, le droit à la ville n'est finalement plus un droit.

⁹¹ Aristote, 1995: « La politique » In « La ville » de Laffitte. J.P and All, .Ed. Vuibert, Paris 1995, p.23.

⁹² J.P Laffite, J. Laffite : «La ville », Ed. Vuibert, Paris 1995, p.17.

CONCLUSION

Les hommes, dans l'impasse, trouvent forcément leur salut dans l'unique opportunité qui se présente à eux, celle qui consiste à élire domicile dans un bidonville. Sans ressources, n'ayant aucune possibilité d'assurer leur existence conformément à la loi, habitant dans l'informel, ils s'adonnent à des activités informelles.

Par l'exode rural qui est l'expression d'une contrainte et de « l'ouverture » de bidonvilles, la ville, prise au dépourvu, connaît dans tous les domaines de la vie en société, des dysfonctionnements majeurs : dysfonctionnement social, dysfonctionnement économique, dysfonctionnement culturel, dysfonctionnement environnemental, dysfonctionnement urbanistique et pourquoi pas un dysfonctionnement esthétique. En effet, l'aspect rebutant et repoussant de ce type d'habiter dicté par la précarité n'a aucun rapport ni avec celui « d'en face » qui répond aux règles d'urbanisme, ni parfois même avec celui de l'informel.

Entité « illégitime » « arrimée » à la ville qui le tracte, sorte de « prothèse » inutile ou du moins un « parasite » qui porte atteinte à la cohésion de la cité, propagé et amplifié durant les nombreuses décennies de confusion (conflits armés, calamités naturelles, exode, chômage..) ne présente aucune des qualités urbaines qui font la ville.

Le bidonville et la ville, une cohabitation tout à fait contre nature, entretiennent des relations plus ou moins tendues. En effet, l'un, le bidonville 'reprochant' au second d'avoir refusé à ses habitants l'accès à la citoyenneté, l'autre, la ville qui est donc en position 'd'accusée', est contrariée par l'attitude du premier qui semble vouloir ne pas admettre l'incapacité de celle-ci à prendre en charge tous les malheureux. La ville, où il ne suffirait pas de pénétrer pour acquérir le statut de citoyen, se différencie des habitants des campagnes par son mode de vie et ses règles, non écrites et appliquées rigoureusement. Faisant fi de ces règles, la campagne s'est accaparée de la ville et l'a modelée à son image. C'est la ruralisation.

Cependant, si le statut de citoyen n'est pas accessible à tous, la ville doit, bon gré, mal gré, jouer son rôle humanitaire, de créatrice d'idées et d'innovations. Puisant sa nourriture de la campagne d'où sont originaires les bidonvillois, elle est tenue, pour freiner le phénomène qui vide les zones rurales et assurer la pérennité de son grenier, de

ses vergers, de ses jardins potagers, de ses fermes, étendre son savoir-faire à la campagne, avec laquelle elle ne peut pas rompre, pour améliorer le niveau de vie des paysans et leur donner les moyens suffisants pour développer leurs exploitations, d'augmenter la production et les fixer ainsi sur leurs terres. Les résultats obtenus, dans le cas où cette expérience viendrait à se concrétiser, pourraient éventuellement encourager une partie des habitants des bidonvilles à reprendre le chemin de retour et inciter les éventuels candidats à l'immigration à renoncer et à se consacrer au travail de la terre.

Tout ce qui précède autorise à soutenir que, par son exaltation, la ville qui a toujours captivé le monde rural devenu improductif et répulsif, est l'espace où les ruraux qui ont élu domicile se sont rencontrés.

DEUXIEME PARTIE

LES BIDONVILLES EN ALGERIE

INTRODUCTION

Avec les événements qui l'ont secouée durant des siècles et même après le recouvrement de la souveraineté nationale marquée pendant quelques périodes par des épisodes douloureux, l'Algérie, pays à essence rurale, a subi des transformations profondes, notamment dans le domaine urbain dont la conséquence est l'aboutissement à un processus d'urbanisation accélérée, non planifiée, donc anarchique. Cette urbanisation est surtout le résultat des exodes massifs de ruraux vers les villes.

Devant le flux croissant de populations, la ville, densifiée, a dû faire face à des problèmes auxquels elle n'était pas préparée et pour lesquels elle n'avait aucune solution à proposer. Face à ce fait accompli, la ville, censée être le lieu où chaque individu est supposé s'épanouir, s'est résignée à accepter sur son territoire des campements inhabituels qui, ne répondant à aucune règle, ternissent son image: la construction d'un mode « d'habiter » qui porte un grave préjudice à la dignité humaine et à la réputation de la ville.

Constantine, ville millénaire - elle a fêté son 2 500^{ème} anniversaire en 1999 -, au passé prestigieux, capitale d'une vaste région depuis des siècles - Numidie et un grand territoire qu'est le Nord-est algérien - ville carrefour, n'a pas été épargnée, elle aussi, par ce phénomène dont l'éradication est devenue une priorité absolue

CHAPITRE 3

LES CAUSES DE L'EXODE RURAL ET DE L'APPARITION DES BIDONVILLES DURANT LA PERIODE COLONIALE

INTRODUCTION

Avant d'entamer l'étude sur les bidonvilles à Constantine, il semble être beaucoup plus utile de situer cette grande cité dans le milieu naturel dans lequel elle évolue depuis l'occupation coloniale, afin de mieux s'imprégner sur les causes qui ont abouti à l'apparition de cet habitat précaire et insalubre.

Par ailleurs, le mouvement migratoire interne et le bidonville sont deux sujets qui ne peuvent pas être dissociés l'un de l'autre, le premier étant le réservoir qui alimente le second. Sujet qui revêt une importance particulière dans la vie d'une région ou d'un pays, ce phénomène de migration interne n'a pas beaucoup suscité d'intérêts durant l'occupation coloniale, les études, très modestes qui lui ont été consacrées étant en deçà de son ampleur.

Aussi, devant la rareté d'une documentation ayant trait à ce phénomène, on ne peut que se référer aux événements ayant eu un lien direct avec ce mouvement migratoire qui est l'une des principales causes de la naissance des bidonvilles.

I. L'EXODE RURAL ET L'APPARITION DES BIDONVILLES DE 1830 A LA FIN DU 19^{ème} SIECLE.

L'Algérie est l'un des pays qui connaît des transformations profondes dans le domaine urbain dont la conséquence est l'aboutissement à un processus d'urbanisation non planifiée. Les nombreux événements vécus par ce pays, notamment depuis l'entrée des Français, ont imprimé profondément son profil urbain. A noter qu'à la veille de l'entrée du corps expéditionnaire français, la population urbaine de l'Algérie était estimée à peine à 5% de l'ensemble de la population (le taux d'urbanisation est estimé entre 1886 et 1954 à 25%).

Tableau n°5 : Population musulmane de 1856 à 1936

| Années de recensement | Population musulmane (Algériens et étrangers musulmans) en milliers |
|------------------------------|--|
| 1856 | 2310 |
| 1861 | 2 738 |
| 1866 | 2 656 |
| 1872 | 2 134 |
| 1876 | 2 479 |
| 1881 | 2 860 |
| 1886 | 3 287 |
| 1891 | 3 577 |
| 1901 | 3 781 |
| 1906 | 4 089 |
| 1911 | 4 478 |
| 1921 | 4 923 |
| 1926 | 5 151 |
| 1931 | 558 |
| 1936 | 6 201 |
| 1948 | 7 679 |

Source: D Maison : La population de l'Algérie
In: Population, 28e année, n°6, 1973 pp.1079-1107.

I.1. Les effets de la guerre et des calamités

La guerre de conquête, la colonisation de peuplement ont provoqué des déplacements de populations à la recherche de sécurité et de subsistance. Ces déplacements (près de 80% d'Algériens, selon Slimane Zeghidour dans son ouvrage intitulé « Algérie en couleurs ») recherchés et voulus par les nouvelles autorités,

conjugués à une forte démographie, eurent pour effet la création d'un espace hétérogène : d'un côté le centre ancien, 'devenu résiduel', de l'autre les quartiers européens et enfin un nouveau mode d'habitat précaire, édifié par nécessité et non par choix, en l'occurrence le bidonville, dénommé par les autorités de l'époque « village indigène » constitué de l'habitat autochtone.

Phénomène social, spontané, illégal, ce type d'habitat est occupé surtout par des paysans rejetés entre autre par la stérilité de la terre et en conséquence par la précarité de leur lieu d'origine. Il est né de contraintes que l'individu, désarmé, n'a pas pu affronter, se soustraire, ou maîtriser, leur intensité et leur puissance étant supérieures à ses capacités aussi bien physiques que matérielles. Qu'elles soient le fait d'actes dominants provoqués par un individu ou un groupe d'individus aux desseins malveillants, ou par des facteurs naturels que l'homme, impuissant, n'est pas en mesure d'assujettir ou aussi par une forte démographie ou de crises diverses dont celle du logement, elles rejettent des populations entières, rurales notamment, mais parfois aussi des déclassés de la ville ou des laissés pour compte, hors de leur univers initial et les éconduisent, malgré elles, vers des lieux inhospitaliers, généralement à proximité des berges des oueds, sur des terrains « *non aedificandi* », inondables ou glissants, sur des collines à proximité de ravins et autres sites, loin des regards indiscrets, où rien n'est prévu pour garantir le minimum de vie décente.

N'étant « pas simple répétition d'un déjà vu, mais création inédite, ils (les bidonvilles) ne figurent pas une pure variation morphologique de la citadinité. Ces nouveaux faubourgs et banlieues doivent être considérés comme les représentations spatiales d'un phénomène social nouveau. Là réside leur originalité et non dans la matérialité de leur expression. Comme le formule magistralement J. Berque : « Le faubourg donne l'assaut de toutes parts. Il le fait par le jeu de facteurs « naturels », de facteurs « spontanés », et en tout cas de facteurs irrationnels et souvent barbares : c'est une sorte d'urbanisme sauvage, en rupture avec l'urbanisme de la cité, non seulement la vieille cité musulmane, mais la nouvelle cité islamo-européenne. Le faubourg lutte contre l'une et l'autre à la fois. Le faubourg, c'est un recours à une vitalité venue des tréfonds, venue du lointain et charriant des forces inattendues »⁹³.

⁹³ Descloîtres. R et all: « L'Algérie des bidonvilles », Ed Mouton & CO, Collection « le monde d'Outre-mer passe et présent, pp.26.27.

Contrairement à ce qui est entretenu, cet habitat de la précarité n'a pas pour seule explication la révolution démographique qui a été, pour citer P. George, « plus que de leur propre développement, la conséquence de l'augmentation de la population des villes séculaires ou millénaires du Proche-Orient »⁹⁴. Il est surtout la conséquence d'une situation de déséquilibre du monde rural due aux graves événements provoqués par la colonisation, dès l'entrée du corps expéditionnaire français en Algérie, événements dramatiques ayant semé ruines et désolations. Certes, la guerre a été cruelle, destructrice et ravageuse mais les méthodes injustes et brutales par lesquelles la colonisation a exproprié les terres, confisqué et séquestré massivement les biens individuels et collectifs, ont accentué l'appauvrissement des ménages, l'éclatement de la société et aussi la désagrégation du système agraire algérien. La fragilisation des zones rurales, le chaos créé par l'occupant, les famines, les disettes, les épidémies – authentique désastre qui affecta lourdement une population déjà affaiblie par la guerre. Le Journal Officiel de la République Française du 26 mai 1873 (page 3342) confirme pleinement cette vérité. En effet, il stipule que « quatre années après l'octroi des munificences territoriales de 1863 pendant l'hiver de 1867 à 1868 plus de 500 000 indigènes – soit le cinquième de la population totale – sont morts de faim ». Il est encore écrit que « le tableau de la situation des indigènes qu'a présenté Mr Clapier est fort triste. Il a dit qu'entre les deux recensements opérés en Algérie, il était mort un demi-million d'Arabes ; il aurait pu ajouter à son total 29 000 décès de plus. Eh bien, s'il est mort un quart de la population arabe dans la période des deux derniers recensements, ne demandons pas combien il en a péri depuis quarante ans ; cela ne ferait pas honneur à notre civilisation et à notre honneur ». Tout en confirmant ce fait dans son ouvrage intitulé « l'Algérie, nation et société » (P18), Mostefa Lacheraf révèle que « les effets préliminaires des lois promulguées depuis 1844 visent la désagrégation du patrimoine collectif des Algériens (qui) eurent pour, entre autre conséquence, l'une des famines les plus meurtrières qu'ait jamais connue l'Algérie ». Il précise que devant les exactions commises par l'occupant, la société algérienne « résiste désormais par tous les moyens, surtout pacifiques, subit les ravages des famines, des épidémies et des lois d'exception », mais « l'objectif avoué ou inavoué par lequel le colonialisme visait à substituer au peuple algérien un autre « peuple », est conjuré. Il est d'ailleurs vraisemblable (et en grande partie prouvé) que cette extermination directe et indirecte du fait de la guerre de conquête et de ses

⁹⁴ George. P. « Précis de Géographie Urbaine », Ed P.UF. Paris 1974, p.25.

conséquences, se soit soldée entre 1830 et 1860 environ par plusieurs millions de morts »⁹⁵. Ainsi, les destructions conjuguées aux méfaits d'une guerre implacable ont contribué directement et intensément au refoulement, au déracinement, à la déportation à des milliers de kilomètres du pays, (Cayenne, Nouvelle Calédonie), à l'exode et à l'exil des populations, en particulier rurales.

Impuissants devant la pauvreté dans laquelle ils ont été violemment précipités et aussi face à l'indifférence caractérisée et au laxisme de la colonisation qui n'a consenti, délibérément, aucun effort pour leur porter secours ils ont été conduits, par la nécessité pressante, de dénicher une structure, fut-elle si fragile et si disgracieuse, pour se protéger contre les vicissitudes de la nature.

I.2. Le statut juridique des terres

I.2.1. Le statut juridique des terres avant l'occupation

Dès le 5 juillet 1830, date de leur entrée en Algérie, les Français avaient pour préoccupation le bien-être de leurs protégés venus de toute l'Europe. La politique qu'ils appliquèrent avait pour objectif de s'accaparer « en toute légalité » du patrimoine des autochtones constitué, pour l'essentiel, de terres agricoles, l'Algérie étant à cette époque un pays à prédominance rurale et agricole.

Conformément à la législation autochtone qui reposait essentiellement sur le droit musulman et la coutume, ce patrimoine était représenté par cinq types d'appropriation des terres : Les cours d'économie politique édités par le centre de cours par correspondance de la Direction Générale de la Fonction Publique dans le courant des années 1960 et destinés aux fonctionnaires nous renseignent sur la nature de ces biens et sur leur statut :

- Les terres « arch » : terres collectives et inaliénables appartenant à une collectivité : tribu ou douar.
- Les terres « habous » : appartiennent aux associations religieuses. On distingue deux catégories :
 - . Les « habous » privés sont des biens dont l'exploitation et la jouissance sont confiées à la famille donataire qui peut en jouir tant que celle – ci (la famille) a des héritiers directs. A défaut, ce patrimoine redevient public.

⁹⁵ Lacheraf. M, 1978: « L'Algérie, nation et société », Ed S.N.E.D Alger, pp.24.25.

. Les « habous » publics : le produit rapporté par ces terres est affecté, dans ce cas, à la maintenance des lieux de culte et autres médersas.

- Les terres « melk » : il s'agit en fait d'une propriété privée familiale pour laquelle la règle de l'héritage n'autorise pas la division et la protège par conséquent du morcellement.
- Les terres appartenant au domaine public ou « makhzen »: sont très vastes. En fait elles sont placées sous l'autorité directe du dey ou de ses mandataires hiérarchiques, agissant pour son propre compte. Mais en réalité, devant l'absence d'une autorité politique forte, celles – ci sont gérées par des tribus ou des féodaux, sous réserve de verser certains impôts. Ce domaine est constitué de terres de parcours, de « ksours » sahariens, de « haouch » ou domaines autonomes.
- Les terres « azel » : au sein du domaine de l'Etat, certaines terres sont considérées « azel », c'est-à-dire confiées par l'Etat à des fermiers révocables à tout moment qui acquittent un loyer.

Ce système s'il venait à être maintenu ou reconduit, ne permettait guère à la colonisation de s'en accaparer « légalement ».

I.2.2. La législation coloniale

Aussi, pour parvenir à ses fins, la colonisation française qui avait l'intention de transformer le pays en une colonie de peuplement, provoqua, par la promulgation et l'application de lois scélérates, la dislocation de la propriété foncière et, par voie de conséquence, la paupérisation de la population dite indigène et mit fin à la législation autochtone régissant le foncier depuis des siècles.

Les nombreux textes édictés qui mettaient en place un régime d'assimilation foncière de l'Algérie à la France furent plus dévastateurs et plus meurtriers que la guerre elle-même : destruction de la propriété collective et de la société traditionnelle. Les expropriations massives « légalisées » des terres et des biens des propriétaires autochtones aboutirent à la déstructuration de l'espace agricole dans ses rapports villes/campagnes, à un déficit conséquent accusé par le secteur agricole traditionnel et à un exode rural massif qui a vidé les campagnes et a bouleversé la physionomie du pays.

Les premières mesures prises qui n'eurent pas des effets alarmants sur le foncier sont :

- L'arrêté promulgué en 1833 qui stipule que toute terre sans titre écrit est versée au domaine français est vite annulé, la majorité des terres étant dépourvue de titres de propriétés,
- L'ordonnance du 1^{er} octobre 1844 relative à l'inaliénabilité des terres ou des biens « habous » qui ne devaient plus être opposés aux acquéreurs européens et à la validation de l'acquisition des terres même dans des conditions irrégulières,
- L'ordonnance du 21 juillet 1846 instaurant la vérification des titres de propriétés et autorisant la confiscation des terres « arch » sans titres de propriété et des terres décrétées inaccessibles par les nouvelles autorités.

L'exécution stricte des dispositions contenues dans ces deux ordonnances aurait pu aboutir à une énorme dépossession si des considérations ne sont pas venues les suspendre : la conjoncture, à cette époque, n'était pas favorable et ne permettait nullement de persister dans leur application et, par conséquent, dans cette voie. En effet, les nouvelles autorités n'étaient en mesure d'administrer qu'un territoire encore réduit. D'autre part, la résistance d'Abdelkader et des tribus entravaient leur stricte application. D'autres motifs ont conduit les occupants à surseoir à leur mise en œuvre : coût élevé des opérations et aussi aux mauvais résultats obtenus par les soldats-colons auxquels ont été allouées des terres.

- La loi du 16 juin 1851 relative à la concession de grands domaines à des sociétés capitalistes : grâce à ce texte 20 000 hectares autour de Sétif furent attribués à la Société Genevoise. En 1865, la Société Générale Algérienne obtient 100 000 hectares.

Cependant, la restriction des moyens financiers destinés à la mise en valeur des terres, la Banque d'Algérie créée en 1851 n'accordant que peu de crédits, la perplexité des sociétés à se lancer dans l'exploitation des grands domaines sans financement à bon marché n'encouragèrent, guère la poursuite de cette politique.

Par ailleurs (et toujours selon le Centre de Cours par Correspondance de la Direction Générale de la Fonction Publique sus - cité), trop limité, le domaine français n'était pas en mesure de satisfaire les nombreuses demandes de concessions déposées par

les arrivants. A cet effet, commence le cantonnement des tribus, c'est-à-dire le partage des terres 'arch' entre les propriétaires et les Européens : les terres déclarées excédentaires des tribus évaluées par les bureaux arabes sont confisquées et des titres de propriétés individuels sont établis par les pouvoirs publics sur celles qui ne sont pas confisquées aux tribus. Il y a lieu de noter que, de 1840 à 1860, 365 000 hectares ont été spoliés.

Mais les textes les plus répressifs furent incontestablement le Sénatus Consulte et surtout la loi Warnier :

- **Le Sénatus Consulte (22 avril 1863)** : Promulgué par Napoléon III, il a pour objet l'organisation administrative de l'Algérie et précise que les tribus sont propriétaires des terres dont elles ont la jouissance continue et traditionnelle à quelque titre que ce soit.

Cependant, si ce texte donne des garanties à la population autochtone quant à la préservation de la propriété, il précise en même temps que les tribus devront être fractionnées en douars devant avoir la propriété individuelle. Mais l'analyse de ce texte permet aussi d'affirmer que malgré ces garanties juridiques, celui-ci semble indiquer que toute saisie ou confiscation n'est pas proscrite dans la mesure où les terres « arch » d'une tribu ne sont pas fractionnées entre les différents douars issus de la tribu, ce qui, dans la majorité des cas, est impossible. Cette loi dont les dispositions sont trompeuses est plus dangereuse que les premières mesures et encourage le morcellement de la propriété foncière et facilite ainsi l'acquisition de territoires par les nouveaux arrivants. En effet, l'esprit de cette loi consiste à faciliter la pénétration des Européens dans les terres « arch », de leur vendre les terres excédentaires et de multiplier les transactions entre les autochtones et les colons.

- **Le séquestre** : Il s'agit d'un subterfuge qui permet de s'approprier des terres d'autrui. Pour sanctionner les insurgés, individus ou tribus qui se révoltent contre la colonisation, les autorités coloniales, à la suite du soulèvement en 1871 d'El-Mokrani et aussi pour prévenir tout autre acte similaire, prirent deux mesures répressives :

- a) Le séquestre individuel des biens d'une personne qui s'est soulevée contre le pouvoir colonial ou qui semble avoir pris part à une action ayant trait à

porter atteinte à l'autorité de l'époque. Une simple dénonciation ou un simple soupçon peut entraîner le séquestre,

- b) Le séquestre collectif sur les biens immeubles de l'ensemble de la tribu révoltée. Celle-ci peut récupérer son bien dans la mesure où :

Elle verse une somme de rachat appelée « soulte » (ancien français « solte », du latin « *solve* », payer) égale à 1/5^{ème} des terres ou par abandon gratuit à l'Etat du cinquième des terres séquestrées à la condition, toutefois, que les terres cédées soient déclarées favorables à la colonisation. N'ayant pas les moyens de s'acquitter d'une somme importante, certaines tribus préfèrent se dessaisir gratuitement et donnent ainsi la possibilité à la colonisation de s'accaparer des meilleures terres. Les expropriations pour utilité publique décidées par le pouvoir colonial qui sont payées avec le tribut des guerres imposé aux insurgés ont permis de transférer, dans le seul constantinois, 568 617 hectares à l'Etat. (Voir page 78 portant arrêté portant séquestre).

République Française

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

SÉQUESTRE

Apposition du séquestre sur tous les biens d'El-Hadj-Mohammed-ben-el-Hadj-Ahmed-el-Mokhrani, ex-bach-aghla de la Medjana, et sur les biens de ses adhérents.

ARRÊTÉ

Au nom du peuple français

Le Commissaire extraordinaire de la République en Algérie,
Vu l'ordonnance de 31 octobre 1871, article 19 et suivants;
Vu la loi du 16 juin 1871, article 22, paragraphe 2, et la loi du 24 avril 1871, article 7;
Considérant les actes de rébellion et d'hostilité flagrante contre le gouvernement de la République, dont s'est rendu coupable El-Hadj-Mohammed-ben-el-Hadj-Ahmed-el-Mokhrani, ex-bach-aghla de la Medjana, province de Constantine;

ARRÊTÉ:

Art. 1^{er}. — Sont frappés de séquestre tous les biens, meubles et immeubles, dont l'exécution pourra être considérée en Algérie, appartenant à El-Hadj-Mohammed-ben-el-Hadj-Ahmed-el-Mokhrani, et de ses adhérents.
Art. 2. — Tous dépositaires, depositaires, administrateurs et gérants, fermiers ou locataires de biens, tous détenteurs de rentes, créanciers ou autres droits incorporels, sont tenus de se saisir, sans délai, de tous les biens, meubles et immeubles, dont l'exécution pourra être considérée en Algérie, appartenant à El-Hadj-Mohammed-ben-el-Hadj-Ahmed-el-Mokhrani, et de ses adhérents, et de les déposer, sans délai, au greffe du tribunal de première instance de la ville d'Alger, ou au greffe de la justice de paix de la commune où se trouvent les biens, et de faire publier, dans les vingt jours qui suivront la publication du présent arrêté.

ALEXIS LAMBERT.

Alger — Imprimerie Bonna.

المحكومة الجمهورية الفرنسية

الحرية والاعتدال والتضامن

نفسه بله انشاء على ابناء الجمهورية بالجمهورية الفرنسية

بالدولة الفرنسية

المحكومة الجمهورية الفرنسية

والاعتدال والتضامن

نفسه بله انشاء على ابناء الجمهورية بالجمهورية الفرنسية

المحكومة الجمهورية الفرنسية

امورها سيادية لا كبر مبعصلا

العصا الاولى ونه احرى النفاذ على جميع مدركات الجماعات بالجمهورية الفرنسية

الجمهورية الفرنسية

العصا الثانية

والاعتدال والتضامن

نفسه بله انشاء على ابناء الجمهورية بالجمهورية الفرنسية

المحكومة الجمهورية الفرنسية

والاعتدال والتضامن

نفسه بله انشاء على ابناء الجمهورية بالجمهورية الفرنسية

المحكومة الجمهورية الفرنسية

والاعتدال والتضامن

كتب في الجزائر في اليوم 26 من شهر ربيع سنة 1871

وهنا كذا في التاريخ الجزائر

المدير

Affiche administrative (1871). Mise sous séquestre des biens d'El Mokrani

Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volte_des_Mokrani

- **La loi du 26 juillet 1873 ou loi Warnier** ou que l'on peut se permettre d'appeler **“ la loi de la francisation, de la dépersonnalisation et du morcellement des terres”** : l'article 1^{er} du titre 1^{er} de cette loi stipule que « l'établissement de la propriété immobilière en Algérie, sa conservation et la transmission contractuelle des immeubles et droits immobiliers, quels que soient les propriétaires, sont régis par la loi française.

« En conséquence, sont abolis tous droits réels, servitudes ou causes de résolution quelconques fondés sur le droit musulman ou kabyle qui seraient contraires à la loi française » (Procès-verbal des débats sur la loi Warnier à l'Assemblée Nationale Française publié dans le Journal Officiel de la République Française du 2 juillet 1873). En vertu de cette loi, un seul type de propriété auquel s'applique le droit civil français est reconnu. Les dispositions contenues dans l'article 815 de ce code sont claires et nettes : « nul n'est tenu de demeurer dans l'indivision ».

En vertu de cet article, un Européen peut acquérir un terrain dans un douar où existe une propriété 'arch' et demander le partage privatif. Cette manière de procéder permet d'affirmer que cette loi a ouvert une grande porte au démantèlement indirect des terres 'arch'. De ce fait, de 1871 à 1880, le domaine français put accorder en concessions plus de 400 000 hectares. La pénétration des Européens dans ces terres sera consacrée par la loi d'avril 1887 portant modification de la loi foncière du 26 juillet 1873 dite loi Warnier. La politique de cantonnement est ainsi officialisée.

I.2.3. Les effets de la législation coloniale.

Toutes ces lois se sont avérées plus efficaces que les armes et ont prononcé la fin d'un mode de vie séculaire et l'entrée dans une phase qui a consacré définitivement le démantèlement du patrimoine foncier autochtone et sa spoliation par la minorité. Grâce à ces textes, le patrimoine foncier algérien a subi, vers l'année 1900, une amputation de près d' 1 500 000 hectares.

Enfin, il est loisible d'affirmer que cette législation étrangère à la population et la nature des structures agraires mises en place par la colonisation sont à la base de la

paupérisation et de la prolétarisation des paysans et ont plongé tout un peuple dans la misère et ont généré l'exode rural.

En plus du foncier qui a subi les effets de la colonisation, les médinas n'ont pas été épargnées. Directement mises en cause par l'occupant, la « ville arabe » comme elle était appelée à l'époque, a subi sa loi. En effet, les démolitions arbitraires ont, elles aussi, contribué au gonflement des sans-logis qui ont dû rejoindre, à leur tour, la déferlante des réfugiés.

Tableau n°6: Population des bidonvilles en 1954

| Commune urbaine | Population municipale musulmane | Population musulmane en baraque type bidonville | | |
|-----------------------|---------------------------------|---|--------|-------|
| | | | | |
| Alger (agglomération) | 293 000 | 86 000 | 41.5% | 30.0% |
| Oran (agglomération) | 131 000 | 38 000 | 18.0% | 29.0% |
| Bône | 66 000 | 20 000 | 9.5% | 30.0% |
| Constantine | 103 000 | 7 000 | 3.5% | 7.0% |
| Autres communes | 769 000 | 57 000 | 27.5% | 7.5% |
| Ensemble | 1 362 000 | 208 000 | 100.0% | 15.0% |

Source: Descloîtres et al, « l'Algérie des bidonvilles » 1961

Donc, de tout ce qui précède, il est possible d'affirmer que les déracinés vont constituer, en ville, une main d'œuvre non qualifiée et à bon marché et subir le diktat des barons des entreprises. C'est donc la prolétarisation des gens de la terre.

II. DU DEBUT DU 20^{ème} SIECLE JUSQU'A LA VEILLE DE L'INDEPENDANCE DU PAYS

Aujourd'hui, le monde se caractérise par la croissance des villes. L'explosion urbaine qui s'est révélée dans les pays industrialisés au 19^{ème} siècle et, bien plus tard, dans les pays en voie de développement, se manifeste par un accroissement non pas des métropoles et des capitales régionales, mais aussi des villes moyennes et même des petites villes.

Cependant, cette croissance entraîne dans son sillage plusieurs phénomènes dont une forme urbaine qui ne s'accorde pas au caractère de la ville qui veut, sans succès, se

protéger de toute l'influence extérieure et sauvegarder sa spécificité de lieu d'urbanité, de bien être, d'innovation, de havre de paix.

Certes, le droit de vivre et de s'installer dans une ville de son choix est reconnu à tous. Mais ce droit, la ville, qui n'est pas en mesure, faute de moyens, surtout le logement et l'emploi qui sont en crise, de répondre aux besoins de tous les nouveaux migrants, ne l'accorde pas. Devant donc le 'refus involontaire' de la ville de les admettre dans ce qu'on pourrait appeler le 'milieu de l'urbanité', les 'marginiaux' dont les épreuves n'étaient pas aussi faciles à surmonter bivouaquent, comme une armée d'affamés, à la lisière de l'agglomération, dans des quartiers spontanés insalubres et agressivement sinistres qui incarnent la misère. Fortement implantés à la périphérie des villes et parfois *intra-muros*, les bidonvilles ou « villages indigènes » comme ils ont été qualifiés dans une circulaire préfectorale diffusée à des institutions administratives au cours de l'année 1931, intermédiaires entre la campagne et la ville, ou entre le rural et le citadin, ou entre le citadin et son homologue (le déclassé de la ville), représentent, par ses baraques ou « habitat indigène » qui agressent le regard, une image répulsive de la ville.

Comme il a été précédemment souligné, la présence insolite de corps étrangers et étranges que sont les bidonvilles que l'on rencontre dans la plupart des villes d'Algérie, a des causes lointaines dont certaines ont été évoquées précédemment, particulièrement la guerre de conquête, la mise en œuvre d'une législation perfide relative au foncier et aux biens immobiliers.

II.1. Les effets des deux guerres mondiales sur l'économie algérienne

Si la guerre et les lois scélérates appliquées à l'Algérie, ont créé la précarité et détruit la cohésion sociale, d'autres facteurs ont été d'un précieux apport dans la 'fabrication' des bidonvilles : les crises économiques à répétition, conjuguées à des famines, sont à l'origine d'un exode qui peut être qualifié d'exode de la faim.

En effet, des événements ont endeuillé le pays : la sécheresse, le déficit important de l'agriculture, les effets des deux guerres mondiales sur l'économie algérienne, ont plongé la population dans le dénuement le plus total :

- De 1906 à 1926 : « La guerre de 1914-1918 avait mis en évidence les points faibles de l'économie algérienne et en premier lieu sa dépendance étroite du capitalisme industriel français. Le trafic entre la France et l'Algérie avait été réduit du fait de la réquisition des navires au profit de l'armée, de l'insuffisance des transports, de la lenteur de ceux qui fonctionnaient. L'interruption de ces rapports avait mené l'Algérie à une sorte d'asphyxie. En Algérie, la spéculation, la hausse des prix et la faiblesse des salaires avaient surtout pesé sur les couches les plus pauvres, les couches musulmanes dont elles avaient aggravé la sous-prolétarianisation »⁹⁶. Les conditions déjà peu reluisantes pour les autochtones furent encore accentuées par la sécheresse de l'année 1919, la récolte désastreuse, la crise que connut le pays en 1920. Cette situation alarmante a fait réagir, devant le Préfet, dans le courant de l'année 1920, de passage dans la région d'Orléanville (actuellement Chlef), un dénommé Salah Si Henni, grand ami de la France, je cite : « Exode ! Des Musulmans presque nus ne trouvent pas de ressources dans leurs douars viennent en ville implorer la charité publique »⁹⁷ « Le Temps » du 5 décembre 1920 signalait : « la situation des indigènes est lamentable et il est exact de dire qu'il y en est qui meurent d'inanition ». « Un journaliste d'Algérie écrivait le 1^{er} octobre 1920 : « A quoi servirait de cacher l'affreuse vérité ? Eh bien ! la famine est à nos portes; on peut dire que sur les cinq millions d'indigènes, trois millions ne savent pas en se réveillant, s'ils pourront trouver leur pitance de la journée »⁹⁸.
- De 1926 à 1936 : une autre crise qui avait atteint le monde (1931-1935) et a eu pour effet la surproduction mondiale et la chute des prix, eut pour conséquence l'effondrement du marché rural.
- De 1942 à 1945 : l'arrêt des échanges entre l'Algérie et la France fut une catastrophe pour les populations autochtones.
- La famine qui se déclara encore une fois entre 1944 et 1947. est aussi une des nombreuses causes de l'exode rural.

⁹⁶ Kaddache. M, 1980: « Histoire du nationalisme algérien, question nationale et politique algérienne, 1919-1951, Tome I, Ed S.N.E.D. Alger, pp.21.22.

⁹⁷ Idem, p.25.

⁹⁸ Idem, p.24.

Face à tous ces événements, la société et notamment les paysans n'arrivent plus à se projeter dans l'avenir, leur seul souci étant d'échapper à l'anéantissement, d'atteindre la ville la plus proche et de se trouver un abri.

Ainsi, le nombre d'individus installés dans les bidonvilles avant le déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, est assez élevé mais pas précis. Dans « l'Algérie des bidonvilles » de R. Descloîtres (et all), il est affirmé qu'« en l'absence de recensement officiel exhaustif de la population des bidonvilles (il) a abordé leur étude par la voie indirecte des statistiques immobilières et de recourir à des estimations ». Selon ses propres estimations, 52 000 baraques dénombrées en 1954 abritent 210 000 musulmans », soit 4 individus en moyenne par baraque, chiffre qui ne reflète guère la réalité.

Dans son ouvrage intitulé « L'Algérie en couleurs », Zeghidour Slimane soutient qu'un citoyen autochtone sur quatre vit en bidonville. Ainsi donc, si on prend en considération cette affirmation, le nombre d'habitants s'élevait à 410 000 individus sur une population algérienne urbaine de 1 642 000 personnes (annuaire statistique de l'Algérie de l'année 1960).

Si l'on considère que la taille du ménage algérien s'élevait, à l'époque, à 5 personnes comme il est souligné dans l'ouvrage intitulé « l'Algérie des bidonvilles », le nombre de baraques serait à travers le territoire algérien de 82 000 unités.

Cependant, il y a lieu de noter que, durant la période coloniale et conformément à la législation française, seul le décompte de la population urbaine résidant dans les communes dites de 'plein exercice' (c'est-à-dire les circonscriptions administratives où la population européenne est suffisamment nombreuse), est retenu. Quant aux autres communes, leurs populations n'étaient pas incluses dans le décompte de la population urbaine. Ce qui permet de supposer que le nombre de bidonvilles était beaucoup plus important.

Tableau n°7: Population urbaine autochtone vivant en bidonville.

| ANNEE | POPULATION URBAINE AUTOCHTONE | POPULATION URBAINE VIVANT EN BIDONVILLE | NOMBRE DE BARAQUES |
|-------|-------------------------------|---|--------------------|
| 1954 | 1 362 000 | 208 000 | 52 000 |
| 1960 | 1 642 000 | 410 500 | 82 100 |

Source: "L'Algérie des bidonvilles", Annuaire statistique de l'Algérie de l'année 1960 et l'auteur.

Une remarque s'impose: dans l'ouvrage intitulé « L'Algérie des bidonvilles », il est précisé que la taille moyenne de la famille algérienne est de 5 personnes. Cette affirmation semble ne pas refléter la situation réelle, le nombre d'individus la composant étant nettement supérieur. En effet, la baraque accueillait trop souvent deux familles au minimum. En outre, pour le décompte de baraques existantes en 1960, nous nous sommes appuyée, en l'absence d'informations précises, sur la thèse avancée dans le même ouvrage.

II.2. La Guerre de Libération Nationale (1954-1962) et ses répercussions

Contrairement aux périodes précédentes, la migration vers les villes qui peut être qualifiée aussi bien d'exode de « survie et de sauve qui peut » que de « contrainte » prit, durant la Guerre de Libération Nationale des proportions beaucoup plus alarmantes et plus accentuées.

Fuyant les bombardements et les ratissages, désertant obligatoirement les zones interdites, les populations exclues aussi bien par le 'droit' du plus fort que par les faits, ont été contraintes à abandonner leurs douars et à se réfugier en ville, seul exutoire où elles transférèrent leur misère et leur désarroi. Non seulement elles surchargèrent les médinas, quartiers qui ont toujours été des lieux d'accueil, mais elles accentuèrent la charge des anciens bidonvilles et créèrent d'autres nouveaux quartiers improvisés où elles s'entassèrent dans des abris sommaires.

C'est ainsi qu'entre 1954 et 1959 seulement, plus de deux millions de personnes furent déplacées. Or, les pouvoirs publics de l'époque ont, certes, prévu des camps de regroupement sans aucune commodité, mais n'ont pas daigné faire face à la marée

croissante de migrants qui se déversaient dans les villes. L'emploi et le logement dont a besoin un migrant dans la détresse ne sont pas disponibles malgré les promesses tardives contenues dans « le Plan de Constantine » annoncé en 1958 qui n'a eu aucun effet sur l'ensemble de la population et notamment sur la condition dramatique des déracinés.

CONCLUSION

Ainsi, en plus de la croissance démographique, l'exode rural dont les causes sont multiples et connues, a été un facteur déterminant dans l'accroissement de la population urbaine et par voie de conséquence à l'apparition et à la prolifération de l'habitat précaire. Certes, « l'ampleur des migrations de populations de l'Algérie n'est pas connue avec précision ; cependant, J. Breil estime qu'entre 1936 et 1948 seulement, le solde net des déplacements de la population musulmane des campagnes vers les villes est d'un demi-million de personnes. Là se trouve l'explication première du prodigieux accroissement de la population urbaine musulmane, car si fort que soit l'accroissement naturel, il ne peut à lui seul expliquer pareille variation. De 1% par an en moyenne vers 1920, il atteint aujourd'hui 2,5 à 3%. Depuis une trentaine d'années seulement, l'accroissement naturel joue pleinement son rôle; l'ancienneté de l'exode rural apparaît alors d'autant mieux qu'entre 1886 et 1936, en dépit d'un accroissement naturel annuel faible, la population urbaine musulmane de l'Algérie est passée de 230 000 à 720 000 personnes »⁹⁹. Mais le mouvement des populations des zones rurales vers les villes commença à se manifester, non pas en 1886, mais quelques années seulement après la conquête. C'est ainsi que « dès le siècle dernier (le 19^{ème}), Alger attira de nombreux ruraux : en 1854, la statistique des corporations algéroises montre le rôle d'une grosse minorité exogène ; déjà les Kabyles – Grande et Petite Kabylie – y tiennent la vedette, avec les trois cinquièmes des effectifs. Le mouvement s'accusera avec le développement des communications, puisqu'en 1911, plus du tiers de la population musulmane d'Alger est originaire des Kabyles »¹⁰⁰.

« Ainsi le problème pour la ville est de pouvoir absorber le flux continu des migrants en intégrant ceux-ci dans l'économie urbaine, afin de transformer à moyen terme le paysan déraciné en un citoyen ayant sa place dans l'organisation sociale découlant des rapports de productions »¹⁰¹. Or, mis à part le travail de la terre, le paysan ne possède aucune qualification pour être intégré dans les circuits de production. Il devient, de ce fait, un fardeau pour la ville qui, faute par elle de l'intégrer, elle « ne serait plus que le cadre de coexistence entre deux strates de population, une strate de population dont l'organisation sociale reflète son organisation aux forces productives et une strate de

⁹⁹ Descloitres. R, « l'Algérie des bidonvilles », Edition mouton & Co, collection « le monde d'outre-mer, passé et présent, p.32.

¹⁰⁰ Idem, P104.

¹⁰¹ Bardinet. C, Publication « Problèmes démographiques de l'urbanisation en Algérie dans la période 1962-1972 », p.12.

population sous-prolétarienne intégrée à la cité urbaine dont l'existence même traduit les déséquilibres de production »¹⁰².

De ce fait, le trop plein des populations rurales qui se déverse sur les villes sera préoccupant pour celles-ci et les tensions seront évidentes: flux importants, absence de structures d'accueil, sous-emploi, chômage, précarité, bidonvilisation, la ville va subir d'importants dysfonctionnements.

En conséquence, devant le nombre, la ville qui, saturée, ayant tout épuisé, donc n'étant plus en mesure d'offrir l'hospitalité aux nouveaux arrivants, a été contrainte de les refouler. Exclue, ils n'ont eu pour seule alternative que l'installation à la périphérie, dans des « faubourgs » insalubres qui 'exhalent' la misère et le dénuement. Ils sont la conséquence subie par ceux qui ont préféré ces « faubourgs » à leur « vrai monde ». L'exode rural est donc le réservoir de l'habitat précaire constitué de cahutes grossières où fourmillent un monde isolé et tout à fait à part ou comme l'a affirmé P. Georges, « la misère s'est transférée de la campagne où elle était diffuse à la ville où elle est concentrée ».

¹⁰² Idem, p13.

CHAPITRE 4

LA PERIODE POST COLONIALE ET LES BIDONVILLES

INTRODUCTION

La période coloniale a indéniablement causé des traumatismes dont les séquelles demeurent encore vivaces à ce jour. Les nombreuses catastrophes qui ont frappé le pays au cours de plus d'un siècle d'occupation étrangère, ont entraîné la déstructuration de la société, des bouleversements profonds dans les structures, notamment foncières et ont engendré d'importants mouvements de populations.

Ainsi, l'Algérie indépendante trouve, sur le plan démographique et urbain, un héritage très lourd : des populations déracinées, prolétarisées, affectées d'une mobilité géographique concentrée dans les noyaux principaux. Ce phénomène de mobilité a atteint son paroxysme pendant la Guerre de Libération Nationale et s'est prolongé plusieurs années après l'indépendance. Cette guerre, à elle seule, a été à l'origine d'un énorme brassage de populations. Sous la pression de l'occupant et sous la menace des bombardements, des ratissages et autres exactions, plus de 2 000 000 d'individus ont laissé choir maisons et biens et ont déferlé sur les villes. Cet important contingent de réfugiés qui est la cause d'une urbanisation « sauvage » et d'une très forte bidonvilisation conjugué à une forte démographie est aussi à l'origine d'une croissance démesurée des villes et d'une situation préoccupante aux retombées économiques et sociales considérables.

I. POPULATION ET URBANISATION.

I.1. Evolution de la population urbaine et rurale

A l'instar des villes du monde entier, les villes algériennes connaissent une explosion urbaine. Plus de 60% des Algériens vivent dans les villes, traduisant, non seulement une croissance spectaculaire des métropoles et des grands centres régionaux, mais aussi une évolution rapide des autres agglomérations.

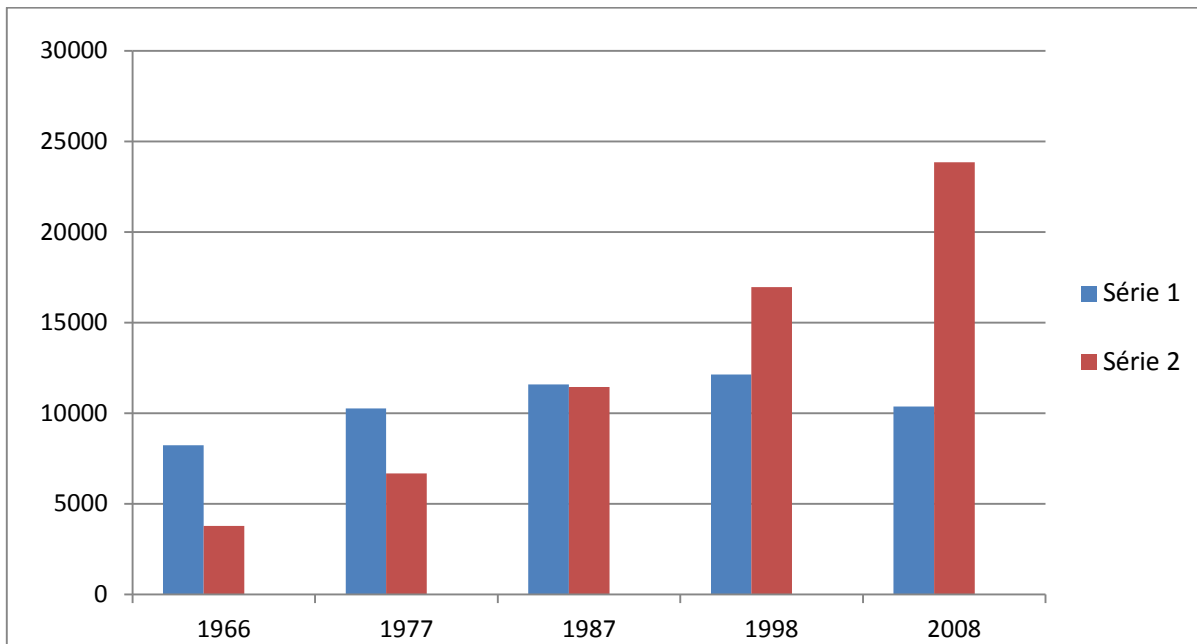
Si l'on considère les caractéristiques qui la composent, l'Algérie, quoique territoire très vaste, ne dispose que d'une bande assez étroite, située au nord, qui abrite, selon le recensement de 2008, la majorité de la population, soit 21 514 000 habitants sur un total de 34 080 030.

Tableau n°8: Evolution de la population urbaine et rurale (1886-2008)

| Années | Population en milliers de personnes | | |
|--------|-------------------------------------|--------|--------|
| | Urbaine | Rurale | Totale |
| 1886 | 523 | 3 229 | 3 752 |
| 1906 | 783 | 3 938 | 4 721 |
| 1926 | 1 100 | 4 344 | 5 444 |
| 1931 | 1 248 | 4 654 | 5 902 |
| 1936 | 1 432 | 5 078 | 6 510 |
| 1948 | 1 838 | 5 949 | 7 787 |
| 1954 | 2 158 | 6 457 | 8 615 |
| 1966 | 3 778 | 8 244 | 12 022 |
| 1977 | 6 687 | 10 261 | 16 948 |
| 1987 | 11 420 | 11 631 | 23 051 |
| 1998 | 16 964 | 12 149 | 29 113 |
| 2008 | 22 471 | 11 609 | 34 080 |

Source : RGPH, 2008

Figure n°3 : Evolution de la population rurale et urbaine (1966-2008)



Source: Cherrad S-E, Mutations de l'Algérie rurale, P 25

Si le pays était majoritairement rural, le mouvement de son urbanisation s'explique, en plus des événements qui l'ont secoués, par le fait que les villes où résidaient les Européens étaient les seules sources de développement et par conséquent de réservoirs d'emplois.

La population urbaine a enregistré un accroissement conséquent de 1954 à 2008, notamment durant la Guerre de Libération Nationale, les premières années de l'indépendance et pendant la décennie noire.

Esquissant un bilan liminaire de l'évolution de l'urbanité de l'indépendance à nos jours, Tahar Baouni, Professeur, indique que « l'Algérie est passée très rapidement d'un pays à majorité rurale à un pays à majorité urbaine. 22 millions d'Algériens vivent dans la ville, soit 63% de la population globale et ce chiffre est appelé à monter à 80% à l'horizon 2025 ». Toujours selon le Professeur Tahar Baouni, « devant cette urbanisation galopante, couplée à des migrations internes massives vers les centres urbains, les villes

s'étalent indéfiniment dans l'espace » et attirent l'attention sur le « coût écologique » engendré par le développement anarchique des nouveaux lotissements »¹⁰³.

I.2. Evolution de l'urbanisation

Tableau n°9: Evolution des indicateurs de l'urbanisation entre 1886 et 2008

| Périodes | Taux d'accroissement annuels moyens % | | |
|------------------|---------------------------------------|-------|-------|
| | Urbain | Rural | Total |
| 1886/1906 | 2.03 | 1.00 | 1.16 |
| 1906/1926 | 1.71 | 0.49 | 0.72 |
| 1926/1931 | 2.55 | 1.39 | 1.63 |
| 1931/1936 | 2.79 | 1.76 | 1.98 |
| 1936/1948 | 2.11 | 1.33 | 1.50 |
| 1948/1954 | 2.71 | 1.37 | 1.70 |
| 1954/1966 | 4.78 | 2.06 | 2.82 |
| 1966/1977 | 5.33 | 2.01 | 3.17 |
| 1977/1987 | 5.49 | 1.20 | 3.09 |
| 1987/1998 | 3.58 | 0.39 | 2.13 |
| 1998/2008 | 2.89 | -0.46 | 1.61 |

Source : ONS, 2008

La forte concentration enregistrée dans les régions situées au Nord du Sahara est favorisée par les conditions climatiques plus clémentes et par les disponibilités et les commodités qu'elles offrent. Cette concentration constitue un lourd fardeau à supporter par l'Algérie tout entière et surtout par cette région qui est la seule, pour l'instant, à disposer des terres les plus fertiles, une bonne partie de celles-ci ayant toutefois subi la loi du béton.

Cette concentration est aussi à l'origine de l'augmentation du nombre d'agglomérations. La dispersion de la population qui a atteint 85,73% en 2008 a connu une nette croissance par rapport aux années précédentes ; ainsi, la part de la population agglomérée est passée de 56, 20% en 1966, à 61,20% en 1977, à 70,82% en 1987 et à 81,37% en 1998. Le nombre d'agglomérations dénombrées en 2008 a nettement évolué par rapport à 1998. Par contre, la population des zones éparses qui représentait près de la

¹⁰³ Conférence donnée le 9.11.2012 dans le cadre d'un colloque ayant pour thème "la ville algérienne, essai de bilan d'un demi centenaire 1962 - 2012, In "la ville algérienne, 50 ans après, bilan et vision d'avenir" par S.E. Cherrad, 2014, éditions El-Djazair - Algérie

moitié de la population algérienne en 1966 ne correspond qu'à 14,30%. En valeur absolue, celle-ci ne cesse de décroître depuis 1977.

Tableau n°10: Evolution de la population par dispersion 1987 – 2008

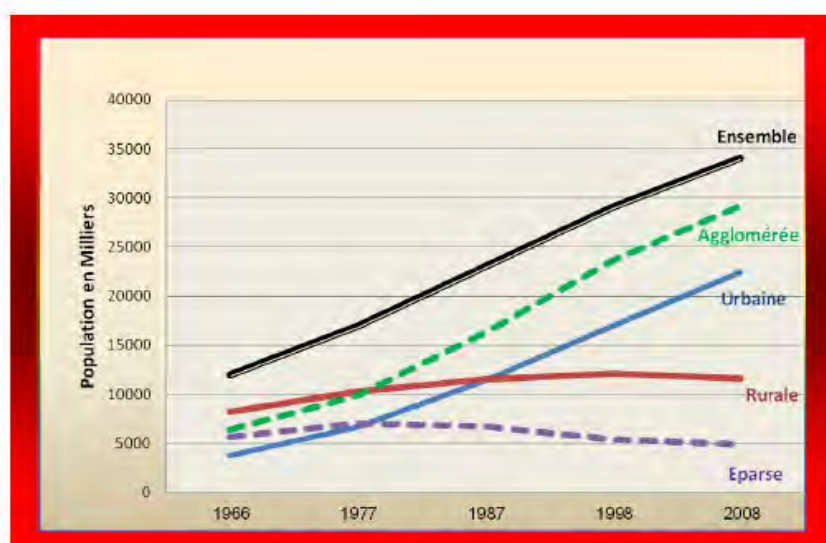
| ANNEE | DISPERSION | | | |
|-------|----------------------------|-----------------------------|----------------|---------------------|
| | Agglomération Chef-Lieu | Agglomération secondaire | Zone éparse | Total population |
| 1987 | 11 497 000 | 4 833 000 | 6 721 000 | 23 051 000 |
| 1998 | 19 254 908 | 4 390 715 | 5 626 520 | 29 272 343 |
| 2008 | 23 703 000 | 5 523 000 | 4 854 000 | 34 080 000 |

Source : R.G.P.H. et « Mutations de l'Algérie rurale » par S-E.Cherrad

L'on distingue donc une évolution prodigieuse de la population des agglomérations chefs-lieux: (12 206 000 entre 1987 et 2008) par rapport à celle de la zone éparse qui a enregistré entre 1987 et 1998 une baisse de 1 094 201 et 772 520 entre 1998 et 2008, malgré l'amélioration de la situation sécuritaire et de la situation économique. Quant aux agglomérations secondaires, si elles ont accusé, entre 1987 et 1998, une baisse de 442 285, elles ont récupéré 131 285 individus entre 1998 et 2008.

Ce déficit important accusé par les zones rurales (agglomérations secondaires et zones éparses) permet d'affirmer que la destination vers laquelle se sont dirigés les 'déserteurs' de ces régions n'est autre que la ville, seul lieu où ils pensent être en sécurité, trouver du travail et un refuge qui ne peut être que le bidonville.

Figure n°4 : Evolution de la population par dispersion



Source : O.N.S., 2009

« Au début du siècle dernier, n'existaient en Algérie que deux villes de plus de 100 000 habitants : les grands centres européens d'Alger et d'Oran. En un peu moins de trente ans, deux autres villes accèdent à ce rang : Constantine et Annaba. La population de ces quatre agglomérations représentaient en 1954 13% de la population »¹⁰⁴. Si l'on se réfère au tableau ci-dessous, le nombre de cette catégorie d'agglomérations a été multiplié par 10 en 2008.

Tableau n°11 : Evolution du nombre d'agglomérations selon la taille.

| Taille des agglomérations | Nombre d'agglomérations au RGPH | | | | |
|--|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1966 | 1977 | 1987 | 1998 | 2008 |
| Moins de 5000 | 1616 | 1985 | 2962 | 3218 | 3562 |
| 5000 à 10 000 | 84 | 113 | 260 | 409 | 465 |
| 10 000 à 20 000 | 46 | 73 | 100 | 216 | 257 |
| 20 000 à 50 000 | 27 | 38 | 93 | 133 | 178 |
| 50 000 à 100 000 | 10 | 16 | 37 | 51 | 61 |
| 100 000 et plus | 4 | 8 | 18 | 30 | 40 |
| Totaux | 1787 | 2233 | 3470 | 4057 | 4563 |
| Variation nette du nombre d'agglom. | -- | 446 | 1237 | 587 | 506 |

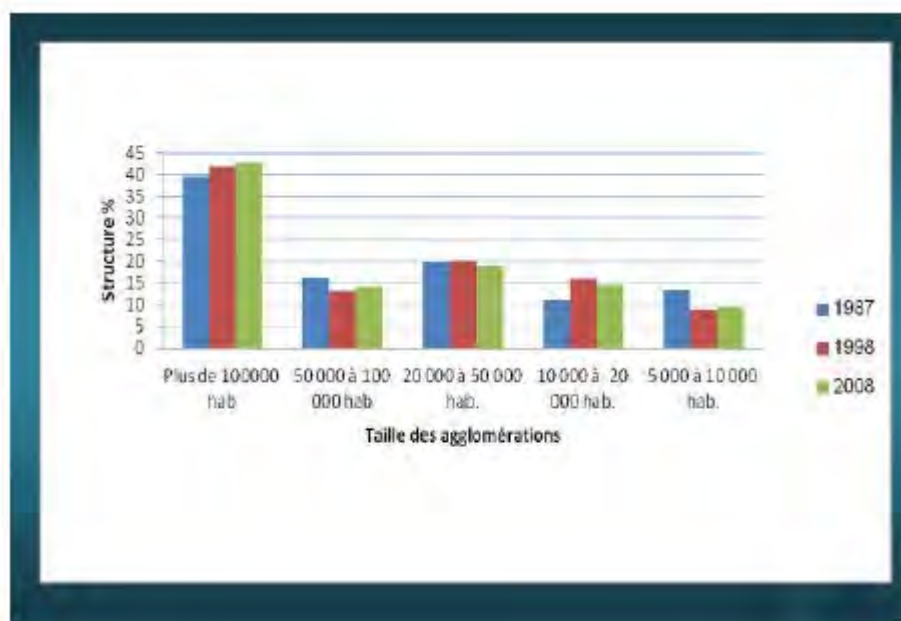
Source : ONS ; 2008

¹⁰⁴ Descloitres. R: « L'Algérie des bidonvilles », Mouton & Co, collection « le monde d'Outre-Mer passé et présent », p.26.

Par ailleurs, entre 1966 et 2008, l'accroissement qui concerne 2776 agglomérations toute taille confondue confirme l'abandon du monde rural vers l'urbain, même si une bonne partie des petites agglomérations a un caractère rural.

En outre, l'augmentation des agglomérations est marquée par l'accroissement spectaculaire des villes du Nord et, aussi, depuis les années 1980, par la prolifération des petites agglomérations. En effet, contrairement aux deux dernières décennies qui ont enregistré une moyenne de 300 unités chacune, le nombre de celles de moins de 5000 habitants a progressé de 369 entre 1966 et 1977 et a atteint 3562 agglomérations en 2008, soit une augmentation de 1946 unités depuis 1966.

Figure n°5: Evolution de la structure de la population urbaine entre 1987 et 2008 selon la taille des agglomérations



Source : ONS, 2009

S-E Cherrad, Professeur, propose dans une conférence donnée le 9 novembre 2012, une rétrospective de 50 ans d'urbanisme intitulée « la ville en Algérie, essai de bilan d'un demi centenaire, 1962 – 2012 ». Il a souligné que « réparties sur l'ensemble du territoire, les villes sont présentes dans les différents strates (petite ville, ville moyenne, grande ville, métropole). Ayant « vécu et subi » à la fois du processus de densification à l'intérieur du périmètre urbain perturbant et allant jusqu'à endommager les constituants

des centres historiques ou anciens et (elles) ont connu également des mouvements d'étalement, d'extension qui se sont concrétisés par l'apparition de banlieue et de périphérie de première, seconde, voire troisième génération... remettant ainsi en cause l'équilibre de la ville. D'une part des « dents creuses » se sont multipliées et d'autre part le front d'urbanisation n'a pas pris en considération les zones à risque (zone inondable, zone de glissement de terrains...) ».

Par ailleurs, il convient de savoir que la répartition des villes est inégale. En effet, en se focalisant sur les villes de 20 000 habitants et plus, recensées en 2008, il corrobore cette affirmation en précisant que le « littoral et le sublittoral (15 à 20 km de la bande maritime) accusent une forte concentration urbaine, avec 118 villes, soit 41,7% du tissu urbain pour 63 villes de l'Atlas tellien, 62 unités dans les Hauts Plateaux et 34 villes sahariennes ». Les villes les plus nombreuses et les plus peuplées sont concentrées sur un espace représentant 13% du territoire national. Le littoral à lui seul dont la superficie est seulement de 4% est le plus dense. Quant aux 34 villes du sud, elles sont réparties sur un territoire représentant une superficie de 87% du territoire national. L'orateur a affirmé que la « densification du réseau urbain avec plus de 230 villes construites en 50 ans » est justifiée par « la pression démographique ainsi que sous l'impact du développement économique ». Il relève aussi que « des espaces en jachère, des espaces verts, des espaces dans lesquels sont établis des bidonvilles, etc... ont été progressivement occupés et réoccupés à la faveur des programmes immobiliers ou d'équipements. Le moindre interstice est occupé (exemple : construction après l'éradication des bidonvilles du polygone à Constantine de trois institutions publiques : direction de la protection civile, direction du commerce et des prix, direction de la formation professionnelle et d'apprentissage) « Cette densification du bâti, dans ses trois dimensions s'est accompagnée d'une prolifération des activités commerciales, y compris informelles » en faisant remarquer qu'en parallèle on assiste à une tertiairisation des logements. Il y a des dents creuses dans le tissu urbain. Ce dernier est perforé, désarticulé, dénaturé, à cohérence imparfaite dont la prise en charge de ses constituants architecturaux, patrimoniaux territoriaux, n'est pas encore à l'ordre du jour ».

II. LA REPULSION DE LA CAMPAGNE OU L'EXODE AGRICOLE ET LES REFORMES DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE

II.1. La répulsion de la campagne ou exode agricole.

En ce qui concerne l'exode rural, il est affirmé dans la Charte Nationale de 1986 que « ces mouvements engendrent le développement d'immenses métropoles où les problèmes économiques et sociaux prennent des aspects dramatiques ».

Deux phénomènes essentiels provoquent les mouvements migratoires internes : « le rejet qui pousse les paysans à partir et par ailleurs la ville qui attire pour de multiples raisons, à la fois objectives et subjectives. Les campagnes deviennent répulsives, car elles sont en crise »¹⁰⁵, crise qui aboutit à une déruralisation rapide et à l'abandon des terres ; la ville ou cité étincelante qui subjugué, apparaît comme une source d'espoir et un tremplin pour gravir les 'échelons' de la société. Malheureusement, elle devient, pour certains, le lieu de toutes les souffrances et de tous les déboires d'où il leur sera difficile d'échapper.

L'abandon des terres est aussi la conséquence de l'absence d'une pluviométrie suffisante qui, conjuguée à l'érosion, à un nombre réduit de barrages, donc à une irrigation des terres extrêmement limitée, n'a pas permis, comme il a été souligné précédemment, à l'agriculture de se développer et a eu pour effet le départ massif de populations vers les villes. La maîtrise des eaux, leur disponibilité sont aussi, d'une part, des facteurs déterminants dans la stabilisation des fellahs sur leurs terres et d'autre part à l'amélioration de la production.

¹⁰⁵ Paulet. JP: « Géographie urbaine », p.69 ; ED Armand Colin, Paris, 2001, 315p. .

Tableau n°12 : VILLE ET CAMPAGNE

| VILLE | CAMPAGNE |
|--|---|
| a) OPPOSITION | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes d'ordre social, économique; • Mécanisation ; • Lieu de convivialité et de relations ouvert au monde extérieur ; • Lieu d'écoulement des produits de la campagne : • Activités non agricoles: plusieurs fonctions: commerciale, industrielle, portuaire, services. | <ul style="list-style-type: none"> • Activités agricoles: céréales, fruits et légumes, bétails, lait ; • Contraintes d'ordre naturel; parfois concentré en quelques jours, le travail est subordonné aux conditions climatiques ; • La campagne 'petit monde complet' se suffit à elle-même, un minuscule groupe d'hommes est sur son coin de terre, comme s'il se sentait éloigné du monde ; • approvisionnement en ville de produits manufacturés ; |
| b) RYTHME DE VIE | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Evolution rapide, dynamique; • La ville innove et crée; • La ville élabore un genre de vie dont beaucoup d'éléments sont repris avec un retard, plus ou moins grand, par les campagnes. Elle est le lieu de la recherche, de la technologie, de l'idéologie, de la nouveauté culturelle. Les idées naissent au contact d'autres idées, donc du rassemblement des hommes. | <ul style="list-style-type: none"> • Evolution lente, parfois inertie; • La campagne à une tendance au conservatisme; • Vie intellectuelle et évolution technologique absentes, voir ignorées. |
| c) NIVEAU DE VIE | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Habitat groupé ; • En général modernité des habitations ; • Diversité des emplois ; • Diversité et variété dans l'alimentation ; • Salaires, quoique insuffisants, sont plus concurrents par rapport à la campagne ; • Couverture sociale : sécurité sociale et retraite. | <ul style="list-style-type: none"> • Souvent habitat éparpillé ; • Vétusté et modestie des habitations rurales. Très souvent absence de confort ; • Emplois très limités, pas de couverture sociale • Revenus agricoles faibles ; • Alimentation traditionnelle moins variée. |
| d) EQUIPEMENTS SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements scolaires et universitaires ; grandes écoles ; • Equipements sanitaires importants, diversifiés et parfois performants ; • Bibliothèques, théâtres, cinémas, maisons de jeunes stades. | <ul style="list-style-type: none"> • Etablissements scolaires souvent éloignés ; • Centres de santé insuffisants, sous équipés; • Equipements très limités et en général inexistantes • Mélancolie et mal-être. |
| e) EQUIPEMENTS DE SERVICES | |
| <p>Siege d'APC, de Daïra, de Wilaya et autres directions ou services spécialisés et techniques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transports divers ; • Plusieurs accès. | <ul style="list-style-type: none"> • Campagne rattachée à un chef-lieu de commune parfois distant de plusieurs kilomètres ; • Enclavement ; • Absence de moyens de transports. |
| f) COMMANDEMENT ET MOUVEMENTS ASSOCIATIFS | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions de commandement: politique, économique, culturel, religieux ; • Mouvements associatif. | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun pouvoir. |
| g) DIVERS | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Pollution ; • Maux sociaux ; • Nuisances ; • Réseaux de distribution de l'eau ; • Réseaux d'évacuation des eaux ; • Electricité, gaz. | <ul style="list-style-type: none"> • Paix- repos – tranquillité ; • Pas de pollution sauf les zones rurales où sont implantées des usines, notamment les cimenteries ; • Absence des réseaux: eau, gaz ; • Exode rural ; • Puits. |

Source : l'auteur

Déclenché par la Guerre de Libération Nationale, le déferlement de ruraux ou néo-citadins a donc densifié des agglomérations entières et a multiplié l'habitat précaire et illégal sur des terres, entre autres fertiles.

De ce croît urbain dû à l'exode rural massif ou exode agricole, ce dernier qualificatif convenant mieux, car il est devenu difficile de trouver des travailleurs agricoles. Les ruraux choisissent de s'éloigner de leurs terres pour s'isoler, à la périphérie des agglomérations, dans un état de précarité extrême. De ce fait, il est possible d'affirmer que le métier de fellah a perdu ses lettres de noblesse à la suite du départ massif et forcé des paysans vers les villes. Ayant goûté à la vie en ville qui leur semble beaucoup plus aisée et à la rentabilité beaucoup plus conséquente, leurs enfants boudent, voire méprisent et honnissent ce secteur névralgique qui les a nourris et préfèrent, malgré les difficultés, s'adonner à tout ce qui est informel et tourner ainsi le dos à ce qui aurait pu leur assurer leur avenir, le travail légal de la terre qui leur appartient. Il est permis de soutenir que « la jeunesse des migrants est un point incontestable. En Algérie, en 1977, l'âge moyen à la migration était sensiblement plus élevé pour les hommes (28,1 ans) que pour les femmes (26,04 ans), soit une différence conforme au schéma d'une forte proportion de migrants déjà mariés, d'une migration « conjugale »¹⁰⁶.

II.2. Les réformes du secteur agricole.

« Les textes fondamentaux de la Révolution Algérienne », fascicule non daté édité par le Front de Libération Nationale (probablement en 1975) renferment des extraits qui renseignent sur la situation, en 1962, du secteur de l'agriculture, sur l'orientation qui lui a été donnée pour le remettre sur la voie conformément à la politique définie par le F.L.N. et aussi sur les décisions d'accompagnement.

En 1962, l'Algérie a hérité de deux structures agraires bien distinctes:

- Le secteur colonial ou moderne, propriété des Européens, constitué des terres les plus riches et les plus fertiles qui produisaient un important surplus grâce aux moyens importants mis à sa disposition et aux facilités accordées pour bénéficier des crédits. Ces derniers et le surplus

¹⁰⁶ Bisson. J, Brule. JC, et All, 1987: « Le Maghreb, hommes et espaces », ED Armand Colin, p.173.

permettaient aux propriétaires d'investir et par conséquent de produire davantage.

- Le secteur traditionnel, propriété des autochtones refoulés et cantonnés sur les mauvaises terres, dépourvu de tous les moyens nécessaires pour progresser, s'est avéré incapable de mettre en valeur la production et d'assurer la subsistance d'une population en nette croissance. L'insuffisance de la production, les déficits accumulés, les difficultés rencontrées quotidiennement sont des motifs qui ont incité une partie des travailleurs à abandonner leurs terres et à mettre leur expérience au bénéfice du secteur colonial qui en a largement tiré profit.

II.2.1. L'autogestion

Au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale, l'Algérie s'est trouvée confrontée à d'immenses problèmes auxquels elle devait faire face. Parmi les secteurs les plus sensibles qu'il fallait, en urgence, préserver pour l'avenir du pays, prendre en charge et organiser, est bien celui de la terre, support économique stratégique. De la sorte, le départ précipité des propriétaires européens a conduit les travailleurs algériens à prendre eux-mêmes la relève, en s'organisant pour sauvegarder ce patrimoine d'une superficie de 2 392 080ha répartis sur 27 037 fermes, déclarées « biens vacants ».

C'est ainsi qu'ils désignèrent, dans chaque domaine, un comité chargé de coordonner les activités, de gérer au mieux les intérêts de la communauté, de veiller sur cet outil qui assure leur subsistance. Cette procédure est officialisée par le décret n° 62-02 du 22 octobre 1962, instituant des comités de gestion dans les entreprises agricoles vacantes calqués sur le modèle socialiste yougoslave.

Son institutionnalisation et son organisation ont été arrêtées et définies par les décrets promulgués dans le courant du mois de mars 1963 qui "donnent" la terre aux paysans et déterminent les règles de gestion de ce "secteur autogéré" ou "secteur socialiste":

- Décret n°63-88 du 18 mars 1963 portant réglementation des "biens vacants" (J.O.R.A. n°15 du 22 mars 1963).
- Décret n°63-89 du 18 mars 1963 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire (J.O.R.A. n°15 du 22 mars 1963).

- Décret n°63-90 du 18 mars 1963 portant création de l'Office National de la Réforme Agraire chargé d'organiser la gestion des fermes abandonnées par leurs propriétaires et de réaliser le programme de réforme agraire du gouvernement. (J.O.R.A. n°17 du 29 mars 1963)
- Décret n°63-95 du 22 mars 1963 portant organisation de l'autogestion dans les entreprises industrielles et minières ainsi que les exploitations agricoles vacantes (J.O.R.A. n°17 du 29 mars 1963).
- Décret n°63-98 du 27 mars 1963 déterminant les règles de répartition des revenus des exploitations et entreprises d'autogestion (J.O.R.A. n°17 du 29 mars 1963).

Cependant, l'exclusion de toute participation des principaux concernés à l'élaboration et à la mise en pratique des dispositions contenues dans ces textes, l'absence d'élections libres pour désigner les organes d'orientation et de direction, la gestion assurée directement par l'administration, le manque de formation des agriculteurs et notamment des gestionnaires et l'insuffisance du personnel d'encadrement, les structures bureaucratiques mal adaptées, stoppèrent l'évolution de ce mode de gestion. Même la mise en application des dispositions de l'ordonnance n°68-653 du 30 décembre 1968 relative à l'autogestion dans l'agriculture (J.O.R.A n°15 du 20 février 1969) ainsi que celles des quatre décrets pris, conformément à celle-ci, n'ont pas eu l'impact souhaité tant sur la production que sur l'amélioration de la situation des travailleurs.

II.2.2. La révolution agraire.

L'autogestion était considérée comme une première étape vers une révolution agraire déjà programmée par le F.L.N. durant la Guerre de Libération Nationale et confirmée par le Charte d'Alger (avril 1964).

- **Les objectifs de la révolution agraire.**

Phénomène difficile à contrôler et à contenir, l'exode rural n'a pas pu être freiné malgré la mise en application de la Charte portant révolution agraire.

La loi n°71-73 du 8 novembre 1971 portant révolution agraire a pour devise « la terre à ceux qui la travaillent » c'est à dire les paysans sans terre ou trop pauvres, ou ne

disposant que de petites parcelles de terre (moins de 5ha). Le contenu de celle-ci se résume comme suit: « elle a pour essence de rendre justice à la paysannerie qui a lourdement payé le tribut de la colonisation: exactions en tous genres, dépossessions, spoliations, expulsions...N'étant ni une simple opération de nationalisation et de distribution, ni une simple opération de modernisation des techniques de culture, elle est plutôt une grande opération qui consiste à transformer radicalement les conditions de vie et de travail du plus grand nombre de fellahs, à intégrer ces derniers dans l'effort de développement du pays, à les faire bénéficier des dispositions contenues dans la législation du travail et des affaires sociales ».

Ayant pour objectif de liquider les séquelles d'une agriculture coloniale, elle met un terme à la complexité et à la diversité des statuts fonciers et à réduire les disparités entre la ville et la campagne. Elle tend à développer et à moderniser le secteur traditionnel en mobilisant les moyens de production, à intensifier la production agricole et à améliorer la productivité pour parvenir à réduire la dépendance alimentaire du pays qui importe une grande partie de son alimentation, la demande étant de plus en plus accrue suite à l'augmentation de plus en plus croissante de la population. Elle est aussi un instrument qui consiste à lever les obstacles à la mise en œuvre d'une politique réelle de rénovation rurale.

Stimulant pour l'industrie, la révolution agraire a aussi pour objectif de contenir l'exode rural et agricole vers les villes qui étouffent et donc ne pas dépeupler les campagnes.

En plus des mesures citées précédemment, il a été prévu, pour fixer les paysans et leurs familles, la construction de 1000 villages de la révolution agraire, villages rentrant également dans le cadre de l'aménagement de l'espace rural. Ils devaient constituer de véritables centres vivants dotés d'un ensemble d'équipements tels que les services administratifs, sociaux, culturels, cultuels et d'autres services qui doivent répondre aux besoins quotidiens des paysans: épicerie, coiffeur, boucherie, gaz, électricité, eau, etc.

Ces villages, appelés plus tard « villages socialistes » avaient aussi pour but, selon la déclaration de feu le Président Boumediene, de « permettre d'éliminer le gourbi et

surtout l'esprit de gourbi avec tout ce qu'il comporte de pauvreté et d'esprit individualiste ».

- **L'échec de la révolution agraire.**

Les efforts ainsi consentis n'ont pas atteint les résultats escomptés. La déficience enregistrée par ce secteur s'est traduite par son incapacité à assurer aux attributaires un revenu décent et à satisfaire leurs besoins, la production et la productivité n'ayant pas répondu aux objectifs arrêtés, conséquences qui ont amené des attributaires à se désister, préférant se tourner vers la ville, considérée par eux comme seule destination susceptible de leur garantir une existence acceptable.

Cet échec est justifié par plusieurs considérations:

- « Cette révolution était, pourtant, loin de faire l'unanimité au sein du Conseil de la Révolution, dont certains s'y opposaient secrètement »¹⁰⁷;
- L'engagement timide des masses paysannes qui n'ont pas saisi la portée de ce processus;
- Un manque de formation des attributaires et absence d'encadrement;
- Inadaptation des circuits de financement et de communication;
- Les attributaires se considéraient comme des fonctionnaires, leur salaire étant garanti quels que soient les résultats obtenus;
- Le paysan algérien qui est réputé pour avoir eu toujours son petit potager, son poulailler, sa petite bergerie, s'est vu devoir, par la grâce de la bureaucratie ignorant le mode de vie ancestral du fellah, abandonner ses habitudes et se consacrer uniquement et exclusivement au travail de la terre. C'est à cette époque que nous avons été « conviés » à voir défiler des paysans, en tracteurs, acheter en ville, du pain, des œufs, des légumes et autres produits qu'ils cultivaient, eux-mêmes, autrefois.

D'autres éléments non moins importants ont incité les départs vers les villes devenues en quelque sorte des agglomérations de « néo-citadins » :

- L'éloignement ou l'absence totale, dans les campagnes, d'établissements scolaires et de santé ;

¹⁰⁷ Chadli Bendjedid, 2012: « Mémoires » Tome 1 "Les contours d'une vie, 1929-1979", Casbah Editions, Alger, p.270.

- Un autre fait d'actualité marquant qui a provoqué des bouleversements profonds dans la cohésion sociale et a été aussi déterminant dans la désertion du monde rural et dans le gonflement des agglomérations par l'afflux imposant de ruraux : il s'agit de la crise sécuritaire (ou décennie noire) qui a secoué le pays à partir de l'année 1992 au cours de laquelle des dégâts considérables ont été enregistrés. Pour fuir le terrorisme, les populations de douars entiers dont le nombre est estimé à plus d'un million de personnes, ont tout abandonné pour se réfugier dans les villes dans les conditions, le plus souvent, dramatiques. En fait, il s'agit d'une situation tout à fait similaire à celle vécue durant la Guerre de Libération Nationale. Ces déplacements massifs de populations désemparées ont eu des conséquences aux plans socioéconomique (éducation, santé, emplois, logements) et psychologique que les pouvoirs publics devaient supporter.

II.2.3. Les 3^{ème} et 4^{ème} réformes.

Pour corriger les carences et les insuffisances ayant entravé l'amélioration et la promotion de l'agriculture et lui donner une impulsion nouvelle, les pouvoirs publics ont décidé d'agir à travers la mise en pratique de nouveaux textes destinés à régir ce secteur:

- **La restructuration opérée en 1981.**

Définie par l'instruction présidentielle n°14 du 17 mars 1981, relative à la réforme du secteur autogéré, la restructuration qui ne concerne ni le secteur privé, ni le secteur de la révolution agraire, a pour principal objectif l'assainissement et l'autonomie de gestion des exploitations agricoles, d'alléger et d'assouplir le mode de gestion en procédant au remembrement de 1994 domaines autogérés en 3 200 domaines agricoles socialistes (D.A.S.) occupant une superficie de 2 481 446ha.

A cette opération sont venues s'adjoindre les dispositions contenues dans la loi n°83-18 du 13 août 1983 (J.O.R.A. n°34 du 16 août 1983) Cette dernière qui porte un changement d'orientation a pour objet de définir les règles relatives à l'accession à la propriété foncière agricole par la mise en valeur des terres et de fixer les conditions de mutation de propriétés portant sur des terres privées agricoles et à vocation agricole. Cependant, sont exclus du champ d'application de cette loi les terrains relevant de l'autogestion du fonds national de la révolution agraire.

La restructuration du secteur socialiste conjuguée à l'accession à la propriété dont les résultats, qualifiés de concluants, commencent à apparaître qu'une autre loi est venue se substituer aux textes précédemment mis en œuvre.

- **La réorganisation opérée en 1987.**

La loi n°87-19 du 8 décembre 1987 détermine le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national, fixe les droits et obligations des producteurs et donne en jouissance, sans les céder, les terres agricoles du domaine national (J.O.R.A. n°50 du 9 décembre 1987).

Finalement, toutes les politiques initiées et menées depuis 1962 par des bureaucrates, loin de connaître le travail de la terre, ont essuyé des échecs. Toutes les orientations données, toutes les actions planifiées n'ont pas avisé ces derniers à impliquer, dans leur élaboration, les hommes en contact direct avec la terre que sont les fellahs.

II.2.4. La politique des salaires (“agricole” et “industriel”).

Cet appauvrissement a également pour origine la modicité des salaires perçus par les fellahs travaillant dans le secteur public de l'agriculture.

En effet, les traitements des travailleurs de la terre sont loin d'atteindre aussi bien le salaire national minimum garanti (S.N.M.G) que ceux versés dans les autres secteurs publics. Cette affirmation est étayée par le Ministère du Travail qui a effectué, en 2003, une étude sur les salaires. Celle-ci fait apparaître des inégalités très nettes entre les salaires perçus par les paysans et ceux versés aux travailleurs des autres secteurs publics :

- Salaire moyen brut versé aux travailleurs du secteur public agricole : 12 000,00DA (le S.N.M.G. étant fixé à l'année de l'étude à 15 000,00DA.)
- Salaire moyen brut versé aux travailleurs des entreprises industrielles publiques : 24 000,00DA.
- Salaire moyen brut versé aux travailleurs du secteur de l'énergie : 45 000,00DA.

Ces disparités ont eu pour conséquence, d'une part, l'abandon de la terre, donc des départs vers d'autres horizons et notamment la ville, à la recherche d'une situation meilleure et, d'autre part, la baisse de la production agricole.

II.2.5. Le Plan National de Développement Agricole et Rural.

L'importance de l'agriculture en Algérie, loin d'être sous-estimée, est évidente, mais elle est, comme il a été précédemment développé, en déclin.

Autrefois grenier de l'Europe, ce secteur, malgré tous les investissements engagés depuis 1962 et toutes les réformes entreprises, n'était pas en mesure de satisfaire les besoins, tant en alimentation qu'en emplois, d'une population en nette croissance et était donc resté en marge du processus de croissance. Son incapacité à produire augmentait les importations et par voie de conséquence, épuisait les ressources en devises.

Aussi, pour remédier à cette situation, redonner à l'agriculture la place qui lui revient dans l'économie du pays et assurer l'indépendance alimentaire, il a été décidé d'initier, dès l'année 2001, le Plan National de Développement Agricole et Rural (P.N.D.A.R.). Celui – ci « est une véritable stratégie dont l'objectif est de garantir la sécurité alimentaire du pays à travers l'augmentation de la production et la revalorisation des terres » (déclaration du Ministre de l'Agriculture en date du 20 mai 2006 au forum de l'E.N.T.V.). Prévu dans la loi des finances de l'année 2001, ce plan qui a été élaboré après l'étude approfondie des causes des échecs successifs enregistrés dans le secteur agricole et en concertation avec tous les acteurs concernés, notamment les paysans, vise la relance de ce secteur vital d'un pays disposant de potentialités importantes tant en surfaces agricoles utiles (S.A.U.) qu'en moyens matériels et humains. Il ambitionne de prendre en charge les préoccupations du monde rural, de créer les conditions nécessaires à son épanouissement et à son désenclavement. La réhabilitation du secteur agricole et du monde rural en général, par une remise à niveau et une modernisation en vue de garantir les besoins alimentaires, sans cesse croissants, par l'impulsion d'une dynamique nouvelle aux espaces ruraux afin de remettre au travail les paysans et de les stabiliser, sont aussi les objectifs prévus dans ce plan. Il aspire également à redonner à l'agriculture le rôle actif dans la consolidation de l'économie nationale.

Il a aussi pour but:

- D'atténuer les disparités entre les différentes zones d'une wilaya.
- De promouvoir des espaces agricoles et ruraux jusque-là enclavés.

- De favoriser la stabilité et le retour des populations ayant fui leurs régions pour divers motifs dont celui de l'insécurité (terrorisme).

Ce programme repose sur les deux axes fondamentaux de développement suivants:

- Développement agricole: toutes les filières de production agricole (végétale et animale).
- Réalisation d'infrastructures socio-économiques (ouverture de pistes, routes, transport, habitat rural, centres de santé et de soins, groupes scolaires, lieux de culte. - artisanat et métiers liés à l'agriculture, travaux à la ferme et métiers à domicile).

Tous les moyens matériels (350 milliards de DA) et humains seront mis en œuvre pour l'ensemble de ce programme.

L'absence d'un bilan aussi bien ancien que récent, peut constituer une lacune importante dans cette étude. Cependant, si l'on se réfère à la déclaration faite le 20 mai 2006, au forum de l'E.N.T.V. par le Ministre de l'Agriculture et aussi au bilan publié le 20 septembre 2010 sur le site de l'ambassade d'Algérie en Suisse, ce plan a enregistré les résultats suivants :

- « L'extension de la surface agricole utile (S.A.U.) de 6%, soit 584 784 hectares à la fin de l'année 2007.
- Une augmentation des surfaces irriguées passant de 350 000 hectares en 2000 à 835 197 hectares en 2006.
- La création de 60 935 emplois à la fin de l'année 2007.
- Une extension de l'arboriculture, de la viticulture et de la phoeniculture : 518 570 hectares à la fin de l'année 2007.
- Une mise à niveau et la modernisation de 430 771 exploitations agricoles.
- Une mise en valeur de 365 000 hectares par concession.
- La préservation des parcours steppiques : mise en défense et plantations pastorales sur plus de 14 000 000 d'hectares en marge d'une lutte soutenue contre la désertification portant sur 1 245 000 hectares.
- Le développement des techniques d'irrigation localisées : 187 691 hectares irrigués goutte à goutte »

Il a également favorisé le retour de nombreuses populations vers leurs lieux d'origine, mais l'absence d'informations officielles ne permet pas de chiffrer leur nombre.

En conclusion, il est possible d'affirmer que malgré les insuffisances de certaines denrées et les pressions exercées sur d'autres comme la pomme de terre et l'importation de quantités conséquentes de céréales dont le blé surtout pour couvrir le déficit, ce plan, d'après les chiffres sus-cités, a donné des résultats appréciables confirmés par les états des marchés et des magasins d'alimentation générale.

III. MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION

Parallèlement à ce qui vient d'être développé, un facteur qui est aussi essentiel dans le croît naturel de la population et aussi dans l'accroissement des villes : celui de l'évolution démographique.

Tableau n°13 : Evolution de la population de 1954 à 1998

| Année | Population globale | Taux par rapport au recensement précédent (%) |
|-------------|--------------------|---|
| 1954 | 8 614 704 | - |
| 1966 | 12 022 000 | 39,50 |
| 1977 | 16 948 000 | 40,00 |
| 1987 | 23 038 942 | 35,90 |
| 1998 | 29 272 383 | 27,00 |
| 2008 | 34 080 000 | 14,00 |

Sources : données diverses.

Ainsi en l'espace d'un peu plus de 50 ans, la population a presque quadruplé. Pendant plus de 30 ans, la natalité a atteint des proportions qui sont parmi les plus fortes au monde. Les taux moyens enregistrés depuis le recensement de 1966 montrent, toutefois, un fléchissement dans le rythme de l'accroissement : 3,21% durant la période 1966/1977, 3,08% durant la période 1977/1987, 2,16% au cours de la période 1987/1998 et 1,61% entre 1998 et 2008. « Cette croissance démographique qui n'est nullement

entravée par une politique de contrôle des naissances est encore favorisée par l'extrême jeunesse de la population (57% des effectifs avaient moins de 20 ans en 1977) »¹⁰⁸.

L'âge au mariage des femmes s'est élevé jusqu'au milieu des années 1980 : de plus de 22 ans en 1970 à 26 ans en 1980 et de 30 ans en 1990, il a légèrement diminué pour se fixer autour de 29 ans.

Si la fécondité a culminé au début des années 1970 - plus de 8 enfants par femme en moyenne – elle a accusé une baisse spectaculaire au cours des années 1980 grâce à la politique de planning familial initiée par les pouvoirs publics. « Au congrès mondial de la population à Bucarest en 1974, le délégué algérien lança une formule qui devait faire fortune : « le meilleur des contraceptifs est le développement »¹⁰⁹. L'indice de fécondité est passé en 2011 à 2,87 enfants par femme.

IV. LES EFFETS DE L'INDUSTRIALISATION ET DES DECOUPAGES ADMINISTRATIFS

IV.1. Industrialisation, exode rural et bidonvilisation

Paradoxalement, l'industrie, secteur économique source de prospérité et de développement, a été non pas le 'guide' mais une source de déséquilibre. En effet, mis en place à la fin des années 1960 et au cours des années 1970 les rouages de ce secteur économique ont été le concurrent du milieu rural qui cherchait à travers l'agriculture, sa principale richesse, à transformer la condition de ses habitants.

Forte des atouts qu'elle détient, l'industrie offre beaucoup d'avantages (salaires et avantages sociaux) et elle attire de plus en plus de ruraux qui se convertissent en ouvriers qualifiés.

Cette concurrence qui s'inscrit en débit de la campagne a pour conséquence l'abandon de la terre et la perte de sa substance représentée par une main d'œuvre agricole qualifiée.

¹⁰⁸ Cherrad. SE, 2012: « Mutations de l'Algérie rurale, 1987-2010, les évolutions dans le constantinois », Ed Dar el Houada, p.153.

¹⁰⁹ Cote. M: « l'Algérie », Edition Masson /Armand colin, Paris 1996, p.157.

En effet, l'attrait de l'emploi mieux rémunéré a été un facteur déterminant dans le flux migratoire vers les villes. Malgré les différentes réformes du secteur de l'agriculture effectuées à travers les opérations citées précédemment dont la révolution agraire, la terre n'a pas été en mesure de retenir les paysans et n'a pas pu résister à la puissance du secteur de l'économie, réservoir d'emplois rémunérateurs.

Cependant, l'installation d'unités économiques en dehors du tissu urbain a accentué les difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs. Habitants pour la plupart, dans des bourgades éloignées, ils étaient souvent astreints de demeurer non loin de leur lieu de travail, séparés de leurs familles, les moyens de transport n'étant pas toujours disponibles et leurs ressources, limitées étant loin de leur permettre d'effectuer des migrations pendulaires quotidiennes.

Cette situation est encore aggravée par la crise du logement qui était générale. Cette pénurie dont le déficit s'élevait à l'époque à 1 200 000 unités, a contraint les travailleurs à construire dans les agglomérations, particulièrement les grandes, des baraques de type bidonville. Certes, celles-ci leur ont offert la possibilité de vivre en famille, de faire des économies, mais leurs conditions d'existence étaient déplorables.

Ainsi, il est possible de soutenir que « les liens entre l'intensité du mouvement migratoire et le degré d'industrialisation sont évidents, directs, voire impressionnants quand il y a distorsion importante entre la taille de l'industrie et celle de la ville : au cours de la période intercensitaire 1966-1977 les records de croissance urbaine ont été établis par des centres accueillants sur leur territoire de vastes ensembles industriels »¹¹⁰.

A cet effet, trois exemples sont utiles pour étayer les arguments cités précédemment:

- **Cas d'Annaba**

On peut citer le cas d'Annaba où les « industries se localisent pour l'ensemble en bordure de la plaine au pied du massif de Beleliéta (zone industrielle d'Allelick et zone industrielle d'El Hadjar). Aussi ne faut-il pas s'étonner de constater la multiplication des

¹¹⁰ Busson. J, Brule. JC et All, 1987: « Le Maghreb, hommes et espaces », Ed Armand Colin, pp.296.297.

formes d'habitat sommaire. En 1969, les statistiques communales permettent d'évaluer leur nombre à 716 constructions abritant 3 400 personnes, en 1972 et 1974 les constructions passent respectivement à 3 555 et 8 000, les personnes logées à 14 500 et 40 000. Ces bidonvilles augmentent au rythme même des créations d'emplois »¹¹¹. Cette ville « dont la croissance a été stimulée de manière exceptionnelle par la construction du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, dépasse 250 000 habitants (1977). Mais, comme il a été précédemment signalé, cet essor s'est accompagné d'un foisonnement de bidonvilles peuplés, dans une proportion élevée, d'ouvriers d'usines aux salaires réguliers. La création, dans un temps très bref, d'un nombre d'emplois considérables a engendré un très fort appel aux migrants (40% en 1977).

« On observe que le champ migratoire dessiné par la ville d'Annaba ne recoupe pas, loin s'en faut, celui induit par les bidonvilles de l'agglomération. Le premier s'étend largement sur les wilaya d'Annaba (centre et ouest), de Guelma, de Tébessa, sur le nord de la wilaya de Constantine et l'est de celle de Skikda ainsi que, de manière plus diffuse, sur la wilaya d'Oum El Bouaghi; il est à noter qu'une proportion très élevée des migrants provient des centres urbains situés dans cet espace (et c'est même la caractéristique essentielle du recrutement d'Annaba-commune : Guelma, Souk Ahras, Tébessa, Constantine, Jijel et Collo ; bon nombre d'autres proviennent d'agglomérations plus éloignées, Sétif, Batna, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Ghardaïa et surtout Alger. L'aire d'attraction des bidonvilles est par contre sensiblement plus réduite : sans doute concerne-t-elle principalement, elle aussi, les wilayas d'Annaba, de Guelma, de Tébessa, mais la grande majorité des migrants proviennent des zones rurales les plus marginales, les plus enclavées, c'est-à-dire de la bande frontalière algéro-tunisienne »¹¹².

Il est à noter que, déclarées zones interdites par l'armée d'occupation durant la Guerre de Libération Nationale, les régions frontalières qui continuent de subir, à ce jour, les effets des mines posées par l'armée coloniale, n'ont pu être réoccupées par leurs anciens habitants, les conditions n'étant guère favorables. C'est ainsi que la ville d'Annaba s'est retrouvée ceinturée par une multitude de bidonvilles dont le nombre des baraques des cinq sites s'élevait en avril 2007 à près de 18 000 (El-Fakharine, Sidi Harb, Bouhdid, Boukhadra, Bouzaâroun). Cependant, « la précarité du bâti ou de

¹¹¹ Brulé. JC, Mutin. G : Industrialisation et Urbanisation en Algérie.

¹¹² Bisson. J, Brule. JC et All: 1987:« Le Maghreb, hommes et espaces », Ed Armand Colin, pp.296.299.

l'environnement, qui demeure une constante, masque en effet des niveaux de développement très différents. Ainsi, à Annaba, le quartier de Bou Hamra, limité au nord par la voie ferrée, est incontestablement un bidonville : 80% des 100 ha sont occupés illicitement ; sur 21 000 habitants, 15 000 vivent dans des baraques, 5 000 sont entassés dans les 700 logements d'une cité de recasement « taudifiée », 1 700 habitent dans deux lotissements ; seule la cité de recasement est éclairée et le quartier ne dispose que de quatre fontaines publiques. Mais Bou Hamra, à mi-chemin entre les équipements du centre-ville et les implantations industrielles, est un quartier dont les habitants sont intégrés aux processus économiques : 90% des actifs sont salariés dont les deux tiers dans les grandes entreprises nationales. L'étude du Groupe Huit montre que la population a des revenus assez homogènes et relativement élevés, le revenu médian étant de 1500 dinars algériens en 1980¹¹³.

Si l'industrie a assuré la prospérité d'Annaba actuelle, le revers en est la pollution industrielle et la prolifération des baraques dans les plaines traduisant l'ampleur de l'exode rural sur ce qui leur semble être la cité qui a l'opportunité d'assurer, à chacun, un avenir prospère et radieux.

- **Cas de Skikda**

A Skikda dont le port s'est industrialisé très rapidement, les bidonvilles étagés sur les colonnes qui encadrent la vieille ville, vers le sud et l'ouest, se multiplient au fur et à mesure que s'agrandissent les chantiers d'industrialisation. La très grande majorité de ces nouveaux habitants provient de l'intérieur : des montagnes telliennes, des Hautes plaines céréalières orientales, des Nemenchas et des Aurès. Tous ont été attirés par les emplois industriels et travaillent à l'usine ou sur des chantiers. Ce n'est pas la misère ou le manque d'argent, mais c'est l'extraordinaire crise du logement qui les contraint à vivre dans de telles conditions que l'on voudrait souhaiter temporaires. A Skikda, par exemple, une enquête socio-économique relève que le revenu par gourbi varie entre 800 et 3 000 dinars »¹¹⁴.

¹¹³ Idem, pp.270.272.

¹¹⁴ Brulé. JC et Mutin. G: Publication « Industrialisation et Urbanisation en Algérie ».

- **Cas d'Alger**

A Alger, le bidonville « passe par un maximum vers 1960, avec 150 000 habitants notamment dans les zones d'El-Harrach, Hussein Dey. Après une décrue, le phénomène connaît un nouveau maximum à la fin des années 1970. Les programmes étatiques de résorption des baraques, selon la terminologie des recensements, avaient sensiblement réduit le pourcentage de l'habitat spontané dans l'extension périphérique de la capitale. La faible production du logement social laisse toutefois présager une recrudescence des diverses formes de constructions illicites »¹¹⁵. Effectivement, ces constructions prirent de l'ampleur durant la décennie noire (1992-2000), les ruraux ayant été contraints de se mettre à l'abri du terrorisme et s'installer en ville, dans des habitations de fortune où ils se sentent en sécurité. En conséquence, il est indéniable d'affirmer que le secteur économique mais surtout l'industrialisation, a servi de catalyseur à l'expansion des bidonvilles.

IV.2. Les découpages administratifs et les services, exode rural et bidonvilisation

Par ailleurs, le développement de l'emploi urbain qui a aussi pour origine les découpages administratifs du territoire des années 1974 et 1984, a encore amplifié le mouvement des ruraux vers les villes. Ce mouvement est, certes, le fait de l'attraction de la ville, mais il a surtout pour cause la faillite du monde rural à la recherche d'une activité plus rentable et plus sécurisante.

Il est aussi marqué par « l'impact des grands pôles littoraux, principaux destinataires des migrations interrégionales » et aussi par « la large prédominance d'un exode rural (inter- wilaya) »¹¹⁶.

Entre 1977 et 1987, il a été enregistré 1 357 929 nouveaux citoyens, soit près de 30% de l'augmentation globale de la population urbaine du pays.

Les statistiques fournies par l'O.N.S. (Office National des Statistiques) démontrent que l'emploi agricole a nettement régressé par rapport aux autres activités comme le montre le tableau ci-dessous. Par contre, les autres secteurs qui sont dans leur grande majorité urbains, ont opéré un bond appréciable, en particulier le bâtiment et les travaux publics (B.T.P), l'industrie, le commerce, les transports, l'administration.

¹¹⁵ Chaline. C, « Les villes du monde arabe », ED Armand Colin, Paris 1996 2^{ème} édition, p.100.

¹¹⁶ Rahmani. C, 1982: Demain l'Algérie, pp.32.33.

Tableau n°14 : Population occupée

| Secteurs | Année | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|---------|--------|----|
| | 1966 | % | 1977 | % | 1982 | % | 1983 | % | 1984 | % | 1987 | % | 1991 | % | |
| Agriculture | 873000 | 59 | 692160 | 29,60 | 917224 | 26,40 | 1097227 | 50,20 | 856474 | 22,70 | 725000 | 17,5 | 750000 | 22 | |
| BTP | 71000 | 5 | 345816 | 14,80 | 512836 | 16,49 | 608661 | 16,75 | 718917 | 19,10 | 690000 | 16,70 | 683000 | 13 | |
| Transport | 53000 | 3,50 | 132420 | 5,65 | 207396 | 5,96 | 179936 | 4,95 | 239653 | 6,38 | 216000 | 16,70 | 252000 | 6 | |
| Commerces et services | 321000 | 21 | 183580 | 7,85 | 284263 | 8,18 | 318330 | 9,98 | 373286 | 9,93 | 534000 | 12,90 | 686000 | 16 | |
| Administration | 306000 | 20 | 397019 | 17,00 | 762973 | 21,96 | 728989 | 19,33 | 833855 | 22,10 | 1180000 | 28,50 | 1318000 | 29 | |
| Hydrocarbure | | | 48489 | 2,10 | | | | | | | | | | | |
| Industrie | Transport | 123000 | 8 | 302055 | 12,90 | 489989 | 14,10 | 511584 | 14,90 | 515330 | 13,70 | 622000 | 15 | 670000 | 14 |
| | Autres | | | 50918 | 2,20 | | | | | | | | | | |
| Autres services | | | 100984 | 4,30 | 221028 | 6,36 | 187652 | 5,81 | 220838 | 5,87 | | | | | |
| Non déclarés | | | 83530 | 3,60 | 18287 | 0,53 | 516 | 0,01 | | | | | | | |
| Ensemble | 1477000 | 100 | 2336972 | 100 | 3473905 | 100 | 3632594 | 100 | 3758353 | 100 | 3977000 | 100 | 4538000 | 100 | |

Sources: Annuaire statistique de l'Algérie année 1979
 Annuaire statistique de l'Algérie n° 12 1983-1986 (Edition 1985)
 Annuaire statistique de l'Algérie n° 14, Edition 1990
 Marc Cote, L'Algérie, p.161.

Cette régression de l'emploi agricole est aussi corroborée par celle de la population rurale qui a décliné et ne représente plus que 35% de la population globale (Voir tableau ci-dessous).

Si le facteur le plus important de la croissance urbaine est l'accroissement naturel, la contribution de l'exode rural a marqué un fléchissement comparativement à la décennie antérieure. Sa contribution ne représente plus que 13%.

Tableau n°15: Evolution de la population urbaine et rurale

| Années | Population | | | % Pop urbaine |
|--------|------------|------------|------------|---------------|
| | Urbaine | Rurale | Total | |
| 1966 | 3 778 482 | 8 243 518 | 12 021 000 | 31,40 |
| 1977 | 6 686 785 | 10 261 215 | 16 948 000 | 40,00 |
| 1987 | 11 444 249 | 11 594 693 | 23 038 942 | 49,70 |
| 1998 | 16 966 937 | 12 133 916 | 29 100 853 | 58,30 |
| 2008 | 22 471 179 | 11 608 851 | 34 080 030 | 65,00 |

- Source: R.G.P.H. et ANNUAIRES STATISTIQUES DE L'ALGERIE

On remarque que la population rurale a une courbe décroissante et ne représente en 2008 que moins de la moitié de la population globale, ce qui justifie, malgré les efforts consentis pour loger, d'une part les urbains occupant des logements en état de vétusté très avancé ou « sur occupés » et, d'autre part pour loger les ruraux qui n'ont pas quitté leurs terres et leur assurer le maximum pour les stabiliser.

V. LE GRIGNOTAGE DES TERRES AGRICOLES OU L'HEGEMONIE DE LA VILLE SUR LA CAMPAGNE OU "L'AGRESSION" DES TERRES PAR LA VILLE

Si l'érosion est un phénomène qui dégrade la qualité des terres agricoles, l'homme par contre est responsable de la disparition définitive de plusieurs milliers d'hectares.

Celles-ci ont de tout temps subi de très fortes pressions. En effet, l'urbanisation accélérée des villes causée par la très forte demande de logements, d'équipements, d'infrastructures et autres, est la cause de la déstructuration des espaces agricoles dans lesquels sont implantées les nouvelles cités gigantesques destinées à satisfaire les besoins,

de plus en plus croissants et pressants, des populations. Effectivement, c'est à leur détriment, parfois des meilleures terres, leur arasement n'étant pas coûteux que sont réalisés certains projets et aussi l'extension du périmètre urbain d'une agglomération. Pour son expansion toujours grandissante, la ville procède à des expropriations que subissent, malgré eux, les fellahs. La confiscation de leurs terres les pousse à se réfugier dans la ville qui les a chassés de leurs terres. La ville se développe donc au détriment du monde rural qui assiste, impuissant, à la réduction de ses potentialités dont les répercussions se font sentir sur le citoyen et entre autre le citadin.

Conquis par la prolifération des cités, l'espace agricole s'est ainsi réduit comme une peau de chagrin. Cette affirmation est corroborée par S.E. Cherrad qui précise dans la conférence citée précédemment que « l'étalement (des villes) qui a commencé au début de la décennie 1970 se poursuit jusqu'à nos jours ». Il affirme qu'« à la fin des années 1980, les autorités évaluaient la soustraction des terres à 100 000 hectares ». Détournées au profit de l'urbain, donc déviées de leur destination première, ces terres ont été rognées par le béton. Les petites villes sont constamment « bouffées » par les grandes agglomérations, processus qui a permis « la formation d'un *continuum* d'habitat et d'équipements dans lequel les limites et les différences physiques et sociales entre ville et campagne deviennent de plus en plus floues et incertaines ».

En tous les cas, depuis le recouvrement de l'indépendance « plus de 160 000 hectares ont été détournés de leur vocation et la surface agricole utile par habitant a régressé de 0,8 hectare en 1962 à 0,13 hectare en 2005 »¹¹⁷.

Ces actions ont pour conséquence l'amputation de l'agriculture d'une bonne partie de sa production, la perte de plusieurs emplois, le départ des paysans dépossédés de leur terre et aussi de leur outil de travail vers d'autres cieux, en l'occurrence la ville où ils iront grossir les rangs des désœuvrés. Par cette pratique, la ville participe à la paupérisation du monde rural, à la démobilisation des paysans qui, ayant perdu leurs terres, se tournent vers cette même ville qui les a déracinés et faute de leur assurer le minimum les a congédiés mais les a autorisés à s'installer à la périphérie.

¹¹⁷ Haeringer. P, 2010: "Villes d'Orient, pulsions refondatrices et réparation", Ed l'Harmattan, Paris, 260p.

De ce fait, la ville elle-même s'est mise en difficulté en se privant d'une bonne partie de son approvisionnement qu'elle doit aller chercher beaucoup plus loin. Elle devient donc « le lieu où s'expriment de la façon la plus visible la crise, en particulier la dualisation de la société. L'une des manifestations de cette crise renvoie à la marginalisation apparente d'individus, le plus souvent relégués à la périphérie de la ville. La marginalisation, manifestation de la crise urbaine, s'exprime donc sur le plan de la morphologie urbaine par la multiplication de bidonvilles - parfois de véritables villes dans la ville -, par la surdensification des médinas, la dégradation de l'habitat et la « taudification » de nombreux quartiers »¹¹⁸. Mais elle doit, tôt ou tard, les soulager de leurs préoccupations, en leur assurant emploi et logement et nettoyer sa lisière des bidonvilles qui l'enlaidissent.

L'exemple de la région d'Alger dont les terres agricoles sont soumises à une « bétonnisation » effrénée est édifiant et démontre pleinement l'ampleur prise par ce désastre.

Farid Younsi, s'est largement étalé, dans sa publication intitulée « Urbanisation débridée » sur le phénomène de grignotage des terres agricoles. « Alger, après s'être étendue de manière démesurée et déshumanisée vers l'Est (région du Sahel et Mitidja) à partir des années 1980-1990 (Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, Ain Taya, Dar El Beida, El Hamiz...) réduisant jusqu'à néant le riche espace agricole, « conquis », depuis, par la prolifération frénétique des cités, se déverse, aujourd'hui en direction de sa périphérie ouest proche et plus lointaine. La problématique du développement de logements dans la région d'Alger (n'est abordée) que sous l'angle de la consommation, voire de la dilapidation de terres agricoles. Cela fait des lustres que la consommation d'espace agricole est sempiternellement évoquée – à juste titre – dès qu'est abordé le développement urbain d'Alger et de sa périphérie.

Aujourd'hui, celui-ci (cet espace rural) qui a d'abord été « timidement » grignoté il y a quelques décennies, puis soumis au mitage par l'accroissement de programmes urbains sur les terres agricoles en périphérie des petites agglomérations et villes de la région

¹¹⁸ Baron. C, 1998 « Crise de la ville et espaces en mutation, de la ville éclatée à la ville recomposée dans les pays en développement », In « la problématique urbaine au Maroc : de la permanence aux ruptures », sous la direction de M. Benlahcen-Tlemçani, Collection Etudes Presses Universitaires de Perpignan, pp.14.15.

d'Alger, est actuellement totalement phagocyté, les parcelles agricoles résiduelles apparaissent dans les meilleurs des cas comme des îlots de « verdure » en sursis, le plus souvent comme des friches en attente d'affectation. Si aujourd'hui on affirme que les terrains mis à la disposition des programmes de logement ont un « rendement très faible », « qui ne sont pas destinés à être cultivés », c'est que les meilleures terres ont déjà été accaparées par l'urbanisation et que ces terrains ont été « préparés » pour être extraits de la surface agricole en devenant non rentables par les démembrements successifs qu'a connus la propriété foncière rurale et son mitage par des cités et des lotissements »¹¹⁹.

Ainsi, le béton a dévoré, aux dépens des terres les plus riches du pays, le plus grand verger d'Algérie qu'est la Mitidja. Les nouvelles constructions ont avalé des dizaines d'hectares de vergers et autres cultures du Sahel algérois et de la Mitidja. Cet énorme gâchis est observable dès la sortie des villes qui étaient réputées par la production de leurs campagnes. L'axe Alger – Boufarik illustre pleinement cette affirmation. Les vergers et les cultures maraîchères d'autrefois, ont cédé la place à des espaces commerciaux, des hangars, à des constructions en barre repoussante et aussi à des villas, sans aucune architecture, défigurant ainsi le paysage verdoyant qui rassasiait la vue et reposait l'esprit.

Plus près encore de Constantine, les terres situées sur la route nationale n°5 (entre Constantine et El-Khroub), ont été rognées par le béton qui a, d'une part, défiguré le paysage et, d'autre part, provoqué la baisse de la production agricole.

Donc, il est possible d'affirmer que le bâtiment qui a nécessité des terres a conduit au mitage des terres agricoles, parfois les plus fertiles, qui n'ont pas résisté à la poussée vertigineuse du secteur de la construction et de l'habitat.

Ainsi donc, l'expansion du périmètre urbain d'une agglomération, la création et le développement d'une entreprise, l'installation d'équipements, la réalisation d'infrastructures et de logements avec tous leurs accompagnements, s'emparent de la propriété du « monde rural » considéré non prioritaire par rapport aux besoins du « monde urbain ». Ce changement de destination de la terre agricole appelle automatiquement au

¹¹⁹ Younsi. F : « Urbanisation débridée », <https://www.google.com/#q=urbanisation+d%C3%A9brid%C3%A9+de++younsi+fr>.

'changement' des fellahs qui, dépossédés, sont forcés de prendre le chemin de la localité de leur choix, de se transformer en chômeurs ou, si la chance leur sourit, en ouvrier et pour se protéger, prendre une baraque dans un bidonville.

Il est aussi loisible de soutenir que la désertion de la campagne est le fait de la ville. En effet, pour son extension, elle déborde sur le territoire de la campagne en ayant recours à la formule d'usage « expropriation pour utilité publique ». Expropriés, laissés pour compte, déracinés, les gens de la terre auxquels est offerte une indemnisation insignifiante, désemparés, se tournent vers cette même ville qui leur a « confisqué » ce qu'ils ont de plus cher, la terre nourricière et s'installent à sa lisière. Donc, par cette pratique, la ville participe à la paupérisation du monde rural et à la démobilisation des paysans qui vont, par la suite, l'assaillir afin que justice leur soit rendue : amélioration de leurs conditions de vie.

VI. EVOLUTION DES BIDONVILLES

Tableau n°16 : Parc logements, gourbis et habitat précaire

| Recensement Année | Total logements | Gourbis et habitat précaire | Taux | Source |
|----------------------|--------------------|---------------------------------------|------|-----------|
| 1966 | 1.982.000 | 198 594 | 10.3 | RGPH 1998 |
| 1977 | 2 290 600 | 213 025 | 9.3 | |
| 1987 | 3 037 900 | 246 677 | 8.12 | |
| 1998 | 5 021 974 | 291 859 | 5.70 | |
| 2008 | 6 748 057 | 352 000 dont 90 000 en bidonvilles | 5.10 | RGPH 2008 |
| | | 90 000 en bidonvilles | | |

L'évolution de ce type d'habitat à partir de 1966 et jusqu'en 1985, selon les données puisées dans quelques éditions de l'annuaire statistique d'Algérie est la suivante:

Tableau n°17 : Evolution de l'habitat précaire jusqu'en 1985

| Années | Nombre |
|------------|---------|
| Avant 1966 | 75 381 |
| Après 1966 | 75 510 |
| 1977 | 483 973 |
| 1984 | 316 185 |
| 1985 | 628 613 |

Source: Annuaire statistique de l'Algérie des années 1980, 1985, 1987.

Remarque: Le dénombrement de 1954 fait apparaître qu'à elle seule « 'Alger et son agglomération totalisent 15 560 baraques »¹²⁰ de type bidonvilles uniquement, occupés par 86 500 individus, soit 5.9 personnes par baraque.

Tableau n°18 : Population des bidonvilles de l'agglomération algéroise en 1954

| Villes | Nombre de baraques | Population | Municipale | Musulmane |
|---------------|--------------------|------------|--------------------|-----------------|
| | | Totale | Vivant en baraques | Type bidonville |
| | | | N | % |
| Alger | 6 090 | 162 150 | 35 300 | 22 |
| Birmandreis | 150 | 7 740 | 700 | 9 |
| Bouzaréah | 650 | 11 150 | 3 300 | 30 |
| El-Biar | 210 | 9 060 | 1 500 | 17 |
| Hussein – Dey | 3 880 | 42 000 | 24 600 | 60 |
| Kouba | 530 | 12 650 | 3 000 | 24 |
| Maison-Carrée | 2 710 | 36 230 | 16 200 | 45 |
| Saint-Eugène | 340 | 12 490 | 1 900 | 15 |
| Agglomération | 15 560 | 293 470 | 86 500 | 29 |

Source : R. Descloitres, « L'Algérie des bidonvilles », p.63.

Entre Alger, Oran, Constantine, Annaba et autres communes, « la population vivant en baraque à la même date s'élève à 208 000 individus »¹²¹ soit 35 254 baraques si l'on prend en considération la moyenne d'Alger (5.9 individus).

Or, les milliers de ménages qui ont envahi les villes de 1954 à 1966, ont amplifié ce phénomène. Ce qui sous-entend que le chiffre avancé pour l'année 1966 dans l'annuaire statistique de l'Algérie - année 1980 - est loin de refléter la situation. En effet, le déferlement des ruraux sur les villes et la crise aigüe du logement ont accru ce genre d'habitat et corroborent ainsi les chiffres recueillis lors du recensement de la population et de l'habitat de l'année 1966. Par contre, faire un bond de près de 400 000 habitats précaires,

¹²⁰ Descloitres et all : « l'Algérie des bidonvilles », Mouton & Co, collection le monde d'outre-mer passé et présent, p.63.

¹²¹ Idem, p.31.

en l'espace de 11 ans, renforce les éléments fournis par les R.G.P.H. qui ont fait apparaître que l'exode rural a observé une pause très sensible.

Tableau n°19 : Parallèle entre R.G.P.H et annuaire statistique

| RGPH | | Annuaire statistique | |
|--------------|---------------|-----------------------------|---------------|
| Année | Nombre | Année | Nombre |
| 1966 | 198 954 | Avant 1966 | 75 381 |
| | | Après 1966 | 7651 |
| 1977 | 246 677 | 1977 | 483 973 |

Source: Annuaire statique de l'Algérie 1979/1980.

VII. LES OPERATIONS D'ERADICATION DES BIDONVILLES

Devant l'extension des bidonvilles, notamment à Alger dont l'image a été ternie par cet habitat, les pouvoirs publics ont réagi pour mettre un terme à cette croissance qui n'est plus le fait exclusif des migrants ruraux sans emploi ; elle est étroitement liée à la pénurie de logements. Des Algérois qui ne peuvent avoir accès aux logements s'installent dans des bidonvilles. Ces derniers, comparés à d'autres formes d'habitat existant dans d'autres contrées, notamment dans les zones où les conflits armés font rage, apparaissent, pour Hassan Fathy, architecte égyptien, récipiendaire du premier prix Nobel alternatif (en 1980), un luxe. En effet, il a affirmé, dans son ouvrage intitulé « construire avec le peuple », je cite : « il y a plus de beauté et plus de dignité dans le bidonville que les réfugiés ont construit autour de Gaza que dans n'importe quelle lugubre installation faite par des organismes étrangers bénévoles »¹²².

VII.1. Les opérations d'éradication ponctuelles

VII.1.1. La première opération d'éradication

Une première expérience de résorption de l'habitat précaire a été lancée le 21 juin 1964 par le Président de la République de l'époque. Sous le slogan « opération bidonville », il est procédé à la démolition des baraques et remplacées le 13 décembre 1964 par 600 logements à Oued Ouchayeh. Mais sitôt lancée et les premiers logements inaugurés, l'opération est vite abandonnée.

¹²² Paquot T, 2009: « Construire avec ou pour le peuple », In Cahiers d'histoire N°109, Revue d'histoire critique, p.5.

VII.1.2. La deuxième opération d'éradication dictée par la réalisation d'un édifice d'utilité publique.

Une autre opération de résorption de ce mode d'habiter a été engagée. En effet, la réalisation du projet de construction de « Maqam Echahid », monument commémoratif du 20^{ème} anniversaire de l'indépendance, a amené les pouvoirs publics, à démolir deux grands bidonvilles « les Accacias et Nador » dont les terrains d'assiette ont été choisis pour accueillir ce nouveau monument.

VII.1.3. La troisième opération d'éradication: la contrainte

« La grande opération s'est déroulée au cours de l'été 1983. L'éradication a été voulue par les pouvoirs publics et conduite par l'armée. La destruction des bidonvilles s'accompagne d'un 'retour vers la wilaya d'origine' ». La possibilité d'obtenir un logement ou un lot à bâtir dans la région algéroise est limitée aux chefs de familles qui ont une qualification professionnelle, des enfants scolarisés et qui se sont installés avant le 5 juillet 1962. Les autres sont renvoyés dans leur région d'origine où les conditions d'accueil sont très diverses. « Mais tous les bidonvilles n'ont pas disparu. 47% des familles ont été transférées dans leur wilaya d'origine, 8% ont quitté les bidonvilles par leurs propres moyens, 45% devraient être bénéficiaires d'un programme de logements dans la wilaya d'Alger »¹²³. Cette opération a relativement stoppé l'exode vers la capitale mais a repris de plus belle, notamment à cause des événements qui ont secoué le pays à partir de 1988, comme le démontre le nombre de bidonvilles, la production du logement, très insuffisante, étant loin de satisfaire les centaines de milliers de demandes.

VII.2. Le début des actions permanentes d'éradication

Ce n'est que plus tard, à la fin des années 1990, que la résorption de ce type d'habitat sera timidement amorcée pour s'accroître, durant les années 2000, à grande échelle. Dans le courant de cette décennie, l'on assiste, au moins un jour par mois, à un ballet incessant de véhicules transportant les affaires de bidonvillois vers leurs nouvelles résidences. Donc, « soucieux de mettre un terme au phénomène des habitats précaires,

¹²³ Mutin G, 1986 : « Métropoles du Monde Arabe, aménagement et développement d'Alger » in bulletin de la Société languedocienne de géographie, fascicule 2 et 3.

l'Etat a éradiqué 70 000 logements entre 2 000 et 2 008 »¹²⁴. La lutte anti bidonville a permis « l'inventaire de mots appropriés, incorporés ou élaborés sans les langages administratif et urbanistique pour se mettre à l'œuvre : arasement, démolition, éradication, « déguerpissement » (Sénégal), « dégourbification », « résorption », « débidonvilisation »¹²⁵.

VIII. PRODUCTION DE LOGEMENTS ET BIDONVILISATION

Le logement, en Algérie, a été, durant plusieurs décennies, complètement délaissé dans la politique de développement initiée aussi bien par la colonisation que par les pouvoirs publics après l'indépendance.

Ces derniers n'ont pris conscience de la situation précaire d'une bonne partie de la population que tardivement. Cependant, les problèmes s'étant tellement accumulés qu'il devenait difficile de les résoudre dans des délais raisonnables.

VIII.1. La période coloniale

Jusqu'aux années 1940, la production de logements, très insignifiante en Algérie, incombait aux entreprises françaises.

La forte croissance démographique de la population algérienne, le fort taux d'occupation par pièce et par logement, les événements pénibles auxquels à dû faire face la population algérienne, ont eu pour conséquence le développement de l'habitat précaire qui n'était soumis à aucune règle.

A l'époque déjà, le secteur de l'habitat ne suivait ni l'évolution de la population, ni le développement des secteurs aussi bien économique, social que culturel.

Avec le déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, les pouvoirs publics français, soucieux de l'enjeu que représente le logement dans le domaine politique notamment, avaient réagi, à travers un plan quinquennal appelé 'Plan de Constantine' (celui-ci ayant été annoncé le 30 octobre 1958 à Constantine par le Président de la

¹²⁴ REALISATION D'UN MILLION DE LOGEMENTS... » In <http://www.djazair50.dz/> ? Réalisation d'un million de logements.

¹²⁵ Cattedra R, 2006: « Bidonville, paradigme et réalité refoulée de la ville d'un XXème siècle », 24 FEVRIER 2006, (Cattedra.Bidonville/pdf). p.20.

République Française de l'époque) qui prévoyait la réalisation de 200 000 logements urbains et 110 000 logements ruraux. Ce qui correspond à livrer chaque année 64 000 logements.

Or, les maisons de deux millions de personnes déplacées à la suite des bombardements et des ratissages, ont été systématiquement détruites, si bien que le nombre prévu était tout à fait dérisoire et ne reflétait guère les besoins réels. A ces destructions, viennent s'ajouter également les bidonvilles et tous les types d'habitat précaire qui ont proliféré à la périphérie des villes. En outre, il était aussi indispensable de prendre en considération, dans les prévisions, la démographie qui était, à l'époque, très forte. Toutefois, devant les problèmes multiples, notamment la guerre, ce plan n'a pas atteint son objectif et n'a eu aucun effet sur la crise du logement.

VIII.2. La période post - coloniale

L'Algérie qui avait hérité, en 1962, d'une situation socio-économique catastrophique, a dû faire face à l'arrêt des chantiers de construction de logements, soit 42 000 unités inachevées dont 30 000 dans les villes. Cet arrêt des chantiers était motivé, d'une part, par l'absence de matériaux de construction, les unités de production étant toutes inopérantes et, d'autre part, par le départ massif des architectes, ingénieurs, techniciens et des entreprises de réalisation étrangers qui étaient en charge du secteur du bâtiment.

A. Le logement, secteur non prioritaire

Le logement dont les besoins étaient énormes n'avait pas reçu l'attention qu'il lui fallait, les pouvoirs publics ayant été préoccupés davantage par les problèmes auxquels étaient confrontés d'autres secteurs (éducation, santé, sécurité) qui semblaient être prioritaires. « Un rapport méconnu du public, élaboré un an après l'indépendance, insistait sur la nécessité d'arriver vite à un rythme de construction annuel de 100 000 logements. Les objectifs affichés : remplacer les habitations détruites pendant la guerre, éliminer l'habitat précaire et renouveler le parc immobilier ancien. Les conclusions de ce rapport sont restées lettre morte jusqu'au milieu des années 70, notamment pour deux raisons : l'illusion d'abondance créée par le départ des Européens (laissant derrière eux leurs logements déclarés « biens vacants » qui s'élèvent à 313 693 unités, selon l'annuaire statistique de l'Algérie de l'année 1981) et la priorité quasi absolue donnée au

développement industriel »¹²⁶ mais aussi l'absence d'un financement adéquat, le budget alloué étant seulement de l'ordre de trois millions de dinars.

Cependant, la Charte d'Alger (Avril 1964), document qui définit la politique générale du pays, a été très claire et très explicite en ce qui concerne la politique de l'habitat qui devait être appliquée. En effet, elle fait apparaître que l'Etat soumettait la politique de l'habitat à des impératifs essentiels. Dans l'un d'eux, il est exprimé la crainte de voir sacrifier, au bénéfice de l'habitat uniquement, tous les moyens dont dispose le pays. Dans cette même Charte d'Alger d'avril 1964, est soulignée « l'impossibilité de fournir à assez brève échéance, des logements acceptables à tous les ménages, car une telle initiative épuiserait les ressources nationales ».

B. La faiblesse de la production de logements: de 1962 à 1973

L'énorme décalage entre la très forte demande de logements et l'offre en termes d'infrastructures proposée par les pouvoirs publics révèle une grave crise de l'habitat. En effet, la production de logements restera plusieurs années, même après l'indépendance, insignifiante par rapport à l'accroissement démographique de la ville. L'incapacité de l'Etat à faire face à cette situation préoccupante a entraîné un recours important des couches sociales les plus démunies, vers des constructions clandestines de quartiers qui échappent totalement à tout contrôle et ne répondant à aucune norme urbanistique. Donc, délaissé, ce secteur n'a commencé à être pris en compte, dans la stratégie de développement, qu'à partir des années 1970, sans toutefois prétendre à un traitement de faveur, malgré les retards considérables accumulés et la prolifération des bidonvilles et d'autres types d'habitat ne répondant à aucune norme. Ce n'est que lors de l'élaboration des deux premiers plans quinquennaux, que de faibles investissements ont commencé à être engagés dans ce secteur. A titre d'exemple, il ne bénéficiera que de 3,70% des investissements du premier plan et de 5,40% au second plan.

En 1966, la population qui était estimée à 12 096 374 individus disposait d'un parc logements de 1 900 000 unités dont 184 984 précaires. Les bidonvilles représentaient à eux seuls 25% de l'ensemble de l'effectif. Le taux d'occupation du logement qui était de 6,1 à

¹²⁶ R. Sidi Boumediene, «Algérie : les foyers explosent », In http://globenet.org/va/va1_1dos1.html

cette date démontre pleinement l'ampleur de la crise, sachant que le plus grand nombre d'habitations était construit avant 1954.

A partir de 1962 et jusqu'en 1966, à peine 24 000 logements ont été réalisés. Les unités économiques dont l'industrie qui ont attiré une main d'œuvre issue de toutes les régions rurales du pays, ont aussi aggravé et amplifié la crise de l'habitat dont le déficit est extrêmement important. « Selon une étude du ministère de l'habitat et de la construction, il est de l'ordre de 1 200 000 logements dont 600 000 dans les villes, sans compter les logements en dur et les bidonvilles à rénover »¹²⁷.

Face à la négligence affichée, à l'époque, par l'Etat quant à la prise en charge effective et sérieuse de la production de logements dont il détenait le monopole, « la population urbaine algérienne enregistre une progression considérable, ce qui se traduit, au début des années 1970, par une situation d'intense pénurie : la production totale par an est de l'ordre de 22 000 logements, chiffre dérisoire, soit un logement par 20 habitants nouveaux. Il s'ensuit une aggravation des conditions de logements que l'on suit entre les recensements de 1966 et 1977, le taux d'occupation moyen d'un logement passant de 6,8 à 8,3 individus »¹²⁸.

C. Production de logements de 1973 A 1998

« Pourtant en 1973 et 1974 sont lancés coup sur coup trois projets : l'objectif 1000 villages socialistes - dont 350 environ ont été réalisés - pour appuyer la révolution agraire, la réalisation d'ensembles d'habitat urbain intégré, enfin le troisième visait, à travers la constitution de réserves foncières communales, à doter l'Etat des moyens de sa politique »¹²⁹.

« A partir de 1974, le gouvernement algérien, soucieux de mettre un terme à cette évolution régressive, fait passer la part du logement, dans les investissements de son troisième plan à 7,50% »¹³⁰. Il était donc prévu « la livraison annuelle de 100 000

¹²⁷ Brûlé. JC, Mutin. G : « vers un Maghreb des villes en l'an 2000, industrialisation et urbanisation en Algérie », in Maghreb – Machrak n° 96, p.50.

¹²⁸ C. Chaline, « les villes du monde arabe », Armand Colin, 2^{ème} édition, Paris 1996, p85.86.

¹²⁹ R Sidi Boumédiene, « Algérie, « les foyers explosent », [http:// ww. globenet.org/va/va.11dos1. html](http://ww.globenet.org/va/va.11dos1.html) (12.2.2008)

¹³⁰ Idem

logements sur financement public »¹³¹, quantité en deçà des besoins urbains estimés à plus de 150 000 logements chaque année.

En 1975, l'Etat inscrit, dans sa démarche, la réalisation d'un vaste programme de logements destinés à répondre à la pénurie qui concerne la majorité de la population, représentée essentiellement par les catégories sociales à revenu limité. Donc, « se voulant promoteur unique et exclusif, l'Etat a investi mécaniquement dans la réalisation directe de logements d'une part et sans mettre en place une politique de stabilisation des populations des campagnes, d'autre part »¹³². La production annuelle de logements a augmenté sans être pour autant suffisante.

Les efforts consentis pour la concrétisation de vastes programmes de réalisation de Z.H.U.N (zone d'habitations urbaines nouvelles) (modèle d'habitat étendu à toutes les villes qui a donné naissance au « concept de ville nationale » -« La ville algérienne et la problématique du logement », M.C. Addad., communication n°4, séminaire national, Constantine 8 et 9 décembre 2003) - et la mise en vente de lots de terrains n'ont pas abouti au résultat escompté, d'où la multiplication des constructions précaires et l'accroissement désordonné des agglomérations.

¹³¹ Idem

¹³² C. Rahmani, « Demain l'Algérie », 1995.

Tableau n°20 : Evolution de la production du logement entre 1962 et 1998

| Années | Nombre de logements réalisés | Observations |
|-----------|---|---|
| 1962-1966 | 24 267 | |
| 1969 | 36 441 | - Les réalisations ont été programmées dans le 1er plan quadriennal ; - Le budget alloué à l'époque au secteur représentait à peine 5% de l'ensemble de l'enveloppe. |
| 1970-1973 | | |
| 1974 | 13 893 | - 2 ^{ème} plan quadriennal (74-77) ; - L'enveloppe de ce secteur est passée à 13% de l'ensemble du budget. |
| 1975 | | |
| 1976 | | |
| 1977 | | |
| 1978 | | |
| 1980-1984 | 153 999 ----- 28 662 (ou 127 villages socialistes agricoles) | 1 ^{er} plan quinquennal ; Le budget du secteur de l'habitat est passé à 15% de l'ensemble du budget de l'Etat soit 60 milliards de dinars. - Il a fallu faire face dès le 10 octobre 1980, date du tremblement de terre de Chlef, à la reconstruction qui a quand même retardé certains projets. |
| 1985 | 69 530 | 2 ^{ème} plan quinquennal ; En 1986 crise économique provoquée par la chute du prix de baril de pétrole ;. Réduction drastique des budgets alloués aux différents secteurs. |
| 1986 | 68 141 | |
| 1987 | 71 843 | |
| 1988 | 68 912 | A partir de la fin des années 1980, des changements ont été opérés par l'Etat dans la stratégie de l'habitat. En effet il s'est relativement désengagé de la production sociale et a encouragé l'initiative privée. |
| 1989 | 56 673 | |
| 1990 | 39 235 | |
| 1991 | 47 797 | |
| 1992 | 74 909 | |
| 1993 | 67 574 | |
| 1994 | 121 584 | |
| 1995 | 166 959 | |
| 1996 | 132 285 | |
| 1997 | 141 597 | |
| 1998 | 151 374 | |

Source : Annuaire statistiques de l'Algérie et ministère de l'Habitat

Tous les programmes mis en œuvre étaient en deçà des besoins. De 1962 à 1998, soit en 37 ans, seuls 1 534 655 unités ont été réalisées ou 41 477 logements par an seulement.

D. Production de logements de 1999 à 2009

Cependant, l'embellie financière enregistrée à partir de 1999 a permis d'insuffler une dynamique nouvelle à l'économie et de relancer d'importants programmes de logements dont plus d'un million inscrits et réalisés dans le cadre du plan quinquennal 2005 – 2009. Les projets ainsi lancés entre la période s'étendant de 1999 à 2009 ont donné les résultats suivants :

Tableau n°21 : Production du logement entre 1999 et 2009

| Année | Nombre de logements | Observations |
|-------|---------------------|--|
| 1999 | 124 208 | |
| 2000 | 130 072 | |
| 2001 | 101 962 | 10 novembre 2001 : inondations de Bab El-Oued pour lesquelles il fallait dégager des logements pour les sinistrés. |
| 2002 | 104 275 | |
| 2003 | 74 071 | 21 mars 2003 : séisme de Boumerdès qui a amené les pouvoirs publics à programmer des logements supplémentaires pour les sinistrés. |
| 2004 | 81 206 | |
| 2005 | 132 479 | |
| 2006 | 159 162 | |
| 2007 | 165 312 | |
| 2008 | 205 667 | |
| 2009 | 199 653 | Réception de plus d'un million de logements. |

Source : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Il y a lieu de noter qu'en plus du million de logements réceptionnés dans le cadre du plan quinquennal, (2005-2009), à la fin du mois de décembre 2009 (déclaration du Ministre de l'habitat et de l'urbanisme lors d'une rencontre d'évaluation qu'il a présidé le 21.01.2010. « 1 045 269 logements ont été réceptionnés à la fin du mois de décembre 2009 ») des logements inscrits, auparavant, pour chaque année de la même période du plan quinquennal, ont été réalisés et réceptionnés : 2005 :132 479 – 2006 :159 162 – 2007 : 165 312 – 2008 : 205 667 – 2009 : 199 653.

Certes, la demande de logements est très forte (1 600 000 demandes) mais elle pourrait être satisfaite dans quelques années dans la mesure où le même rythme serait maintenu.

Tableau n°22 : Répartition du million de logements selon les formules

| Formules | Nombre | Formules | Nombre | Total |
|-------------------------------------|----------------|--|----------------|------------------|
| Logements publics locatifs (L.P.L.) | 251 315 | Logements sociaux participatifs (L.S.P.) | 151 213 | 402 528 |
| Logements location-vente (L.L.V.) | 44 724 | Logements promotionnels (L.P.) | 169 982 | 214 706 |
| Habitats ruraux (H.R.) | 428 035 | | | 428 035 |
| Total | 724 074 | | 321 195 | 1 045 269 |

Toutes ces formules ont été mises en place par les pouvoirs publics à partir de 1997. Elles permettent à chaque citoyen de prétendre, selon ces moyens, à un logement.

- L.P.L ou logement social: destiné à recevoir les populations issues des zones défavorisées ou à risques: bidonvilles, glissements de terrains, menaces d'effondrement du vieux bâti et aussi aux populations démunies. Il est initié et financé par l'O.P.G.I (Office de Promotion et de Gestion Immobilière, établissement doté de la personnalité et de l'autonomie financière, décret exécutif n°91/147 du 12.05.1991).
- Logement location-vente (L.L.V): sont réalisé sur les fonds publics, c'est à dire sur le budget de l'Etat ou des collectivités locales. Cette formule est définie par le décret exécutif du 23 aout 2001 fixant les modalités d'acquisition des logements comme un mode d'accès à un logement avec option préalable pour son acquisition en toute propriété au terme d'une période de location fixée dans le cadre d'un contrat écrit de location-vente entre l'organisme promoteur et le bénéficiaire.
- Logement social participatif (L.S.P): ce type de logement est initié soit directement par les promoteurs immobiliers publics ou privés agréés pour le compte de leurs clients, soit par les collectivités locales, les institutions, les organismes employeurs et les mutuelles, pour le compte de leurs administrés, agents, employés et adhérents. Une aide de l'Etat, non remboursable, peut être accordée à l'acquéreur par le biais de la Caisse Nationale de logement (C.N.L). Celle-ci est accordée au gré de l'importance de son revenu. Un crédit bancaire peut être également octroyé aux acquéreurs qui ne peuvent pas régler, par leurs propres moyens, la totalité de l'apport personnel.

- L.P ou logement promotionnel: il est régi par les dispositions contenues dans le décret n°93/03 du 1er mars 1993.

Parallèlement au 2^{ème} plan quinquennal (2010-2014), le parc de logements s'est enrichi durant les années 2010 et 2011 de plusieurs unités ainsi réparties :

Tableau n°23 : Production du logement en 2010 et 2011

| Année | Nombre de logements |
|--------------|----------------------------|
| 2010 | 179 112 |
| 2011 | 181 829 |

Source : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Ces réalisations, conjuguées aux programmes d'habitat arrêtés dans le plan quinquennal 2010/2014, peuvent atteindre l'objectif qui leur est assigné dans la mesure où tous les partenaires respecteraient les règles édictées dès le départ, que des catastrophes naturelles ne viendraient pas les perturber et que les recommandations sus - citées soient prises en considération.

A titre d'exemple, comme première mesure d'urgence décidée par les pouvoirs publics pour prendre en charge les sinistrés du séisme du 21.05.2001 qui a frappé le centre et le centre-est du pays, « les logements sociaux disponibles ou en voie d'achèvement seront attribués en priorité aux sinistrés », décision annoncée par le chef du gouvernement le 23 mai 2 003

Simultanément à ces réalisations, des mesures ont été prises en vue d'encourager la promotion immobilière privée : octroi aux promoteurs immobiliers de prêts à un taux d'intérêt bonifié destinés à la construction de logements collectifs, « la facilitation de l'accès au foncier, par l'octroi de concessions de 33 ans renouvelables deux fois pour des projets de logements sociaux, et un abattement sur la cession du foncier domanial ».

La prise en charge sérieuse de la production de l'habitat a commencé à donner ses fruits comme le confirme le tableau ci-dessous à travers lequel il est possible de constater une nette régression du taux d'occupation du logement.

Tableau n°24 : Evolution du taux d'occupation par logement

| Année | Taux d'occupation par logement (TOL) |
|--------------|---|
| 1962 | 5,60 |
| 1966 | 6,10 |
| 1977 | 6,83 |
| 1987 | 7,54 |
| 1998 | 7,14 |
| 2008 | 6,40 |

Source: RGPH 1997 et 2008

IX. LA CRISE DU LOGEMENT ET LA SPECULATION SUR LES BARAQUES.

Nombreux sont les matériaux hétéroclites utilisés dans la construction d'une baraque : plaques métalliques de toutes sortes, parpaing, ternet, planches et parfois de vieilles carcasses de véhicules automobiles rouillées.

Conséquence, notamment de la pénurie de logements, le bidonville qui a proliféré à travers le territoire national, a donné naissance, malgré les maux qu'il abrite, à une activité lucrative que des individus ont investi en se convertissant en « agents immobiliers ».

Confrontés à cette pénurie, des citoyens et en particulier les couples nouvellement mariés « courtisent » ce produit de fortune. Cependant, il n'est nul besoin d'amplifier ce phénomène, car il se trouve que des familles qui habitent les bidonvilles disposent de moyens suffisants qui leur permettent d'acquérir un logement autre que social, ce dernier étant exclusivement destiné aux nécessiteux authentiques.

Ce type d'habitat a constitué un véritable marché qui, devant une demande sans cesse croissante et aussi les retards accusés dans la production du logement social surtout, semble être, dans l'attente d'une attribution, la solution idéale pour s'affranchir d'une éventuelle tutelle.

Aussi, l'importance prise par le bidonville dénote l'ampleur de la crise du logement qui affecte depuis plusieurs décennies le pays. Celle-ci risque de perdurer, malgré les nombreux programmes en chantier, l'offre étant pour l'instant, en deçà de la demande.

Toutefois, il convient de noter que le nombre d'habitations précaires recensées au niveau national est contradictoire. Ainsi, en 2010, ce nombre variait entre 372 000 et 554 000 habitations précaires alors que le recensement de l'année 2008 a dénombré 209 734 seulement.

CONCLUSION

Quelques années seulement après l'indépendance, les pouvoirs publics ont affiché leur volonté d'engager une politique d'industrialisation. On a pu ainsi observer que ce choix a relégué au second plan les autres secteurs, entre autres celui de l'agriculture surtout et de l'habitat.

Menée rapidement, cette industrialisation a eu, pour conséquence, un puissant mouvement de déplacements de populations des campagnes vers les agglomérations. En effet, elle a drainé une main d'œuvre considérable que les villes, à elles seules, n'étaient pas en mesure de prendre en charge les préoccupations liées surtout à l'hébergement.

Un autre chantier qui devait être appelé à fixer les paysans sur leurs terres, à modifier radicalement, dans le sens d'une amélioration, les conditions de vie des masses rurales et à assurer l'autosuffisance alimentaire, n'a pas résisté au boom industriel et n'a pas atteint les objectifs qui lui étaient assignés. Il s'agit de la révolution agraire qui considérait aussi que l'habitat rural était un élément fondamental destiné à la réalisation des objectifs assignés et donc d'assurer leur succès. C'est ainsi que des agglomérations appelées villages socialistes firent leur apparition dans le paysage rural. Ces villages n'étaient pas « une simple solution de l'habitat, mais sont un élément et une résultante d'un processus de transformation de la société algérienne » aussi bien des structures de la production que de la vie sociale. Mais les masses rurales n'avaient pas résisté à l'attraction de la ville et aux avantages accordés par les unités industrielles.

N'ayant donc pas résisté à la pression de l'industrie, la révolution agraire n'a produit aucun effet sur les départs massifs des paysans. Même l'absence d'infrastructures d'accueil n'a pas dissuadé les nouveaux migrants venus, par vagues successives, rejoindre les anciens migrants à proximité de leur capitale locale et accepter les conditions d'existence déplorables.

Sous les effets de ces deux facteurs auxquels se sont adjoints, plus tard, une crise économique étouffante et une crise sécuritaire sans précédent (la décennie noire ou la tragédie nationale qui a causé des dégâts considérables, notamment le déplacement de plusieurs centaines de milliers de personnes), les villes, asphyxiées par un accroissement de la population, se sont dégradées et les campagnes se sont vidées. Toutes ces mutations,

toutes ces causes qui déstabilisent les campagnes – départ d’une main d’œuvre agricole qualifiée – et les villes en se densifiant, constituent le lit de la misère qui mène directement vers le bidonville. Cette situation entraîne des bouleversements aussi bien urbains, qu’économiques et sociaux : pénurie de logements, d’infrastructures scolaires, sanitaires, absence d’emplois. Même la physionomie des villes a été complètement défigurée par la multiplication et l’extension de bidonvilles, « établissements humains », produits de l’histoire tumultueuse de l’Algérie dans lesquels s’entassent, pèle mèle, des familles issues d’horizons divers.

Le logement qui aurait été un élément déterminant dans l’amélioration des conditions des déracinés et aussi dans la réduction des bidonvilles, a été complètement négligé au lendemain de l’indépendance et en tout cas pendant plusieurs années. Les investissements consentis étaient, à l’évidence, insignifiants et très faible au regard des besoins exprimés. Les carences observées, l’aggravation de la crise du logement ont multiplié le nombre de bidonvilles, type d’habitat qui pollue les villes que le pays s’efforce, depuis la dernière décennie surtout, à travers des programmes ambitieux, de les éradiquer et d’assainir l’environnement des villes.

Les événements douloureux qui se sont succédés, notamment durant la période coloniale, ont contribué, directement et fortement, aux déplacements de populations entières et, faute de structures d’accueil, à la propagation de baraques informes faites d’objets hétéroclites.

Soucieuse du bien-être de ses congénères « importés » de toute l’Europe, la colonisation française, par la violence et par des textes de lois scélérates, a favorisé la paupérisation de la population et en particulier de la paysannerie. La politique de la terre brûlée menée par l’envahisseur, les expropriations massives des terres et des biens des paysans, ont abouti à un important exode rural qui a vidé les campagnes et a bouleversé la physionomie du pays.

Conséquence de cette paupérisation, l’exode rural s’est encore amplifié au lendemain de l’indépendance, la recherche d’une vie meilleure et stable étant la préoccupation majeure des campagnards. Désertant leurs maisons et leurs lopins de terre,

ils sont allés se prolétarianiser en ville, grossir les rangs des démunis et adopter, pour habitat, le bidonville qui fait de l'homme un être dégradé et donne une image sordide de la ville.

Erigées dans la précipitation sur des terrains le plus souvent défavorables et insalubres, les baraques qui ont servi de refuge aux populations déplacées par la guerre et les calamités naturelles ne devaient pas avoir les mêmes caractéristiques que le gourbi originel. En effet, en l'absence de moyens de tout genre et de matériaux adéquats, ils ont dû construire de véritables « cahutes grossières où fourmillait un monde isolé et tout à fait à part ».

Si le déferlement de la campagne vers la ville a secoué les structures de la vie sociale et a entraîné un impressionnant accroissement de la population urbaine, il a aussi constitué, tout autour des agglomérations, une ceinture de misère qui fait de la ville un portrait de précarité « étouffante ».

Cette urbanisation brutale, désordonnée et responsable de déséquilibres qui a amené la ville dont la population s'accroît, de jour en jour, à dépasser les limites initialement fixées, s'est engouffrée au cœur même de la ville et devenir ainsi un élément à part entière de la cité.

Sous la pression du nombre impressionnant de candidats à la citoyenneté, la ville dont les limites ont éclaté de toute part, s'est pour ainsi dire « douarisée » ou « ruralisée ». Ayant remis en cause les règles, non écrites, édictées par la ville, les ruraux revendiquent un bouleversement des structures sociales préétablies, en transférant, en milieu urbain, leur propre mode de vie, leurs structures, leurs comportements. Bien qu'ils aspirent à adopter le mode de vie des citoyens sans toutefois abandonner l'essentiel de leurs habitudes et coutumes, ils ne sont pas reconnus comme tel. Dans ses démarches auprès des institutions de la ville, le néo citoyen « est l'assisté, le secouru, celui sur lequel « on se penche ». Si la ville fait quelques pas dans sa direction, il n'en ressent que mieux la condition d'étranger, d'inadapté. Perpétuel imitateur, il lui faut sans cesse s'initier, se conformer, sans jamais se confondre »¹³³. Sa précarité, son intrusion dans un monde où le matérialisme « pré-fabrique » la personnalité et lui confère une certaine notoriété, lui donnent le sentiment

¹³³ Descloîtres. R, :« L'Algérie des bidonvilles » – le Tiers Monde dans la cité », Collection le Monde d'Outre-Mer passé et présent, Mouton & Co, p.36.

d'être un individu déchu, déclassé, banni de cette société. Ce déclassement est « vécu comme une épreuve psychiquement humiliante, qui incite au repli sur soi et qui, dans bien des cas, engendre un profond sentiment de culpabilité »¹³⁴.

Etalant une opulence à tout vent, des néo bourgeois à proximité desquels il a construit son logis lui 'dénient' la qualité de voisin. Donc, malade de sa situation sociale et surtout par la vision de l'autre à son égard, il est obsédé par un sentiment de frustration et est hanté par un complexe d'infériorité que seule une ascension dans la hiérarchie sociale peut le soulager.

Ces refuges de la misère et de la souffrance, vitrine de la condition humaine la plus vile, enveloppent dans leurs entrailles un monde silencieux envers lequel 'la nature a été injuste'.

Symbole de l'espoir d'une émancipation hypothétique, cet habitat au-dessus duquel le temps est passé, offre une protection éphémère contre la rigueur du climat et dévoile, au grand jour, à travers son aspect lugubre, le degré très avancé de la déchéance de l'homme des temps modernes.

Ces enclaves d'isolement, d'exclusion et de précarisation, ces espaces sociaux que les résidents considèrent comme un habitat de transit, sont des lieux où, faute de moyens, leur intégration dans un « monde normal » est tributaire de la cadence donnée à la production du logement social qui est destiné à être attribué, en priorité, aux populations défavorisées.

Constantine, comme toutes les villes et régions d'Algérie, n'a pas échappé aux événements vécus par le pays depuis l'entrée des envahisseurs d'outre-mer et a subi l'impact de toutes les crises et de toutes les tensions. Les bouleversements qui ont ébranlé l'Algérie, aussi bien durant la période coloniale qu'au lendemain de l'indépendance, ne l'ont pas épargné et, au fil des jours, l'ont complètement métamorphosé.

¹³⁴ Stébé. JM : « La crise des banlieues », Collection Que sais – je ? Ed PUF Paris 2002, p.51.

Capitale pendant plusieurs siècles, l'image de cette ville mythique a été altérée par de nombreux phénomènes dont celui des bidonvilles qui ont fleuri sur ses flancs rocheux résistant et défiant leur environnement immédiat.

TROISIEME PARTIE

CONSTANTINE ET LES BIDONVILLES

INTRODUCTION

L'urbanisation anarchique de la ville de Constantine n'est pas récente. Elle est, contrairement aux villes occidentales et même certaines cités des pays en voie de développement dont l'élément d'urbanisation a été l'industrialisation, l'œuvre de la politique de répression poursuivie par le pouvoir colonial.

En effet, ayant totalement ignoré ses obligations vis à vis d'un peuple dont la protection lui incombe, il procédait tout simplement par des rafistolages n'ayant aucune incidence sur le quotidien des citoyens dont la situation empirait de jour en jour. Certes, quelques réalisations rentrant dans le cadre du plan dit de Constantine ont vu le jour, mais elles étaient loin de répondre aux préoccupations d'une population livrée à elle-même dans des conditions lamentables.

Effectivement, au lieu de prévoir des centres d'accueil pour les migrants, renvoyés malgré eux par les exactions dont ils étaient les victimes, le pouvoir de l'époque a laissé la ville se « ruraliser » et son « pourrissement » s'accroître en fermant les yeux sur la construction de nombreux bidonvilles.

A l'indépendance, la situation s'est empirée, Constantine dont certains problèmes lui sont spécifiques, n'était pas préparée à recevoir le flux massif de populations venues de toute part et n'avait pas les structures nécessaires pour endiguer le mouvement des populations.

CHAPITRE 5

CONSTANTINE, UNE METROPOLE REGIONALE

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, les bidonvilles, éléments indésirables qui perturbent le voisinage et la vie de la cité, sont devenus une des préoccupations majeures des pouvoirs publics et des citoyens. Infectés de matières polluantes qui portent une atteinte sérieuse à la santé, ces territoires en bordure des villes qui représentent le dénuement absolu en milieu urbain accueillent des marées de « citoyens sans ville » venus chercher une vie qu'ils s'imaginent meilleure à celle qu'ils menaient auparavant. Lieux de détresse infâme, humiliante et dégradante, ils servent de réceptacle à de nombreux maux sociaux qui rongent la société : déracinement environnemental et culturel, marginalisation, misère, relégation voire aussi délinquance.

Si la prolifération de ce type d'habitat est l'œuvre des flux migratoires du monde rural vers les villes, elle est aussi soutenue, à Constantine, par une politique de l'habitat qui, d'une part n'a pas suivi, depuis très longtemps, la progression de la population et d'autre part, par la faiblesse de l'offre bien en deçà de la demande.

I. SITUATION GEOGRAPHIQUE PRIVILEGIEE

Dès les premières évocations de la ville de Cirta dans les textes anciens, chez les géographes en particulier, l'accent est mis avec insistance sur le fait qu'elle était une cité très riche et bien fournie. Cette opulence est confirmée par deux officiers français qui ont sillonné l'Algérie juste après sa conquête. Ils ont déclaré : « Dans le voisinage de la ville, les deux bords de la rivière qui communiquaient entre eux par un pont magnifique construit par les Romains, sont bordés de jardins et de vergers superbes au milieu desquels on remarque plusieurs jolies maisons de campagnes »¹³⁵.

Aujourd'hui, les nombreux projets programmés ou en cours de réalisation sont destinés à mettre fin à un état de délabrement qui a terni sa réputation et son rang. Atteinte par des phénomènes naturels et aussi par les agissements irresponsables de l'homme, elle est cernée, de toutes parts, par des problèmes, mais elle tente d'y faire face pour conserver son rang de capitale régionale.

D'une superficie de 183km², la commune de Constantine est située sur une hauteur moyenne de 600m (534m à 634m) et au carrefour de deux grands axes :

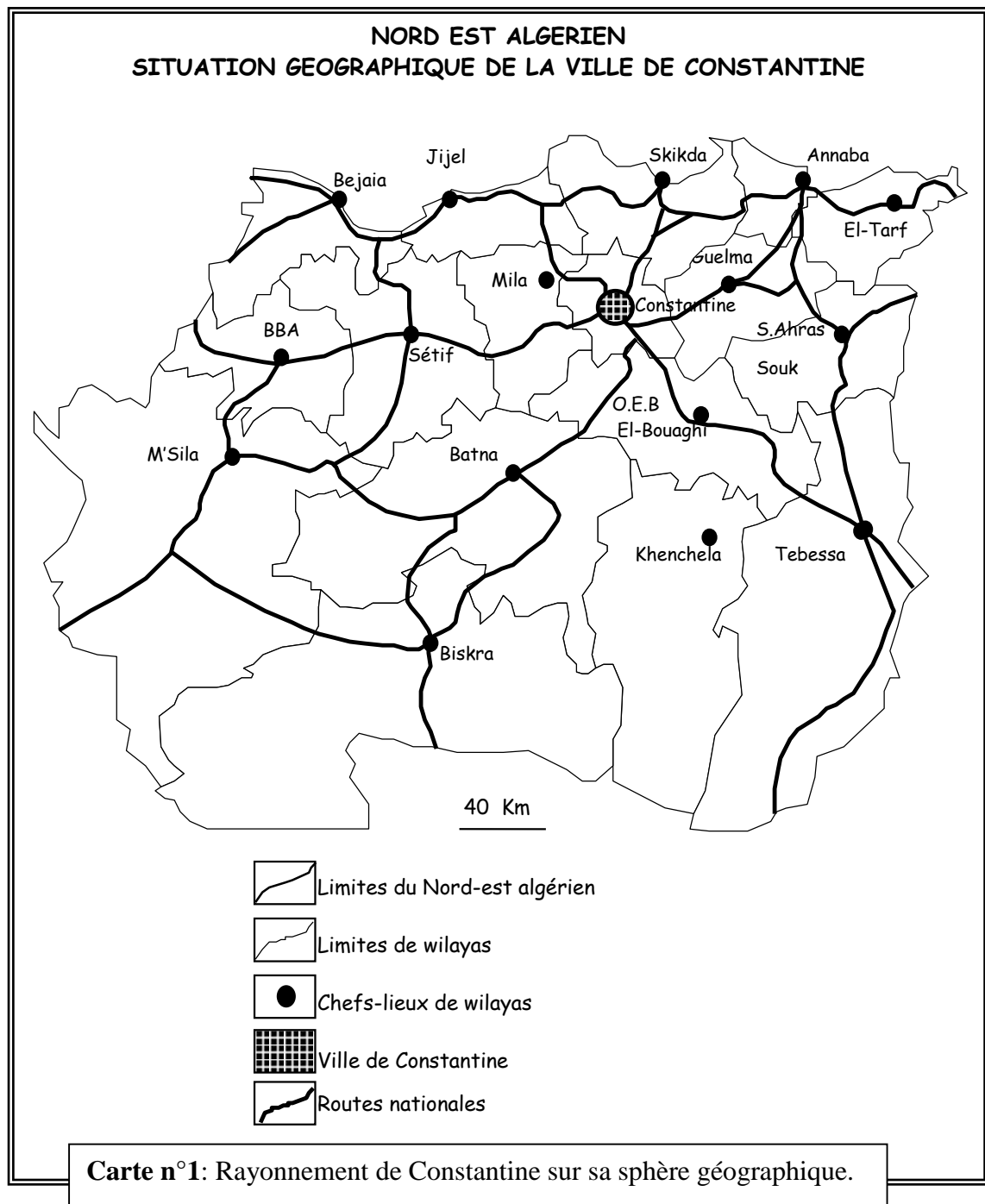
- Axe Est-ouest au contact Tell – Hautes plaines,
- Axe méridien qui relie le littoral au Sud (le Sahara) : de Skikda à Ouargla en passant par Biskra.

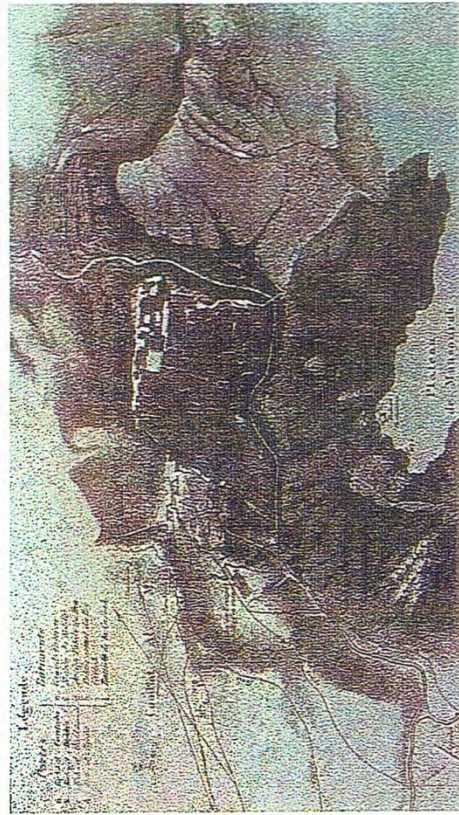
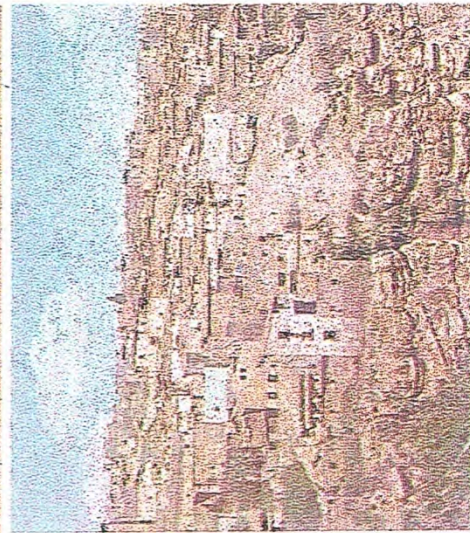
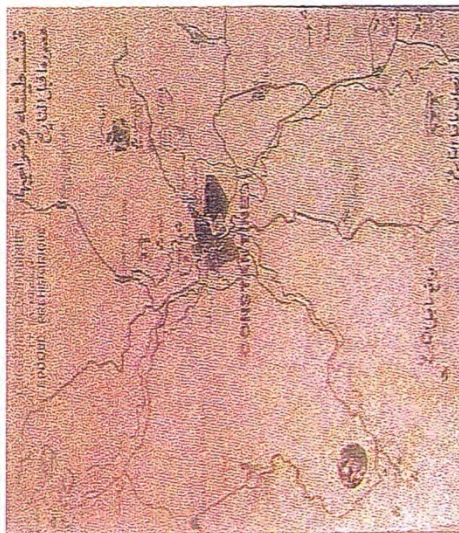
Nœud ferroviaire, carrefour routier, Constantine assure la liaison entre l'ensemble des wilayas du Nord – Est algérien et, par la route nationale n°5 qui la traverse, elle les relie à la capitale, Alger.

Par sa situation stratégique, elle se positionne comme un important carrefour d'échanges et de communications économiques entre plusieurs entités : la frange littorale, l'arrière-pays tellien, les Hautes plaines, le massif des Aurès-Nemenchas et le Sahara. Ainsi, son emplacement privilégié, véritable centre de gravité, lui concède la qualité de capitale régionale et la renforce dans son rôle principal de centre d'animation d'une entité naturelle sur laquelle elle a exercé, durant des siècles, un commandement administratif et

¹³⁵ Capitaines du Génie Rozet et Garette, 1980: « Algérie », Ed Bouslama, Tunis, p.29.

politique : le Nord-est algérien, vaste territoire de 95 729km², le plus peuplé du pays, (plus de 12 000 000 d'habitants) et le plus montagneux. (Voir carte n°1).





A - Cirta et sa région à l'ère de la préhistoire (*In* Constantine, BOUROUBA - 1978),
 B - Aperçu de la médina de Constantine, (*In* Constantine, BOUROUBA - 1978),
 C - Constantine précoloniale en 1837 (*In* Algérie, BALTA et AL - 1989),
 D - Illustration du rocher de Constantine à l'époque coloniale (*In* Algérie, BALTA et AL - 1989).

| | |
|---|---|
| A | C |
| B | D |

Figure n°1 : Constantine berceau de la civilisation de l'Algérie Orientale

Carte n°2: CONSTANTINE, CARREFOUR DE CIVILISATION

«La ville, même très modeste, est un foyer polarisant, exerçant une action sur ses périphéries. Etienne Juillard, dans les années 60, pense qu'une région ne peut se définir qu'en fonction d'une ville principale qui organise ce territoire. Ainsi, depuis très longtemps, les géographes considèrent que « c'est la ville qui a forgé sa région »¹³⁶.

II. CONSTANTINE CAPITALE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE. CENTRE DU PATRIMOINE ET DU SAVOIR ET DES ECHANGES COMMERCIAUX.

II.1. Historique, rôle politique et administratif

Cirta (signifie en phénicien « taillé à pic »), premier nom de la cité, est mentionnée, pour la première fois dans l'histoire, à l'occasion de la seconde guerre punique, soit vers la fin du 3^{ème} siècle avant Jésus-Christ (J-C). Capitale du Royaume berbère des Massaessyles à l'ouest, puis de la Numidie réunifiée après la victoire, en l'an 203 avant Jésus-Christ, des Massyles conduits par Massinissa, sur Syphax, elle devint, sous la domination romaine, chef-lieu des colonies cirtéennes. Détruite par Maxence, elle est relevée par les soins de l'empereur Constantin et prend, alors, le nom de Constantine. Après un passage à vide dû essentiellement aux différentes occupations, la ville reconnaîtra un nouveau géoéconomique.

II.1.1. De la conquête arabe, jusqu'à la vielle de l'entrée des Ottomans

Malgré les nombreux ouvrages consultés, il n'a pas été trouvé trace de la date exacte de l'arrivée des Arabes à Constantine. Cependant, ce qui semble être précis, c'est qu'elle entre dans l'histoire arabe avec les Fatimide, dynastie qui eut pour origine le Chisme (Schisme légitimiste). Le fondateur est Obeid Allah et son appui la tribu des Kotama installée à l'Est des Babors entre Constantine, Jijel, Sétif et Béjaia. En mai ou juin 905, Abou Abdallah, commandant d'une armée composée uniquement d'éléments issus de cette tribu, entra à Constantine après sa victoire sur les Aghlabides.

Plusieurs dynasties succédèrent aux Fatimides : les Zirides puis, après leur déclin, la ville fut intégrée au royaume hammadite, puis les Almohade. La date de son intégration dans le royaume hammadite n'est pas connue, mais il est possible d'avancer qu'en 1062, elle était gouvernée par Balbar, frère d'En Nacir, quatrième prince hammadite. Sous le règne des deux premières dynasties elle se développa et prit une place plus grande. A ce

¹³⁶ J.P. Paulet, 2001 : « Géographie urbaine », Ed Armand Colin, Paris, p.40.

sujet, Abou Obeid El-Bekri, voyageur arabe du XI^{ème} siècle, confirma l'importance de la ville qu'il dénomma Qossantina et affirma ; dans son ouvrage intitulé « Kitab el Maâlik ouel Mamâlik », « qu'elle renferme des bazars bien fournis et jouit d'un commerce prospère ». La trace du règne des Hammadite est bien visible. En effet, la Grande Mosquée de Constantine a été édifée en 1136, sous le règne de Yahia Ibn El Aziz, dernier prince de cette dynastie.

Avec les Hafside qui s'emparèrent de la ville vers 1229 et succédèrent aux Almohade, dynastie sous laquelle elle perdit de son importance, Constantine redevint la troisième ville du royaume après Tunis et Béjaia. Sous cette dynastie, elle reconnaîtra un renouveau géoéconomique très important. En effet, elle fut surtout un carrefour commercial et le principal marché à grains et de la laine.

A ce rôle économique allait s'ajouter celui de centre intellectuel renommé :

- Le célèbre écrivain Ibn El Kounfoud, né vers 1340 à Constantine, assumait d'importantes fonctions notamment, celles de Khatib dans une Mosquée, de Cadi et de Mufti. Dans son ouvrage intitulé « Faricia » dédié au Sultan Abou Farès, il met en lumière l'histoire de la dynastie des Hafcides et aussi de la ville de Constantine. Il écrivit également un ouvrage consacré aux traditions intitulé « Moutalah El Hadith »

- Le poète Ibn El Fekkoun ou Benlefgoun : d'origine citadine, il construisit sa renommée grâce au poème à travers lequel il décrit la beauté de la ville de Béjaia.

- La médecine est également représentée par Ali Ibn Hamza, (originaire de Sebta ou Ceuta, actuellement enclave espagnole située au Maroc) qui eut le privilège de soigner le prince Abou Zakaria.

Depuis l'entrée des Arabes et jusqu'à l'arrivée des Ottomans, l'histoire de Constantine fut très mouvementée. Elle subit plusieurs invasions. Elle changea plusieurs fois d'autorité : de Tunis à Béjaia en passant par Kairouan et Kalaât Beni Hammad.

II.1.2. Constantine durant la période Ottomans.

Aux Hafcides succédèrent les Ottomans dont la date d'arrivée à Constantine est aussi difficile à déterminer comme celle des Arabes. Mais celle-ci serait intervenue, selon des sources discordantes, ou bien après la prise d'Annaba en 1522, ou bien après la prise de Tunis en 1535 (1522 serait plus plausible, Rachid Bourouiba dans son ouvrage intitulé « Constantine » éditée en 1978 à Alger affirme que le premier gouverneur turc de Constantine fut sans doute Hassan Agha qui lança des attaques contre Annaba lorsqu'elle tomba aux mains de Charles Quint en 1535). En tous les cas, dès l'entrée des Ottomans, elle échappa au contrôle de Tunis et de Béjaia et fut promue au rang de capitale de la région Est du pays ou Beylik du levant.

D'abord administrée par un caïd, cette province eut, par la suite, soit à partir de 1563, un Bey nommé par le Dey d'Alger. L'installation des occupants ne fut pas aisée car ils eurent à faire face à des troubles et à des épidémies.

La lecture de cet ouvrage nous apprend que parmi les nombreux Beys qui se sont succédés - 47 en l'espace de trois siècles – à la tête du Beylik du levant, six d'entre eux marquèrent, par leurs actions, leur passage à Constantine :

- Kelian Bey (1713 – 1736) eut à son actif la construction de la Mosquée de Souk El Ghezal. Sise à la rue Didouche Mourad et mitoyenne au Palais du Bey, elle fut transformée en cathédrale durant la colonisation française.
- Hassan Bey Ibn Hussein dit "Bou Hanek" (1736 – 1754) fut l'initiateur de la construction de la Mosquée Sidi Lakhdar.
- Hossein Bey Azreg Ainou (yeux bleus) (1754 – 1756) : Gendre du Bey Hassan Bey Ibn Hosssein dit Bou Hanek auquel il succéda, il fut l'artisan de la réforme de l'administration. Les impôts, auxquels était soumise la population, furent impartialement répartis. Il est l'initiateur du regroupement des commerçants et des artisans en corporation. Il montra un courage exemplaire lors des expéditions auxquelles il prit part.
- Ahmed Bey Ibn Ali El Qolli (1756 – 1771) : Son passage en qualité de gouverneur de la ville d'El Qoll (Collo) lui valut le surnom d'El Qolli qui veut dire de Collo. Bon administrateur, il s'attacha à améliorer le rendement de l'agriculture. Ainsi, l'action menée dans ce domaine permit d'assurer la sécurité alimentaire à tout le Beylik.

Mais les plus prestigieux sur les six furent Salah Bey et Ahmed Bey.

- Salah Bey Ben Motefa (1771 – 1792) : né en 1725 à Smyrne (Turquie), il s'illustra par ses talents de stratège militaire, d'administrateur et de bâtisseur.

Plusieurs expéditions militaires, notamment celle menée contre les Ouled Nail et, surtout, contre la flotte espagnole qui a attaqué Alger en 1775, firent la découverte d'un homme plein de courage et de bravoure. La stratégie qu'il mit en place et sa participation effective au combat, contribuèrent à battre l'adversaire qui fut contraint de prendre le chemin du retour.

Il faut mettre également à son actif, la mise en œuvre d'un vaste programme d'urbanisme. Il fit édifier la Mosquée de Sidi El Kettani (ou El Kettania). Il construisit, pour les Juifs, un quartier appelé « Charaa ». Il restaura, en 1792, le pont d'El Kantara, le seul sur les cinq construits par les Romains, encore debout mais en très mauvais état.

Il organisa également l'instruction dont le fonctionnement obéit à un règlement élaboré en 1780 et qui semble être d'actualité : les conditions de recrutement des professeurs et leur rémunération, le fonctionnement de l'internat, le suivi des élèves, les sanctions auxquelles sont exposés les mauvais élèves.

Sa sollicitude s'étendit au commerce mais surtout à l'agriculture comme l'attestent le jardin situé à l'Ouest de Constantine et le grand verger de Hamma qui assurèrent l'approvisionnement de la ville en fruits et légumes.

Destitué par le Dey à la suite de l'exécution d'un 'saint homme', Sidi Mohammed, vénéré par la population, dont le corps se transforma, selon la légende, en corbeau et alla atterrir au lieu même où Salah Bey établit sa maison de campagne, il fut mis à mort et exécuté. Son œuvre est jusqu'à ce jour vivace dans les mémoires et même une chanson qui est toujours en vogue lui fut dédiée.

- Ahmed Bey (1826 – 1837) : A son avènement à la tête du Beylik de Constantine, Ahmed Bey qui était Kouloughli (l'un des parents étant turc et l'autre autochtone) devait faire face à une situation économique désastreuse léguée par ses prédécesseurs (ou successeurs de Salah Bey). Il parvint à la relever et Constantine

redevint, de nouveau, un marché actif et le plus important de l'intérieur. Ses relations commerciales s'étendirent au-delà même des régions voisines, jusqu'à Tunis, Alger et au Sud. Il imposa équitablement les charges aux propriétaires fonciers de son beylik. Il fit construire, à proximité de la Mosquée Souk El Ghazal à Constantine, l'un des plus beaux monuments de la ville : le palais du bey qui porte, jusqu'à ce jour, son nom.

A l'arrivée des Français en 1830, Ahmed Bey qui tirait ses forces de son peuple, se mit à la tête de sa population pour mener la lutte contre l'envahisseur. Sa détermination à résister lui valut, encore une, d'acquiescer sur son peuple une autorité jamais égalée et de devenir en fait le souverain d'une monarchie. Il prit le titre de Pacha et fit même battre monnaie en son nom.

La première action entreprise, en août 1830, à la tête des Constantinois fut celle d'Annaba où il contraignit le corps expéditionnaire français à évacuer la ville.

Un autre fait d'arme qui mérite d'être signalé est celui de la ville de Béjaïa qui, en 1831, s'illustra par une résistance farouche et ne tomba qu'après cinq jours de combats de rues.

Par ailleurs, persuadé que l'heure était venue pour marcher sur Constantine, Clauzel et ses troupes arrivèrent le 21 novembre 1836 aux abords de la ville. Malgré la supériorité des assaillants en hommes et en matériel, les assiégés repoussèrent les attaques ennemies et prirent même, sous l'impulsion énergique d'Ahmed Bey, l'initiative des opérations. Cette première marche sur Constantine s'acheva par un désastre pour l'ennemi et Clauzel dut céder sa place au général Damrémont.

Une seconde expédition fut organisée : les forces alignées par l'ennemi en cette année 1837, étaient considérables. La résistance fut aussi acharnée que celle de 1836 : huit jours de siège, du 5 au 13 octobre 1837 dont quatre de bombardements intensifs. Les pertes subies par les Français, notamment en officiers supérieurs seulement, démontrent pleinement la volonté farouche des assiégés à défendre leur ville : le général Damrémont, son chef d'état-major le général Perrégaux et le

colonel Combes périrent dans les combats. Le colonel Lamoricière dut être évacué à la suite de graves blessures.

Malgré la supériorité des forces ennemies, Constantine qui s'est défendue vaillamment, ne fut prise que maison par maison. (Ahmed Bey parvient à s'échapper et alla se réfugier dans les Aurès où il organisa la résistance. Le combat étant de plus en plus inégal, ayant tout donné de lui-même, très épuisé, il se rendit à l'ennemi en juillet 1848, date à partir de laquelle il fut mis en résidence surveillée à Alger où il mourut le 30 août 1851, à l'âge de 65 ans).

Dès lors, la ville subit la domination française.

L'importance régionale de Constantine se confirmera, encore une fois, après sa conquête. Elle constituera ainsi le chef-lieu du département du nord-est algérien dans le premier remodelage administratif de l'Algérie coloniale en 1848. La région qu'elle administrait était dénommée « Constantinois ». Cependant, à la suite de nombreux découpages administratifs du territoire national – le premier ayant été effectué en 1956, le dernier ayant été appliqué en 1984 – elle finit par voir son espace territorial et sa compétence administrative et politique se réduire comme une peau de chagrin.

Toutefois, l'apparition d'autres pôles dans la région dont elle était l'ossature (Annaba, Sétif et Batna) et d'autres centres dynamiques de la région (Guelma, Jijel, Skikda, Tébessa, Mila) n'ont pas tellement influé sur sa réputation et sur son rôle d'animation. Elle est le siège de plusieurs organismes publics ayant une compétence régionale : siège de la 5^{ème} Région Militaire, siège de la Conférence régionale des universités, elle abrite également des directions publiques ayant une compétence régionale tel que le centre de chèques postaux.

II.2. Constantine, centre de culture et des échanges commerciaux

II.2.1. Constantine, centre du patrimoine et du savoir

Durant tout le long de son parcours historique, elle constitua la cité des sciences et du savoir. Ainsi, on retrouve dans la mémoire collective, des penseurs, des théologiens, des historiens, des hommes de lettres et de sciences, des voyageurs, des médecins à l'image d'Ali Ben Hamza (médecin), d'Ibn Kenfoud (historien), de Sidi Seffar (ethnologue), d'Ibn Fekkoun (poète), d'Ibn Badis (penseur, Président de l'Association des Ulémas), de Larbi

Tebessi (penseur, membre de l'Association des Ulémas, directeur de l'institut Ben Badis), de Ahmed Rédha Houhou (penseur), de Malek Haddad (écrivain), de Kateb Yacine (écrivain), de Malek Bennabi (penseur), etc.

Les établissements scolaires, notamment ceux du secondaire, rayonnaient, jusqu'à une date récente, sur l'ensemble de l'Est algérien.

Ville du savoir, elle est un important centre universitaire. Le premier centre universitaire de la région Est a ouvert ses portes en 1958 à Constantine. Actuellement, elle est dotée de 4 universités dont une des sciences islamiques. En effet, avant la réalisation d'établissements universitaires à travers le territoire sur lequel elle rayonnait, elle accueillait durant plusieurs décennies un nombre considérable d'étudiants venus de tout le Nord-est algérien.

Le centre hospitalo-universitaire docteur Ben Badis est la destination de patients de toute la région, atteints de pathologies non encore assurées par les infrastructures sanitaires locales, notamment des wilaya d'Oum El-Bouaghi, Mila, Jijel. Constantine est également dotée d'établissements spécialisés tels que l'E.H.S. Daksi : urologie et néphrologie ; l'E.H.S Ryadh : cardiologie ; l'E.H.S de Djebel Ouahch : psychiatrie ; l'E.H.S. Sidi-Mabrouk : mères et enfants.

Ville qui a conservé ses traditions, elle a su sauvegarder une culture ancestrale tels le malouf, l'artisanat et la broderie des gandouras convoitées par la plupart des régions du pays et autres effets vestimentaires, la dinanderie, etc.

Réputée également par ses ponts, elle a pu conserver quelques vestiges architecturaux qui font sa fierté : le palais du bey, la mosquée Sidi El-Kettani ou El-Kettania et sa medersa (actuellement 'dar l'imam'), la grande mosquée de la rue Ben M'hidi, la mosquée de Souk El Ghazal (rue Didouche Mourad), la mosquée Sidi-Lakhdar, la mosquée Sidi Abdelmoumen, la médersa de la rue Ben M'hidi, etc.

Tout ce capital d'expériences, tout cet emmagasinage de connaissances, son commerce, sa situation géographique, lui ont permis de façonner et de modeler toute une région du pays depuis des siècles. Tous ces éléments font de cette cité millénaire un aimant qui attire.

Si son dynamisme, son passé, ses activités lui ont permis de sauvegarder sa notoriété et de conserver son influence sur l'aire qu'elle 'pilotait' auparavant, ils sont par contre à l'origine de son envahissement par des populations à la recherche d'une vie meilleure.

II.2.2. Constantine, centre d'échanges commerciaux

Constantine a toujours été un carrefour commercial florissant. Ville cosmopolite, ouverte sur les civilisations méditerranéennes, elle était (et est) une des villes les plus actives et les plus commerçantes du pays.

La présence de milliers d'établissements commerciaux (plus de 2000 dans la médina seulement) et plus d'une centaine de grossistes en tissu et en habillement, notamment ceux de la rue Ben M'Hidi, sont quotidiennement les lieux de rendez-vous de toutes les catégories sociales du Nord-est algérien, venues s'approvisionner.



Constantine est une des villes les plus actives et les plus commerçantes de l'Afrique du Nord. Dans le vieux quartier, chaque rue regroupe une corporation d'artisans. Ici, c'est la rue des Tailleurs, corporation très importante pour la fabrication des houks, des burnous, des gandouras, des tellis (sacs doubles) et des tapis.

Photo n°4: Constantine, centre commercial
Source: Teddy Alzieu, 2001: Mémoire en Image, Constantine,
Ed Alan Sutton, p.112.

III. EVOLUTION DE LA POPULATION ET EXODE RURAL

III.1.1. Evolution de la population

Comme il a été précédemment souligné, l'Algérie connaît, depuis le début du 19^{ème} siècle, un phénomène important qui est la poussée démographique. Ce phénomène se caractérise par une très forte natalité, une faible mortalité et par d'importants mouvements migratoires observés durant plusieurs périodes de son histoire. A l'instar de la plupart des villes d'Algérie, Constantine a subi les conséquences du croît migratoire.

Sa position clef lui attribue un rôle prééminent dans les mouvements des populations. Grande place d'échanges, elle abritait, bien avant l'occupation, « un marché considérable où l'on amène une grande quantité de marchandises de l'intérieur du pays, laine, cire, blé, bestiaux, pelleteries, etc. Ces marchandises étaient achetées pour le compte de négociants de Bône qui les expédiaient en Europe »¹³⁷.

Constantine était un carrefour et un nœud de rencontres important. Foyer polarisant, cette ville qui s'adonne, aujourd'hui, au commerce de l'habillement surtout et qui a forgé sa région durant des siècles, est devenue, le temps aidant et en dépit des difficultés considérables qu'elle doit affronter, la destination privilégiée de nombreuses populations rurales originaires, en majorité, du Nord-est du pays.

Tableau n°25 : Evolution de la population de Constantine.

| Année | Population algérienne | Population européenne | Population totale |
|-------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| 1919 | 36 783 | 36 333 | 73 116 |
| 1926 | 47 086 | 41 496 | 88 582 |
| 1936 | 56 363 | 50 467 | 106 830 |
| 1948 | 77 089 | 37 249 | 114 338 |
| 1954 | 102 650 | 40 675 | 143 315 |
| 1960 | 178 000 | 43 000 | 221 000 |
| 1966 | 245 621 | | 245 621 |
| 1977 | 350 384 | | 350 384 |
| 1987 | 449 602 | | 449 602 |
| 1998 | 481 947 | | 481 947 |
| 2008 | 418 672 | | 418 672 |

Source : R.G.P.H. 1 998 et 2008- D.P.A.T., « Monographie 2007 de la wilaya de Constantine »

A. Hafiane, « Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine, p39

¹³⁷ Capitaines Rozet et Garette, 1980, « Algérie », Editions Bouslama Tunis, p.18.

L'analyse de ce tableau fait apparaître la situation suivante :

- De 1954 à 1960, soit une autre période de six ans, la même population a enregistré une croissance sans commune mesure avec les périodes précédentes : 75 350 individus (près de 12 000 personnes par an). Enregistrée durant six années de guerre, cette croissance est l'aboutissement des violences et des exactions subies par la population rurale qui avait, pour seul salut, la ville ;
- De 1960 (date à laquelle la population algérienne était estimée à 178 000 individus) à 1966 (245 651 individus) : au lieu de s'estomper, l'exode s'est encore amplifié surchargeant considérablement la ville. La faiblesse de l'agriculture, l'absence de commodités dans le monde rural sont à la base de la densification de la ville dont la population a accusé un croît de 67 000 individus;
- De 1966 à 1977: la population est passée de 245 651 habitants en 1966 à 350 384 en 1977, soit un accroissement de 104 763 (soit un taux annuel de 4,06%); cette période a vu la naissance de plusieurs unités industrielles;
- Entre 1977 (350 384) et 1987 (449 602): la ville de Constantine a enregistré un accroissement moyen de 2,50% par année. Celui-ci s'explique par la mise en service de nombreuses unités industrielles (construction mécanique, textile...);
- De 1987 à 1998 : sous les effets de la crise économique qui touché le pays et d'une politique de limitation des naissances instituée en 1984, la population de la ville a atteint 481947 individus soit à peine 32345 individus en plus par rapport à 1987, ou un accroissement de 0,41%. Cette régression est justifiée par le début du transfert, dès la fin des années 1980, de l'excédent de populations de Constantine vers les communes constituant le « groupement des communes de Constantine » : El-Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara;
- L'effectif de la population dénombrée en 2008 (418 672 habitants) est en nette régression par rapport à celui de 1998 (soit un taux de - 0,7%). Cette régression s'explique par le transfert de la croissance de Constantine, d'abord, comme il a été précédemment souligné vers les communes du groupement – El-Khroub, Hamma-Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara - dont la vocation était précisément de désengorger la ville mère, et ensuite et surtout vers les deux villes nouvelles, Ali Mendjeli à Ain-El-Bey et Massinissa à El-Khroub (ces deux entités étant rattachées à la commune d'El-Khroub). Ces deux derniers centres ont accueilli et continuent d'accueillir, les familles de bidonvilles éradiqués, les familles menacées par les

glissements de terrain, les habitants des vieilles bâtisses de la médina au bord de l'effondrement, les habitants des chalets vétustes.

III.2. Le flux des migrants vers la ville, leur origine et la bidonvilisation de la cité

Elle concentre à elle seule, 44,65% de la population de la wilaya. Ceci explique parfaitement le fait que Constantine, « ville et capitale de l'Est depuis plus de 2000 ans sans discontinuité »¹³⁸, qui a une sphère d'influence, le Nord-est algérien, territoire très vaste et très peuplée, soit l'une des villes qui a connu, tout le long de sa riche histoire, de très grandes mutations démographiques. « Peut-on penser l'origine de ces afflux vers la ville ? Une petite cartographie des néo-citadins permet de constater qu'il existe deux couronnes d'attraction de la ville, l'une de court rayon d'action (50km) (Mila, Chelghoum Laid, Ain M'Lila, Oued Zenati) et puissante, l'autre sur un rayon plus long (80 km) et plus ténu. Schématiquement, l'attraction des ruraux a été quantitativement proportionnelle aux effectifs présents dans chaque région rurale, et à la distance par rapport à l'aimant constantinois. Une exception notoire cependant : celle des massifs de Petite Kabylie (El Milia, Taher) dont les habitants ont émigré beaucoup plus nombreux que ne le voudraient les populations et leur distance. C'est que l'on est en présence de massifs montagneux surpeuplés et pauvres, qui pendant toute l'époque coloniale ont capitalisé leur population et l'ont brutalement lâchée à l'occasion de la guerre »¹³⁹.

Cette forte émigration des populations de la Petite Kabylie (territoire situé à l'Est de Béjaïa) pourrait également trouver une explication à partir de la prise de Constantine par les Fatimides. Comme il a été précédemment souligné, l'armée qui s'empara de la ville, sous le commandement de cette dynastie, était composée d'éléments issus exclusivement de la tribu des Kotama installée dans cette région. Les conditions difficiles que traverse leur région d'origine ont dû inciter une bonne partie des combattants à élire domicile à Constantine. Plus tard, leurs coreligionnaires qui ne pouvaient résister aux nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur propre région, prirent le chemin de Constantine où ils sont sûrs d'être accueillis et de s'intégrer facilement. En somme, c'est éventuellement « l'esprit fatimide » qui serait à l'origine de la préférence de Constantine et de la présence d'une forte communauté issue de la région des Kotama.

¹³⁸ Cote M, 1996: « l'Algérie » Editions Masson/Armand Colin, Paris 1996, pp.217-220.

¹³⁹ Cote. M, «Constantine, la genèse d'une population de 500 000 habitants », In <https://ebanking.cpa-bank.dz/part/fr/dciweb.htm?p0=home.tht>

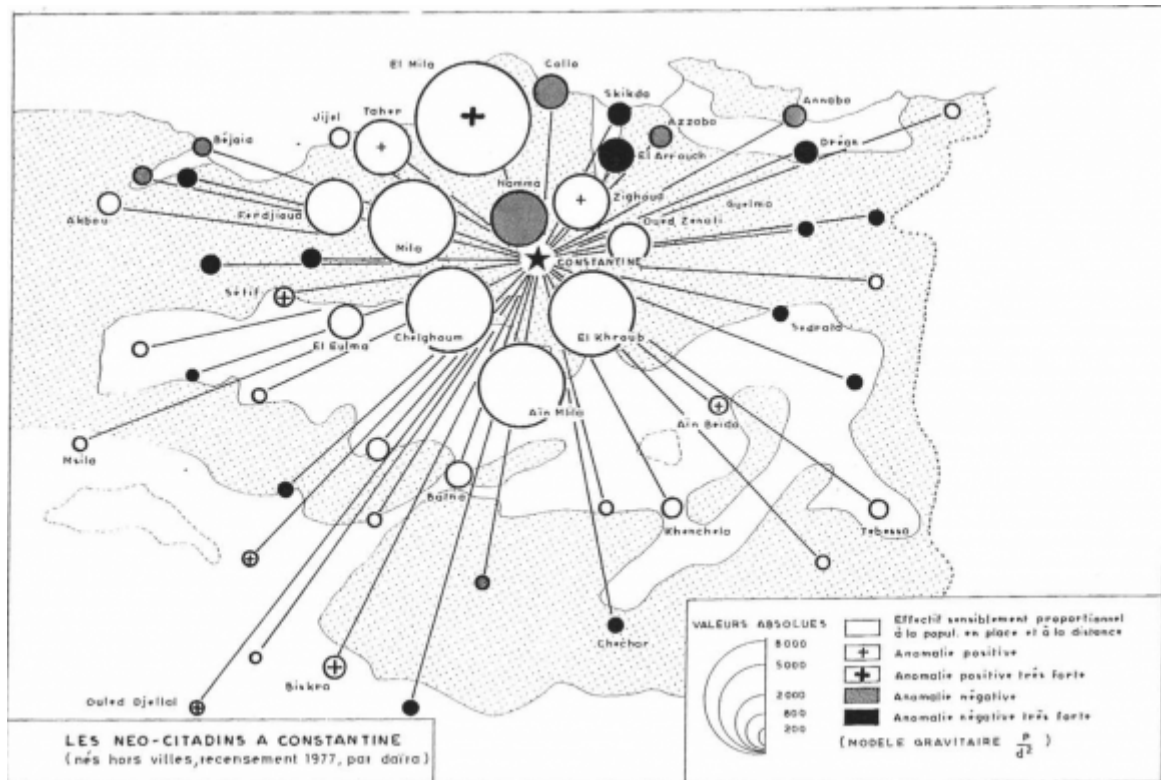


Figure n°6: Les populations qui ont alimenté la ville de Constantine

Source: Cote. M: « Constantine, cite antique et ville nouvelle », p.24.

Cette thèse est corroborée par Chaline qui affirme que si « les villes à faible pouvoir de rétention fonctionnent comme de simples filtres ou relais de l'exode rural vers les métropoles l'exploitation du recensement de 1977 à Constantine, montrait (« par contre ») que 79% des migrants venaient directement des campagnes, faute sans doute de centres intermédiaires capables de les retenir. K. Boukhemis). Ainsi, les migrants recensés à Constantine en 1977, provenaient pour «65% de la wilaya de Constantine et des wilayas voisines, de Jijel, Skikda et Guelma »¹⁴⁰. D'autres populations appartenant à des espaces plus éloignés qui étaient, jadis, sous sa domination administrative et politique directe, s'y sont installées mais ne sont pas aussi nombreuses que celles issues de la Petite Kabylie. Il s'agit, en fait, d'Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna et même d'El-Oued. Ainsi, la composition de la population de la ville reflète le rayonnement qu'elle exerce sur la région qu'elle administrait. .

¹⁴⁰ C.Chaline, 1996 « Les villes du Monde Arabe », Editions Armand Colin Masson, Paris, pp14.15.

Toutefois, l'absence d'infrastructures d'accueil dirige tout droit, même durant la période coloniale, les migrants vers la vieille ville qui, devant le flux incessant et important, a largement dépassé ses capacités. Démunis de ressources, donc n'ayant pas les moyens pour prétendre à un habitat décent, ils s'établissent soit chez des proches, soit dans des baraques de fortune qu'ils construisent eux-mêmes.

Tableau n°26 : Evolution de la population de Constantine comparée entre 1926 et 1960

| Années | Population algérienne | Population européenne | Population totale |
|--------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| 1919 | 36 783 | 36 333 | 73 116 |
| 1926 | 47 086 | 41 496 | 88 582 |
| 1936 | 56 363 | 50 467 | 106 830 |
| 1948 | 77 089 | 37 249 | 114 338 |
| 1954 | 102 650 | 40 675 | 143 334 |
| 1960 | 178 000 | 43 000 | 221 000 |

Source/ : A HAFIANE, « Les défis à l'urbanisme » p.39.

Devant le flux migratoire massif, la population algérienne de la ville de Constantine qui a commencé, dès 1926, à amplifier l'écart entre elle et la population européenne, s'accroît de jour en jour pour atteindre, en 1948, le double enregistré en 1919, soit une augmentation de 47,70%.

Par contre, la population européenne, après avoir enregistré un accroissement assez conséquent entre 1919 (36 333 habitants) et 1936 (50 467), a accusé une nette diminution entre 1936 (50 467) et 1948 (37 249). Une autre remarque mérite d'être soulignée. Si en 1948, la population européenne est deux fois inférieure à la population algérienne, elle ne représentait, en 1960, que le quart de cette dernière. Cette situation est expliquée par le faible engouement que suscite la ville de Constantine auprès des Européens, ces derniers étant beaucoup plus attirés par les agglomérations du littoral.

Tableau n°27: Accroissement par période de recensement de la population 1926 - 2008

| Période | Population algérienne | | Taux annuel | Population Européenne | | Taux annuel |
|-----------|-----------------------|-----------|-------------|-----------------------|------------------|------------------|
| | Accroissement | % période | | Accroissement | % période | |
| 1926/1936 | 9 277 | 19,70 | 1,97 | 8 971 | 21,60 | 2,16 |
| 1936/1948 | 20 726 | 36,80 | 3,06 | - 13 218 | - 26,20 | - 2,18 |
| 1948/1954 | 25 561 | 33,20 | 5,53 | 3 426 | 9,20 | 1,53 |
| 1954/1960 | 75 350 | 73,40 | 14,68 | 2 325 | 5,70 | 1,14 |
| 1960/1966 | 67 621 | 37,90 | 6,31 | //////////////// | //////////////// | //////////////// |
| 1966/1977 | 104 763 | 42,60 | 3,87 | | | |
| 1977/1987 | 99 218 | 20,80 | 2,08 | | | |
| 1987/1998 | 29 235 | 6,40 | 0,58 | | | |
| 1998/2008 | - 60 165 | - 10,78 | - 1,26 | | | |

Source : - A. Hafiane, «Les défis à l’urbanisme, l’exemple de l’habitat illégal à Constantine » p39, O.P.U., 290p R.G.P.H. 2008 et l’auteure, Melle N. Nait Amar

En outre, « si l’on considère uniquement la population algérienne, on pourra dire que « plus de 33% des habitants à Constantine sont arrivés en ville après 1954 et environ 45% résidaient à Constantine depuis moins de 12 années »¹⁴¹. Représentant une proportion importante, « cette population s’urbanise également en dehors des structures officielles de gestion de l’espace urbain »¹⁴². De ce fait, les constructions informelles qui abritent cette population, sont considérées par la loi, comme n’ayant aucune assise juridique et ne sont donc pas intégrées, officiellement, dans le périmètre urbain de l’agglomération. Hors la loi, elles sont passibles de démolition.

IV. LES CAUSES DE L’EXODE RURAL

Marquée par une croissance sévère de 1954 à 1998, due à une forte démographie – le taux brut de natalité est descendu, à partir de 1993, sous la barre de 3% - et aussi à un mouvement migratoire considérable observé au lendemain de l’indépendance qui se traduit par une charge très lourde au sein de l’espace urbain – l’effectif de la population de Constantine a plus que quadruplé.

Son prestige, son poids aussi bien historique, économique que culturel, construits à travers des siècles, sont à l’origine du flux migratoire qui a malheureusement, transformé complètement la physionomie de la cité, lui donnant ainsi l’aspect d’une ville ruralisée.

¹⁴¹ Hafiane. A, 1989:« Les défis à l’urbanisme, l’exemple de l’habitat illégal à Constantine », Editions OPU, Alger, p.38.

¹⁴² Idem p.37.

Ce puissant mouvement des populations vers la ville de Constantine est dû essentiellement :

IV.1. La période coloniale

Les causes de l'exode rural durant la période coloniale qui ont été déjà développées, sont les mêmes qui ont provoqué ce mouvement massif à travers tout le territoire national.

IV.2. La période postcoloniale

A l'indépendance, on assiste à une reprise du processus migratoire qui s'est constitué par le retour des 'exclus' qui se sont réfugiés dans les pays limitrophes et ceux qui étaient cantonnés, durant toute la guerre, dans des centres de regroupements ouverts par l'armée française (91 centres de regroupement dans le département de Constantine dont 13 situés dans l'arrondissement du chef-lieu de département).

Plusieurs facteurs ont contribué à l'accroissement de l'émigration. S.E. Cherrad a mis en évidence les éléments économiques : l'activité agricole n'était plus en mesure de constituer une source conséquente de revenus, la croissance de la densité démographique ayant largement dépassé ses capacités d'offrir, à tous, la possibilité de subvenir aux besoins de la famille. « L'importance des migrations de la campagne vers la ville est aggravée par la désorganisation des économies traditionnelle, montagnarde, agricole et pastorale, laquelle désorganisation est un lourd héritage de la période coloniale »¹⁴³.

Les éléments ayant amplifié le phénomène des migrations à Constantine durant la période post – coloniale se résument comme suit :

- En dépit du fait que l'Algérie soit indépendante, le processus migratoire ne s'est pas estompé entre 1962 et 1966. Au contraire, 50 000 personnes supplémentaires ont été dénombrées durant cette période.
- La relance, entre 1967 et 1971, des activités économiques, industrielles et autres sources d'emplois et de revenus alléchants sont aussi des motifs qui ont attiré les populations d'origine rurale.

¹⁴³ Bardinet. C, « Problèmes démographiques de l'urbanisation en Algérie dans la période 1962 – 1972 », In Société languedocienne de géographie, revue publiée avec le concours du C.N.R.S., 3^{ème} série – tome 6 – fascicule 1, janvier – mars 1972 – France, p.12.

- Malgré les réformes introduites dans le secteur agricole et l'application de la Charte de la révolution agraire, promulguée en 1971, l'agriculture n'a pas été un élément stabilisateur.

A ces causes, il est également possible d'affirmer que :

- Paradoxalement, l'industrie, source de prospérité, a été source de déséquilibre ;
- La promotion du programme d'industrialisation sur les périphéries de l'agglomération, durant les années 1970, est la source d'une « concurrence » entre deux secteurs : l'agriculture et l'industrie. Cette « rivalité » est motivée par :
 - L'absence, dans le monde rural, de certaines structures vitales : établissements scolaires, hôpitaux, dispensaires, services, hygiène... ;
 - La faible performance de l'agriculture et l'échec des différentes réformes du secteur agricole dont la révolution agraire ;
 - La modicité des salaires versés aux travailleurs du secteur agricole n'était point un facteur encourageant les fellahs à rester attachés à la terre ;
 - Les avantages qu'offraient le secteur de l'industrie étaient trop alléchants et ne laissaient pas indifférents les paysans en quête d'emplois stables et rémunérateurs au travers desquels ils pouvaient prétendre à d'autres bénéfices : sécurité sociale, allocations familiales, congés...
 - Tous ces éléments ont déprécié l'agriculture et valorisé l'industrie, amplifiant ainsi l'exode rural ;
 - Par ailleurs, les différents programmes destinés à contenir ou du moins à atténuer l'exode rural, n'ont pas abouti et n'ont pas été en mesure d'entraîner le retour des fellahs vers leurs terres. Même ceux qui n'avaient aucun emploi ont préféré demeurer en ville et devenir, à la longue, des individus « inutiles à la ville » ;
 - La crise économique qui s'est installée à partir de l'année 1986 ;
 - La décennie noire (1992 – 2002) qui a encore vidé les campagnes au profit de la ville est, pour les campagnards, d'abord un refuge sûr et ensuite l'Eldorado où ils ont la possibilité de se faire très vite une place « confortable ». Mais leur naïveté les mènera tout droit vers un autre dénuement beaucoup plus douloureux que celui de leur lieu d'origine : la

misère, la précarité, la marginalisation et le confinement dans des lieux insalubres.

Ainsi, conséquence de son envahissement par les ruraux, depuis la colonisation à nos jours, l'espace constantinois vit une crise urbaine sans précédent.

En effet, devant le laxisme, l'absence de contrôle, les insuffisances constatées, il est apparu, à la périphérie, une forme d'urbanisation – l'habitat informel ou illicite, comme c'est le cas de la cité Bentellis - qui ne répond à aucune norme ou réglementation. A côté, se sont multipliées d'autres constructions qui, érigées dans la clandestinité, ne reposent sur aucune base juridique. Il s'agit d'habitations, hors la loi, implantées sur des terrains impropres à la construction et pour lesquelles sont utilisés des matériaux hétéroclites : les bidonvilles.

A des périodes difficiles de la vie de Constantine sont apparus ou se sont développés des ilots de baraques hétéroclites. Ainsi, aux deux catégories relevées par M. Cote, à savoir « les bidonvilles des années 1960/1970 étaient ceux de la pauvreté, les bidonvilles des années 1980 sont ceux de la crise du logement dans des villes congestionnées »¹⁴⁴ il est possible d'admettre que d'autres périodes ont vu des bidonvilles émerger ou grossir : les bidonvilles de la colonisation de 1830 à 1960 ou bidonvilles des répressions, des famines et de la spoliation et les bidonvilles des années 1990 ou bidonvilles de la crise économique et de la décennie noire.

Embarrassés par ce type d'habitat, les pouvoirs publics qui ont longtemps négligé le secteur du logement, doivent également faire face à deux autres problèmes aussi sérieux que sont les glissements de terrain et la vétusté du vieux bâti. Tâche immense qui appelle des moyens colossaux tant humains que financiers pour venir à bout de cette hydre, mal qui augmente chaque année si les efforts consentis, pour le détruire, ne sont pas conséquents.

¹⁴⁴ Côte. M, 1996: « l'Algérie ou l'espace retourné », Ed Masson/Armand Colin, Paris, p.226.

CONCLUSION

Le laxisme observé par le pouvoir colonial durant toute l'occupation, le manque total d'intérêt affiché à l'égard de la population algérienne dans son ensemble, les effets de la Guerre de la Libération Nationale, l'absence, pendant une période assez longue après le recouvrement de la souveraineté nationale, d'une politique destinée à prendre en charge les principales préoccupations du monde rural, n'ont fait qu'aggraver, encore davantage, la précarité du paysannat.

CHAPITRE 6

LA POLITIQUE DU LOGEMENT

INTRODUCTION

« Habiter n'est pas seulement l'exercice d'une fonction organique, mais d'un élément fondamental de la liaison de la famille ou de l'individu avec un milieu social qui est un milieu de culture et de civilisation. Le contact quotidien avec un cadre historique esthétique et fonctionnel donne, façonne un type d'humain » (Pierre Georges).

Le logement, la deuxième préoccupation d'un être humain après la subsistance, constitue, au même titre que l'emploi, un souci majeur aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les citoyens. Source de 'bien être' et même de stabilité, il est un enjeu fondamental qui contribue à sauvegarder la paix sociale. Se loger est, pour de nombreux Algériens, un rêve qui ne peut être exaucé qu'après plusieurs décennies d'attente. Le logement représente, pour les ménages et aussi pour les jeunes, le sésame d'un avenir meilleur. Tous les projets qu'ils échafaudent ne verront le jour que dans la mesure où ils auront effectivement ce toit tant recherché et convoité.

En effet, « il s'agissait de sacrifier l'investissement social pour concrétiser tous les efforts sur l'investissement productif, s'arracher à la domination économique de l'ancienne puissance coloniale et poser les bases industrielles d'un développement autonome »¹⁴⁵. Donc, parent pauvre aussi bien durant la colonisation qui s'est abstenue à améliorer le quotidien des autochtones que durant les premières décennies de l'indépendance, il n'a pas suivi l'évolution de la population et n'a pas fait l'objet de l'attention particulière qui aurait dû lui être accordée, la situation catastrophique dans laquelle se débattait le peuple algérien était bien perceptible.

¹⁴⁵ Granotier. B, 1980: « La planète des bidonvilles, perspectives de l'explosion urbaine dans le Tiers Monde », Ed du Seuil, p.129.

I. LA PERIODE COLONIALE;

I.1. Production insignifiante de logements

Durant la période coloniale, la production du logement était nettement insignifiante, voire même inexistante. Les seuls immeubles de type européen et les maisons individuelles (villas) implantés dans plusieurs quartiers de la ville ont été réalisés par les colons et pour les colons. Par contre, les Algériens ayant fui les campagnes n'avaient aucune possibilité pour se loger, ni à la médina, saturée par le nombre de migrants et au bord de l'implosion, ni à la cité européenne non disposée à s'ouvrir aux autochtones, ni ailleurs.

Confrontée à une alternative difficile, ils optèrent, malgré eux, pour l'habitat précaire : 1800 logements de type bidonville et 2900 constructions illicites en dur ont été réalisés entre 1948 et 1954. Parallèlement, « le secteur public n'a produit que 300 logements, à raison d'une moyenne annuelle de 60 unités »¹⁴⁶ dont la cité de recasement appelée actuellement cité des Martyrs (inscrite dans le programme de logements décidé par arrêté du 2 mai 1952), attribuée en 1953 non pas aux ménages nécessiteux mais à des familles issues des couches moyennes. « De 1954 à 1957, 1400 logements sont réalisés. Même si on se limitait à l'aspect production du cadre bâti, il faudrait noter que les 1400 logements réalisés de 1954 à 1957 étaient loin de correspondre aux seuls besoins nécessités par l'accroissement démographique, à la même période, besoin estimé à 15 000 logements, sans prendre en compte un déficit accumulé et cela en considérant que l'habitat informel soit une forme d'expression d'un besoin de logement »¹⁴⁷.

I.2. La prise de conscience tardive de l'administration coloniale et le "plan de Constantine"

Ayant découvert bien tardivement les déséquilibres socio-économiques et les conditions de vie lamentables des Algériens, les autorités françaises entamèrent, dans la logique du plan quinquennal dit Plan de Constantine élaboré en 1958, de nouvelles formes d'urbanisation destinées à « l'indigénat ». Parmi les objectifs de ce plan figurait, en plus des projets de création d'emplois par le développement de l'industrie et de l'agriculture, le relogement des populations démunies des villes et des campagnes.

¹⁴⁶ Hafiane. A, 1980: «Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Ed OPU, Alger, p.58.

¹⁴⁷ Idem, p.59.

Ce programme traduisait aussi une intention de transformer les structures spatiales. Il était, en fait, dans l'esprit de ses initiateurs, l'outil qui permettait d'atténuer le flux migratoire vers la ville et aussi, l'action psychologique aidant, de démontrer la 'bonne volonté' affichée par les pouvoirs publics français envers les autochtones pour les amener à soutenir ses actions répressives.

Ce plan prévoyait, pour l'ex-département de Constantine qui avait pour espace l'actuelle wilaya de Constantine, celles de Jijel, Skikda, Oum-El-Bouaghi, Batna, une partie des wilaya de Guelma et de Sétif, 26 400 logements urbains et 12 200 logements ruraux dont la réalisation s'étalait sur une période de cinq ans, soit 5 220 logements urbains et 2 440 logements ruraux par an. Le quota alloué à cette région la plus peuplée du pays, n'eut aucun effet aussi bien sur les besoins de toute la population de cette partie de l'Algérie que sur ceux de la population de la ville de Constantine dont la situation était fortement préoccupante. Si l'on prend uniquement en considération le nombre de gourbis, de constructions sommaires et de bidonvilles en dur, la ville de Constantine avait, en 1960, un besoin réel de 17 600 logements

Nettement dérisoire, le quota alloué était bien en deçà des besoins effectifs qui consistaient en :

- L'éradication de l'habitat précaire et des bidonvilles ;
- Le relogement des ménages habitant dans des logements vétustes, notamment ceux de la médina ;
- La réduction tant du taux d'occupation du logement que du taux d'occupation par pièce qui étaient très élevés, notamment à la médina ;
- La stabilisation des ruraux dans les campagnes et freiner ainsi le flux migratoire ;
- La prise en charge des familles menacées par les glissements de terrain ;
- La reconstruction des habitations détruites par l'armée d'occupation.

Tableau n°28 : Répartition des logements de la population algérienne en 1959 selon le type et la période de construction

| Types et période de constructions | Gourbis et constructions très sommaires | | Constructions en dur de type Bidonville | | Maisons arabes traditionnelles | | Cités de recasement | |
|-----------------------------------|---|------------|---|------------|--------------------------------|------------|---------------------|------------|
| | Unités | % | Unités | % | Unités | % | Unités | % |
| Avant 1949 | 2 600 | 31,0 | 2 700 | 29,00 | 5 300 | 94,00 | --- | --- |
| 1949/1954 | 1 800 | 22,0 | 2 900 | 31,00 | 200 | 4,00 | --- | --- |
| Après 1954 | 3 500 | 43,0 | 3 500 | 37,00 | 100 | 2,00 | 500 | 100 |
| Imprécis | 300 | 4,0 | 300 | 4,00 | ---- | ----- | --- | ----- |
| Total | 8 200 | 100 | 9 400 | 100 | 5 600 | 100 | 500 | 100 |

| CITES EVOLUTIVES | | Constructions de type Européen antérieur à 1954 | | Maisons arabes traditionnelles | | | | TOTAL | |
|------------------|------|---|-----|--------------------------------|------|------------------------------|------|--------|------|
| | | | | Immeubles collectifs | | Maisons individuelles villas | | | |
| Unités | % | Unités | % | Unités | % | Unités | % | Unités | % |
| 300 | 38 | 2 500 | 84 | -- | -- | -- | -- | 13 200 | 47 |
| -- | -- | 400 | 13 | -- | -- | -- | -- | 5300 | 19 |
| 500 | 62 | -- | -- | 300 | 100 | 500 | 100 | 9100 | 32 |
| -- | -- | 100 | 3 | --- | -- | -- | -- | 700 | 2 |
| 800 | 100% | 3000 | 100 | 300 | 100% | 500 | 100% | 28 300 | 100% |

Source : A. Hafiane, « Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine »

Les gourbis et constructions très sommaires et les constructions en dur de type bidonville occupés par la population algérienne démunie représentent 62,19% de l'ensemble du parc de logements.

Les logements laissés vacants par les Européens ayant quitté le territoire national en 1962, soit 11 300, ne représentent que 63,42% de l'ensemble précaire ou 17 600. Donc, comparé au patrimoine classé dans la catégorie de biens vacants des autres grandes villes, notamment celles du littoral, celui de Constantine n'eut aucun impact sur la crise du logement, le déficit s'élevant à 6 300 unités.

Tableau n°29 : Répartition de la population algérienne résidant, en 1960, dans les bidonvilles

| Type de logement | Nombre de personnes | % par rapport à la population totale algérienne | Nombre de logements | Taux d'occupation par logement (pers/log) | Taux d'occupation par pièce (pers/pièce) |
|---|---------------------|---|---------------------|---|--|
| Gourbis et constructions très sommaires | 43 900 | 24,70 | 8 200 | 5,40 | 4,20 |
| Bidonville en dur | 61 000 | 34,30 | 9 400 | 6,50 | 4,60 |

Source : A. Hafiane, « Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », pp 44.47.

On observe un fort taux d'occupation dans toutes les baraques. Cette forte densité amène à confirmer l'afflux massif des populations rurales vers la vieille ville notamment, qui, surchargée, a été suppléée par les autres types d'habitat destinés aux populations autochtones. Les habitants résidants dans les gourbis et constructions sommaires et les bidonvilles en dur représentent, à eux seuls, 104 900 individus ou 54,94% de la population globale de la ville de Constantine. Ce fort taux permet aussi d'affirmer que la production du logement destiné aux Algériens est nulle.

Cependant, selon le rapport établi par l'ingénieur d'arrondissement de la circonscription des Ponts et Chaussées de Constantine, la population des bidonvilles, autour de Constantine, s'élève à 70 000 habitants, effectif nettement supérieur à celui avancé par A. Hafiane dans la mesure où l'administration française n'aurait recensée que les gourbis et les constructions très sommaires, les constructions en dur de type bidonville n'ayant pas été prises en considération.

Par ailleurs, on remarque également que, construites pour desserrer l'étai des autres catégories de logements, notamment les bidonvilles, les cités de recasement (500 logements d'une à deux pièces pour 4100 personnes) ont accusé, elles aussi, un surcroît d'habitants, les taux d'occupation par logement (8,20) et par pièce (5,80) dans ces établissements ayant nettement dépassé ceux des gourbis et des constructions sommaires. Aussi, par le fort taux enregistré, ces cités n'ont eu aucun effet sur la situation critique qui prévalait à Constantine.

Ce qui précède autorise à affirmer que le programme prévu par le plan de Constantine qui n'a donné naissance qu'à trois cités de recasement (cité El-Bir, cité des Frères Abbès, cité des Mûriers), les autres cités prévues ayant accusé un retard considérable, est bien en deçà des besoins de la population algérienne de Constantine et n'a donc eu aucune incidence sur l'habitat.

II. LA PERIODE POST - COLONIALE

II.1. L'incidence des logements déclarés "biens vacants"

Le départ des Européens à la veille et au lendemain de l'indépendance laisse un parc de logements qui, s'il a été une bouffée d'oxygène de très courte durée pour les autres grandes villes, il n'a pas, par contre, influé sur la crise qui sévissait à Constantine. En effet, le peuplement européen était beaucoup moins marqué dans cette ville « arabe ».

Déclarés « biens vacants » conformément à l'ordonnance du 6 mai 1966, ils étaient nettement insuffisants face à une très forte demande. Effectivement, si les 11 300 logements de la ville de Constantine (chiffres tirés de l'ouvrage d'A. Hafiane intitulé « Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine » p 40) abandonnés par les Européens en 1962 avaient été réellement occupés par les Algériens résidents effectivement dans l'habitat précaire de Constantine, le nombre de logements à réaliser, déjà à cette époque, pour les résidents restants, s'élèverait à 77 000.

Or, des ménages venus à Constantine, dès l'indépendance, ont pu s'accaparer des logements dits « biens vacants ». « Contrariée » par l'accroissement naturel et surtout par la forte intensité des courants migratoires, la ville a encore enregistré au lendemain de l'indépendance et plusieurs années plus tard, non pas une décrue mais un afflux sans précédent de populations (le flux de populations s'est traduit entre 1954 (102 650) et 1966 (245 621) par un accroissement rapide du solde migratoire, soit 24,2%. De 1966 (245 621)

à 1977 (350 384), la ville a connu un taux de croissance annuel de 4,06%). Donc, « petite goutte dans un océan », ces biens vacants n'ont eu aucun impact, d'une part sur le déficit important enregistré et d'autre part sur une sur-occupation démesurée des locaux d'habitation. On peut également s'autoriser à affirmer que les décisions prises par le Comité Central du Front de Libération Nationale (Charte d'Alger, avril 1964) qui avaient reléguées au second plan le logement ont accentué la pénurie du logement et ont favorisé la multiplication d'un type d'habitat qui ne répond à aucune norme et porte atteinte à la dignité de l'être humain.

II.2. Les mémoires d'un ex président de l'A.P.C. de Constantine

Le déséquilibre considérable enregistré entre la très forte demande de logements et les solutions en matière de réalisation apportées par les pouvoirs publics, fait état d'une crise inquiétante de l'habitat que décrit, dans ses mémoires, un ex président de l'A.P.C. de Constantine, je cite : « c'est toute une cité de recasement construite à l'époque coloniale, en forme de bâtiments massifs, comprenant des appartements d'une chambre ou deux ; sans doute, celles-ci abritaient des foyers avec moins d'enfants au départ; mais avec le temps, ceux-ci ont eu bien des frères et sœurs et notre enquête en 1982 a révélé des situations dramatiques! En les classant par ordre de gravité, on avait enregistré un peloton de tête d'une famille à 18 personnes dans une seule pièce, puis deux à 17 chacune, 4 à 16, etc. Il a fallu d'urgence commencer à dégager un premier quota exceptionnel de logements qui a permis de régler le cas des premiers classés; mais offrir un quatre pièces à d'aussi nombreuses familles règle-t-il le problème ?

« Je connais encore au moins un chef de famille qui, à l'époque, était « mal classé » avec onze personnes dans une pièce et dont j'évite le contact dans la rue ; mais cet après-midi, je me suis trouvé face à face avec lui et, j'ai cru recueillir une nouvelle réconfortante en lui demandant où en était sa situation. Réponse : rien n'a changé, nous sommes encore dans notre unique pièce et en plus, j'ai demandé la main d'une femme à mon fils que je vais être obligé d'héberger avec moi »¹⁴⁸.

De son côté P.R. Baduel, dans « l'introduction de la production de l'habitat au Maghreb », a également affirmé que lors d'une mission en Algérie en décembre 1985, des

¹⁴⁸ Arbaoui. MT, 1989: « Mémoires d'un président de l'Assemblée Populaire Communale », Société de travaux d'impression de la wilaya de Constantine, pp.13.14.

personnes tout à fait dignes de foi m'ont cité pour Alger et Constantine des cas vécus qui pour être extrêmes ne leur paraissait pas comme devant être rares : une famille de 18 personnes vivant dans une seule pièce, le soir venu les femmes dorment en premier, puis les vieux et les enfants, le reste de la famille dormant dans des abris de fortune (voiture...) ou encore le cas de cette famille où le médecin appelé en consultation urgente de nuit est obligé d'enjamber des corps pour pouvoir accéder au malade »¹⁴⁹.

Venir à bout de cette crise, la surmonter et l'atténuer relève d'un exploit, car pour y parvenir, il fallait, à l'époque, disposer de moyens suffisants pour réaliser 7 000 à 8 000 logements par an, ce qui n'était point possible, les ressources étant très limitées pour satisfaire tous les secteurs destinés à améliorer le quotidien des citoyens. La complexité et la variété de cette crise ne permettent d'y voir clair sans un essai de classification des problèmes.

Ainsi, il (l'ex - Président d'A.P.C.) a procédé au « recensement des situations plus ou moins critiques en matière d'habitations à Constantine, sans préciser de chiffres qui changent d'une époque à l'autre, d'une année à l'autre, d'un déménagement collectif à l'autre.

« Ce classement est spécifique à notre ville, citons :

1. « Les bidonvilles ou plus justement les goubivilles qui se sont étendus ou multipliés par des constructions non plus en terre mais en parpaing ;
2. « Les familles habitant des maisons anciennes en danger plus ou moins imminent, telles que celles de la vieille ville où la protection civile intervient presque à chaque pluie ;
3. « La zone qui commence au bas du Coudiat et qui s'étend jusqu'au terrain d'El-Ménia est d'une instabilité inquiétante ; le glissement de 1972 est incrusté dans la mémoire de 1200 familles relogées après bien des années de patience passées dans des cités provisoires dites « cités de transit » ;
4. « La quatrième catégorie est celle des familles vivant dans des baraques, des buanderies, des couloirs, des sous-sols, des caves, des terrasses, etc.

¹⁴⁹ Baduel. PR, 1986: « L'introduction à la production de l'habitat au Maghreb », Ed C.N.R.S., p.6.

5. « La suivante est celle des familles déjà sinistrées et donc évacuées en urgence et installées dans ces cités officielles de transit, cités pour lesquelles on se bouscule en guise de demande concrète et pressante de logement ;
6. « La sixième concerne tout ce qu'on peut imaginer sur des familles vivant des drames quotidiens : celles frappées d'expulsion par la justice, celles hébergées avec femme et enfants dans une chambre d'hôtel servant de tout ; celles partageant une pièce à 6, 8, 10 et plus, celles composées de 2 à 3 foyers et même 4 coexistant dans deux à trois pièces, celles où les deux époux ont divorcé et, avec les enfants, se sont partagés le studio, les familles de chouhada (martyrs) et de moudjahidine encore sous abri provisoire depuis l'indépendance, les émigrés qui débarquent parfois en pensant que leur Maire algérien les logera aussi facilement qu'en France, etc...
7. « La dernière, très importante à Constantine, est constituée de tous les cadres, les universitaires, les enseignants, les gestionnaires d'entreprises, les chefs de services administratifs, les ingénieurs, les techniciens, les médecins, les...les... qui demandent légitimement un minimum de conditions convenables pour produire un maximum à la société... »¹⁵⁰.

Notons qu'un couple a squatté, au cours de l'année 2012, un petit local délabré dans lequel était entreposé auparavant, un transformateur électrique, l'antenne parabolique qui a été placée étant jusqu'à ce jour visible. L'occupation d'un tel lieu démontre la gravité de la crise du logement qui sévit à Constantine (voir photo n°5).

¹⁵⁰ Arbaoui. MT, 1989: 'Mémoires d'un président de l'Assemblée Populaire Communale », Société des travaux d'impression de la wilaya de Constantine, pp.14.16.



Photos n°5: Le Transformateur électrique

squatté par un couple

Source: Auteure, le 18 mars 2015

II.3. Les actions timides entamées par les pouvoirs publics dès l'indépendance

Dans le souci de réduire la tension grandissante causée par une densification surdimensionnée de la ville où les conditions de vie se dégradent fortement et devant l'absence d'une politique sérieuse du logement, les pouvoirs publics décidèrent d'activer les constructions entamées dans le cadre du plan de Constantine : cité Filali, cité des Terrasses (aujourd'hui Benzekri), cité Le Bosquet. Les logements de ces cités, en particulier les terrasses et le bosquet ont été attribués, dès leur réalisation, non pas à des Algériens mais à des coopérants, notamment des enseignants affectés à Constantine. Après le départ définitif des étrangers, les logements libérés ont été cédés aux Algériens, notamment des fonctionnaires qui avaient, certes des difficultés à se loger convenablement (hébergés parfois à deux ou trois familles dans le logement des parents) mais ne vivaient pas dans les établissements humains insalubres. Donc, cet apport qui a fait le bonheur de quelques familles seulement sur les milliers qui attendent n'a eu aucun effet sur la crise du logement à Constantine.

Il a été aussi observé, à partir des années 1970, un fort accroissement de la ville expliqué d'une part par la politique « industrialisante » qui a relégué au second plan l'habitat et l'urbanisme, l'implantation des autres équipements urbains, un exode rural très poussé et d'autre part par une démographie galopante.

II.4. La prise de conscience des pouvoirs publics et la crise du logement

Devant la très forte pression exercée sur le logement, l'Etat ayant saisi l'étendue de la pénurie à laquelle font face les populations et en particulier les plus démunies et réalisé que le logement, comme l'emploi, sont au centre du fonctionnement et de l'équilibre de la société, il conçut des outils spécifiques pour de grands projets : « la constitution de réserves foncières à partir de 1974 clarifiant la situation sur le plan juridique (qui) permet à la construction de prendre un réel élan »¹⁵¹ et entreprendre la réalisation de Z.H.U.N. (Zones d'Habitations Urbaines Nouvelles) dont le principe « est de concevoir logements et équipements dans un ensemble intégré »¹⁵². Il s'est également engagé à prendre en charge, intégralement, le financement et la réalisation des logements. « Se voulant promoteur unique et exclusif, il a investi uniquement dans la réalisation directe de logements »¹⁵³.

Toutes les opérations inscrites dans ce programme, menées et réalisées par les pouvoirs publics en vue de loger un grand nombre de citoyens et d'améliorer les conditions d'habitat des populations les plus fragiles, ont donné naissance à plusieurs cités : cité du 20 août 1955, cité Daksi, cité Ziadia, cité la Bum, cité Boussouf, sans toutefois réduire la tension.

Ainsi, certains phénomènes auxquels est confronté la ville de Constantine, tels que les glissements de terrains et les effondrements ont aggravé la situation, accentué la tension, et accru la demande. A titre d'exemple, il est possible de citer les effondrements des vieilles bâtisses de la médina.

Les efforts consentis n'ont pas été à la hauteur des objectifs assignés. Certes, ces réalisations ont été d'un grand secours à une partie de la population, en majorité de fonctionnaires, mais elles n'ont pas contribué à améliorer le sort des populations de l'habitat précaire et autres bidonvilles.

¹⁵¹ Mutin. G, 1984: « industrialisation et urbanisation en Algérie », « symposium franco-britannique sur la ville arabo-musulmane, Londres.

¹⁵² Sidi Boumediene. R, 1999: « Les instruments de l'aménagement urbain en Algérie : formes nouvelles, contenus anciens ? In « l'urbain dans le Monde Arabe, Politiques, instruments et acteurs », Ed CNRS, Paris, p.122.

¹⁵³ Rahmani. C, « Demain l'Algérie », 1995.

En l'absence d'une politique de stabilisation des populations des campagnes sur leurs terres, ces dernières, paupérisées et fascinées par la ville, ont continué à la charger et à renforcer le nombre de chômeurs et de sans logis.

La réalisation de logements inscrits dans les programmes des Z.H.U.N. destinés à atténuer la crise, l'implantation de chalets ayant pour objectif de loger les ménages victimes de glissements de terrains n'ont pas été à la hauteur des espérances. Les logements Z.H.U.N n'ont eu pour bénéficiaires que des coopérants, trop nombreux à l'époque notamment dans le secteur éducatif et des fonctionnaires algériens, les chalets, insuffisants par rapport aux populations touchées par les glissements de terrains (100 000 habitants) n'ont eu qu'une incidence minime, l'inadéquation de l'offre et de la demande, les phénomènes multiples auxquels est confronté la ville de Constantine ont généré une masse de problèmes qui se résument ainsi:

1. Une sur-densification des tissus anciens, notamment la Médina ou la vieille ville qui est le quartier le plus densément peuplé de Constantine. L'organisation des maisons de celle-ci a offert, durant toutes les périodes difficiles, des possibilités d'accueil plus importantes que dans d'autres quartiers à l'habitat plus individualisé : une seule maison a pu abriter plusieurs familles, le logement se limitant alors, le plus souvent, à une seule pièce (13 763 logements dont un grand nombre est occupé par 5 à 8 personnes et 17 608 logements de 2 pièces qui dépassent leur capacité) et la surface occupée par habitant est nettement inférieure à la moyenne. La vieille ville où des ménages vivent dans une seule pièce depuis plusieurs années, a subi et continue de subir des dégradations à la suite-du départ des anciens propriétaires (certains d'entre eux ont préféré construire à la cité Bencherghi) qui ont laissé place à d'autres catégories d'habitants n'apportant aucun soin à ce patrimoine. Chaque hiver qui arrive apporte avec lui son lot d'effondrements.



Photo n°6: La médina de Constantine

Source:http://www.elwatan.com/regions/est/constantine/des-familles-sans-toit-12-02-2013-202977_129.php



Photo n°7/8: L'état de dégradation de la vieille ville de Constantine. La médina se meurt.
Le temps et la main de l'homme ont eu raison d'elle.

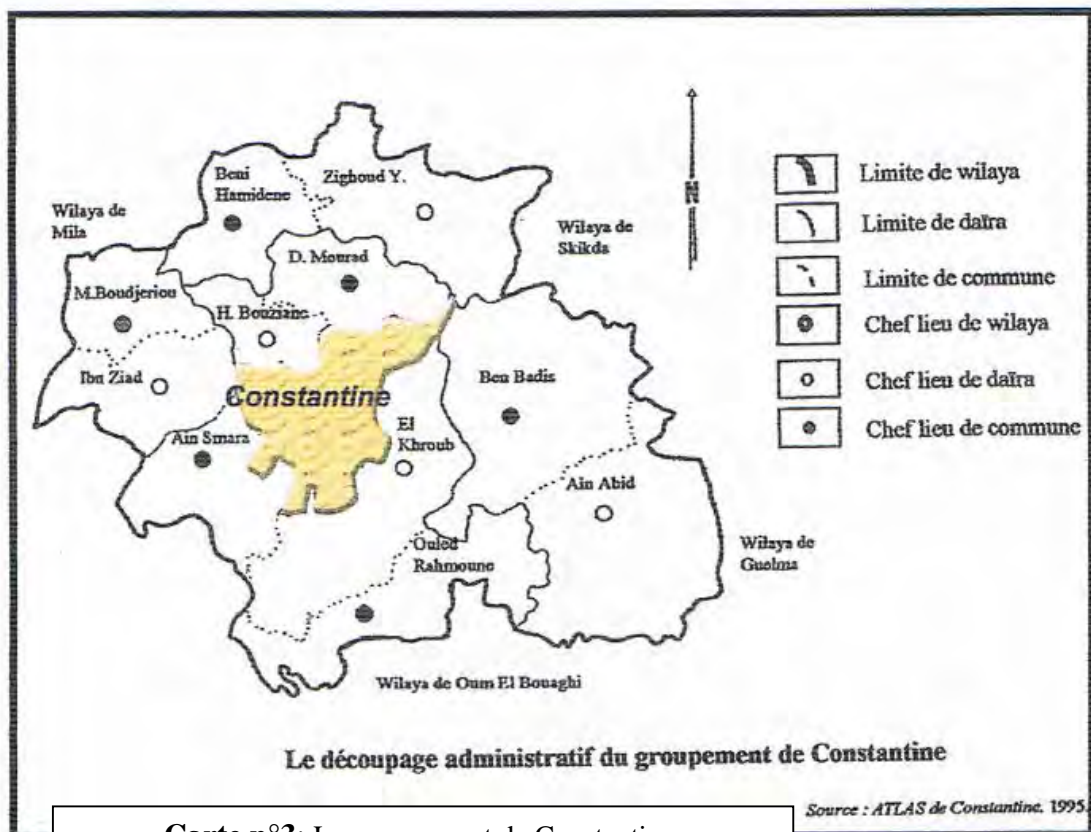
Source: Auteure, le 18 mars 2014

- 2 Une situation alarmante du parc de logements qui accuse un déficit énorme : en plus de 50 000 demandes de logements (dans lesquelles sont certainement comprises celles de plusieurs habitants des bidonvilles, de l'habitat précaire, de la médina, des ménages hébergés chez des parents ou des amis), il y a lieu d'ajouter :

- le déficit dû à l'accroissement naturel de la population estimé à 10 000 logements ;
 - Le recensement de la population et de l'habitat de l'année 2008 fait apparaître un nombre important de jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui sont en âge de fonder un foyer, soit 92 167 individus entre les deux sexes (masculins : 45 681 ; féminins : 46 485) ou 45 682 ménages nouveaux soit 45 682 logements.
- 3 Un grand déséquilibre entre l'offre et la demande foncière entraînant la prolifération de plusieurs sites informels, sous équipés, situés en majorité sur des terrains instables ou à haute potentialité agricole.

II.5. Délocalisation des projets de Constantine

Cette situation a amené les pouvoirs publics, à la recherche de terrains urbanisables, Constantine étant saturée, à créer, durant l'année 1975, ce qui était appelé « le groupement des communes de Constantine (Ain-Smara, Hamma Bouziane, El-Khroub, Didouche Mourad) destiné au transfert des extensions et des activités encombrantes du chef-lieu de wilaya. (Voir carte).



Carte n°3: Le groupement de Constantine.
Source : N. NAIT AMAR, mémoire de magister.

La position géographique de Constantine place ces communes dans son champ d’attraction et leur fait subir son poids en fonction de leurs dispositions et deviennent, par voie de conséquence, ses satellites.

Mais, contrairement aux aspirations tant attendues et à l’espoir placé dans cette nouvelle action, l’éclatement de Constantine sur ses satellites, n’a pas eu les effets escomptés, à savoir décongestionner le centre et transférer le trop plein.

En effet, pour sauvegarder leurs propres ressources foncières et préserver les terres agricoles, les satellites qui ont subi les contre coups de la ville mère, ne peuvent plus se permettre d’accueillir, au détriment de leurs propres populations, l’excédent du chef-lieu de wilaya, leurs préoccupations étant de prévenir l’avenir de leurs populations dont le nombre croît d’année en année....

Devant le désengagement des satellites, tous les programmes inscrits au bénéfice du chef-lieu de wilaya ont été délocalisés pour être réalisés à la ville nouvelle, implantée sur le plateau d’Ain El Bey, qui a pour objectif d’accueillir 350 000 habitants.

II.6. L'échec des stratégies adoptées

Ces deux formes d'extension ont connu un essor considérable qui a eu des effets négatifs sur l'espace constantinois (occupation de terres agricoles) et une extension urbaine qui a diminué les rapports de l'armature urbaine existante.

En dépit de la libéralisation et des efforts consentis, la pénurie dans la production du logement n'a pas été résorbée. Au contraire, elle a encore été aggravée par la crise sécuritaire imposée au pays pendant plus d'une décennie et par le vieillissement ou la non-conformité d'une importante partie du parc de logements.

Sur le nombre global de logements, il a été relevé, en l'an 2000, 39 760 unités classées comme suit :

- 13 763 logements d'une seule pièce, trop surchargés ;
- 9 331 habitations précaires occupées par 9497 ménages (ramenées, après éradication en 2011 à 6 135 baraques);
- 16 000 habitations ou 100 000 occupants menacés par les glissements de terrain ;
- Près de 3 500 habitations de la vieille ville en très mauvais état ou en ruine ;
- La vétusté d'une partie très importante des immeubles de type colonial.

Tableau n°30 : Evolution du type d'habitat sur le Rocher et les faubourgs

| Quartiers | Date de construction | Type d'habitat |
|--|-------------------------|--|
| Avenue de Roumanie, Bentellis, Mansourah, Halbedel, Tennoudji, Abattoirs, Arcades romaines, Aouinet el-Foul, Sarkina | Vers 1930 jusqu'en 1962 | Habitat spontané en parpaings ou matériaux de récupération |

Source : D.P.A.T., Constantine, 2000

Le vieillissement est une autre source de difficultés que doit affronter la ville de Constantine, la conservation n'ayant pas été assurée.

Devant cette crise et cette croissance exorbitante non maîtrisée et non canalisée qui donne, jusqu'à ce jour, une image répulsive de la cité, les pouvoirs publics inscrivent dans leur démarche, la réalisation d'un programme destiné à répondre à cette pénurie ou du moins diminuer la tension et satisfaire essentiellement les catégories sociales à revenu limité, catégories représentant la majorité de la population.

Cependant, l'incohérence des différentes stratégies adoptées avant la libéralisation du marché et jusqu'à la fin des années 1990, a eu « des retombées néfastes très visibles et ressenties avec amertume par la population »¹⁵⁴ aussi bien urbaine que rurale.

CONCLUSION

Au bout du voyage entrepris par les individus non satisfaits de leur sort, n'ayant aucune perspective d'avenir dans leur lieu d'origine, en quête d'une existence beaucoup plus aisée et plus avantageuse, c'est trop souvent le bidonville qui les attend.

¹⁵⁴ Addad.M.C, 2004: « la ville algérienne et la problématique du logement », séminaire national intitulé "la crise de la ville algérienne", Constantine 2003-2004 in participation des usagers dans la production d'un habitat accessible (9 pages).

CHAPITRE 7

LA MOSAÏQUE DE L'HABITAT PRECAIRE OU LA NEGATION DE LA VILLE

« L'instinct primordial de tout être vivant est de s'assurer un gîte. Les diverses classes de la société n'ont plus de gîte convenable, ni l'ouvrier, ni l'intellectuel »

(Le Corbusier, « vers une architecture », 1924)

INTRODUCTION

Le vocable 'bidonville' désignait, dès son apparition, le lieu d'implantation isolé et inconstructible de toutes réalisations destinées à accueillir l'homme. Or, les baraques en plaques de tôles, de planches et dépourvues de toutes commodités qui constituent ce mode d'habiter, sont réalisées sur les terrains *non aedificandi*.

Avec l'évolution du temps, la signification de ce terme semble ne plus répondre à la réalité et tomber dans la désuétude, d'autres matériaux et modes de constructions ayant fait leur apparition.

Les bidonvilles, les chalets amiantés devenus de véritables taudis inhabitables, l'habitat informel sont les prototypes de l'habitat que l'on observe à Constantine.

I. L'EMERGENCE DES BIDONVILLES A CONSTANTINE

I.1. L'abandon de la terre

Comme toutes les villes d'Algérie, Constantine n'a pas échappé aux événements vécus et les bouleversements profonds qui ont secoué le pays depuis la guerre de conquête (1830) à nos jours. Toutes les convulsions qui ont agité le pays, aussi bien durant la période coloniale qu'au lendemain de l'indépendance, ne l'ont pas épargné et, au fil des ans, l'ont complètement métamorphosé.

Ainsi, les événements douloureux auxquels se sont heurtées les populations (conflits armés, disettes, maladies, sécheresse, spoliations et séquestration de biens, démographie galopante, désorganisation de l'économie traditionnelle, faiblesse de l'agriculture, terrorisme, crise de logements, absence de structures culturelles, éducatives et sociales) ont eu pour conséquence l'apparition d'un phénomène à l'origine du déséquilibre social qu'est l'exode rural massif déstabilisant aussi bien le monde rural, incapable d'assurer une existence correcte à ses habitants et de conserver une main d'œuvre agricole qualifiée que la ville qui a à subir les contre coups de l'abandon de la terre : envahissement, saturation.

La campagne, terroir de la production agricole, de l'élevage, de l'artisanat, sensée fixer et sauvegarder ses enfants, est en crise. Malgré l'élaboration et la mise en application de nombreux programmes (autogestion, révolution agraire et d'autres réformes.) destinés à améliorer son rendement, elle traverse depuis des décennies des périodes difficiles. N'ayant pas eu la force de redresser la situation et, dans l'impossibilité de s'assurer le minimum pour survivre, les travailleurs de la terre ont choisi de prendre le chemin de la ville où ils vont être confrontés à un autre phénomène beaucoup plus pénible, celui de la misère et de l'isolement. Ainsi abandonnée, la terre nourricière, aussi bien du rural que de l'urbain, agonise. Il est donc possible d'affirmer que la déficience de la production agricole a conduit au dépérissement du monde rural, lequel de son côté, a transposé à la ville sa misère et ses préoccupations

Tout ce qui précède permet de confirmer que les péripéties douloureuses et pénibles sont donc de nature à chasser bon nombre de paysans vers la ville. Ces ruraux n'ont plus foi ni en leur avenir dans un monde rural devenu ingrat, selon leur expérience et leurs points

de vue, ni en leur capacité, faute de moyens, d'améliorer leur quotidien et de répondre ainsi aux besoins grandissants de leurs familles.

I.2. Première apparition déclarée du gourbi à Constantine

Ayant quitté la terre qui les a vus naître et grandir pour se libérer du dénuement dans lequel ils se sont envasés, les ruraux ont fait le choix de l'ensorcellement de la ville entretenu par les publicités alimentées par la vox-populi contre la réalité qui ne leur a jamais effleuré l'esprit. Devant les éléments qui louent le côté positif de la ville, les avantages qu'elle offre, conjugués aux crises multiples du monde rural, elle est chaque jour envahie par des populations en difficulté et est submergée par le flux des « candidats citadins plus nombreux que les citadins »¹⁵⁵.

En effet, tout vacille car la désertion de l'univers originel et le départ ailleurs, à la recherche d'un avenir plus prometteur, conduisent trop souvent à une descente aux enfers où l'existence est, durant de nombreuses années, un long calvaire. Déclarés en 'surnombre', les exilés qui ont fui l'indigence, s'installent dans des agglomérations de baraques qui frisent l'avitilissement de la condition humaine et 'rangent ainsi leur enthousiasme dans le sac des illusions perdues'. Entassées les unes sur les autres, ces populations constituent un type d'habitations d'un autre âge appelé bidonville qui favorise une croissance urbaine anarchique. Donc, comme il a été précédemment souligné, habiter le bidonville n'est pas un choix mais une exigence imposée par une situation que l'individu, démuné, n'a pas pu surmonter. De l'exaltation de la ville qui enivrait de longue date les déracinés et les attirait, ils se sont retrouvés au purgatoire, dénomination qui peut être attribuée à cette forme d'urbanisation assimilée à l'habitat du « *quart monde* » qui vient se greffer lourdement au tissu existant. Certes, mise devant le fait accompli, la ville a toléré la présence des nouveaux venus, fort nombreux, à la périphérie et à la création par ces derniers d'une sorte d'urbanisme sauvage, en rupture avec l'urbanisme légal. Mais il convient d'affirmer que face à cette carence, la ville a ainsi participé, indirectement à la naissance et à la prolifération de ce qu'a appelé « J. Berque, ces nouveaux faubourgs et banlieues (qui doivent être considérés comme la représentation spatiale d'un phénomène social

¹⁵⁵ Boukhobza. M, « Evolution ou rupture », Alger 1990 In « les problèmes de l'urbanisation des villes algériennes », séminaire national en architecture, Biskra les 10 et 11 décembre 1997.

nouveau »¹⁵⁶ dont les conséquences engendrent, après une longue période, d'énormes difficultés tant sur le plan matériel que sur le plan social.

S'il a été sciemment « ignoré » ou occulté par les pouvoirs publics et cela dès les premières années de la colonisation, le bidonville, vocable usité à partir de 1920, a commencé à 'émerger' à Constantine dès la fin du 19^{ème} siècle ou au plus tard au début du 20^{ème} siècle. Comme l'illustre et le corrobore une carte postale expédiée de Constantine, en 1905, qui révèle des gourbis dénommés « Village Nègre », érigés en face de l'actuel Théâtre Régional situé en plein centre de la ville et à proximité de la Médina. Densément peuplée, saturée, cette dernière qui, traditionnellement, a toujours servi d'espace d'accueil aux populations les plus défavorisées, n'aurait jamais laissé choir les occupants de ces taudis, tant elle a fait preuve, durant toute son existence, de générosité et d'hospitalité.



Photo n°9 : Village des Béni Ramassés. Au fond, le théâtre régional de Constantine.

Ce village serait éventuellement celui qui a été emporté par les eaux en 1936.

Source: collection de cartes postales réunie par Mr Séghiri Allaoua

¹⁵⁶ Descloitres. R, 1961: « L'Algérie des bidonvilles », Ed Passe et présent, p.26.



Photo n°10 : Un coin du village des Béni Ramassés.

Source: collection de cartes postales réunie par Mr Seghiri Allaoua

Malgré la situation centrale qu'il occupait, ce type d'habitat, limitrophe à un marché aux puces, insalubre et singulier, n'a pas échappé à une catastrophe. En effet, le glissement de terrain survenu le 28 juillet 1936 emporta « vers le Rhumel la plus grande partie de la plate forme sur laquelle était implanté le marché aux puces des « Béni Ramassés », plus connu sous le nom de « remblai »¹⁵⁷. « Situé en bordure du ravin, il était composé de taudis et de gourbis qui s'étaient construits très rapidement sur la terre rapportée à l'époque où la société du Coudiat aurait dû y bâtir un village arabe d'au moins un hectare. Toutes ses baraques furent entraînées vers le lit du fleuve avec tout le contenu »¹⁵⁸.

¹⁵⁷ « Miroir de Constantine », du 15 AU 31 MAI 2009, bimensuel édité par la wilaya de Constantine.

¹⁵⁸ Idem



Photo n°11 et 12 : Le marché des Béni Ramassés.

Source: collection de cartes postales réunie par Mr Seghiri Allaoua



Photo n°13 : Le campement des Beni Ramassés

Source: collection de cartes postales réunie par Mr Seghiri Allaoua

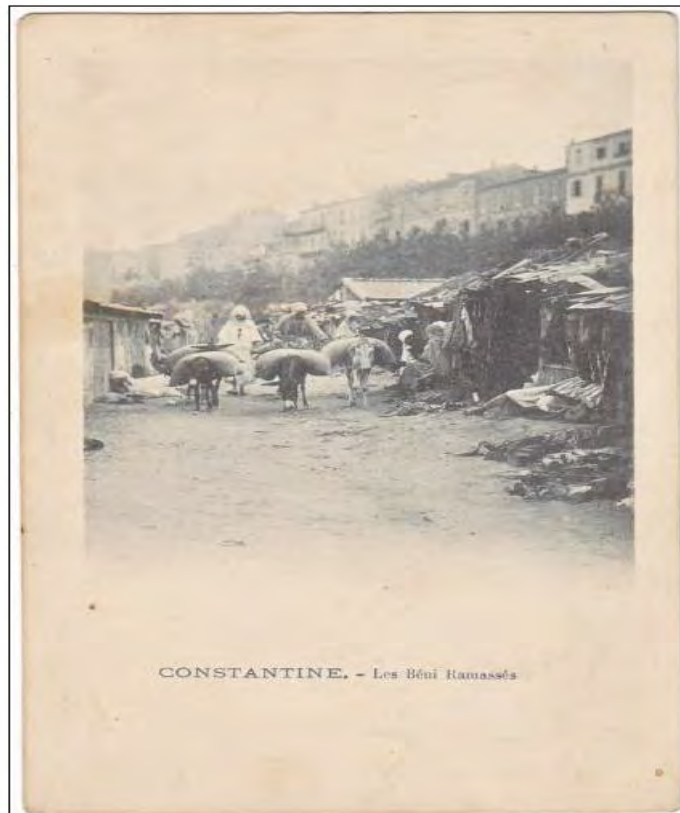


Photo n°14 : Les Enfants des Béni Ramassés. La misère est visible dans les visages de l'innocence. Source: www.delcampe.net



20 — CONSTANTINE. — Quartier des Forgerons arabes. ND Phot.

30



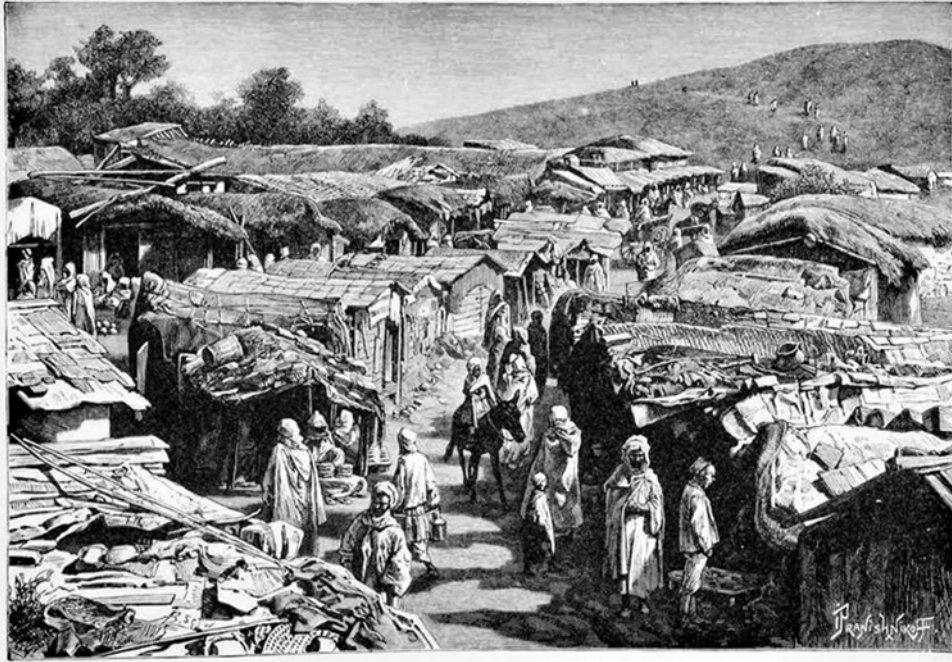
CONSTANTINE. — Les Béni Ramassés

Sachahadrien2

www.delcampe.net

Photo n°15/16 : Les Béni Ramassés

Source: www.delcampe.net



BENI-RAMASSES QUARTER, CONSTANTINE.



Photos n°17/18: Les campements des Benis Ramassés à l'entrée de la ville de Constantine.

Source: collection de cartes postales réunie par Mr Seghiri Allaoua

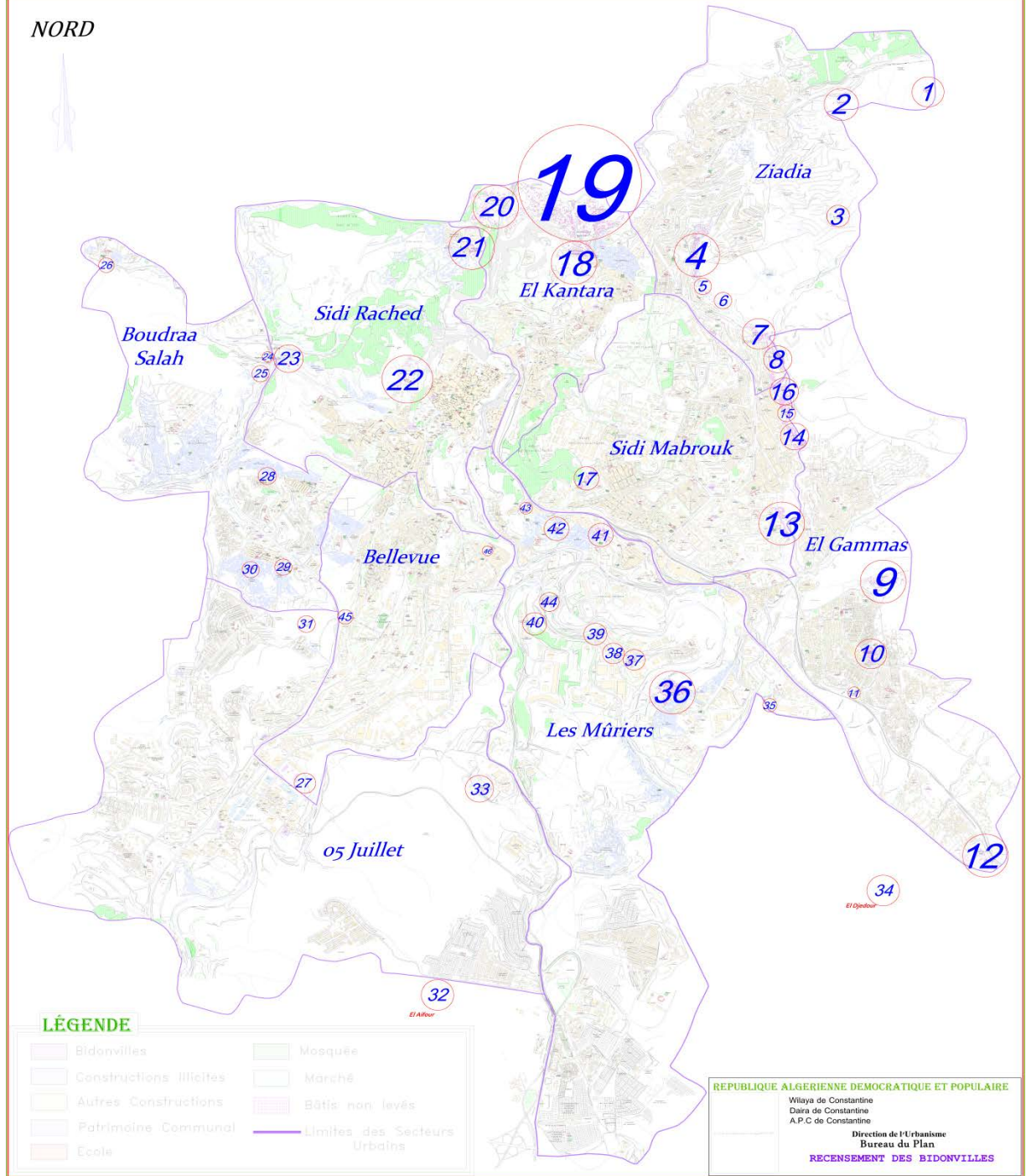
II. LOCALISATION, CHRONOLOGIE RECENTE ET DENSIFICATION DES BIDONVILLES

II.1. Localisation des bidonvilles

Authentique ceinture de misère qui encercle la ville, ils étaient visibles dans les quatre points cardinaux de la ville : Bardo, la zone industrielle, l'oued Boumerzoug, la cité El-Bir, Aouinet El-Foul, Sarkina, Oued El-Had, Ziadia, la BUM, le Polygone. Des bidonvilles, à la queue leu-leu se disputent, surtout, la rive ouest de l'oued El-Kleb.

Erigée dans la clandestinité, en catimini, souvent en l'espace d'une nuit, cette forme d'urbanisation périphérique ne répond à aucune règle ou norme urbanistique ou architecturale. Informels, véritables 'territoires de non droit', n'ayant aucune existence légale, les bidonvilles naissent et se développent là où les bâtiments classiques ne sont pas implantables. Echappant à la vigilance des pouvoirs publics par le fait d'être 'montés' la nuit, ils occupent des terrains squattés, en général communaux et domaniaux et parfois privés (voir tableau n°31), n'ayant aucune valeur agricole ou urbanistique, situés, pour la plupart, dans la partie Est de la ville. Si certains ont été édifiés sur les berges des oueds (exemple : le bidonville 'cité Es-Salam' dénommé 'bessif' - 'par force' - dans le grand quartier de la cité Boumerzoug), d'autres, par contre, dans le voisinage immédiat des carrières où un membre de la famille était en fonction avant la cessation d'activité (exemple : le bidonville 'Fedj Er-Rih au faubourg Emir Abdelkader), d'autres sur des terrains à fortes pentes (exemple : derrière la cité universitaire Mentouri), ravinés ou inondables, en général non exposés et à l'abri des regards, sont aussi leurs lieux de prédilection. Même des parties communes d'immeubles (les caves de la cité Benzekri, des terrasses et des buanderies de la cité Filali par exemple) n'ont pas échappé au « détournement » de leur destination.

RECENSEMENT des BIDONVILLES
de la COMMUNE de CONSTANTINE



Carte n°4: Source: Direction de l'urbanisme, 2011
Société d'Architecture et de d'Urbanisme de Constantine

Tableau n°31: Dénomination et chronologie des bidonvilles

| Site | Zone | Superficie (m ²) | Nbre de Baraques | Nbre de Familles (Lgts ?) | Nature Juridique | Date de Création | Secteur Urbain |
|---------------------------------|--------------|------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|------------------|----------------|
| Zone Industrielle Bellevue | 27 | 5335 | 35 | 57 | Etatique | 1947 | Bellevue |
| Cité El Berda | 01, 02 et 03 | 8559 | 74 | 96 | Etatique | 1950 | Ziadia |
| Djaballah | 16 | 20859 | 437 | 463 | Etatique | 1950 | Sidi Mabrouk |
| Cité Sissaoui Ben Ali | 12 | 12743 | 69 | 84 | Etatique | 1950 | Gammas |
| Arcades Romaines Inférieures | 44 | 15000 | 63 | 73 | Etatique | 1950 | Muriers |
| Arris Miloud | 17 | 8634 | 81 | 99 | Etatique | 1950 | Sidi Mabrouk |
| Zerzara | 33 | 6754 | 34 | 34 | Privée | 1953 | 05-juil |
| En Face Bt 2003 la BUM | 6 | 13700 | 50 | 57 | Etatique | 1953 | Ziadia |
| Ferondo | 20 | 25000 | 136 | 169 | Domaniale | 1953 | Kantara |
| Fedj Errih | 19 | 350000 | 881 | 1283 | Domaniale | 1953 | Kantara |
| Ameziane | 29 | 3373 | 50 | 77 | Privée | 1960 | Boudraa Salah |
| Stade Cité Gammas | 9 | 43633 | 226 | 250 | Etatique | 1962 | Gammas |
| Cité Sarkina | 7 | 15429 | 205 | 242 | Privée | 1962 | Ziadia |
| Amirouche et Nouvelle Poudrière | 22 | 24287 | 171 | 278 | Etatique | 1965 | Sidi Rached |
| Cité Djebballi Frères Abbès | 14 | 37580 | 137 | 154 | Privée | 1968 | Sidi Mabrouk |
| Autotraction | 41 | 11568 | 99 | 135 | Etatique | 1968 | Muriers |
| Bencherghi | 30 | 4375 | 4 | 4 | Privée | 1970 | Boudraa Salah |
| Alexandra | 18 | 8562 | 57 | 98 | Domaniale | 1970 | Kantara |
| Cité Fellahi | 04 et 05 | 13051 | 352 | 360 | Etatique | 1975 | Ziadia |
| Derrière Ecole Bencheikh Hocine | 8 | 27370 | 129 | 132 | Etatique | 1978 | Ziadia |
| Cité Frères Abbès | 15 | 30132 | 158 | 179 | Etatique | 1978 | Sidi Mabrouk |
| Benmahmoud | 10 | 30129 | 232 | 272 | Privée | 1980 | Gammas |
| Bidi Louisa | 46 | 609 | 3 | 3 | Etatique | 1980 | Bellevue |

| | | | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------|----------|------|---------------|
| Arcades Romaines | 40 | 3671 | 30 | 40 | Etatique | 1980 | Muriers |
| Sidi Mcid (Benchaib Hocine) | 21 | 14039 | 83 | 119 | Privée | 1985 | Sidi Rached |
| Boukeffous | 31 | 1065 | 5 | 7 | Privée | 1985 | 05-juil |
| 5é me Km-ONAMA | 35 | 12892 | 108 | 121 | Etatique | 1986 | Muriers |
| Chaabani | 13 | 21222 | 192 | 234 | Privée | 1987 | Sidi Mabrouk |
| Ferme Gerard | 37,38 et 39 | 5933 | 34 | 56 | Etatique | 1988 | Muriers |
| Khattabi | 42 | 2417 | 25 | 32 | Privée | 1988 | Muriers |
| Essalam (Boumerzoug) | 36 | 65700 | 551 | 722 | Etatique | 1989 | Muriers |
| Pont Bouberrara (El Masrouka) | 23 | 6388 | 22 | 34 | Etatique | 1990 | Sidi Rached |
| Massali | 43 | 31425 | 47 | 56 | Privée | 1990 | Muriers |
| Cité Nasr | 11 | 4823 | 61 | 72 | Etatique | 1994 | Gammas |
| Pont Bouberrara (EI Menia) | 24 | 3778 | 14 | 16 | Privée | ? | Boudraa Salah |
| Entre Menia , Benchergui et Cité El Maleh | 25 | 7816 | 30 | 32 | Privée | ? | Boudraa Salah |
| Salah Bey | 26 | 2540 | 9 | 13 | Privée | ? | Boudraa Salah |
| Chouhada | 28 | 2303 | 7 | 8 | Privée | ? | Boudraa Salah |
| Aifour Ain El Bey | 32 | 1548 | 11 | 11 | Privée | ? | 06-juil |
| Djedour (Hors Périmètre Urbain) | 34 | | | | | ? | Muriers |
| Touifez | 45 | 1091 | 13 | 16 | Etatique | ? | Bellevue |
| TOTAL | | 899998 | 4890 | 6131 | | | |

Source: Direction de l'urbanisme, 2011.

Société d'Architecture et de d'Urbanisme de Constantine

Le choix du moment, en général la nuit comme il a été précédemment souligné et le terrain d'implantation, isolé, ont permis aux 'concepteurs' de cet habitat 'primaire' de tromper l'attention des services chargés de faire respecter la réglementation relative à l'urbanisme et à l'architecture et de préserver ainsi, dans l'illégalité totale, le 'produit' obtenu dans un temps record.

Donc, phénomène totalement clandestin, le bidonville qui apparaît « comme une nécessité absolue d'un abri et son développement traduit l'insuffisance des revenus d'un ménage »¹⁵⁹. Il est une initiative d'individus, sans ressources, ne pouvant prétendre à aucune aide financière ou technique et ne disposant d'aucune autre alternative.

Seule issue de sortie de l'impasse dans laquelle ils se sont engagés, cet habitat de l'époque médiévale leur paraît être l'unique centre d'accueil où ils ont l'impression d'être protégés « mais aussi un environnement économique et socio – culturel compatible avec les aspirations et les possibilités matérielles des habitants : inexistence du coût d'équipements, de branchement à l'eau et à l'électricité, entraide communautaire et voisinage... »¹⁶⁰. Toutefois, il est possible de soutenir que la fuite de la misère de la campagne a placé les paysans dans une autre misère beaucoup plus sombre et plus insoutenable.

Kassah Laouar, dans son magister cité ci-dessus, a signalé que, malgré « plusieurs opérations d'éradication entreprises à partir de l'année 2000, la situation n'a pas évolué favorablement. Bien au contraire, les services de la daïra de Constantine nous ont précisé que le nombre de gourbis qui a été recensé par les services de l'A.P.C. en 2003 s'est accru depuis cette date. Ils estiment que ce type d'habitat a continué à augmenter et cela dans une proportion variant entre 30% et 50 % dans certains bidonvilles »

¹⁵⁹ Benlahcen-Tlem9ani. M, 1998: « l'habitat insalubre au Maroc : les stratégies d'intervention publique », In « la problématique urbaine au Maroc : de la permanence aux ruptures, l'habitat insalubre au Maroc, Collection Etudes Presses Universitaires de Perpignan, p.137.

¹⁶⁰ Idem, p.137.

II.2. Chronologie des bidonvilles

Tableau n°32: Dénomination et chronologie de la création des bidonvilles

Malgré les recherches effectuées, il n'a pas été trouvé trace de la date de constructions de certains bidonvilles. Le plus ancien est celui qui avait pour dénomination « New-York ».

| DENOMINATION | DATE DE CREATION | SECTEUR URBAIN | NATURE JURIDIQUE |
|-------------------------------------|------------------|----------------|------------------|
| New-York | Vers 1920 | Sidi Mabrouk | ? |
| Zone industrielle Bellevue | 1947 | Bellevue | Privé |
| Cité El Barda | 1948 | Ziadia | ? |
| Cité Sissaoui | 1950 | El-Gammas | Domaniale |
| Arris Miloud (ex Charcot) | 1950 | Sidi Mabrouk | Domaniale |
| Arcades romaines inférieures | 1950 | Les Mûriers | Domaniale |
| Djaballah | 1957 | Sidi-Mabrouk | ? |
| Tennoudji | 1950 | El-Kantara | ? |
| Gance | 1950 | El-Kantara | ? |
| Lentini | 1950 | El-Kantara | ? |
| Fedj Errih | 1953 | El-Kantara | Domanial |
| Zarzara | 1953 | 5 juillet | Privé |
| En face Bt 3 la BUM | 1953 | Ziadia | Domaniale |
| Terrain Boudiaf | 1959 | El-Kantara | ? |
| Améziane | 1960 | Boudraa Salah | Privé |
| Sarkina | 1962 | Ziadia | Privé |
| Cité El-Gammas stade | 1962 | El-Gammas | Domaniale |
| Amirouche et nouvelle poudrière | 1965 | Sidi-Rached | Domaniale |
| Cité Djebali | 1968 | Sidi Mabrouk | ? |
| Autotraction | 1968 | Les Mûriers | Domaniale |
| Alexandra | 1970 | El-Kantara | Domaniale |
| Benchergui | 1970 | Boudraa Salah | Privé |
| Cité Fellahi 1 et 2 | 1975 | Ziadia | Domaniale |
| Derrière école Bencheikh El-Hocine | 1978 | Ziadia | Domaniale |
| Cité des Frères Abbas (Djaballah 2) | 1978 | Sidi-Mabrouk | Domaniale |
| Bidi Louisa | 1980 | Bellevue | Domaniale |
| Arcades romaines | 1980 | Les Mûriers | Domaniale |
| Benmahmoud | 1980 | El-Gammas | Privé |
| An Nasr | 1980 | El-Gammas | ? |
| Sidi M'Cid (Benchaib El-Hocine) | 1985 | Sidi Rached | Privé |

| | | | |
|---------------------------------------|------|----------------|-----------|
| Boukeffous | 1985 | 5 juillet | Privé |
| O.N.A.M.A. | 1986 | Les Mûriers | Domaniale |
| Chaabani | 1987 | Sidi Mabrouk | Privé |
| Ferme Gérard 1,2 et 3 | 1988 | Les Mûriers | Etatique |
| Khattabi | 1988 | Les Mûriers | Privé |
| Es-Salam (Bessif) | 1989 | Les Mûriers | Domaniale |
| Pont Bouberrara (El-Masrouka) | 1990 | Sidi-Rached | Domaniale |
| Cité An-Nasr | 1994 | Boudraa Salah | Domaniale |
| A proximité C.E.M. Khoualdia | ? | Sidi Mabrouk | Domaniale |
| Pont Bouberrara El-Ménia | ? | Boudraa Salah | Privé |
| Entre El-Ménia, Benchergui et Elmalah | ? | Boudraa Salah | Privé |
| Chouhada | ? | Boudraa Salah | Privé |
| Djedour (hors périmètre urbain) | ? | Les Mûriers | ? |
| Touifez | ? | Bellevue | Domaniale |
| Terrain Dif | ? | Lezs Mûriers | Privé |
| Zone Rhumel | ? | 5 juillet | Domaniale |
| Boudraa (près de l'usine de ciment) | ? | Boudraa Salah | ? |
| Ferando | ? | El-Kantara | Domaniale |
| Aifour (Ain El-Bey) | ? | 5 juillet | Privé |
| Cité 4 ^{ème} km | ? | Les Mûriers | Domaniale |
| Sissaoui suite 7 ^{ème} km | ? | Hors périmètre | ? |
| Rue A boulangerie côté APC | ? | Ziadia | ? |
| Daiaat El Bayadh côté APC | ? | Ziadia | ? |
| Mesquine | ? | Les Mûriers | ? |
| Madaoui Boudjemaa (Castors) | ? | Sidi Mabrouk | ? |
| Amirouche suite | 1965 | Sidi Rached | ? |
| Benchergui suite | 1970 | Boudraa Salah | ? |
| Boudraa An nasr | ? | Boudraa Salah | Domaniale |
| Hattabia (derrière la poste) | ? | Ziadia | ? |
| Chalet (Sanaoubar) | ? | Les Mûriers | ? |
| Debono | ? | Sidi Rached | ? |
| Maquisards | ? | Sidi Rached | ? |
| Ferme Benchicou | ? | Daksi | ? |
| Terrain Boukerrou | ? | Sidi Mabrouk | ? |
| Salah Bey | ? | Boudraa Salah | Privé |

Source: A.P.C. de Constantine, 2011.

II.3. Densification des bidonvilles

Ayant subi les contre coups de tous les événements qui ont secoué le pays, Constantine a vu naître, proliférer et se densifier, durant des décennies, un nombre considérable de ces établissements qui accueillirent, au moindre événement, une déferlante de groupes d'individus issus d'horizons divers.

L'exode rural ou exode agricole, proportionnel à l'événement (guerres, disettes, expropriations...) conjugué à une forte démographie, à l'absence ou à la faiblesse de la production de logement et en l'absence, dès les premières années de l'indépendance, d'une politique cohérente du logement destiné aux ménages à revenus nuls ou faibles, aux programmes d'industrialisation et de développement économique des années 1970 qui ont démobilisé le monde rural, a eu pour conséquence un accroissement qu'on peut qualifier d'anormalement rapide de la population urbaine par rapport à la production du logement et en l'absence de structures d'accueil (la médina surpeuplée qui avait pour caractéristique essentielle l'hospitalité, a abdiqué au profit de populations venues d'ailleurs, à pousser l'excédent à s'installer à moindres frais dans des habitations de fortune construites, en grande partie à la périphérie).

Avec le temps et les difficultés apparues après la période coloniale, l'insertion de cette forme d'urbanisme dans le tissu environnemental et social, a considérablement pris de l'ampleur. La migration aidant, la crise du logement s'accroissant ont eu pour conséquence l'explosion de ce type d'habitat et aussi l'extension de certains d'entre eux.

Pour se perpétuer et s'élargir, ce genre d'habitat qui semble avoir suffisamment de vigueur et d'énergie, se dédouble au fil du temps, grâce à l'élargissement des ménages.

En effet, l'exiguïté de la 'case patriarcale' où cohabitent plusieurs générations – parfois plus d'une vingtaine d'individus (grands parents, enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants) - a conduit à l'extension de la 'résidence principale'. Par le nombre important de baraques et les nombreux ménages qui résident, des bidonvilles sont devenus de véritables 'cités accrochées à la ville': « New-York » construit dans le courant des années 1920 sur un terrain appartenant à Ghozlan était situé administrativement sur le territoire du 8^{ème} arrondissement, celui de Sidi Mabrouk, sur la route de Batna au lieu dit 4^{ème} km ; Fedj Er-Rih, construit en 1953 (voir carte), Bessif, construit en 1989 (voir carte).

D'autres par contre ont été 'engloutis' par la ville à la suite de l'extension du périmètre urbain (exemple : celui qui est situé » en face du C.E.M. Khoualdia au Mansourah, celui de la cité « La BUM »...). Retranchés au milieu des cités nouvellement construites, ces quartiers insalubres aggravent le désordre de la ville dans laquelle ils se sont largement implantés.

Devant l'accroissement des populations en difficulté, le bidonville se 'métastase' rapidement et son extension, intervenant beaucoup plus vite que celle du tissu urbain, déprécie cette ville et la rabaisse à un niveau qui n'est pas le sien et lui donne, ainsi, le titre, très peu flatteur, de grand douar.

Cette situation est confirmée par le dernier recensement effectué en 2011. En effet, de la comparaison des résultats de ce dernier (65 sites totalisant 8212 ménages et 6135 baraques) à celui effectué en l'an 2000 (73 sites totalisant 9497 ménages et 9331 constructions), il ressort que, malgré le relogement, entre ces deux dates, des habitants de 34 bidonvilles, le nombre de ces établissements « humains » n'a diminué que de 8 sites.

Tableau n°33 : Evolution des bidonvilles (1954-2011)

| Année | Nombre de bidonvilles | Nombre de constructions | ménages | Population | Source |
|-----------|-----------------------|-------------------------|---------|------------|--|
| 1954 | -- | 1166* | 1166* | 7 000 | Descloîtres : L'Algérie des bidonvilles P31. |
| 1957-1960 | -- | 11 666* | 11 666* | 70 000 | Rapport des Ponts & chaussées, enquête effectuée en 1957 |
| 1960 | -- | 17 600 | -- | 104 900 | A Hafiane: Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine |
| 1996 | 44 | 8 785 | 10 616 | | Direction de l'Urbanisme et de la Construction Constantine |
| 2000 | 73 | 9 391 | 9 497 | | A.P.C. de Constantine |
| 2001 | 66 | 8 461 | 10 309 | | Direction de l'Urbanisme. Constantine |
| 2011 | 65 | 6 135 | 8 212 | | Direction de l'Urbanisme Constantine |

* calcul effectué par l'auteure sur la base de 6 individus par ménage

L'examen de ce tableau appelle les remarques suivantes :

- La Guerre Libération Nationale (1954-1962) a drainé un exode massif vers la ville qui eut pour conséquence un accroissement important de bidonvilles et des populations résidentes. C'est ainsi que de 1954 à 1960, le nombre d'habitants des quartiers insalubres est passé de 7000 en 1954 à 104 900 en 1960, soit 15 fois plus. Comme il a été souligné précédemment, cette importante concentration ne pouvait pas être réduite, les cités de recasement réalisées dans le cadre du Plan de Constantine élaboré en 1958 par le pouvoir colonial n'eurent aucun effet, leur nombre étant bien en deçà de la réalité. Totalisant à peine 500 logements, elles n'ont reçu en tout et pour tout que 4100 personnes, soit 2, 3% de la population autochtone et un taux d'occupation de 8, 20% par logement.
- L'occupation en juillet 1962 de 3304 logements libérés par les Européens n'eut aucune incidence sur les bidonvilles mais atténua, pour une période assez courte, la crise du logement. Cependant, « au début des années 1960, on évaluait à 11 000 le nombre de logements occupés par les Européens. En considérant le nombre d'Européens restés à Constantine après l'indépendance, assez faible, la différence entre le parc de logements libérés en juillet 1962 et celui effectivement occupé par les Européens en 1960 porte sur un nombre élevé de logements. Elle s'explique par le processus de transferts immobiliers en faveur des Algériens, opéré au moment où les perspectives de l'indépendance du pays commençaient à se dessiner» Les transactions profitèrent « à la bourgeoisie citadine ou des couches moyennes urbanisées »¹⁶¹. C'est ce qui explique également l'atténuation temporaire de la crise.
- De 1980 à 1991 : diminution du nombre d'habitants justifiée par :
 - o Quelques retours vers les douars d'origine ;
 - o Les reconduites forcées vers les douars d'origine décidées par les pouvoirs publics dans le courant des années 1980 ;
 - o Des opérations d'éradication et de relogement, quoique timides, entreprises à la même période ;
- De 1991 à 1999 : la décennie noire aggrava encore la crise et accentua la pression sur les bidonvilles ;

¹⁶¹ Hafiane. A, « Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Ed O.P. U, Alger, p.110.

- De 1999 à 2011 : lancement dans le courant des années 2000 d'importants programmes de logements, notamment ceux destinés à éradiquer les bidonvilles.

Si l'exode rural est la principale source qui est à l'origine de la création et de la densification des bidonvilles, l'exode citadin a lui aussi porté sa pierre à l'édifice.

En effet, au sein de cet univers, cohabitent des ruraux dont les causes de leur déplacement sont connues et des citadins déclassés qui, pour des mobiles divers, ont basculé dans la précarité :

- Commerçants ayant été déclarés en faillite, des travailleurs licenciés, des ménages expulsés de leur logement n'ayant pas suffisamment de ressources pour honorer le loyer et les charges.

Une autre catégorie de ménages qui peut être qualifiée d'aisée par rapport aux premiers, a été aussi contrainte d'abandonner le 'milieu citadin' et élire domicile dans ces lieux de l'indigence :

- Couples nouvellement mariés, aux ressources limitées, n'ayant pu s'installer dans la maison mère, l'exiguïté de la maison et le nombre important des membres de la famille n'étant guère encourageants pour y demeurer. Une autre catégorie de ménages citadins qui veulent échapper à l'emprise de la famille et tenter de construire leur vie selon leurs désirs;
- Fonctionnaires ou autres dont le revenu ne leur donne ni le droit d'être éligibles à un logement social attribué par l'Etat, celui-ci étant supérieur à l'une des conditions fixées par la réglementation relatives au logement social, ni à l'acquisition d'un appartement autre que social (location ou achat), ce dernier étant bien au-dessus de leurs moyens;
- Des ménages vivants sous la menace des effondrements des vieilles bâtisses ont été également contraints de s'installer dans ces lieux.



Photo n°19/20: Vue d'ensemble et une partie du bidonville Es-Salam ou "Bessif".
Toutes les baraques disposent de l'énergie électrique et sont équipées de paraboles

Source: Auteure, Avril 2012

III. LA DIVERSIFICATION DES BIDONVILLES

III.1. Les types de bidonvilles

Comme il été évoqué à la page 178, l'utilisation de matériaux autres que ceux ayant servi aux réalisations de bidonvilles, a donné naissance à un autre type de constructions.

En effet, des constructions en dur ou en préfabriqué, érigées, parfois avec le concours d'architectes, sur des terrains connus, disposant de la plupart des commodités, certaines réalisées dans la clandestinité, n'ont rien à envier à l'état de déliquescence et d'insalubrité d'un bidonville.

« Cette hypothèse de définition, déjà chargée en elle-même de multiples caractéristiques du bidonville, n'épuise pourtant pas la réalité urbaine du bidonville. Mais le terme de « bidonville » est impropre car la construction en parois de bidons d'essence ou mazout n'est plus visible nulle part. Il est appliqué abusivement à plusieurs situations socio-urbaines, allant jusqu'à inclure des cités construites en « dur », en éléments préfabriqués, et dont la base repose sur des fondations normalisées et sur une « dalle » architecturale »¹⁶² (exemple : la cité Es - Salam ou Bessif où les plaques de tôles ou de planches et autres bidons n'ont pas été utilisés). Ce raisonnement, logique, peut conduire à classer les bidonvilles de Constantine en trois catégories bien distinctes :

- Le bidonville, construction sommaire parfois de matériaux hétéroclites, qualifié par l'auteur de 'primaire'.
- Devant la dimension prise par ce phénomène insolite et agressif et l'émergence dans l'illégalité totale de plusieurs enclaves, voire de 'petites villes suspendues à la ville', peut-on affirmer que le bidonville dit 'primaire' (l'auteur), est l'unique construction qui n'obéit à aucune règle? La réponse à cette question est, à notre avis, négative dans la mesure où tout observateur averti peut constater, de visu, des constructions qui sont certes plus solides que les baraques du bidonville dit 'primaire' mais ont bien l'aspect et les caractéristiques d'un véritable bidonville pouvant être qualifié « d'évolué » par rapport au premier: la cité Bentellis, la cité Benchergui, la cité El-Gammas.

¹⁶² Benatia. F, 1980: « Les bidonvilles d'Alger – Alger ; agrégat ou cite", pp 259.300.

- En fait, réalisée en 1980 par l'Etat dans le cadre d'un plan d'urgence destiné à prendre en charge les sinistrés de la vieille ville, cette dernière cité est composée de 2200 chalets amiantés dont la durée de vie est limitée à 10 ans. Le manque d'entretien et l'usure ont eu raison de ces constructions fragiles qui se sont « taudifiées ». L'état dégradé et nocif de ces baraques a fait réagir, en 2011, les pouvoirs publics. En effet, ils ont lancé, la même année, un projet destiné à la rénovation de ces habitations délabrées; Il était prévu dans ce projet, finalisé en 2012 l'attribution aux habitants (à titre tout à fait gracieux, sans aucune contre partie), le chalet et son terrain accompagnés d'une aide de 1 200 000 Dinars Algériens. Cette aide a pour objectif de faciliter la reconstruction, par les propriétaires, de leur habitation.



Photo n°21: Les chalets d'El Gammas

Source: Nadia LABED – RIGHI, mémoire de Magister intitulé: réappropriation de l'espace dans les cités de recasement cas d'El Gammas à Constantine, 2010

III.2. Le bidonville dit “primaire”: ses caractéristiques

Le bidonville le plus répandu et dont l’aspect hideux n’échappe pas à la vue est ce type de bidonville.

En général, il y a lieu de penser que « la structure irrégulière est l’expression d’un dessin désordonné, d’une absence de géométrie. Elle reflète une appropriation illicite, illégale et anarchique des terrains généralement de nature juridique publique. Ces appropriations et ces constructions illicites se réalisent sur les terrains de l’Etat, et en général chaque nouveau constructeur positionne sa maison en fonction d’une série de paramètres et de considérations personnelles. La trame produite renvoie un peu l’image de son douar d’origine »¹⁶³.

Les principales caractéristiques du bidonville ‘primaire’ sont au nombre de quatre (4) :

- L’illégalité.
- La précarité et la fragilité,
- L’insalubrité et la promiscuité,
- Les regroupements par affinité.

1) L’illégalité :

Implanté sur des terres squattées, donc constituant une violation des droits à la propriété, érigé dans la clandestinité, ne répondant à aucune prescription régissant l’architecture et l’urbanisme, le bidonville est un habitat *hors la loi* et de ce fait il est tout simplement un ensemble de *non droit*.

Par sa situation géographique aux confins de la ville, par son statut de hors la loi et par sa précarité, il fait face à une situation contraire à la réglementation qui ne lui permettra pas de persister dans cette illégalité. Appelé à subir les dispositions prévues par la loi, c’est à dire la démolition, il conduira, tôt ou tard, ses habitants à l’expulsion.

2) La précarité et la fragilité:

Par leur précarité, les baraques du bidonville représentaient, jusqu’à une date récente, l’image d’un ensemble de vieilles ferrailles rouillées, glanées çà et là, récupérées

¹⁶³ Cherrad SE, 2012: « Mutations de l’Algérie rurale, 1987-2010 les évolutions dans le constantinois », Ed Dar El Houda, Ain Mlila, p.190.

dans les décharges ou autres lieux pollués. Similaire à un cimetière de carcasses de véhicules automobiles que l'on aperçoit dans la plupart de nos régions, cet habitat reflète, par son état déliquescant, la misère et la désolation.

A l'heure actuelle, la baraque du bidonville a changé de configuration, ses concepteurs utilisant à la place de la ferraille, du parpaing mais n'ont aucunement évolué dans leur mode de construction qui ne repose sur aucune règle : pas de fondations, pas de plan, pas la moindre finition, son architecture est rebutante.

Par leur fragilité et leur vulnérabilité, elles ne peuvent ni résister aux moindres éléments naturels, ni assurer, à ses occupants, une garantie quant à leur sécurité et ne leur fournissent qu'une protection éphémère contre le froid glacial en hiver ou la chaleur étouffante en été.

3) L'insalubrité et la promiscuité :

Le lieu d'implantation impropre à la construction, l'absence d'hygiène et des équipements destinés à protéger et à préserver la santé des habitants, la proximité immédiate de décharges ou des oueds charriant des débris de toutes sortes, font, de ces zones, un réservoir de nombreuses pathologies. Véritables dédales de ruelles étroites où il n'est pas possible, dans certains endroits, d'intercepter la plus petite lueur de rayon de soleil, il est aussi marqué par une promiscuité qui fait le lit de maladies graves telles que la tuberculose et autres atteintes pulmonaires.

IV. LES EFFETS DU BIDONVILLE SUR LA POPULATION, L'ENVIRONNEMENT ET LA JEUNESSE

« Aujourd'hui, il est reconnu qu'il y a des liens inextricables entre les humains et leur environnement biophysique, social et économique et que ces liens se répercutent sur la santé des individus. La manière ne peut être considérée de manière isolée. Elle est étroitement liée à la qualité de l'environnement dans lequel les gens évoluent : pour vivre en bonne santé, les hommes ont besoin d'environnement sain. Notre santé mentale et physique dépend non seulement de notre mode de vie, mais aussi du milieu où nous vivons. Les risques les plus évidents de la santé, basés sur le milieu, sont associés aux aspects physiques de l'environnement »¹⁶⁴.

¹⁶⁴ A.Ali-Khodja et T.Kennoucha "Pollution, risques sanitaires: quelle gouvernance?.www.m5zn.com/newuploads/2013/09/21/pdf/cb570e634/cf.pdf

« La croissance rapide de Constantine a aggravé encore plus le problème de l'hygiène environnementale, à la fois par l'accroissement du volume des rejets solides qui a conduit à la multiplication des décharges sauvages et par le problème des rejets liquides qui polluent de nombreux quartiers et les oueds qui traversent la ville »¹⁶⁵.

IV.1. Les pathologies liées au bidonville

IV.1.1. Les pathologies courantes

L'absence du minimum de commodités est un vecteur de maladies qui sont parfois des causes de mortalité, notamment infantile. Les maladies infectieuses, dermiques et les maladies à transmission hydrique telles la gastro-entérite, les colites, sont l'obsession des habitants, particulièrement durant la saison estivale au cours de laquelle les mouches, les moustiques et autres insectes, constituent des essaims qui se « promènent », nuit et jour, à l'intérieur des baraques.

La promiscuité des cahutes, l'espace très réduit dans lequel se meuvent les bidonvillois, la malnutrition, les ordures qui jonchent le sol, la stagnation des eaux usées, sont des facteurs de propagation de graves pathologies. En effet, des résidents des deux bidonvilles que nous avons visités, ont déclaré être sujets à des maladies respiratoires (asthme, bronchites), allergiques et hydriques qu'ils n'ont pas pu citer. Les plus atteints, selon toujours leurs déclarations, sont les enfants qui sont également sujets à la gale.

Ainsi, la ville connaît des agressions environnementales dues à la pollution qui ne fait que s'accroître et altérer la qualité de la vie, déjà sérieusement atteinte dans les bidonvilles, leurs sites et leur état étant ternis à l'origine.

Par ailleurs « tout l'environnement situé au voisinage des oueds du Rhumel et Boumerzoug où sont installées des unités industrielles, des maisons en état de dégradation très avancé, des bidonvilles et de l'habitat précaire, est dénaturé de toutes sorte de rejets qui transforment ces lieux en milieu malsain. Tous les objets solides (pneus de véhicules, tôles, fûts, bidons, arbres arrachés, gravats de constructions...) jetés sur les berges ou dans les lits des oueds aggravent le phénomène de la pollution visuelle en transformant ces lieux

¹⁶⁵ Amri, B., 2007: « Pollution et nuisance dans la ville de Constantine : effets et impacts sur l'environnement, In revue sciences et technologie D n°26, université Mentouri, Constantine, p.29.

en poubelle. Le rejet des eaux usées et le dépôt des ordures qui s'entassent polluent tout l'environnement de ces cités »¹⁶⁶.

Ainsi, les bidonvilles érigés en bordure d'un oued comme celui de l'Oued El Had (éradiqué en 2013), implanté sur la rive de l'Oued Kleb, ou celui de la cité « Bessif » (éradiqué en 2013) construit aux abords immédiats de l'Oued Boumerzoug, subissent les impondérables de leurs crues. Pollués, ceux-ci dégagent une odeur repoussante. En dépit des dangers qu'il représente sur la santé, il est aussi le lieu de prédilection des enfants qui, privés de divertissements, faute d'équipements, viennent, notamment durant la saison des chaleurs, se rafraîchir et s'adonner, innocemment et inconsciemment, aux plaisirs que seules les piscines et les plages offrent.

IV.1.2. Les pathologies spécifiques

Ces lieux de la précarité génèrent d'autres maladies qui conduisent assez souvent à la violence et à la délinquance. Les mauvaises conditions de logement, l'hostilité de l'environnement complètement altéré, la marginalisation, la morosité des lieux, le chômage, la misère, la promiscuité influent considérablement sur la santé des habitants. En effet, malgré le fort ensoleillement auquel il est exposé, le bidonville où dominant la laideur, les plaques de tôle rouillées et où se croisent, comme une toile d'araignée, les fils d'électricité et de paraboles, est enrobé par une atmosphère viciée qui influe considérablement sur le psychique en particulier et la santé physique en général de ses occupants. Cet état, guère favorable à une existence paisible, conduit, inévitablement, à des comportements imprévisibles contraires aux principes qui régissent les relations entre les hommes.

Ayant la conviction d'être inutiles à la société et à leurs familles, ayant perdu tout espoir de s'en sortir, confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, les jeunes « vont chercher dans les pratiques alcooliques et toxicomaniaques la compensation à leur détresse et à leur misère »¹⁶⁷

¹⁶⁶ Amri. B, 2007: « pollution et nuisances dans la ville de Constantine, effets et impacts sur l'environnement », In revue sciences et technologie, université Mentouri, Constantine, p.26.

¹⁶⁷ Stebe. M, 2002 : « La crise des banlieues », Collection "Que sais-je?" Ed P.U.F Paris, p.51.

En conséquence, cet habitat, triste et décrié, qui est à l'origine de la dévalorisation de la ville, de nombreuses maladies, de comportements psychiques et psychologiques peut mener, parfois, des individus, repliés sur eux-mêmes, notamment les jeunes, à être de plus en plus violents et agressifs. Ces espaces de la « relégation » « sont condamnables non seulement en raison de leur laideur, mais aussi parce qu'ils apparaissent comme des espaces sociaux dont les caractéristiques illustrent parfaitement la croyance selon laquelle le jugement esthétique peut être inséparable du jugement moral étant donné que les choses laides et les choses mauvaises sont souvent associées « moches » et « pourris », ils seraient consubstantiellement porteurs d'insécurité et de délinquance »¹⁶⁸. Il est donc temps de voir disparaître ces « ghettos » sources de plusieurs fléaux qui déséquilibrent l'ordre social.

En conclusion, les maux que renferme un bidonville permettent de soutenir avec force qu'il constitue un problème de santé publique extrêmement préoccupant.

IV.2. Les relations des bidonvillois avec leur environnement immédiat.

« En pleine ville mais isolé et plus ou moins ignoré d'elle, il (le bidonville) a sa vie propre et n'entretient avec le reste de la cité que les liaisons indispensables à sa subsistance. Enfermés dans les limites du bidonville, les problèmes individuels s'intensifient et accèdent au drame collectif dont se ressent inévitablement la ville tout entière »¹⁶⁹.

L'habiter ne se rapporte pas seulement à l'occupation d'une demeure « fixe en un lieu »¹⁷⁰. Il concerne aussi l'environnement immédiat dans lequel évolue l'individu ou un groupe d'individus. Des relations, parfois tendues avec certains quartiers, sont relevées.

Des discussions engagées avec des habitants aussi bien de quelques bidonvilles que de leur voisinage immédiat ont permis de situer la position adoptée vis-à-vis de cette population poursuivie par la « déche ». Les jugements portés par les voisins varient d'un quartier à un autre et sont fonction de la situation sociale des habitants du quartier : quartiers plus ou moins aisés et quartiers populaires.

¹⁶⁸ Stebe, M, 2002 : « la crise des banlieues », Collection « Que sais – je ? », Ed P.U.F, Paris, pp 124.125

¹⁶⁹ Descloîtres, « L'Algérie des bidonvilles », Mouton &CO, Collection Le monde d'Outre-Mer, Passé et Présent, p.21.

¹⁷⁰ Merlin. P, Choay. F, 2000 : « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Ed PUF, Paris, p.406.

IV.2.1. Les bidonvilles situés à proximité des quartiers favorisés

« J.C. Chamboredon et M. Lemaire ont montré combien il est illusoire de penser que la « proximité spatiale » serait le catalyseur de la convivialité »¹⁷¹.

L'extension du périmètre urbain de la ville qui a fait naître des cités nouvelles est à l'origine de l'engloutissement de certains bidonvilles déjà existants (par exemple, le bidonville en face du C.E.M Khoualdia) et ont créé une cohabitation contre nature. Si l'on examine la chronologie des bidonvilles, il est possible de découvrir que certains d'entre eux sont apparus bien avant les cités qu'elles soient individuelles ou collectives : c'est le cas, par exemple, de la cité Ryad qui fait face au bidonville dénommé stade à El-Gammas, quelques bâtiments de la cité la BUM qui font face au bidonville situé à proximité de l'école Bencheikh El-Hocine.

Ces agglomérations qui peuvent générer une réelle sensation de rejet, spécimens de la paupérisation sociale, symboles de la régression humaine, nourrissent les préjugés d'une certaine frange de la population, heureusement peu nombreuse, des cités nouvelles. Pour les habitants de ces 'beaux quartiers', l'état désolant des baraques qui leur font face reflète le dénuement et l'insalubrité, facteurs réputés être d'exclusion. Elles identifient, selon leur vision, le comportement de leurs occupants qui est, toujours selon leurs affirmations, à l'opposé des règles établies par la société urbaine, notamment par des actes de violence. Exaspérés par les problèmes d'hygiène et de nuisance, quelques nantis s'arrogent le « droit » de jeter le discrédit sur cette « plèbe » venue de nulle part.

Les jugements ainsi portés sur les habitants des bidonvilles reposent non pas sur les actes et le comportement réels de leurs occupants au sein de la société mais sur l'état du cadre bâti et sur leur condition sociale précaire. Ces jugements ont pour conséquence un compartimentage social qui peut encore accentuer les « rivalités » entre les deux groupes. « Max Weber, par exemple, écrivait au début du siècle qu'il existe une tendance fondamentale non pas à resserrer les liens, mais plutôt à maintenir la plus grande distance possible en dépit (ou précisément à cause) de la proximité physique »¹⁷².

¹⁷¹ Stebe. J.M, 2002: « la crise des banlieues », Collection « que sais – je ? », Ed PUF, Paris, p.46.

¹⁷² Idem, p.46.

Certes, ces jugements sont fondés, car le bidonville recèle de nombreux maux sociaux dont la délinquance en tout genre. Cette violence, réaction à cette impression de rejet ancrée chez les bidonvillois, entraîne auprès d'une minorité des habitants des quartiers favorisés, une impression d'insécurité. Elle est aussi le fait d'un désœuvrement chronique des jeunes (faute de statistiques, leur nombre reste inconnu mais leur nombre serait important selon des informations recueillies auprès de certains bidonvillois. Toutefois, ils évitent de parler des activités informelles auxquelles s'adonnent leurs jeunes) qui, livrés à eux-mêmes sont, non seulement poursuivis par ce sentiment d'exclusion, mais aussi par l'absence d'une alternative et d'infrastructures culturelles, sportives et d'autres espaces de détente.

Il est permis d'affirmer, encore une fois et avec force, que la violence est effectivement réelle dans les quartiers désavantagés mais elle n'est pas une spécificité de leurs populations, les faits quotidiens auxquels nous assistons démontrent pleinement que la violence urbaine touche toutes les classes sociales. La stigmatisation, la ségrégation, la marginalisation, le mépris dont sont victimes les bidonvillois ne sont-ils pas une forme de violence qui, elle-même, conduit vers une violence plus dangereuse ? Questionnés à ce propos, deux jeunes, conscients des difficultés et de l'isolement, affirment que « la rue, espace de tous les dangers est leur unique destination ».

Ces habitants nantis semblent être guidés par le dicton qui dit, je cite : « dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es et comment tu te comportes dans la société ». Ils considèrent 'l'habiter' et la situation sociale comme étant des éléments qui déterminent le comportement des individus ou des groupes d'individus. Certes, la misère est une source de nombreux maux sociaux mais elle ne peut pas être un motif qui conduit à déprécier des individus et à les charger de tout ce qui n'est pas conforme aux règles de bienséance et de bon voisinage. Tous les dépassements qui se produisent dans tout le quartier leur sont reprochés gratuitement.

Ils ne cessent de les dénigrer, de les dédaigner. Même si les sentiments des autres ne sont pas ouvertement et clairement dévoilés, « ils souffrent d'être trop clairement identifiés comme des « anormaux », des marginaux de la ville. Etre dévisagé avec mépris, indique que l'on est singulièrement visible dans l'espace urbain et rappelle que l'on y est

pas intégré »¹⁷³. Ils marquent leur distance envers eux parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas les capacités pour assimiler les règles et le raffinement de la société urbaine et ne font aucun effort pour se débarrasser de la 'rudesse' de leurs habitudes et de leurs comportements d'origine.

Des habitants des cités 'aisées' soutiennent que leur quartier est terni par cette image répugnante que représente cet habitat d'un autre âge « accusé de dégrader et de pervertir l'urbain (L. Zaki, p 114) ». L'insuffisance de ressources contraint également les bidonvillois à gérer un autre type de frustration, lié à l'absence de considération dont ils se sentent l'objet et à leur mise à l'écart de la vie sociale normale de la ville.

Pour se mettre à l'abri des retombées néfastes ayant pour origine cette enclave aux effets pernicioeux, ils construisent, entre les deux 'entités', une ligne de démarcation imaginaire à ne pas franchir (éviter le plus possible de contacts avec leurs voisins) en prétextant, sans aucune réserve, que ces derniers incarnent, des manières incompatibles avec l'urbanité. Ils s'autorisent même à utiliser le terme de 'bidonville' « pour sanctionner symboliquement tout comportement repoussé par la morale et les bonnes mœurs. L'expression « oueld » ou « bint » « el-gueraba » (fils ou fille de bidonville) est en effet assez répandue et s'utilise pour désigner un voyou, un rustre, quelqu'un de mal poli, de mal élevé »¹⁷⁴.

La méfiance observée par les premiers à l'égard des bidonvillois fait naître parfois des tensions qui ne sont point propices à tout rapprochement des « deux mondes » qui se repoussent et à l'instauration de relations cordiales et de bon voisinage. De telles attitudes génèrent un climat de défiance qui ne peut qu'approfondir le fossé qui sépare les deux 'entités'. A titre d'exemple, en cas d'infraction commise à l'intérieur de la cité, les bidonvillois, en particulier les jeunes qui sont, dans l'imagination de certains individus, synonymes de délinquants, sont vite désignés d'un doigt accusateur et frappés d'anathème.

¹⁷³ Idem, p.121.

¹⁷⁴.L. Zaki, 2005 : « la négociation d'une identité stigmatisée, les modes de gestion du discrédit au bidonville » in villes réelles, villes projetées", Ed Maisonneuve et Larose, p.114.

Assurément, ces lieux disqualifiant abritent de nombreux maux sociaux, mais les faits enregistrés chaque jour sont, la plupart du temps, différents de ce que veulent faire croire les habitants des cités victimes de cambriolages ou autres délits. La généralisation hâtive, avancée par les habitants de ces dernières, n'est en rien évidente car, dans cet habitat que l'on voit d'un œil soupçonneux et accusateur, résident également des ruraux honnêtes et propres et aussi des citadins déclassés, notamment des fonctionnaires, des petits commerçants, des petits employés. Jouissant d'une bonne réputation, ces derniers ont la possibilité de payer le loyer d'un logement social mais la forte pression exercée sur ce type d'habitat auquel ils n'ont pas pu avoir accès, les a forcés à se réfugier dans le bidonville.

A l'inverse de ce qui est allégué, ceux-ci donnent, dès qu'ils le peuvent, un peu de leur temps pour prêcher la bonne parole, remettre sur la bonne voie les éléments qui leur paraissent être en contradiction avec l'ordre établi par la société en général. La présence donc au sein du bidonville de cette catégorie sociale, permet d'éliminer ou du moins d'atténuer les assertions associant les couches défavorisées à l'image de cet habitat. Même si les griefs portés à l'encontre des bidonvilles seraient avérés, il est loisible d'affirmer dans ce cas, comme l'a noté L. Zaki, « à la limite, on peut presque dire avec Michel Wieviorka que l'exclusion « façonne chez ceux qu'elle atteint ce qu'elle leur reproche » : on n'est plus alors éloigné de la prophétie autocréatrice de Robert Merton, « dans la mesure où le rejet rend effectivement certains de ceux qui en souffrent conformes à l'image négative qui leur est appliquée »¹⁷⁵.

Toutefois, si l'illégitimité de cet habitat et son état de délabrement total sont ressentis et dénoncés, si ses habitants sont toujours discrédités, si entre ces 'deux mondes' le scepticisme continue de persister, des relations fondées uniquement et exclusivement sur l'intérêt duquel peuvent tirer profit les uns et les autres, se tissent sans qu'elles ne servent de voie qui conduit vers la normalisation permanente et consolide les rapports que rejettent des habitants des cités.

Les habitants des cités 'nanties' font appel au savoir-faire des bidonvillois pour de menus travaux dont le ménage, la fabrication de pâtisserie et autres pâtes alimentaires

¹⁷⁵ Zaki. L, 2005 : «La négociation d'une identité stigmatisée » In « villes réelles, villes projetées, villes maghrébines » Ed Maisonneuve et Larose, p.124.

maison, la confection de trousseaux de mariées, etc. Cependant, en dépit de ces services utiles qu'ils obtiennent à bon marché, les habitants des cités nourrissent constamment l'espoir de voir disparaître de leur paysage cet habitat insalubre.

En conclusion, il est possible d'affirmer que la cohabitation entre le bidonville et l'habitat des cités 'distinguées', deux modes d'habiter qui s'opposent, est impossible, des individus n'ayant pas la volonté de se dessaisir de leurs idées a priori sur une population déjà condamnée, par le mauvais sort, à supporter des conditions très difficiles, à faire face à la relégation dont une bonne partie n'aspire qu'à améliorer honnêtement son quotidien et gagner ainsi le titre de citoyen respecté et respectueux.

IV.2.2. Les bidonvilles situés à proximité des quartiers populaires

Ils sont, pour la plupart, situés à proximité des quartiers populaires dont la majorité des habitants est elle aussi issue du monde rural auquel appartiennent les bidonvillois. Contrairement à ceux des quartiers dits de « classe », ceux des quartiers populaires sont perçus d'un œil plus conciliant. (Exemple : le bidonville « Djaballah » situé à proximité de la cité des Frères Abbas, le bidonville « Es-Salam » ou « Bessif » implanté dans la cité Boumerzoug et non loin de Chaabet Ersas, deux quartiers populaires).

Si l'iniquité de ces agglomérations de baraques sordides sont aussi réprouvées et condamnées par les habitants des quartiers modestes et lui imputent toutes les tares, elle n'incite pas, contrairement aux quartiers plus ou moins 'opulents', à jeter le discrédit sur leurs « pauvres » voisins, ni à faire preuve envers ces derniers d'attitudes inconsidérées et inconvenantes. Ayant la même origine rurale et sociale, certains ayant même des liens familiaux avec les « exilés », ou issus de la même sphère géographique, se sentent proches d'eux, éprouvent de la compassion envers eux et leur expriment leur solidarité en cas de graves difficultés.

L'implantation d'un bidonville, à proximité d'un quartier populaire, n'est pas en général fortuite. Elle est guidée, assez souvent, par les relations qui n'ont jamais été rompues entre les deux « communautés ». Les bidonvillois sont considérés par les habitants de ces quartiers, non pas comme des parias ou des barbares, mais des individus qui, en l'absence de solutions aux difficultés insurmontables auxquels ils étaient confrontés, ont

été contraints d'opter pour la voie qui leur paraissait la plus commode et s'est avérée être, en définitive, la plus ardue.

La présence de cette population est acceptée et adoptée par leurs prédécesseurs. A y regarder de plus près ces derniers, ils s'en distinguent par une légère évolution par rapport aux nouveaux arrivants. Un léger avantage, certes, mais qui n'a pas beaucoup influé sur leurs réflexes d'origine, la « rudesse » de leurs anciennes habitudes n'ayant pas été totalement « éradiquée ». De ce fait, ils ne peuvent pas servir d'exemple aux nouveaux arrivants. Ces derniers qui sont beaucoup plus à l'aise dans ces secteurs populaires que leurs coreligionnaires des quartiers favorisés, n'éprouvent aucune hostilité, ni ségrégation. Ils se meuvent facilement dans leur nouvel environnement sans attirer l'attention, cette cohabitation ayant été facilitée par la similitude de leurs modes de vie qui ne souffrent d'aucune dissemblance. Observés de plus près, ils ne sont différenciés que par la nature de l'habitat, l'un d'un autre âge (les bidonvilles), l'autre plus récent et mieux entretenu qui répond à certaines normes de construction.

En conclusion, il est autorisé de souligner qu'ayant consommé la rupture avec leur lieu d'origine, ces sous-prolétaires qui découvrent, en ville, une culture étrangère à leur milieu, perdent tous leurs repères, s'embrouillent dans un dilemme farfelu. En effet, leur présence en ville leur fait perdre leur appartenance réelle et ne savent plus où se situer et à quelle « entité » ils s'identifient. Tout s'est enchevêtré dans leur esprit : ruraux par leurs origines qui ont façonné leur cerveau et leurs caractères mais loin de leur environnement originel, citadins par leur présence physique en ville mais non encore intégrés, n'ayant pas assimilé les règles établies par la société urbaine. De ce fait, ils deviennent des 'stagiaires qui apprennent les rudiments de la vie citadine.

IV.3. Une jeunesse en difficulté.

Les visites effectuées dans plusieurs bidonvilles et les discussions entamées avec les résidents et entre autres ceux de « Djaballah » et de « Bessif » ont permis de lever le voile sur un sujet brûlant qui les préoccupe.

A la question de connaître les raisons qui les incitent à être constamment anxieux et inquiets, ils ont répondu, à l'unanimité, être absorbés par les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie de tous les jours mais surtout angoissés pour l'avenir incertain de

leurs enfants pour lesquels ils ne voient aucune issue. « Touchés, pour la plupart d'entre nous par une pauvreté persistante, par la forte promiscuité dans laquelle se meuvent nos enfants – au moins 5 à 6 personnes dans une pièce de 4 à 5m² environ- sont des facteurs qui ne leur permettent pas de s'épanouir comme leurs camarades des quartiers avoisinants. Privés du strict minimum, ils n'ont qu'une seule pensée : trouver une solution rapide à leur situation de précarité ».

- **Les garçons**

Les déperditions scolaires, selon certains habitants de bidonvilles, semblent être importantes, notamment chez les garçons. Effectivement, vivant dans un dénuement total et confrontés à une exigüité des lieux dans lesquels ils sont censés progresser au sein de leurs familles, ils sont contraints, faute de places, de désertier la 'maison' pour effectuer leur travail de classe sous un lampadaire, conditions qui ne sont guère favorables à tout travail fructueux. C'est ainsi que les jeunes « connaissent plus de risques de difficultés et d'échecs scolaires du fait de leurs conditions sociales et familiales »¹⁷⁶. « Déterminés à soulager nos souffrances, à améliorer notre situation, certains de nos enfants préfèrent abandonner, de leur propre gré, le chemin de l'école pour s'adonner à d'autres activités extra scolaires. D'autres, par contre, âgés de 16 ans et plus, n'ayant pas les aptitudes requises pour poursuivre une scolarité normale, ou faisant preuve de conduites inqualifiables sont purement et simplement « orientés vers la vie active » ou pour être plus explicite vers le monde du travail ».

Ainsi, ayant quitté prématurément les bancs de l'école, ils sont livrés, sans aucune formation à cette grande inconnue qualifiée « d'école de la vie » en l'occurrence la rue, où ils sont amenés, faute de qualification et d'expérience, à s'adonner à des activités, certes non violentes au départ, mais répréhensibles tels que le travail informel et autres occupations qui peuvent, assez souvent, réserver de gros ennuis tant à leurs parents qu'à eux-mêmes. (Il est toutefois regrettable de signaler qu'aucune enquête n'a été effectuée pour déterminer les déperditions scolaires, le chômage et autres activités prohibées).

Le chômage est bien installé dans ces lieux. Des sexagénaires nous ont appris, sans toutefois nous informer sur le travail informel auquel s'adonnent les jeunes, que l'oisiveté

¹⁷⁶ Stebe. J.M, 2002: « la crise des banlieues », Collection « que sais – je ? », Ed PUF, Paris, p.64.

donne aux garçons adossés à longueur de journée à la clôture de leur cité ou aux murs des constructions voisines, des idées irraisonnées pour accomplir le rêve auquel ils aspirent : s'en sortir coûte que coûte de cette misère et jouir de la vie comme tous les jeunes de leur âge, même s'ils doivent agir en dehors de la loi et des règles édictées par la société.

Nous apprenons par un résident de l'un des deux bidonvilles que « hantés par la frustration qui leur colle à la peau, une frange de jeunes s'adonne, à ce qu'a appelé J.P. Stebe à des « incivilités, actes plus ou moins anodins qui, cependant, pourraient bien être les premiers pas vers la délinquance ». « Les incivilités dont font montre ces jeunes qui incarnent aux yeux des habitants des cités avoisinantes, la menace, jettent encore le discrédit sur notre quartier ». Ils développent davantage la mauvaise réputation qui tourmente les habitants des bidonvilles, ceux-ci étant déjà perçus par le voisinage aisé, comme de véritables usines de production de la délinquance. A travers ces actes, cette jeunesse qui manque essentiellement de repères sociaux, voire même familiaux, n'ayant pas conscience des conséquences de ses faits et gestes, estime avoir suffisamment d'assurance pour réussir à vaincre le syndrome de la précarité et se libérer, à tout jamais, de cette situation aléatoire qui les obsède tant.

Les parents sont habités par l'angoisse de voir leurs enfants basculer dans des activités prohibées. Cependant, ayant perdu toute emprise sur eux, ils ignorent que certains d'entre eux ont déjà plongé dans des activités prosrites : activités informelles, boissons alcoolisées, drogue, violence.

L'absence d'une politique cohérente de la ville destinée à offrir une meilleure qualité de la vie à cette jeunesse désemparée, non encadrée, l'absence de toute autorité parentale et de son ignorance des faits et gestes de leurs enfants, engendrent automatiquement des surprises inattendues qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la vie de la cité et de la société en général.

« L'inexistence d'équipements aux alentours de leur cité destinés à leur assurer une occupation saine telles que les activités culturelles, éducatives, sportives, est aussi un élément qui ne permet pas de calmer leur ardeur et de les éloigner des activités délictueuses ». (Témoignage d'un habitant de la cité Djaballah).

Enfin, malgré les conditions sociales dérisoires, certains élèves issus de ces lieux insalubres, conscients des difficultés qu'ils doivent affronter, s'acharnent à atteindre un niveau scolaire appréciable, obtiennent d'excellents résultats et dépassent, parfois, leurs camarades des quartiers aisés.

- **Les filles**

Contrairement aux jeunes garçons qui ont d'autres opportunités, réproposables, pour subvenir à leurs besoins, les jeunes filles, plus motivées et plus conscientes ont compris que leur avenir ne peut se construire que par des études ou du moins par une formation professionnelle. Elles considèrent ces deux facteurs comme étant un gage pour s'assurer un avenir meilleur, pour s'émanciper et se faire une place dans une société 'qui ne pardonne pas' et qui n'a pas encore admis le fait que l'élément féminin s'octroie certains droits et d'autre part, elles veulent, elles aussi, prêter, comme les garçons, leur précieux concours à leurs parents.

Selon les informations recueillies dans les bidonvilles visités, les déperditions scolaires sont plus importantes chez les garçons que chez les filles.

Malgré le fait qu'elles soient accaparées par les travaux ménagers, elles s'arrangent toujours pour gagner un moment en vue d'effectuer le travail de classe ou de se perfectionner dans un métier qu'elles ont acquis sans passer par un centre de formation (couture, pâtisserie et autres métiers féminins). Certaines d'entre elles qui effectuent des travaux à des tiers, ont acquis, grâce aux économies, un ordinateur qui leur a permis d'acquérir une expérience et de trouver un emploi.

CONCLUSION

Les carences et les insuffisances accumulées depuis plusieurs décennies, conjuguées aux nombreux événements qui ont secoué la cité, sont autant de ruisseaux qui ont généré les bidonvilles dont la conséquence est « l'encercllement » de la ville par une ceinture de baraques où le dénuement est total. A ce sujet, le Wali de Constantine a déclaré le 2 janvier 2010 : « cette ville est longtemps cernée par ce qu'on qualifie parmi la large sphère des spécialistes et autres experts ès qualités d'indicibles verrues plantées au cœur même du tissu urbain ».

Dans ces « verrues », réservoir de maladies, croupissent des individus, livrés à eux-mêmes, qui ont le net espoir de voir un jour la fin de leur cauchemar.

Ces « verrues » représentent, tant par leurs caractéristiques que par le lieu où elles sont implantées, un danger permanent pour leurs occupants. Comme il été précédemment souligné, le bidonville, par sa fragilité, est exposé au moindre risque. Non seulement il est une source permanente de désagréments pour ses habitants mais aussi pour son voisinage immédiat.

En effet, l'absence d'hygiène la plus élémentaire, le matériau utilisé pour sa réalisation font que cet ensemble putride dont les effets dépassent son « enceinte », donnent au voisinage l'opportunité de le qualifier d'infréquentables et de porter un jugement hâtif et négatif sur ses habitants, alors que beaucoup d'entre eux, malgré leur dénuement, ne méritent pas ce traitement.

En tout état de cause, le bidonville est la conséquence de la politique du « laissez faire » adoptée depuis plusieurs décennies.

CHAPITRE 8

LA DECOUVERTE ET LES TREFONDS DU BIDONVILLE

INTRODUCTION

Crédule, le rural qui abandonne la terre qui l'a vu naître et le nourrissait, transmet dans le silence, un cri de détresse, de désarroi et de désespoir, dès qu'il découvre le miroir aux alouettes tant loué qu'est la ville où il s'imaginait trouver le confort tant recherché et désiré. Mais ce cri silencieux n'est perceptible que par ceux qui ont effectué le même parcours que lui et supporté le déracinement et l'exil.

Donc, résilier le contrat engage le petit enfant à le « ratifier », sans avoir donné au préalable, son avis ou son consentement. Ce contrat dont le « contenu » est malaisé le lie à des lieux où l'être humain perd toute sa dignité. Quitter le ventre de sa mère qui offrait une sécurité pleine et entière est un plongeon dans le néant. Depuis qu'il a ouvert les yeux et a commencé à discerner les formes et les couleurs et aussi à contempler son environnement immédiat, le petit enfant découvre, pour la première fois un monde étrange, où prédominent la rouille, la crasse, une atmosphère obscure et sombre. Il doit aussi s'habituer aux odeurs nauséabondes qui l'entourent. Ce spectacle effarant ne peut aboutir qu'à la mélancolie et à la tristesse que le petit enfant doit supporter pendant une durée indéterminée. Toutes ces tares auxquelles il s'est accoutumé s'incrusteront dans sa mémoire et le poursuivront durant toute son existence. En effet, il emmagasinera dans sa mémoire fraîche le souvenir de ces lieux insalubres et sera marqué à jamais par ce passage « forcé » dans cet environnement pourri dont la morosité, la grisaille, les couleurs sombres, l'absence d'hygiène sont les maîtres des lieux.

C'est dans cette ambiance malsaine où il doit faire ses premiers pas, grandir, s'épanouir et se familiariser jusqu'au jour où la providence viendra frapper à la porte de la baraque pour l'extraire, lui et ses parents, de ces conditions misérables. Mais, ne s'est-il

pas imprégné et habitué durant toute cette longue période de souffrance, de reflexes contraires à l'urbanité tant souhaitée et voulue par ses propres parents depuis qu'ils ont quitté la terre qui leur a permis de se nourrir et de grandir et leur a assuré une existence plus digne, même si toutes les commodités sont dérisoires par rapport à celles qui, naïfs qu'ils sont, leur paraissent meilleures et disponibles en ville. En sa qualité d'être humain, sensible à tout ce qui l'entoure, ce qu'il voit et ce qu'il entend, il ne pourra malheureusement ne retrouver ses racines et ne se rappeler des souvenirs amers que dans les lieux où il a passé son enfance, même dans des conditions pénibles et auxquels il voue une vive inclination tant les survivances que renferment ces sites sont restés enfouies dans sa mémoire.

On est donc en droit d'affirmer que dans cet univers figé dans le temps, l'enfant a été privé de son enfance. Le type d'habitat tant décrié, où a vécu cet enfant pendant une longue période est, mis à part le voisinage immédiat et pour beaucoup de citadins, difficile à imaginer sa présence et à apercevoir, car érigé dans un espace dissimulé, comme c'est le cas du bidonville « Djaballah », un des plus anciens établissements de Constantine, situé à proximité d'un quartier populaire (qui, à bien des égards, est aussi un prototype de l'habitat informel et de l'anarchie) et jouxtant un quartier pouvant être qualifié d'aisé (la BUM).



Photo Satellite n°1: Situation du bidonville Djaballah

I.2. Origine de sa formation

Selon les informations recueillies auprès de vieux résidents, ce bidonville aurait pour « ancêtre » un certain Djaballah. Originaire de Chelghoum Laid ou d'Oued Athmania, celui-ci, pour des motifs inconnus, a quitté sa région et a jeté son dévolu, dans le courant de l'année 1957, sur ce lieu où il a construit la première baraque.

D'une simple baraque, plusieurs dizaines d'autres virent le jour à la suite de l'arrivée massive de ruraux fuyant les affres de la guerre, constituant ainsi un vaste campement où règnent l'insalubrité et la détresse. Donc, cette première baraque du dénommé Djaballah serait le « clairon » qui aurait sonné le rassemblement, dans cet espace, d'une population à la recherche d'un refuge. Le temps aidant et les événements vécus par le pays conjugués à la faiblesse de la production agricole, à l'absence des équipements sociaux et autres commodités, eurent pour conséquence la multiplication des baraques et l'extension de ce bidonville dénommé jusqu'à ce jour : Djaballah.

Le lieu choisi pour l'implantation de la première baraque et de celles qui suivirent semble ne pas être fortuit. En effet, il serait motivé d'abord par la proximité de l'oued qui assure l'approvisionnement en eau destinée aux besoins domestiques des ménages et ensuite et surtout par la proximité du voisinage du quartier populaire par excellence même

s'il n'était pas aussi dense, où les nouveaux arrivants pouvaient se fondre, vivre en symbiose avec l'environnement social et se mouvoir sans difficulté ni complexe, les habitants de conditions modestes, eux-mêmes d'origine rurale, étant plus accueillants et plus tolérants que ceux des quartiers aisés. En effet, ayant vécu, eux aussi, les mêmes péripéties, très sensibles aux conditions défavorables des déracinés, ils ont accepté, toujours selon les déclarations de quelques vétérans du bidonville, leur présence et n'étaient guère embarrassés par leurs nouveaux voisins. Ils ont pour principe de faire prévaloir les valeurs de tolérance et d'entre-aide. Ils acceptent ainsi l'autre et n'affichent à son égard aucun dédain et font preuve de correction et d'amabilité pour les amener à une cohabitation franche et loyale.

Baptisée par les pouvoirs publics de la période coloniale « Cité Garigliano », cette cité de recasement avait pour mission, au même titre que les cités El Bir et des Mûriers d'éradiquer l'habitat spontané, tellement la pression des réfugiés était très forte.

Habitations rudimentaires, composées de F2 et F3, trop exigües pour accueillir les membres nombreux des familles rurales de deux et parfois de trois générations, elles ont été réalisées pour héberger à peine 6000 personnes. Mais elles n'eurent pas l'effet escompté, la demande ayant été beaucoup plus forte que l'offre.

Par ailleurs, l'hospitalité accordée par des familles à leurs proches n'a pas été d'un grand secours tant le nombre de réfugiés était important. Les éléments composant tout le groupe étaient entassés, pèle mèle, les uns sur les autres, atteignant parfois le taux d'occupation par pièce très élevé : 7 à 8 personnes, taux effarant qui est à l'origine d'une promiscuité choquante.

Aussi, devant le flux croissant de migrants fuyant les bombardements, l'absence totale de logements, le manque de moyens, les terrains vagues furent les lieux de prédilection pour accueillir des habitations d'un autre âge dans lesquelles « s'abriteront » des familles entières.

I.3. La configuration du bidonville

Tout d'abord, il y a lieu de préciser que « la structure irrégulière (de tout bidonville), est l'expression d'un dessin désordonné ('anarchique') d'une absence ('totale') de géométrie. Elle reflète une appropriation illicite, illégale et anarchique des terrains généralement de nature juridique publique. Ces appropriations et ces constructions illicites qui ne répondent à aucune norme se réalisent sur les terrains de l'Etat, et en général chaque constructeur ('a') positionne sa maison ('baraque') en fonction d'une série de paramètres et de considérations personnelles. La trame produite renvoie l'image de ('la maison') de son douar d'origine »¹⁷⁷.

Habitat spontané, il est « un sous-produit de l'architecture contemporaine, présentant une forme d'une géométrie rude et peu inventive dans la monotonie plate »¹⁷⁸. Construit à la hâte, en catimini, trop souvent en une nuit, sans aucun moyen ni étude, donc n'ayant aucune possibilité de prétendre à une existence légale, il est situé à l'intérieur de l'agglomération urbaine du fait de son « absorption » par la cité des Frères Abbès et par toutes les habitations situées entre le carrefour qui mène vers cette cité et la cité Sakièt Sidi Youcef (« La Bum ») en passant par la mosquée Omar Ben Abdelazziz où il rejoint « Djallah » 2. Vu du ciel, il a la forme d'une « grosse carotte » dont l'une des extrémités est constituée d'une échancrure qui s'enfonce dans l'espace situé entre la cité Sakièt Sidi Youcef (« La Bum ») et l'Oued Sarkina.

D'une superficie de 23 905m², il est étroitement inséré entre l'habitat informel et les immeubles de la cité Sakièt Sidi Youcef (« La Bum ») d'une part et l'Oued Sarkina d'autre part dont la berge n'a pas échappé à son accaparement. Situé dans un espace assimilable à une cour, dissimulé des regards indiscrets, il peut être qualifié de « bidonville ilot ».

Ce lieu est facile d'accès, aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes: si les piétons ont beaucoup plus de possibilité pour atteindre leur domicile, les accès étant fort nombreux, les véhicules par contre ne disposent que de deux issues: l'une accessible par la

¹⁷⁷ Cherrad. SE, 2012 : « Mutations de l'Algérie rurale, 1987-2010, les évolutions dans le constantinois », Ed Dar El Houda, Ain M'Lila (Algérie) p.190.

¹⁷⁸ Descloitre et All : « L'Algérie des bidonvilles », Mouton & CO, Collection le Monde d'Outre-Mer, passé et présent, p.13.

cit  des Fr res Abbas, l'autre accessible par la voie situ e   proximit  de la Mosqu e Mohamed Abdelaziz. Les voies pi tonnes d bouchent sur la premi re rang e de baraques mitoyennes aux constructions informelles. Les baraques se succ dant, les unes   c t  des autres, sont s par es de l'autre rang e implant e juste   quelques m tres de la berge de l'Oued, par la voie carrossable qui dessert ce bidonville de la cit  des Fr res Abb s jusqu'  la mosqu e Mohamed Abdelaziz.

I.4. Etat succinct des lieux

D s que le visiteur franchit l'une des entr es, il est confront    l'exclusion et   la marginalisation de toute une population. Il est d concert  par la d solation qui s'offre   ses yeux. Devant l'anarchie qui r gne, la morosit  qui domine, l'indigence apparente dans laquelle vivent ces exclus, il a la certitude de plonger dans un monde 'oubli ' o  dominant nettement la pr carit , la mis re et la d tresse. Il doit accepter un accueil des plus r pugnants - celui de humer de l'air poll e par les odeurs naus abondes que d gagent les d charges. A premi re vue, les habitations refl tent l'abaissement de l'individu qui, d separ , livr    lui-m me, sans aucune ressource, a  t  contraint, pour se prot ger de s'installer dans ce taudis. Cette image est tellement forte et insoutenable qu'elle suscite la tentation d'interrompre la visite.

I.5. Les rencontres avec les r sidents

Une r sidente que nous avons rencontr e et sollicit e pour nous accompagner nous a dirig  droit vers un groupe de septuag naires, install s juste   l'entr e, ayant en guise de si ges de grosses pierres recouvertes de papier cartonn , entrain de deviser. Au milieu du groupe, un jeu de dominos auquel s'adonnent ces « patriarches ». D s qu'ils ont remarqu  notre pr sence, ils se sont tus en affichant visiblement un air m fiant et ont r pondu, froidement, contrairement   la coutume, du bout des l vres,   notre salut.

C'est ainsi que la jeune dame, « notre guide » occasionnelle qui a remarqu  cette froideur inhabituelle, a bien voulu nous informer de ce que certaines gens de ces lieux, adoptent une prudence, voire une d fiance envers « l'intrus » qui s'introduit dans leur univers.

Elle a affirm  que l'attitude embarrassante que manifestent ces r sidents, repose sur leur refus d' tre « offerts en spectacle » tout en s'opposant fermement   tout apitoiement

ou toute dévalorisation en raison de leurs manières de vivre que les autres jugent, à travers ce « miroir » sale et « obscur » qu'est cet habitat, incompatible avec les leurs. Sans s'enquérir de l'objet de notre visite, ils expriment leur ferme volonté de ne répondre qu'aux questions qui ne touchent ni à leur intimité, ni à celle des autres, ni à la situation réelle de chaque ménage résidant dans cet espace. Méfiants, ils ont toujours le pressentiment d'avoir à faire à des policiers à la recherche d'un des enfants de leur quartier ou à un visiteur qui veut s'introduire dans leur périmètre non pas pour s'informer de leurs conditions de vie aux fins de saisir les services compétents en vue de les aider et d'alléger leurs difficultés et leurs souffrances, mais pour dénicher, discrètement, à travers les informations qu'il peut recueillir, les baraques inoccupées ou celles qui sont destinées à la location et même à la vente. Son dessein inavoué et inavouable est de s'en accaparer en vue de:

- Soit les sous louer;
- Soit les vendre;
- Soit les réserver à sa famille logée en ville qui cherche à s'introduire pour bénéficier d'un logement social financé par l'Etat et le revendre;
- Soit occuper lui-même une des baraques pour en tirer profit en usant de tous les subterfuges pour figurer dans le recensement effectué par les services compétents et obtenir ainsi un logement social, qu'il monnayera au prix fort.

D'autres individus sans vergogne, à la recherche du gain facile, tentent d'exploiter la crédulité de quelques résidants en leur proposant leur aide en vue de leur procurer un appartement décent moyennant une commission qui est versée sur le champ. De ce fait, le bidonville s'est métamorphosé en une « agence immobilière » et attire les aventuriers qui cherchent à exploiter la misère et la naïveté de gens dans le désarroi. Vaccinés par ces agissements, ils éprouvent la plus grande réserve à l'égard de tous ceux qui se présentent à eux. Par la discrétion dont font montre ces bidonvillois, ils désirent, non pas dissimuler leur précarité, celle-ci étant nettement visible mais se protéger contre toutes les tentatives d'escroquerie et aussi sauvegarder leur réputation et préserver les relations qu'ils entretiennent avec les habitants du quartier populaire limitrophe.

Certes, toujours selon la dame et en présence de septuagénaires qui ne font qu'acquiescer, quelques individus des bidonvilles, notamment des jeunes désœuvrés, contreviennent les lois en vigueur, commettent des actes impardonnables, mais ils

n'admettent pas et à juste titre, que l'opprobre et l'anathème soient jetés sur l'ensemble des bidonvillois.

Ayant saisi l'objet de notre visite qui consistait tout simplement à faire une étude sur l'habitat précaire, les langues se délièrent et se mirent à dévoiler quelques vérités sur ce qu'ils ressentent, sur leur existence dans ce lieu de la déprime qui, de leurs propres aveux, leur fait pourrir la vie. La curiosité a incité d'autres résidents à se joindre à la discussion. Leurs réflexions et leurs jugements sur leurs conditions sont identiques et ont même confirmé ce qu'avait expliqué auparavant notre accompagnatrice. Ils regrettent, avec amertume, que le déclassement les a transformés en marginaux

L'un d'eux enchaîne au nom des autres qui approuvent que dans un contexte aussi bien sécuritaire que social - agriculture improductive, absence totale d'équipements, misère - ils ont quitté leur région d'origine (Chelghoum laid - Oued Athmania) au cours des années 1957 - 1958 pour se protéger des brimades et pour tenter, vaille que vaille, de survivre.

Un autre point important a été abordé par un autre. Leur exil est également motivé par le souci d'échapper aux camps de regroupement installé un peu partout en Algérie par l'armée d'occupation et de garder, un tant soit peu, leur « liberté » et leur « mobilité ».

De temps en temps, ils poussent des soupirs qui semblent exprimer un profond sentiment d'amertume, de colère, de solitude et un aveux de faiblesse devant une montagne de difficultés et surtout des regrets qu'ils s'abstiennent à dévoiler car, avec le temps et les conditions ignobles, ils ont tout perdu, même leur dignité.

A l'indépendance, rares sont ceux qui reprirent le chemin inverse, c'est à dire réintégrer leur région d'origine et reprendre leurs anciennes activités. Cependant, devant l'absence totale du minimum d'infrastructures et d'équipements, enclavés, donc isolés totalement du reste du pays, certains des partants se décidèrent de réintégrer leur bidonville et de reconstruire, en une nuit, grâce à l'entraide accordée par les anciens, une autre baraque.

Toutefois, contrairement à ces revenants, d'autres plus audacieux ont pris la direction de la ville où ils ont pu se procurer un logis dans la vieille ville. Une autre frange, la plus nombreuse, soutient fermement ne pas pouvoir retourner dans sa région d'origine, d'une part ayant tout perdu, et n'ayant plus aucun moyen pour se reconstruire, et, d'autre part, leurs enfants dont un grand nombre d'entre eux est né et a grandi à proximité de la ville refusent de reprendre le chemin du retour. En effet, non seulement ils sont de plus en plus réticents et ayant goûté à la vie citadine, même si elle est pleine d'embuches, « mais ne peuvent plus comme jadis, faire le même travail que leurs parents ou consommer les mêmes produits, mais s'ils le pouvaient ils ne le feraient pas ! »¹⁷⁹. Pour cette génération, le travail de la terre qui a perdu ses lettres de noblesse, est considéré, non pas comme un facteur d'épanouissement et de promotion sociale, mais plutôt un élément d'inertie et même de régression. Ils considèrent leur présence dans un bidonville, même si les conditions sont très dures, comme un lieu « à partir duquel ils « vont en ville »¹⁸⁰, où ils peuvent, avec moins d'efforts, s'intégrer dans le milieu citadin, se faire une place, franchir les échelons et évacuer la misère.

L'échec des différentes réformes agraires, le manque d'équipements sociaux, éducatifs et par la suite les événements douloureux de la décennie noire, ont accentué l'exode rural qui a eu pour conséquence l'extension de ce quartier. Dans l'attente de la prise en charge de leurs préoccupations par les pouvoirs publics et les délivrer de leur cauchemar, ils prennent leur mal en patience.

Ils déclarent que « la ville nous tourne le dos. Nous savons qu'elle croule sous de nombreux problèmes mais nous demandons le strict minimum pour que nous sachions que nous existons, et que par conséquent nous ne sommes pas ignorés. Nous en avons assez de vivre dans ce taudis poussiéreux en été et boueux en hiver ». Ils manifestent leur impatience tout en affirmant, encore une fois que la tâche des pouvoirs publics est ardue et la crise du logement est extrêmement aiguë et est donc loin d'être résorbée, malgré les efforts consentis.

Par ailleurs, ils ne manquent pas, à chaque fois, d'exprimer, avec amertume, « leur sentiment d'humiliation et de frustration pour avoir été amenés à habiter un bidonville,

¹⁷⁹ Ascher. F, 1995 : « Metapolis ou l'avenir des villes », Ed Odile Jacob, Paris, p.124.

¹⁸⁰ Idem, p.149.

malgré qu'ils se considèrent, à juste titre, non pas comme des sous-citoyens, mais des citoyens à part entière et aussi des êtres humains qui doivent être traités avec un minimum d'égard ».

Certes, le devenir de leurs enfants et de leurs petits enfants qui est leur souci majeur, les préoccupe davantage que le leur qu'ils considèrent derrière eux. Leur responsabilité envers eux est pleine et entière et espèrent pour eux qu'ils ne s'éterniseront pas dans cette situation et qu'ils auront, peut-être, la chance de rompre, bientôt avec cet environnement. Or, de leur propre gré, ils ont soutenu « qu'un grand nombre d'individus ayant plus de 50 ans y est né ici ». Leur scepticisme est tel qu'ils ne voient pas le bout du tunnel. Pour eux les jours passent et se ressemblent. Ils n'ignorent pas les défis socio-économiques qui doivent être relevés, notamment ceux du logement et de l'emploi, deux secteurs dont la prise en charge a accusé un retard considérable, qui mobilisent à eux seuls, de très importantes ressources, tout en sachant qu'au début de l'indépendance et jusqu'à une date récente, les moyens étaient presque insignifiants.

Ils entretiennent le net espoir de voir le vaste programme de logements engagé il y a quelques années, soit achevé dans les délais impartis, seul moyen de mettre un terme à l'adversité qui les poursuit et atterrir enfin dans un établissement humain beaucoup plus accueillant et extirper le brouillard pesant qui enveloppe depuis longtemps leur existence et de celle de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Enfin, devant la fatalité qui les poursuit, ils n'ont pas cessé, à chaque fois, d'exprimer leur rancœur et de revenir sur les motifs à l'origine de leur présence dans ces lieux et justifier, ainsi, leur installation dans ce bidonville. Ils ont déclaré et répété, maintes et maintes fois, « ne pas avoir été « soutenus » par les événements ». La formule « ma sa'datnech ed-dourouf » (les circonstances ne nous ont pas aidé) revient très fréquemment dans leur témoignage »¹⁸¹.

¹⁸¹ Zaki, L., 2005 : « La négociation d'une identité stigmatisée, les modes de gestion du discrédit ou bidonville » In « Villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication » N Boumaza, N et All, Ed Maisonneuve, p.116.

I.6. “Le tour du propriétaire”

Dès qu’il s’enfonce de quelques mètres à l’intérieur du bidonville, le visiteur est saisi, d’abord, par l’angoisse devant ce spectacle qui s’offre à sa vue et aussi par l’odeur repoussante qui s’accroît au fur et à mesure qu’il avance. À bien humer cette odeur à laquelle il s’est habitué, il comprend que celle-ci est aussi diffusée par les déchets ménagers qui jonchent, çà et là, le sol et par les eaux usées dégagées à l’extérieur par certaines baraques et aussi celle exhalée par un abattoir clandestin de volailles (poulets). À toutes ces effluves sont venues se fondre celles du fumier, car des cinq baraques que nous avons pu visiter, nous avons remarqué, dans deux d’entre elles, que des êtres humains cohabitent avec des animaux. En effet, à l’intérieur de la cour de chacune d’elles, une partie est transformée en étable où vivent quelques chèvres et moutons qui, selon leurs propriétaires, les approvisionnent en lait et aussi en viande.

Si le manque d’hygiène évident est source de maladies auxquelles s’exposent les habitants, notamment les enfants, cette décharge est une aubaine pour les chiens, les chats et toutes autres sortes d’animaux dont des rats et des insectes qui s’adonnent « à cœur joie ».





Photo n°22/23: Le petit bosquet situé au bout du bidonville.
L'oued pollué au bord duquel est situé le bidonville Djabbalh
Source: l'auteure, Avril 2012

Au loin, dans la direction de la mosquée Omar Ibn Abdelaziz, est visible un bosquet bien touffu qui contraste avec ces habitations répulsives.

Le décor, l'atmosphère morose, sont ceux d'une ère révolue à laquelle semble appartenir les résidents dont certains sont là depuis la période coloniale.

I.6.1. La baraque

- **Le dénombrement des baraques et des ménages**

Le recensement effectué au cours de l'année 2011 par les services de la direction de l'urbanisme et de la construction a donné les résultats suivants :

Tableau 34 : Evaluation des baraques et de la population résidente

| Superficie en mètres carres | Nombre de baraques | Familles recensées | Familles existantes | Faux occupants | % vrais | %faux |
|------------------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------|--------------|
| 23 905 | 484 | 565 | 513 | 52 | 91 | 9 |

Source : Direction d'urbanisme et de la construction de Constantine, 2012

Ce tableau fait apparaître clairement le nombre de ménages ‘‘indu-occupants’’ qui se sont introduits dans ce bidonville, grâce à la complicité de leurs proches ou moyennant une contre partie, pour pouvoir bénéficier, au même titre que les vrais résidents, d’un logement social.

I.6.2. L’aspect extérieur de la baraque

484 baraques collées les unes aux autres se succèdent. Une rue centrale, assez large, scinde cet espace en deux parties: un côté bordé par l’Oued Kleb, un autre adossé aux habitations individuelles à un ou deux niveaux qui le mettent à l’abri des regards indiscrets.



Photo n°24: Vue d’une partie du bidonville
Djaballah
Source: Auteure, 2012

Au fur et à mesure que le visiteur avance, il découvre des passages étroits, des espèces de ruelles poussiéreuses et pleines de gravats, qui donnent accès, en traversant les pâtes des maisons avoisinantes, au boulevard de l’A.L.N. Des échancrures ou impasses sont nombreuses. Dans l’esprit des concepteurs de ces taudis, celles - ci permettent de soustraire des regards indiscrets, l’entrée de la baraque et surtout sauvegarder l’intimité comme l’exige la tradition rurale.

Les constructions vétustes et rudimentaires, ne répondent à aucune conception architecturale. Des murs en parpaing, ou en toub et rarement en briques de moins de deux mètres de hauteur sont érigés sans fondations. Les toits en tôle ondulée, soit métallique, soit en plastique ou en ternoit surtout, sont parfois consolidés par de grosses pierres ou des pneus.

Pour prévenir l'infiltration des eaux de pluies, les toitures de toutes les baraques sont recouvertes d'une toile cirée noire. Aucune ouverture à l'extérieur si ce n'est la porte d'entrée qui semble être la gardienne des pratiques d'un passé lointain. Métallique mais aussi en bois, usée par le temps et les intempéries, elle est branle-ballante et grinçante.



Photo n°25/26: Les toitures des baraques
Des pierres, des planches et des pneus pour la renforcer
Source: l'auteure, 2012.

Quelques baraques pourvues d'une cour, laissent apparaître des arbres aux feuilles vertes, parfois des fleurs qui donnent une image beaucoup plus accueillante de ces lieux, malgré l'état de déliquescence de la « bâtisse ».

Les antennes paraboliques dont les câbles de couleur noire ou blanche s'entremêlent, se dressent sur les toits comme des champignons. Les câbles électriques, à portée de la main dont certains traînent par terre, s'entrecroisent et constituent un danger permanent pour les individus. En fait, c'est l'image de l'anarchie, du désordre indescriptible et surtout de l'insouciance des ménages quant à la sécurité des individus et en particulier des enfants qui risquent d'être confrontés, à chaque instant, à un danger mortel (électrocution).



Les paraboles sont là pour montrer que les baraques sont reliées au réseau électrique.



Photos n°27/28: Les paraboles et les plaques de tôle rouillées. Source: Auteure, 2012

En conclusion, la baraque est, comme un vieux rafiote, exposé, par la mauvaise qualité des matériaux, par sa vulnérabilité, à tous les aléas de la nature. Tout lui est aquilon. Sa résistance à tout phénomène naturel peut lui être fatale. A cette fragilité et à cette dégradation du cadre bâti s'ajoutent une certaine désuétude du logement avec essentiellement des défauts d'étanchéité et une mauvaise isolation acoustique et thermique. Par tous les défauts qu'elle accumule, elle n'offre aucune sécurité à ses occupants qui sont sujets à tout moment à des événements imprévus et dangereux.

I.7. Les résultats de l'enquête effectuée auprès d'un échantillon de 72 personnes du bidonville "Djaballah". (éradiqué le 30 mai 2013)

| NOMBRE DE BARAQUES ET DE MENAGES (ENSEMBLE DU BIDONVILLE) |
|---|
| - Nombre de baraques : 484 |
| - Nombre de ménages : 565 dont 52 faux occupants. 403 ménages occupent 403 baraques 81 baraques sont occupées, chacune, par 2 ménages (souvent ascendants et collatéraux) |
| Nature juridique du terrain occupé : domanial |
| Superficie du terrain : 23 905m ² |

1) Installation dans le bidonville :

- . Dès l'année 1958 : 17 ménages (certains d'entre eux étaient enfants ou adolescents – d'autres n'étaient pas encore nés)
- . De 1958 à 2006 : 42 (idem)
- . De 2006 à 2007 : 13
- . **TOTAL : 72**

2) Origine des habitants :

- . Ruraux : 69
- . Citadins déclassés : 03
- . **TOTAL : 72**

3) Nombre de pièces par baraques des personnes interrogées :

- . Une seule pièce : 47 baraques (65%)
- . Deux pièces : 16 baraques (22%)
- . Trois pièces : 09 baraques (13%).
- . **TOTAL : 72 baraques.**

4) Les commodités :

- Electricité : 100% (raccordement au réseau public ou alimentation fournie, moyennant contribution, par des voisins de l'habitat informel ou du bidonville).
- Gaz : (butane).
- Eau : la partie du bidonville s'étendant de la cité des Frères Abbas jusqu'à la mosquée Abdelaziz est raccordée au réseau d'alimentation en eau potable.

Quant à l'autre partie, elle dispose d'une source. L'eau est acheminée dans des jerricans et autres ustensiles.

5) Scolarisation des enfants : (Résumé des entretiens avec les personnes interrogées).

Plusieurs établissements scolaires (primaire, moyen et secondaire) sont proches du bidonville. Tous les enfants, filles et garçons, âgés de 6 ans, sont scolarisés.

Les ménages ont réalisé que l'avenir de leurs enfants réside dans les études.

Cependant, la situation sur le terrain est tout autre. Absorbés par d'autres problèmes, un bon nombre de parents n'est pas en mesure d'accompagner les enfants durant leur parcours scolaire et ne peut donc pas savoir que la progéniture, scolarisée dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire, déserte les cours pour s'adonner à d'autres activités. Les parents n'apprennent cette désertion qu'à la réception de la convocation de l'établissement, dans la mesure où celle-ci n'est pas interceptée par l'élève. Mais n'ayant plus d'emprise sur les enfants qui ont emprunté la voie à laquelle ils n'ont jamais pensé, ils acceptent le fait accompli.

D'autres sont intéressés par des petites occupations en dehors des heures de classe, durant le week-end, les jours fériés et les vacances.

Les cycles moyen et secondaire sont surtout fréquentés par les filles, un bon nombre de garçons étant attiré par des activités qui lui semble être la voie la plus salubre et appropriée pour mieux accomplir ses désirs et en même temps venir en aide aux parents.

Certes, le nombre des enfants du bidonville scolarisés est très important mais les déperditions, en cours d'année et aussi en fin d'année, seraient importantes, d'après les déclarations de deux résidants qui semblent toutefois ne pas être bien au fait de la situation réelle des enfants scolarisés. Toutefois, aucune statistique n'est disponible pour confirmer ou infirmer cette information.

Cependant, des élèves, malgré les difficultés et les privations, parviennent à atteindre l'objectif souhaité par leurs parents : trois inscriptions à l'université, après admission au baccalauréat et sept dans des centres de formation professionnelle et d'apprentissage : cette catégorie d'apprenants a pris conscience de l'avantage qu'offre un

diplôme pour affronter les difficultés de la vie et pouvoir construire un avenir pour eux et améliorer la situation de leurs parents.

6) Santé – transport

- Santé : Les habitants de ce bidonville ont l'avantage d'être à proximité de plusieurs structures de santé, notamment des cabinets médicaux de généralistes ou de spécialistes (cardiologie, O.R.L., ophtalmologie), et aussi des laboratoires d'analyses médicales et des pharmacies.
- Transport : situé sur un axe routier qui relie la ville à plusieurs cités (Frères Abbas, la BUM, Ziadia, Djebel Ouahch), en passant par la cité Daksi, il est bien desservi par des bus aussi bien publics que privés et aussi par des taxis.

7) Approvisionnement : limitrophe à la cité des Frères Abbas, le bidonvillois peut ne jamais se rendre en ville pour faire ses emplettes : cette cité est dotée d'un grand marché et d'un grand bazar informel.

8) Activités d'origine des personnes questionnées :

- Propriétaires terriens : 9 petits propriétaires qui ont dû quitter leurs petites parcelles de terre, leur production très faible étant en deçà des besoins de la famille;
- Travailleurs agricoles : 35 paysans sans terre ont dû, eux aussi, tenter leur chance en ville, la campagne étant devenue répulsive, le minimum requis pour y demeurer n'étant pas assuré;
- Travailleurs saisonniers (employés pendant une durée déterminée soit 2 à 3 mois par an) : 19;
- Petits éleveurs : 6 ont dû aussi vendre les quelques bêtes qu'ils élevaient, leur entretien étant trop coûteux par rapport à leurs maigres revenus;
- Sans aucune activité : 3.

9) Activités actuelles

- Artisan « mécanicien » (en plein air) : 01
- Artisan « cordonnier » : 03 (1 dans une petite baraque non aérée, 2 autres en plein air);

- Artisan « menuisier » : 01 (atelier de fortune équipé d'un outillage hétéroclite. Fabrication ou réparation de tabourets, de petites tables, de bancs) ;
- « Alimentation générale » : 03 (petites bicoques dépourvues de toutes les commodités);
- Artisan « ferblantier » : 02 (ateliers de fortune : soudure des ustensiles de cuisine surtout),
- Artisan « coiffeur » : 03 (« mobilier » rudimentaire usé par le temps),
- Artisan « maçons » (non qualifiés) : 06
- Manœuvres : 08
- Chauffeur de poids lourds : 01
- Chauffeur (véhicule léger) fraudeur : 01
- Employé entreprise publique : 01 (citadin déclassé)
- Petits commerçants : 02 (dont un citadin déclassé)
- Vendeurs à la sauvette: 15
- Retraités : 03
- Sans aucune activité : 22

Des informations recueillies auprès d'autres personnes ont permis d'apprendre que plusieurs femmes au foyer sont beaucoup plus entreprenantes et beaucoup plus actives et mieux rémunérées que les chefs de familles et les enfants réunis : elles sont sollicitées par les habitants des cités voisines et autres pour le ménage et surtout pour la confection des produits du terroir.

II. LE BIDONVILLE DIT “BESSIF” OU “ES SALAM” (éradiqué le 3 janvier 2013)

Les premières constructions de cette cité, soit une cinquantaine environ, sont apparues dans le courant de l’année 1989. Érigée sur un terrain communal, elle a été initiée par des ménages originaires des constructions illicites limitrophes.

De bidonville « Es- Salam » (La paix), son appellation officielle, il lui a été attribué par la suite le qualificatif, pour le moins insolite et qui est en contradiction avec « Es-Salem », de bidonville « Bessif », qui veut dire en arabe parlé « par force ».

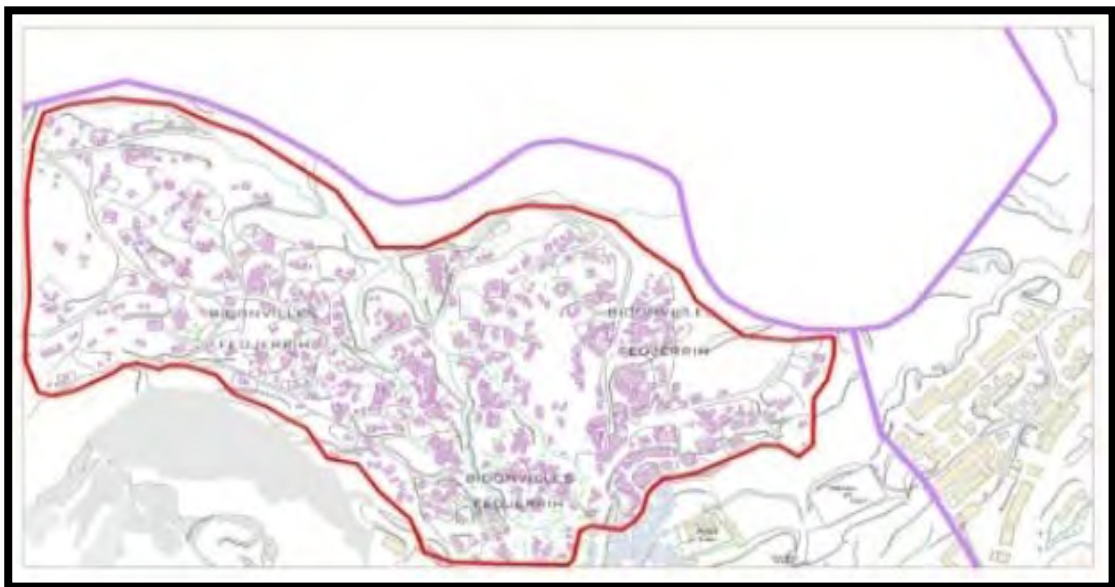


Figure n°8: Le Bidonville
Es-Salam

A bien observer le lieu qui l’a accueilli, on est en droit de chercher à connaître les critères qui ont permis le choix du terrain et aussi le passage inexplicable de la « paix » vers la « force ».

N’ayant pu obtenir des éclaircissements par les résidents que nous avons approchés, nous avons conclu que les premiers ménages qui se sont installés en 1989 ont bravé les pouvoirs publics en ne prenant en considération ni les règles les plus élémentaires de l’urbanisme qui interdit toute construction sur des terrains non « *aedificandi* » (inondables), ni pour les services chargés de veiller sur l’application de la réglementation en vigueur. Ils

se sont donc obstinés à s'installer sur la berge et même dans le lit de l'oued Boumerzoug, et défier ainsi la nature dont les réactions peuvent être fatales à tout moment.

Cette version est à notre avis la plus crédible, le mot « Bessif » signifiant qu'un individu ou un groupe d'individus a enfreint la loi et a arraché par la force un droit auquel « il n'a pas droit »; « Bessif » évoque une explication rappelant en grande partie le caractère hors la loi d'un groupement d'habitations. Cependant, le vocable « bessif » est trop fort, car ce bidonville a vu le jour durant la période d'instabilité politique (1989-1991), donc l'A.P.C ne pouvait pas réagir, son silence ayant été considéré comme une approbation.

II.1. Situation géographique du bidonville "bessif"

Situé à l'Est de Constantine à près de 5Km du centre-ville, il est limité au sud-ouest par la cité Chaab Ersas, au nord-est par les terrains Bentalha, au sud-est par les locaux d'une ancienne société de la wilaya et au nord-ouest par l'oued Boumerzoug.

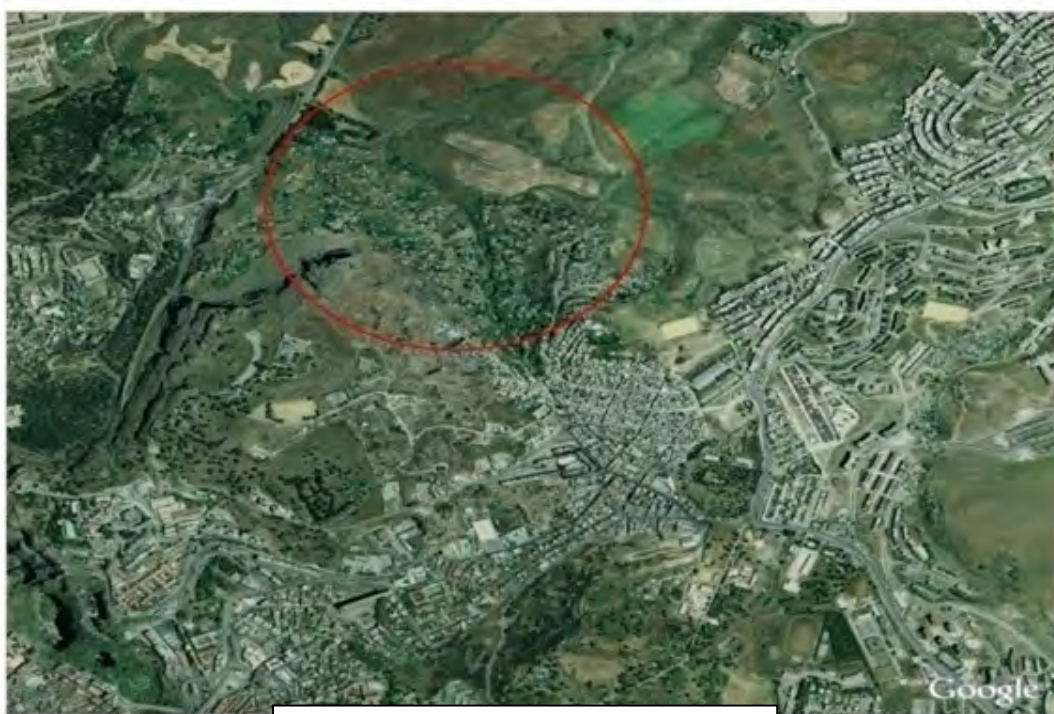


Photo satellite n°2: Le bidonville
Boumerzoug ou bessif ou Es-Salam

II.2. Les voies d'accès

Deux importantes voies desservent cette cité:

- L'une qui mène vers la cité Chabet Er Sas, à proximité de l'usine ex-Enaditex non loin également du complexe ONALAIT et traverse le pont qui surplombe l'oued Boumerzoug et la cité Bessif. Trait d'union entre la cité Boumerzoug et la cité Chaabet Er Sas, deux cités populaires, ce pont est un authentique perchoir qui permet de découvrir cet amas de baraques qu'est la cité « Bessif » et d'observer le spectacle de ce lieu d'insalubrité et de marginalisation où la misère et le dénuement sont bien apparents.
- La route qui dessert la cité Boumerzoug en passant par le 4ème km.

II.3. La configuration du bidonville

Comme le bidonville « Djabbalh », celui de « Bessif » est un sous produit de l'architecture dégradée contemporaine. Ces concepteurs l'ont adapté à la topographie du terrain qui présente une légère inclinaison. La pente qui le caractérise, le sommet limité par la route qui mène vers le pont et la base représentée par la berge de l'oued Boumerzoug, n'ont pas été un obstacle à la construction des baraques.

Inséré entre les deux cités populaires précédemment citées et bordé par l'oued Boumerzoug, celui-ci peut être assimilé à un îlot comme « Djaballah », même s'il n'échappe pas à l'indiscrétion des gens qui franchissent le pont qui le domine.

L'organisation du bidonville « Bessif » a été élaborée en répondant à des objectifs d'aménagement en tenant compte de certains impératifs. Les informations recueillies auprès des habitants ont permis de savoir qu'ils se sont dotés, dès l'implantation des premières baraques, d'un comité de quartier qui avait pour mission de coordonner les efforts, de veiller sur les intérêts des habitants, d'être l'intermédiaire entre ces derniers et les pouvoirs publics locaux, dont l'A.P.C. pour signaler les problèmes inhérents à leur quartier et pour amener les services concernés à trouver les solutions et à améliorer leurs conditions de vie.

Comparé aux autres bidonvilles, sa configuration est beaucoup plus affinée. Cet affinement apporté à cette construction qui représente le minimum urbanistique requis pour que cet établissement soit considéré acceptable est, certes, destiné à améliorer les conditions

d'existence des ménages mais a surtout pour objectif de donner une image positive qui pourrait le classer dans la catégorie de l'habitat informel pour espérer prétendre à un changement de statut, conformément à un texte ci-après cité.

C'est ainsi que les habitants dont l'intention est de prévenir une éventuelle démolition, ont tenté d'adapter le mode d'habitat illicite pour pouvoir faire l'objet, le cas échéant, d'une régularisation conformément au décret n°85/212 du 23 août 1985 déterminant les conditions de régularisation dans leur droit des dispositions des occupants effectifs de terrains publics, objet d'autres et ou de constructions non conformes aux règles en vigueur. Aussi, les habitants ont tenté, en dépit de l'ignorance des textes relatifs à l'architecture et à l'urbanisme, de faire en sorte que ce quartier soit proche de l'habitat illicite et éloigné du type bidonville. Cependant, s'ils se sont obstinés à se rapprocher autant que faire se peut, du style architectural et urbanistique de la cité mitoyenne, ils n'ont pas prêté attention au décret suscité qui stipule que seules les constructions érigées avant le 31.12.1985, remplissant certaines conditions édictées par le même texte, peuvent être régularisées.

La voirie:

Dans les agglomérations construites conformément aux règles d'urbanisme, la voirie est conçue pour accueillir les différentes activités urbaines et faciliter la circulation et desservir le logement, les équipements, le commerce et les activités professionnelles. Elle est le point de repère, facilite la reconnaissance et l'usage de la ville ou du quartier.

Le bidonville « Bessif » qui n'est ni une ville, ni un village, ni une agglomération qui répond à toutes les règles d'urbanisme dispose, malgré son état, d'une série de voies:

- a) Les voies principales: quatre voies principales qui relient le sommet du bidonville à la berge de l'oued Boumerzoug et facilitant l'accès des habitations situées sur leurs parcours.
- b) Les voies primaires: s'entrecoupant avec les voies principales et les reliant entre elles ; les voies primaires sont des éléments qui ont permis de structurer le bidonville en plusieurs ilots. L'on rencontre, à l'intérieur de l'ilot, quelques ruelles sans issue qui protègent l'intimité des habitations

Les démarches entreprises par le comité de quartier ont abouti, dans le courant des années 1990, au nivellement de deux voies principales par les services de l'A.P.C. qui n'ont pas manqué, à défaut de goudron, de les couvrir de graviers. Malheureusement, avec le temps et les vicissitudes de la nature, les voies ont repris leur état initial, avec la disparition totale du gravier. Ainsi, en été, à la moindre brise, un nuage de poussière se lève et envahit tout le quartier; en hiver, la situation s'aggrave encore plus. Les habitants s'embourbent dans une eau fangeuse qui rend la circulation et l'accès aux habitations très difficiles.

Les autres réseaux:

En plus de la voirie à laquelle les habitants ont accordé une priorité, ils se sont attachés, par la suite à s'offrir des commodités indispensables à une existence normale et à travers celles-ci, hisser leur quartier au niveau de l'habitat informel et le soustraire de la catégorie des bidonvilles.

C'est ainsi que les résidents se sont mobilisés pour prendre en charge, eux-mêmes, les frais destinés à la réalisation de trois réseaux essentiels:

- La première réalisation est celle du raccordement du quartier au réseau de distribution de l'eau potable. Donc, contrairement aux autres bidonvilles, ils ont pu se servir, dès 1995, de robinets et mettre aux oubliettes la corvée harassante de la collecte de l'eau dont les premiers à en souffrir étaient surtout les enfants;
- Durant l'année 1999, ils réussissent également, avec leurs propres moyens, à s'équiper du système d'évacuation des eaux usées qui se déversent dans l'Oued Boumerzoug. Cependant, s'ils ont résolu un problème, ils ont créé un autre qui consiste en la pollution de l'oued, conséquence des déchets qui s'y répandent et aussi les odeurs nauséabondes qui empestent l'environnement;
- La même année, ils ont bénéficié de l'énergie électrique en se raccordant au réseau, grâce à la contribution de chacun.

Malheureusement, réalisées par des amateurs, n'ayant ni formation, ni expérience, ces réseaux, notamment ceux de l'AEP et des canalisations des eaux usées, ne tardèrent pas à se détériorer quelques années plus tard.

II.4. L'aspect extérieur des baraques

Constructions en parpaings, les baraques dont le nombre s'élève en 2011 à 628, sont beaucoup mieux agencées que celles d'autres bidonvilles. Généralement, les maisons, toutes en rez-de-chaussée, disposent d'une cour et de deux ou trois pièces. Les informations recueillies auprès de quelques résidents nous ont appris que la cour qui tend à disparaître à la suite de l'agrandissement du ménage, servait « d'espace de transition et espace de tampon et ressort comme un espace essentiel au sein de l'habitation. Elle est l'espace où se déroulent toutes les activités »¹⁸².

Pour agrémenter les lieux, quelques habitants qui n'ont pas encore procédé à la transformation de la cour en pièce (la plupart des cours ayant été grignotées par le parpaing, les effectifs des ménages s'étant accrus), ont réservé une petite parcelle de celle-ci à un espace vert (arbres, fleurs).

Malgré les soins minutieux apportés lors de la construction, les murs crasseux et lézardés font apparaître des fissures assez larges qui facilitent l'accès d'animaux tels les rats, les serpents et autres. Par ailleurs, si au début de la construction, les plaques de tôles furent bannies, elles réapparaissent timidement quelques années plus tard. Rongées par la rouille, elles ont été utilisées en guise de clôture, notamment des cours en nombre restreint et ont même remplacé le parpaing.

La toiture des masures est, soit en plaques de plastique ondulées, soit en plaque de tôle en zinc, soit en ternet et recouverte d'une toile cirée de couleur noire maintenue par de grosses pierres et des pneus. Cette pratique est destinée à prévenir les infiltrations des eaux de pluie. Mais malgré cette précaution, les eaux s'infiltrent par les fissures des murs que certains habitants n'ont pas obstrués.

En dépit de l'image repoussante qu'offrent ces baraques, des antennes paraboliques sont présentes.

¹⁸² Kara mostepha. T, 2003: « Evolution de la notion d'habitat informel, cas de la cité Es-Salem à Constantine », thèse de magister. p.203.

II.5. Dénombrement de la population et capacité d'accueil de la baraque, origine de la population et les activités

II.5.1. Dénombrement de la population et capacité d'accueil de la baraque

Le nombre de baraques qui le composent, le classent en 4^{ème} position, donc parmi les plus grands sur l'ensemble des bidonvilles de Constantine.

Tableau n°35 : Classement du bidonville « Bessif » par rapport à ceux qui ont plus de 400 baraques.

| BIDONVILLE | NOMBRE DE BARAQUES | CLASSEMENT |
|----------------------------------|--------------------|-------------------|
| Fedj Er - Rih | 1 389 | 1 ^{er} |
| Tennoudji | 963 | 2 ^{ème} |
| Ex décharge publique (Boulefraï) | 712 | 3 ^{ème} |
| Bessif | 628 | 4 ^{ème} |
| New - York | 612 | 5 ^{ème} |
| El Qahira | 562 | 6 ^{ème} |
| Lentini | 520 | 7 ^{ème} |
| Djaballah | 484 | 8 ^{ème} |
| Carrière Gance | 461 | 9 ^{ème} |
| Rahmani Achour | 446 | 10 ^{ème} |
| Kaidi_ Abdallah | 440 | 11 ^{ème} |

Source : l'auteur

Tableau n°36 : De quarante familles en 1989, il connut un accroissement important:

| | Années | | | |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Juin 1989 | Juin 1991 | Juin 1995 | Juin 1999 |
| Nombres de baraques | 40 | 345 | 450 | 563 |

De l'étude de ce tableau, il ressort que la population de cet "établissement humain" a enregistré, en l'espace de 10 ans, une progression très importante.

Tableau n°37 : Situation du bidonville en 2011: population et baraques

| Superficie du bidonville (m ²) | Nombre de baraques | Familles recensées | Familles existantes | Faux occupants | % vrai | % faux |
|--|--------------------|--------------------|---------------------|----------------|--------|--------|
| 62 227 | 628 | 767 | 750 | 17 | 98 | 2 |

Source: SAU, recensement 2011

La baraque héberge, en moyenne, 1,19 ménage, soit un minimum de 7 personnes, soit près de 4396 individus pour l'ensemble de cet établissement, si l'on considère que chaque baraque est occupé par un seul ménage, 122 de celles-ci, abritent, à elles seules (les faux occupants n'étant pas compris) 2 ménages; ce qui autorise à affirmer que la promiscuité est très importante. Or, quelques résidents ont affirmé que, durant les vingt années d'existence de ce bidonville, les ménages se sont agrandis soit par la fécondité, soit par l'arrivée d'autres migrants durant la décennie noire, soit par le déclassement des citadins qui, pour des motifs divers, ont quitté leurs logements pour s'y installer.

Ils ont même soutenu que dans une grande partie des baraques, les individus s'entassaient dans un espace ne dépassant pas 5 à 6 m². Les jeunes garçons de quelques mesures sont obligés d'emménager ailleurs, soit dans la cour s'il y en a une, notamment en été, soit dans un abri autre que la baraque.

II.5.2. Origine de la population et les activités

Les populations déclassées, pour divers motifs, provenant de Constantine constituent la majorité de ses habitants. L'autre partie de la population est originaire de l'ancienne aire administrative gérée par Constantine (Skikda, Jijel, Guelma, Mila, Oum El Bouaghi...).

Les activités exercées par les habitants sont très diverses:

- De petits fonctionnaires
- Des employés dans le bâtiment et les travaux publics.
- De petits commerçants retraités

Mais selon les résidents, les chômeurs représentent près du quart de la population active du bidonville, notamment les jeunes qui souffrent de ce fléau et qui, pour subvenir à leurs propres besoins et aider leurs familles, s'adonnent à des activités douteuses

II.5.3. L'hygiène

L'absence totale d'hygiène est bien perceptible: les déchets qui s'entassent dans une impasse assez large, La fumée qu'ils dégagent (faute de ramassage des ordures), les sachets éventrés, disséminés çà et là conjugués à la pollution de l'oued dans lequel se déversent les eaux usées des baraques et aussi les rejets de quelques entreprises installées non loin de Boumerzoug, diffusent une puanteur insupportable à laquelle se sont habituées les résidents.

II.5.4. Les résultats de l'enquête effectuée auprès d'un échantillon de 65 personnes "du bidonville Es-Salam" ou "Bessif"

| |
|--|
| Nature juridique du terrain squatté : communal. |
| Superficie du terrain occupé : 62 227 m ² |
| BARAQUES ET MENAGES : |
| - Nombre de baraques : 628 |
| - Nombre de ménages : 767 dont 17 faux occupants |
| . 489 baraques occupées par 489 ménages, |
| . 139 baraques abritent au moins deux ménages. |

Les déclarations des personnes interrogées et les documents qui ont été consultés, nous ont permis d'apprendre ce qui suit :

1) Installation des populations dans le bidonville :

- Dès 1989, année de son ouverture : 50 ménages ;
- De 1989 à 1995 : 362 ménages ;
- De 1995 à 2011 : 355 ménages ;
- **TOTAL :** **767 ménages.**

2) Origine des habitants :

- Citadins déclassés : 71% (Constantinois issus de la ville même, notamment de la médina, des zones à glissements et aussi des autres bidonvilles) ;
- Ruraux : 29% (originaires des différentes wilayas de l'Est).

3) Nombre de pièces par baraques occupées par les personnes interrogées :

Partant d'une pièce et d'une cour, plusieurs habitants ont transformé un espace de la cour de la baraque en une ou deux autres pièces supplémentaires. Sur les 65 personnes interrogées, le nombre de pièces par baraque est de :

- 1 pièce : 26
- 2 pièces : 23
- 3 pièces : 16
- **TOTAL :** **65.**

4) les commodités :

- Electricité : 100%
- Gaz : butane ;
- Eau : 100% :
- Réseau d'évacuation des eaux usées : 100% mais complètement détérioré.

5) Scolarisation des enfants :

Les établissements scolaires des différents paliers sont situés non loin de la cité 'Es-Salam'. Tous les enfants âgés de six ans sont scolarisés. Les problèmes des absences répétées et injustifiées commencent à apparaître à partir du cycle moyen. Les difficultés auxquelles sont confrontés les parents de la cité « Djaballah » sont moins intenses à la cité « Bessif ». Cette situation est motivée par le fait que la grande majorité des habitants est composée de citadins déclassés qui ont quelques capacités (intellectuelles et matérielles) pour pouvoir suivre leurs enfants durant leur parcours scolaire. Un ex Proviseur du Lycée Ben Boulaid à Constantine, établissement qui a pour secteur géographique la Cité Boumerzoug, la cité « Es-Salam », la cité El-Gammas, que le nombre de filles appartenant au bidonville est nettement supérieur à celui des garçons. Ces derniers représentent un peu plus du quart de l'effectif des filles. Les déperditions scolaires sont moindres et ne dépassent guère celles enregistrées par des élèves issus des quartiers considérés aisés. Il a affirmé que les résultats de chaque fin d'année, enregistrés par les élèves venant du bidonville, sont, au même titre que les autres, acceptables. D'ailleurs, beaucoup d'élèves ont décroché le baccalauréat qui leur a ouvert les portes de l'université.

6) Santé – transport :

- Santé : La cité Boumerzoug où est implanté le bidonville « Bessif » est dotée d'une polyclinique.
- Transport : Des bus, des taxis en nombre suffisant assurent la navette entre la ville et cette cité.

7) Approvisionnement :

La cité Boumerzoug n'est pas aussi peuplée que la cité des Frères Abbas à proximité de laquelle est situé le bidonville « Djaballah ». L'approvisionnement n'est pas aussi fourni qu'à Oued El Had, mais des magasins, peu nombreux offrent le nécessaire de la vie quotidienne, notamment l'alimentation générale. Cependant, les transports étant

assurés, les résidents peuvent se rendre au quartier dit ‘‘4^{ème} km’’ où ils peuvent s’approvisionner en fruits et légumes surtout.

8) Activités antérieures à l’installation dans le bidonville des personnes interrogées :

| | |
|------------------------------------|-----------|
| ▪ Petits propriétaires terriens : | 02 |
| ▪ Travailleurs agricoles : | 05 |
| ▪ Petits éleveurs : | 03 |
| ▪ Travailleurs saisonniers : | 07 |
| ▪ Maçons qualifiés : | 03 |
| ▪ Employés entreprises publiques : | 12 |
| ▪ Petits commerçants : | 03 |
| ▪ Employés fonction publique : | 19 |
| ▪ Chauffeurs : | 02 |
| ▪ Maçons qualifiés : | 02 |
| ▪ Retraités : | 03 |
| ▪ Sans activité : | 04 |
| ▪ TOTAL : | 65 |

9) Les activités actuelles :

| | |
|------------------------------------|-----------|
| ▪ Artisan ‘‘mécanicien’’ | 01 |
| ▪ Artisan ‘‘cordonnier’’ : | 01 |
| ▪ Artisan ‘‘menuisier’’ : | 01 |
| ▪ ‘‘Alimentation générale’’ : | 02 |
| ▪ Maçons qualifiés : | 04 |
| ▪ Manœuvres : | 05 |
| ▪ Chauffeurs : | 03 |
| ▪ Employés entreprises publiques : | 12 |
| ▪ Petits commerçants : | 03 |
| ▪ Employés fonction publique : | 19 |
| ▪ Retraités : | 06 |
| ▪ Sans activité : | 08 |
| ▪ TOTAL : | 65 |

Comme au bidonville « Djaballah », l'élément féminin assure un apport très important aux ménages, notamment celles issues du monde rural. Les femmes sont sollicitées pour les tâches ménagères et surtout pour la confection des produits du terroir (pâtes alimentaires, gâteaux traditionnels) et les tenues vestimentaires traditionnelles, les trousseaux des mariées, etc. Il est possible d'affirmer que le gain de la femme au foyer représente plus du double de celui du chef de famille et des enfants réunis.



Photos n°29/30/31: Vue du terrain libéré après l'éradication du bidonville "Bessif". Source: Pr Cherrad SE

CONCLUSION

Sa situation sur un terrain aux abords d'un oued, donc inondable et, par conséquent, impropre à la construction, sa dénomination populaire autorisent à affirmer que cette cité, dont la situation s'est complètement dégradée par rapport au début de son édification, mérite d'être classée parmi les bidonvilles à risque.

En effet, « planter » la demeure dans un lit d'oued qui se transforme, en cas de fortes pluies, en un torrent qui peut tout emporter sur son passage et envahir la berge et sa proximité, bouscule, devant le danger et la témérité dont font preuve les habitants, toute imagination et dépasse tout entendement.

III. LA STRUCTURE DE LA POPULATION DU BIDONVILLE ET DE L'INTERIEUR DE LA BARAQUE

Si l'extérieur de la baraque est répulsif, l'intérieur, malgré la sobriété, est beaucoup plus accueillant. L'espace est aménagé, parfois dans le désordre, en fonction, d'une part, des activités ménagères et, d'autre part, de la disposition des « meubles ». Cette dernière (la disposition des meubles) doit répondre au souci de la maîtresse de maison d'être beaucoup plus à l'aise dans son univers et de pouvoir se mouvoir plus facilement. La sobriété, dans la majorité des cas, est de rigueur, l'état et la superficie des lieux et la situation sociale des occupants étant un obstacle sérieux qui ne peuvent conduire à un ameublement beaucoup plus varié et raffiné.

III.1. La structure de la population

Avant son arrivée au bidonville, le ménage qui veut conserver ses liens avec son milieu d'origine, a recueilli, au préalable, les informations sur l'origine des occupants en vue de faire son choix du lieu d'implantation de sa bicoque.

A. Liens familiaux

Le premier ménage qui prend le chemin de « l'exil » et s'installe dans un bidonville est suivi par les membres de la proche famille. Par leur nombre, parfois très important, ils créent à eux seuls, un sous-quartier. Assez souvent, la baraque mère est agrandie, dans le cas où il y aurait de l'espace pour accueillir d'autres membres de la famille.

Cependant, il est important de souligner que les familles n'émigrent pas toutes ensemble. Elles émigrent, au fur et à mesure, en fonction des nouvelles qu'elles reçoivent des premiers « émigrants » et s'assurent qu'elles se retrouveront dans un quartier où elles ne se sentiront pas isolées du groupe. Quelques situations similaires nous ont été confirmées par des habitants eux-mêmes de la cité « Es-Salam » ou « Bessif ».

B. Liens de proximité

Arrivé sur les lieux, le ménage n'ayant pas la possibilité de cohabiter dans la baraque de ses proches parents, la promiscuité étant déjà trop forte, ou en l'absence d'espace à proximité de la famille à laquelle il appartient, il installe sa baraque à côté de

son ancien voisin (c'est le cas de plusieurs familles au bidonville « Djaballah » qui nous a été confirmé par des habitants).

C. La sphère géographique.

Faute de solutions dans les alentours des baraques des proches parents ou d'anciens voisins, ils installent leur mesure auprès d'habitants qu'ils n'ont jamais connus mais qui appartiennent à la même sphère géographique (cette affirmation a été corroborée par un habitant de « Djaballah » originaire d'Oued Athmania).

Ces regroupements, conformes à l'un de ces trois cas, représentent, pour chaque ménage, protection, sécurité et les mettent à l'abri de l'isolement dans cet univers étranger.

CONCLUSION

Le bidonville est donc le lieu de rassemblements d'individus ou de groupes d'individus dont les affinités sont, en général, un facteur essentiel dans l'entretien des rapports entre les ménages. Il prévient tout isolement et tout dépaysement et atténue aussi les conflits. L'esprit de famille ou de la région est toujours vivace dans ce milieu où la solidarité est toujours agissante.

Inadapté à une vie décente, cet habitat ne repose que sur la seule règle qui consiste à faire croire que les déracinés, qu'ils soient ruraux ou citadins déclassés, bénéficient d'un espace leur assurant la tranquillité et le bien-être et comme l'a écrit Le Corbusier « l'instinct primordial de tout être vivant est de s'assurer un gîte »¹⁸³.

¹⁸³ « Les leçons de l'architecture traditionnelle, cas de la vieille ville de Biskra », communication donnée par MC Addad et MS. Zerouala, séminaire national « espace saharien et le développement durable, Biskra les 14, 15 et 16 novembre 2000 in "participation des usagers dans la production d'un habitat accessible" (2004).

III.2. L'intérieur de la maison "ed-dar" ou la baraque ou le gourbi.

III.2.1. L'espace de la baraque

L'espace dans une baraque est le plus souvent réduit : 3m sur 3,50m environ et une hauteur variant entre 1,80m et 2m.

L'organisation de cet espace pourtant réduit, tient compte, dans la mesure du possible, du nombre de personnes qui y vivent au moment de sa construction et, souvent au nombre de familles qui cohabitent sous le même toit. Ainsi, un gourbi de deux pièces et d'une cour peut accueillir 12 à 13 personnes. Dans le cas où cet espace serait partagé entre deux familles, il est attribué à chacune une pièce. Les lieux communs, par contre, sont fréquentés et utilisés par l'ensemble des habitants de la baraque : cour, cuisine, lieu d'aisance, douche.



Photo n°32: Bidonville Oued El Had, Aspect extérieur. On distingue nettement la toiture d'une baraque recouverte d'une toile en plastique.
Source : l'auteur

Il est effectivement apparu, dans quelques baraques visitées, la présence de deux ménages se partageant cet espace.



Photo n°33 : Une baraque construite en 1958. Les tuiles en eternit et en tôle de zinc en guise de toiture. A la voir de la sorte on pourrait croire qu'elle s'est effondrée et n'est pas habitée. L'entrée qui n'est pas visible est située à gauche en face des arbres. Source : l'auteure, 2010.

III.2.2. La configuration de la baraque

- **La cour**

La porte d'entrée principale de la baraque débouche directement sur une cour, face aux pièces qui composent la baraque. En bois ou en tôle, cette porte, de très mauvaise qualité, n'a pas résisté aux aléas du temps, sans aucune couleur, rongée et au crissement aigu. En tôle, ayant elle aussi perdu sa couleur, elle est rongée et grinçante.



Photo n°34 : La cour et l'entrée de la baraque. Devant la porte est stationnée une voiture. En face un bus. Les habitants sont – ils vraiment dans le besoin pour habiter un bidonville ? Source : l'auteure, 2010.



Photos n°35/36: Les portes d'entrée des baraques en zinc ou en bois rongées par les intempéries.
Source : l'auteure, 2010.

La cour dont sont dotées la plupart des baraques, est d'un apport très appréciable dans le «décongestionnement» des autres locaux car elle permet d'accomplir plusieurs fonctions. Elle peut être transformée, la nuit, en un espace faisant office de chambre à coucher pour les hommes, notamment les jeunes.



Photo n°37: La cour d'un gourbi. Le sol, à l'état naturel et la toiture en tôle de zinc ondulée sont propres. Source : l'auteure, 2010.

Dotée d'un lieu d'aisance servant également de douche, cette cour, tampon entre l'extérieur public et l'intérieur privé, est un espace très important destiné à accomplir plusieurs tâches ménagères (cuisine, ménage, lessive...), à l'emmagasinage d'objets encombrants mais à la portée de main de la maîtresse de maison (vaisselle courante, le plat en terre servant à la cuisson de la galette ou « tadjine », une batterie de cuisine ou « tabouna », un grand plat en bois ou « gassaa » qui sert à pétrir la semoule et à rouler le couscous et au stockage de l'eau (les bidons et autres jerricans).



Photo n°38: Les "gassaa", l'une en aluminium (déposée sur un morceau de tronc d'arbre) et l'autre en bois. Le frottoir, entreposé juste à côté de cet ustensile traditionnel, démontre que le sol n'est pas en terre, mais recouvert de ciment. Source : l'auteure, 2010.



Photo n°39: La "cuisine". Presque toutes les affaires sont à même le sol. Source : l'auteure, 2010.



Photos n°40/41 : Les WC qui se transforment en douche. Il faut traverser un corridor sombre pour pouvoir accéder à ce lieu d'aisance. L'auteure 2010

Un coin de la cour est aménagé en cuisine. Pour être toujours fonctionnelle et à l'abri des intempéries, les maîtres des lieux ont construit, en brique et recouvert d'une plaque de ternet, une sorte de cagibi (environ 1,20m de profondeur, 1,50m de largeur et 1,75 de hauteur). A l'intérieur de cette cuisine improvisée, un réchaud à gaz est installé sur une table (de la largeur de cet espace) sur laquelle sont également posés quelques ustensiles. Sous la table, il est possible d'apercevoir deux bouteilles de gaz. A l'extérieur du cagibi est accroché un ensemble d'étagères sur lesquelles sont soigneusement rangés d'autres ustensiles.

Cette cour est aussi l'aire de jeux des enfants que la mère peut surveiller tout en accomplissant ses tâches ménagères et, dans certaines baraques, une partie de cet espace sert d'étable, des habitants ayant gardé, malgré tout, certaines pratiques acquises dans leurs lieux d'origine.



Photo n°42: Les étagères pour un rangement anarchique. Source: Auteure, 2011.



Photo n° 43: Meubles de rangement (Cuisine). Cette dernière est bien entretenue par rapport à d'autres : le sol n'est pas nu. La maîtresse de maison semble vouloir égayer les lieux en accrochant au mur un tissu bariolé, une horloge et en couvrant le "buffet" d'une toile en plastique décorée.

Source : l'auteure, 2011.

D'autres cours sont agrémentées par des plantes grimpantes, visibles de l'extérieur et qui, malgré leurs couleurs chatoyantes et verdoyantes, n'ont pas dissimulé l'indigence des lieux.



Photo n°44 : le coin de fleurs qui égayent la cour

Source : l'auteure, 2011.

- **Les pièces**

Les entrées des pièces sont accessibles par la cour. Les locaux sont multifonctionnels. En effet, lorsque la baraque est occupée par deux familles, les deux locaux font office de salle à manger, de salle de séjour et, le soir venu, de chambre à coucher. Dans ce cas précis et aussi de celui de la baraque d'une seule pièce « l'ameublement » est réduit à sa plus simple expression pour ne pas encombrer l'espace déjà exigu.

Par contre, s'il s'agit d'une seule famille, chaque pièce a une fonction bien précise dans la journée. En effet, l'une sert de salle à manger, l'autre est convertie en salle de séjour destiné surtout à recevoir des invités. Le soir, toutes les deux sont transformées en chambre à coucher, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes.

L'entrée de chaque pièce est protégée par un rideau qui a pour fonction de préserver l'intimité, de faire barrage aux insectes volants qui pullulent, à la poussière, rappelant ainsi un élément en usage dans la maison traditionnelle autochtone.



Photos n°45/46: L'entrée des pièces.

Les portes sont ouvertes mais l'intimité est protégée par des rideaux. Il s'agit en fait de deux ménages qui occupent la même baraque Source: Auteure, Avril 2011

Le plus souvent, les pièces n'ont pas de fenêtres mais plutôt des ouvertures genre de vasistas étroits, aux volets donnant sur l'intérieur et situés en hauteur, à une vingtaine de centimètres environ du plafond. Ils servent aussi bien à éclairer qu'à aérer.

Contrairement à ce que s'imagine le profane, les pièces dont le sol est à l'état brut (nu), sont propres et leurs murs, même lézardés ou fissurés, sont blanchis à la chaux, matière destinée à éliminer les insectes rampants et est recommandée pour absorber l'humidité.

Le plafond en plaques de tôle ou en ternet est recouvert, entièrement, d'un tissu à fleurs donnant à la pièce un semblant d'attrait agréable.



Photos n°47/48: La toiture en tôle de zinc ondulée renforcée par de grosses pierres. Source : Auteure. Avril 2011

- **L'ameublement.**

Le mobilier, sobre, reflète la situation économique des résidents. Dans la « salle à manger », au sol recouvert d'un vieux tapis, sont entreposés les uns sur les autres, adossés au mur, des matelas et des couvertures protégés de la poussière par une toile cirée transparente. Dans un buffet de trois étagères, aux portes vitrées, sont rangés sur les deux premiers « rayons » des services qui semblent appartenir à une autre époque (tasses et soucoupes, cafetières, sucriers et quelques assiettes et une soupière) destinés certainement à être utilisés durant d'importants événements. Sur la troisième étagère sont rangés des articles scolaires : cahiers, livres. Une armoire à deux battants, de 1,60m environ de hauteur

fait certainement office de « dressing ». Au milieu de la pièce, une table basse (« meida ») sur laquelle est posé un plateau en aluminium, fait fonction de table à manger. Des petits bancs et deux autres « meida » sont rangés dans un coin de la pièce.



Photos n°49/50: Des matelas entreposés les uns sur les autres sur un divan en fer forgé. Les nattes sont posées à même le sol. Source: Auteure, Avril 2011

Dans la seconde pièce qui semble servir de salle de séjour et de réception, la télévision avec modulateur, protégée de la poussière par un tissu brodé, est placée sur une commode à cinq tiroirs. Sur cette dernière, on distingue quelques bibelots et deux portraits d'enfants. Tout autour de la pièce sont disposés, à même le tapis usé qui recouvre une partie du sol dénudé, trois matelas faisant office de canapés recouverts d'un tissu à fleurs qui, avec le temps, s'est altéré. Les oreillers sont utilisés en guise de dossier.



Photo n°51: La nature de l'ameublement est celle d'un ménage déclassé.

Source: Auteure, Avril 2011

Dans cette pièce est installé un climatiseur de 12 000 BTU qui n'est mis en marche que lorsque la température dépasse les 34° (déclaration faite par la maîtresse de maison).



Photos n°52: Le climatiseur et la parabole. Le niveau social du ménage qui occupe cette baraque doit être appréciable. Source: Auteure, Avril 2011

Pour gagner de la place et ne pas encombrer l'espace, le maître de ces lieux a accroché à l'un des murs, à 1,50m environ du sol, un ensemble d'étagères sur lesquelles sont minutieusement rangés deux ou trois autres services de table. Cinq petits sièges en bois sont placés, l'un au-dessus de l'autre dans un coin du local. En face, sont entreposées l'une sur l'autre deux autres « meida ». Le soir, les deux pièces changent de destination : elles sont converties en chambres à coucher.

Aux murs sont accrochés un calendrier, les portraits du père et des enfants.

Les pièces de la baraque, privées de soleil, trop exigües pour contenir des groupes d'individus collés les uns aux autres, où les mauvaises odeurs provenant des déchets de l'extérieur, sont des lieux délétères pour la santé de leurs occupants.



Photo n°53: En guise d'aération, ouverture dans le mur de la ''cuisine'' Source: Auteure, Avril 2011

Un fait insolite qui mérite d'être mentionné, est la cohabitation avec les animaux, comme le montrent les photos ci - dessous.



Photos n°54/55: La cohabitation avec les animaux. Une bergerie en plein
bidonville

Source: Auteure, Avril 2011

IV. LES ACTIVITES DES BIDONVILLOIS

Habitat « informel », le bidonville est occupé par des résidents en « situation informelle ». Sans qualification professionnelle, n'ayant éventuellement comme savoir-faire que dans le domaine de l'agriculture, ils s'adonnent, pour survivre, à des activités informelles n'ayant aucun rapport avec leur métier d'origine.

IV.1. Les activités masculines

- **Les activités des jeunes enfants scolarisés et autres**

A la sortie de l'établissement scolaire ou durant le week-end, les jours fériés ou pendant les vacances, quelques élèves ou des enfants de même âge non scolarisés se transforment en « gérant de kiosque ». Deux éléments composent ce « fonds de commerce » : un casier soutenu par sur un tréteau. Dans ce casier sont rangés des paquets de cigarettes en tout genre qu'on peut acquérir à l'unité, du tabac à priser ou à chiquer, des bonbons. Installés dans les endroits « névralgiques » du bidonville, entrée, placette, à proximité « d'un café », le « gérant » et sa marchandise sont protégés, en hiver ou en été par un parasoleil dont l'usure est apparente.

D'autres enfants « se transforment » en « gérants' » de bureaux de tabac ambulants, surtout en ville : ils trimballent, en bandoulière, un casier en bois léger aux parois mesurant à peine 10 centimètres. Ils sillonnent les rues à forte affluence et surtout celles où sont installés leurs aînés qui ont d'autres occupations « plus importantes ».

- **Les jeunes garçons :**

Une bonne majorité de jeunes « s'évade' », chaque jour, de la résidence paternelle pour se consacrer, en ville, à des occupations informelles de toutes sortes, tels l'achat et la vente à la sauvette de plusieurs articles d'origine douteuse et s'arrogent même le droit de squatter, avec d'autres jeunes venus des localités avoisinantes, les trottoirs et parfois même des rues entières où ils offrent une multitude de produits : effets vestimentaires destinés surtout à la gent féminine, des fournitures scolaires, des cosmétiques, des articles ménagers comme les casseroles et autres ustensiles de cuisine (par exemple, la rue Didouche Mourad), des fruits et des légumes (exemple : les deux marchés du centre de la ville). D'autres, plus entreprenants, ayant pu acquérir une camionnette, se sont mués en marchands ambulants et sillonnent les quartiers de la ville. Squattant eux aussi les trottoirs, ils écoulent les fruits et les légumes à des prix souvent défiants toute concurrence.

Si les trottoirs sont squattés, la chaussée n'a pas échappée à cette pratique illicite. En effet, d'autres jeunes, appelés "parkingueurs", qui font croire qu'ils offrent un service, prennent, sans aucune gêne, la liberté de prélever, parfois sous la menace, « un droit » de stationnement auquel ils n'ont pas droit, sur tout véhicule à l'arrêt à proximité des institutions et des artères de la ville.

- **Les adultes**

N'ayant aucune qualification, les personnes âgées se convertissent en « artisans », leur seule aspiration étant d'abord et surtout de s'assurer le strict minimum et, ensuite, de s'occuper et « tuer l'ennui », en transformant une partie d'une pièce du domicile qui donne sur une rue, en échoppe ou en « atelier » :

- Des « menuisiers » chargés de « confectionner » mais surtout de « réparer » des articles n'exigeant pas une technicité particulière ou des moyens spécifiques : tabourets, petits bancs, tables basses (« meida ») ;
- Des « soudeurs » qui offrent leur service à la ménagère dont la casserole vient de perdre un bras ou le pied d'une chaise métallique, ou souder le trou d'une marmite.
- Des « salons de coiffure » fréquentés par les hommes à l'âge avancé, pas trop exigeants, ne disposant que d'un miroir accroché au mur sous lequel est placé un lavabo surmonté d'un robinet qui n'a jamais déversé une goutte d'eau, une petite étagère sur laquelle sont posés un gobelet en aluminium dans lequel est plongé un blaireau, trois flacons de parfum à moitié pleins, d'un petit buffet dans lequel sont rangés les instruments de travail, d'un vieux fauteuil faisant face au miroir, de trois chaises, de deux ou trois serviettes accrochées à un porte manteaux. Un poste transistor placé sur le buffet fait partie du décor. Dans un coin du salon, il est possible d'apercevoir des bouteilles et un jerrican pleins d'eau;
- Deux « ateliers » de mécaniques en plein air ayant pour mission de parer au plus pressé et de réparer les pannes qui ne nécessitent pas de gros moyens;
- Des « épiceries » très modestes ou « échoppes » qui peuvent être qualifiées de magasins d'alimentation générale, offrent plusieurs produits : de l'huile, des pâtes alimentaires, du lait, du lait pour bébé, du pain, des eaux minérales, des fruits et légumes. Le mobilier de ces magasins, au plafond très bas et au sol non

carrelé, est très modeste : un comptoir en bois, un étalage hétéroclite, un petit frigidaire dans lequel sont entreposés les produits périssables.

Ces activités, aussi diversifiées mais modestes, rendent de nombreux services aux bidonvillois.

IV.2. Les activités féminines

Les activités les plus lucratives et qui garantissent un train de vie assez substantiel, sont bien celles exercées par les femmes. En effet, installées à quelques encablures de la ville et à deux pas des quartiers aisés, elles louent leurs services aux citadins pour faire le ménage ou d'autres travaux domestiques. Certaines ont même eu l'opportunité de se faire recruter dans des entreprises ou dans des institutions de l'Etat. C'est ainsi que l'on aperçoit des femmes, quitter le matin de bonne heure, le bidonville pour se rendre à leur lieu de travail.

D'autres plus entreprenantes, offrent des services très appréciés et très prisés par les citadines : couturières d'effets vestimentaires, traditionnels surtout, notamment le trousseau de la mariée, de la confection des matelas et autres oreillers dont l'élément essentiel est la laine préalablement lavée et séchée par les bidonvilloises dont une partie sert également à confectionner toutes sortes de vêtements. La broderie, les gâteaux traditionnels et les pâtes alimentaires du terroir qui nécessitent un grand savoir-faire et des efforts louables, sont le lot quotidien de ces femmes qui, faisant preuve de détermination pour réussir, sont parvenues à acquérir la dextérité nécessaire à cette fonction, l'imagination et l'expérience indispensables à toute innovation. Le nombre de commandes les astreint à travailler le jour et très tard la nuit, afin de pouvoir honorer les engagements pris et se faire une notoriété qui leur permettra d'être de plus en plus sollicitées.

D'autres femmes qui n'ont pas l'expérience pour imiter leurs camarades d'infortune, ouvrent des salons de coiffures féminins. Bien sûr, disposant d'un matériel qualifié de rudimentaire, celles-ci ne sont pas comparables à celles de la ville, mais elles fournissent un travail appréciable, pratiquent des prix abordables et font preuve de beaucoup de sérieux. Ces salons attirent une clientèle nombreuse, même citadine.

Un phénomène insolite qui n'a aucune relation avec les activités déjà énumérées, est en vogue dans les bidonvilles. Il s'agit de l'exploitation de la naïveté des gens par certains individus, appartenant aux deux sexes, qui s'érigent en médium ou en chasseurs de mauvais sorts (« taleb »), en marabout, en guérisseurs ou autres charlatans se targuant de conjurer les esprits malfaisants en délivrant, contre une somme substantielle, des talismans. Les cartomanciens sont également présents sur les lieux et prédisent, aux crédules, ce que leur réserve l'avenir.

V. LE BIDONVILLE, ESPACE SOCIAL

Dans le bidonville se regroupent des populations issues généralement d'un même milieu et d'une même région. Mais parmi cette population cohabitent d'autres ménages d'horizons divers, même des déclassés de la ville comme il a été signalé auparavant. Les regroupements ne supposent nullement un enfermement sur soi ou un éloignement de l'autre. Au contraire, les difficultés communes qu'ils partagent, la même galère sur laquelle ils se sont embarqués, créent entre tous les habitants une solidarité agissante.

Certes, une méfiance s'est installée entre les voisins qui n'ont aucune affinité mais elle s'est vite dissipée. Les liens tissés entre eux, les relations qu'ils entretiennent, l'aide qu'ils s'apportent mutuellement, la conscience d'intérêts communs, leur permettent de mieux affronter les vicissitudes de la vie, d'atténuer leurs souffrances et leur donnent la ferme conviction qu'ils peuvent mieux supporter le poids trop lourd du fardeau qu'ils transportent.

L'utilisation des parties communes du bidonville facilitent les échanges et la découverte de l'autre.

Ces rapports, très étroits, sont tels que l'absence de l'un, vite remarquée, est pour l'ensemble de toute la communauté, une source d'inquiétude et de questionnements qui les poussent à s'enquérir au plus tôt des motifs de cette « disparition » et, en cas de besoin, porter aide et secours.

En outre, l'aide dans l'infortune qu'ils s'apportent, s'illustre à priori dans les tâches domestiques contraignantes qui nécessitent une « main d'œuvre » importante. A l'occasion d'événements heureux ou douloureux, leur précieux soutien et leur appui spontanés sont

vite apportés. Ensuite, en cas de difficultés financières, chacun, selon ses moyens, contribue à alléger les soucis de l'autre.

L'esprit de solidarité fait partie intégrante de la vie dans un bidonville où les populations continuent, sans cesse, (et c'est ce que nous avons remarqué au bidonville (« Djaballah ») de perpétuer la culture de leur lieu d'origine, de célébrer ensemble les rituels, de sauvegarder leur savoir-faire et de veiller, dans la mesure du possible, sur leurs traditions.

CONCLUSION

Les habitants, dans leur grande majorité, tentent de gagner leur vie à la sueur de leur front, en offrant leurs services à leur voisinage immédiat et lointain aussi, malgré leur manque de qualification. Mais le gain du chef de famille est tellement insignifiant qu'il amène la femme à effectuer des travaux rapportant un gain beaucoup plus substantiel.

En effet, la comparaison entre le travail plus lucratif fourni par la femme du bidonville et les gains qu'elle rapporte et celui de l'homme et ses revenus, fait apparaître nettement l'engagement de celle-ci pour assurer un quotidien meilleur à la famille. L'élément féminin participe donc plus efficacement à la vie du ménage et il en est, par conséquent, sa colonne vertébrale.

Confortés par leurs revenus, même s'ils sont parfois modestes, ils n'aspirent, à aucun moment, à prendre le chemin du retour vers leurs régions d'origine, sachant qu'ils n'ont plus aucune attache après tant d'années vécues en ville.

CHAPITRE 9

DE LA BARAQUE AU LOGEMENT SOCIAL

INTRODUCTION

Comme il a été précédemment souligné, le flux des campagnards, se déversant dans les villes, est à l'origine d'une urbanisation anarchique. La ville de Constantine a ainsi subi, durant et après la colonisation, une invasion de cette forme d'urbanisation dont l'aspect est associée à la précarité et à la misère. Exécré, le bidonville qui réunit déviance urbaine et déviance sociale, est stigmatisé aussi bien par la société civile dans son ensemble que par les pouvoirs publics locaux et nationaux.

Véritables « galères de l'indigence » où vivent entassés des ménages, en majorité en régression sociale complète, discrédités par l'opinion qui les qualifie d'espaces miteux et sordides, voire de ghettos par certains, ces établissements « inhumains », qui atteignent un seuil jugé intolérable posent un problème aussi bien humain que social dont la prise en charge doit intervenir immédiatement.

I. LA DETERMINATION DES POUVOIRS PUBLICS

Cette situation insupportable a fait réagir les plus hautes autorités de l'Etat qui n'admettent pas le fait accompli et que des êtres humains vivent dans des conditions aussi lamentables. C'est ainsi que le Chef de l'Etat a déclaré, lors de sa visite à Constantine le 17 avril 2006, je cite : « Tous ceux qui les réalisent auront affaire à la justice et à des sanctions pénales ».

Dans la même démarche, le Chef du gouvernement a affirmé le 26 mai 2009 que « désormais, on ne tolérera plus la construction de telles baraques de fortune. On ne tolérera plus qu'on fasse de ces baraques de dossiers solides pour bénéficier d'un logement ». Il a en outre assuré que la réalisation de logements publics sociaux ou de ceux destinés à l'éradication de l'habitat précaire sera accrue ». Ainsi, conscientes du problème très sensible du logement qui réveille, parfois, la fibre de la contestation chez les mal-logés, les autorités, par ces déclarations et à travers les différents programmes de développement initiés durant cette dernière décennie, démontrent l'intérêt particulier qu'elles portent aux populations démunies et en particulier celles qui vivent dans les bidonvilles.

II. LES LOGEMENTS ET L'ERADICATION DES BIDONVILLES

Avant de rentrer dans le vif du sujet, une remarque relative au nombre exact de bidonvilles implantés à Constantine, s'impose. Comme il été précédemment souligné, aucune statistique précise qui reflète la situation réelle des bidonvilles de Constantine n'existe. Seuls des bilans qui n'approchent que de loin la réalité sont élaborés, sans aucune concordance, par les services concernés par ce phénomène. Cependant, le recensement effectué en novembre 2011 avec la participation effective des comités de quartiers qui ont fait preuve de vigilance et ont donc prévenu toute éventuelle intrusion, est le plus proche de la réalité que tous ceux qui l'ont précédé.

Les bidonvilles à Constantine « devenue la capitale du logement précaire ou bien du bidonville », sont une urgence à incorporer aux autres défis également urgents que la cité doit relever : glissements de terrain, vétusté du vieux bâti, fort taux d'occupation des logements, demandes plus fortes que la production du logement.

II.1. La période s'étendant entre 1980 et 1995

La dimension prise par cette « boucle de misère » qui cerne la ville de Constantine n'a pas été dissuasive et a été sérieusement prise en charge pour restituer à l'individu sa dignité.

Certes, pour mettre un terme à ces poches de « l'exil », les pouvoirs publics qui ont lancé, sans résultat apparent, quelques opérations ponctuelles de relogement ont entamé au cours des années 1980 des démolitions et transféré des habitants, certains vers leur lieu d'origine s'ils disposent encore de leurs anciennes structures d'accueil et d'autres, en compagnie de citadins déclassés et en attendant leur relogement, vers des centres de transit, loin des regards, où l'existence est comparable à celle vécue auparavant dans les baraques. Devant le nombre important de ménages présents dans les taudis, les faibles moyens d'accompagnement mobilisés, ces opérations n'ont eu aucun impact sur l'état dégradé de la ville d'autant plus qu'au lieu de s'estomper, le flux de migrants ruraux fuyant le terrorisme et des citadins en grandes difficultés d'hébergement, s'est encore accru et a ainsi amplifié le phénomène de ce type d'habitat devenu, par l'importance acquise, durant des années et par l'image qu'il reflète, un décor de crise sociale profonde.

II.2. La période s'étendant entre 1996 et 1999

D'autres actions, beaucoup mieux soutenues que les précédentes, menées dans le courant des années 1990 (1996, 1997, 1998, 1999), n'ont été que ponctuelles et de faible envergure par rapport à la gravité de la situation et à la pression qui s'exerce, de plus en plus, sur le logement qui est, comme il a été précédemment souligné, l'une des premières priorités de Constantine. En effet, elles n'ont pas bénéficié de l'impulsion indispensable durant les années 1990 : de 1996 à 1999, 469 baraques uniquement ont été éradiquées.

Tableau n°38 : Bidonvilles éradiqués et ménages relogés entre 1996 et 1999

| Année | Sites | Nombre de baraques | Nombre de ménages | Population |
|----------------------|-------------------------|--------------------|-------------------|------------|
| 1996 | Cité des fonctionnaires | 25 | 25 | 175 |
| | La Poudrière (partie) | 39 | 39 | 273 |
| | Lamoricière | 24 | 24 | 168 |
| | SOUS-TOTAL | 88 | 88 | 616 |
| 1997 | Hippodrome | 289 | 289 | 2023 |
| | Terrain URBACO | 24 | 24 | 168 |
| | Lamoricière | 52 | 52 | 364 |
| | SOUS-TOTAL | 365 | 365 | 2555 |
| 1998 | Carrière Lentini | 16 (sur 520) | 16 (sur 520) | 112 |
| | SOUS-TOTAL | 16 | 16 | 112 |
| TOTAL GENERAL | | 469 | 469 | 3283 |

Source : Direction de l'Urbanisme et de la Construction, Constantine, 2001

Cependant, même si le résultat est dérisoire par rapport à la demande, cette éradication a redonné espoir aux populations qui voient, en celle – ci, l'effet annonciateur d'autres opérations plus marquantes et ininterrompues et le début d'un avenir plus prometteur.

II.3. La période s'étendant entre 2000 et 2010

II.3.1. Recensement des bidonvilles et attribution des logements.

A. Recensement des bidonvilles.

Le nombre de sites recensés en décembre 2000 et actualisés en 2001 par les services de la direction de l'urbanisme et de la construction est demeuré aussi élevé et les ménages aussi nombreux, sachant qu'à cette époque, l'éradication des baraques ne conduisaient nullement à leur démolition et étaient, par conséquent, squattées par d'autres familles ou, parfois, par l'ancien occupant qui a dû vendre le logement attribué préférant vivre quelques années dans des conditions déplorables et tirer encore profit de son statut de bidonvillois. L'état des bidonvilles élaboré à cette date se présente comme suit (les statistiques avancées qui varient d'une source à une autre, peuvent ne pas refléter la situation réelle) :

Tableau n°39 : Etat des bidonvilles arrêté à octobre 2001

| Secteur urbain | Nombre de sites | Nombre de baraques | Nombre de ménages | Nombre d'habitants | Superficie en ha |
|-----------------------|------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------|
| El Kantara | 07 | 2261 | 3331 | 19 986 | 82,5 |
| Les mûriers | 08 | 1785 | 1785 | 10 710 | 90,70 |
| Cité du 5 juillet | 04 | 42 | 42 | 252 | 2,57 |
| Sidi Rached | 19 | 1384 | 1643 | 9858 | 9,08 |
| El-Gammas | 08 | 606 | 659 | 3954 | 9,3 |
| Ziadia | 06 | 1591 | 1866 | 11 196 | 62,7 |
| Sidi Mabrouk | 07 | 586 | 777 | 4 662 | 16 |
| Bellevue | 03 | 71 | 71 | 426 | 0,36 |
| Boudraa Salah | 04 | 135 | 135 | 810 | 1,16 |
| Total | 66 | 8 461 | 10 309 | 61 854 | 274,37 |

Source : Direction de l'urbanisme et de la construction, 2001

L'examen de ce tableau fait apparaître une promiscuité très accentuée si l'on considère l'effectif de la population et le nombre de baraques : le taux d'occupation par baraque est de 7,31 personnes.

Par ailleurs, comparée à la population globale de l'habitat insalubre de l'ensemble de la wilaya, celle des bidonvilles de la ville de Constantine représente, à elle seule, 64%. Quant au parc précaire du chef-lieu de wilaya, il représente près de 10,8% de l'ensemble des logements de la capitale de l'Est.

Cet état prouve que la tâche est ardue et l'immensité du chantier qui nécessite la mobilisation de moyens colossaux aussi bien humains que matériels et financiers. Aussi, pour effacer du paysage urbain ces espaces qui le défigurent, les pouvoirs publics et en particulier les autorités supérieures de l'Etat qui ont relevé le défi pour desserrer l'étau sur le logement, ont insufflé, dès le début des années 2000, une politique destinée à prévoir, dans chaque programme de développement, des quotas réservés spécialement à la résorption de l'habitat précaire qui dépend essentiellement, non seulement de la production du logement et de la célérité qui lui est accordée, mais aussi de l'engagement des citoyens des cités précaires qui n'ont été associés à aucune opération.

B. Etude des dossiers des demandeurs de logements et attribution des logements.

Les conditions d'attribution du logement public locatif ou logement social sont définies par le décret exécutif n°08-142 du 11 mai 2008. (Voir annexe) Conformément aux dispositions fixées par ce décret, le logement public locatif (L.P.L.), financé par l'Etat ou les collectivités locales, est destiné aux seules personnes dont le niveau de ressources les classe parmi les catégories sociales défavorisées et dépourvues de logement ou logeant dans des conditions précaires et/ou insalubres.

Pour débusquer les éventuels fraudeurs qui ont pu s'infiltrer et découvrir les ménages bien lotis matériellement et financièrement, les listes des demandeurs sont soumises à des contrôles menés par la commission installée au niveau de chaque daïra en présence des représentants de l'Assemblée Populaire Communale munis du fichier qui définit la situation sociale de chaque famille concernée. Le fichier du logement créé au niveau de la daïra qui permet de filtrer les candidats à l'éligibilité (celui-ci est destiné à prévenir le double emploi et à déloger d'éventuels bénéficiaires de terrains à titre individuel ou dans une coopérative, d'une aide de l'Etat ou à une promotion aidée), la Caisse Nationale du Logement (C.N.L.), qui attribue une aide à chaque candidat à un logement autre que social, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I.), propriétaire du logement social sont consultés.

De ce fait, les résultats de ce travail de recherche permettent de savoir, parfois, que les chiffres d'attributaires, souvent avancés, s'avèrent, par la suite, être en contradiction avec le recensement initialement effectué. Dès l'accomplissement des vérifications, les listes des bénéficiaires sont affichées. Mais cette démarche est à chaque fois synonyme de protestations sociales.

En effet, elle est régulièrement suivie de contestations des ménages qui n'ont pas retrouvé leurs noms sur les listes. Les exclus ont toutefois la possibilité d'introduire des recours et, après une seconde étude, certains d'entre eux sont repêchés et d'autres qui étaient déjà inscrits peuvent être éliminés, des informations ayant été fournies entre temps par d'autres sources. La confection définitive des listes est suivie, un peu plus tard, par l'opération du tirage au sort qui consiste à désigner l'immeuble, l'étage et le nombre de pièces (F2 ou F3).

Ainsi, cette démarche soutenue par une embellie financière, la cadence insufflée à la production du logement, ont engendré indéniablement des résultats probants sur la régression des bidonvilles. De la sorte, durant la période s'étendant de l'année 2000 à 2010, les réceptions de logements qui se sont nettement accélérées ont conduit à l'éradication de 34 sites insalubres, le relogement de 6648 ménages et l'abandon de 6618 baraques.

Tableau n°40 : Etat des bidonvilles éradiqués entre 2000 et 2010

| Année | Nombre de sites | Nombre de baraques | Nombre de ménages relogés |
|--------------|------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| 2000 | 2 | 168 | 168 |
| 2001 | 14 | 1 402 | 1 402 |
| 2002 | 4 | 1 732 | 1 732 |
| 2003 | 2 | 1 483 | 1 483 |
| 2004 | 4 | 176 | 176 |
| 2005 | 5 | 477 | 477 |
| 2006 | 1 | 530 | 562 |
| 2007 | 1 | 440 | 440 |
| 2010 | 1 | 247 | 247 |
| Total | 34 | 6 618 | 6 648 |

Source : Diverses : D.U.C.H – Daïra – Mémoire de Magister de Kassah-Laouar

En dépit de ces opérations de relogement, le nombre de bidonvilles et de baraques n'a pas cessé d'augmenter. Cette situation est due au fait que les différents recensements ne reflètent pas la réalité, les baraques vidées par leurs occupants initiaux n'ayant pas été démolies ou ayant été reconstruites par d'autres ménages qui deviennent à leur tour demandeurs de logements.

De ce fait, la procédure définie qui a été appliquée, avant 2011, conjuguée à l'absence d'informations suffisantes, a montré ses limites et même son inefficacité devant des individus qui ont fait du bidonville un élément d'enrichissement facile. « Il ressort dans chaque opération de délocalisation d'habitants, la question des intrus « inscrits » dans la liste des bénéficiaires se pose intensément. L'on avance souvent des chiffres d'attributaires qui, en réalité, sont en contradiction avec le recensement fait initialement par les pouvoirs publics. L'exemple de l'opération de délocalisation effectuée à Bardo en est la preuve. L'on se rappelle bien, à l'époque, les interventions du Wali à ce sujet, particulièrement où il a

mis l'accent sur ces pratiques qui font bénéficier des individus intrus du logement social au détriment de la population et de ceux qui sont vraiment dans le besoin »¹⁸⁴.

III. PERIODE S'ETENDANT DE 2011 A 2013

- **FICHER NATIONAL ET CONTRAT PROGRAMME**

- **FICHER NATIONAL (décret exécutif n°08-142 du 11 mai 2008 fixant les règles d'attribution du logement public locatif).**

Aussi, pour mieux gérer ce dossier sensible et mettre un terme à toutes formes de spéculation et à toutes manœuvres frauduleuses, il a été décidé de constituer un fichier national du logement où est consigné et porté l'ensemble des décisions d'attribution : des logements publics locatifs (L.P.L.), des logements sociaux participatifs (L.S.P.), des logements cédés dans le cadre de la location-vente, des terrains à caractère social et les aides de l'Etat attribuées pour l'achat ou la construction d'un logement. Ce fichier national est alimenté par le fichier informatisé de wilaya qui comporte toutes les informations relatives aux bénéficiaires de logements ? Ou de terrains à bâtir, ou d'une aide quelconque de l'Etat destinée à la construction. Ce fichier de wilaya est alimenté par le fichier de daïra actualisé en permanence de l'ensemble des demandes de logements, réunissant les critères d'éligibilité à l'accès au logement public locatif, par commune ((articles 59, 60 et 61).

- **CONTRAT PROGRAMME**

En plus de ce fichier qui est accessible par les services chargés de l'étude des dossiers des demandeurs de logement social, la wilaya de Constantine a innové en introduisant, en 2011, une nouvelle démarche qui consiste à impliquer, dans toutes les décisions relatives au logement social, les représentants des habitants de chaque bidonville. Il s'agit du contrat-programme liant l'administration au citoyen. A cet effet, le Wali de Constantine a déclaré, le 20 janvier 2012, je cite, « nous impliquons le citoyen par le biais des comités de quartiers. Tout se fait avec l'engagement du citoyen. Nous ne pouvons pas atteindre l'objectif de l'éradication totale de l'habitat précaire sans le citoyen. L'Etat s'engage à prendre en charge la suppression des bidonvilles et les citoyens s'engagent à empêcher que d'autres s'y greffent ».

¹⁸⁴ « Le Miroir de Constantine » du 1^{er} AU 15 Février 2010 – Bimensuel d'information de la wilaya de Constantine.

Le contrat programme, est conclu entre le chef de daïra, responsable de l'attribution des logements sociaux et le comité représentant les habitants des bidonvilles. Le rôle dévolu au comité de quartier est défini comme suit par le wali : « les comités de quartiers constitueront désormais une clause dans toute opération de relogement et de restructuration urbaine. Ils sont, au même titre que l'administration, responsables devant les citoyens concernés de tout dépassement ou fraude pouvant entacher les opérations de relogement ou régularisation foncière ». Ce contrat programme consiste à :

- Responsabiliser les citoyens à travers leurs comités de quartier et les associer à toute décision relative au logement ;
- Associer les représentants des quartiers à l'actualisation des recensements des baraques et des ménages, contrairement à la procédure appliquée auparavant qui consistait à ne recenser que les baraques. Les termes de ce document ont permis d'associer les représentants des quartiers à l'actualisation, en 2011, du recensement des familles effectué en 2007, seules concernées par le relogement. Ils sont également chargés de prévenir toute intrusion d'indus bénéficiaires qu'ils devront signaler dès l'étude des dossiers. Ils s'assureront du bon déroulement des opérations de tirage au sort. A travers ce dernier, le bénéficiaire est fixé sur l'emplacement de son appartement ;
- Il stipule que tout citoyen, recensé, effectivement, parmi les habitants d'un bidonville appelé à disparaître, ouvre droit à un logement dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire ;
- Il détermine également le rôle de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I.) : celui-ci devra notifier, (à l'issue de chaque séance de tirage au sort) à chaque famille retenue, l'arrêté portant attribution d'un logement social. Ce document a pour objet d'indiquer le programme dans lequel sont mentionnés le nom du bénéficiaire, l'emplacement et la situation exacte de l'appartement même si la construction n'est pas achevée.

A travers cette nouvelle procédure, une première au niveau national, les pouvoirs publics veulent instaurer un climat de confiance entre le citoyen et l'administration et consacrer ainsi la transparence dans la gestion de ce dossier épineux qui a toujours créé des situations intolérables.

C'est ainsi que le concours des comités de quartiers a permis de :

- Prévenir les erreurs commises par le passé et de mettre définitivement un terme au laisser aller qui a entaché, auparavant, les opérations de relogement ;
- Débusquer, lors de la mise à jour, en 2011, du recensement effectué en 2007, 444 ménages qui se sont installés illégalement dans les bidonvilles.

Tableau n°41 : Situation des bidonvilles recensés en 2011

| Nombre de sites | Superficie m2 | Nombre de baraques | Familles recensées | Familles existantes | Faux occupants |
|-----------------|---------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------|
| 65 | 1.508.229 | 6 135 | 8 656 | 8 212 | 444 |

Source : Direction de l'Urbanisme et de la Construction, Constantine 2012

En conséquence, le constat actuel, à savoir le lancement de projets importants et leur réalisation augure de grandes perspectives quant à la solution rapide des difficultés auxquelles font face les mal-logés et notamment les bidonvillois. De ce fait, le Wali a tenu à affirmer, le 5 janvier 2013, que « la ville ne devrait plus et sous peu, être concernée par cette question surtout que l'effort devra être maintenu afin que d'ici fin 2013 « plus aucun bidonville ne subsistera dans la cité des ponts ».

Tableau n°42 : Situation des bidonvilles éradiqués (2011-2013)

| Année | Nombre de sites | Nombre de baraques | Nombre de ménages relogés |
|--------------|-----------------|--------------------|---------------------------|
| 2011 | 4 | 324 | 412 |
| 2012 | 2 | 791 | 1 377 |
| 2013 | 30 | 4 156 | 5 364 |
| TOTAL | 36 | 5 271 | 7 153 |

- Les conséquences des attributions de logements.

Chaque opération de relogement suscite de l'effervescence et apporte son lot :

- De manifestations de: joie et d'allégresse des heureux attributaires,
- De déception de certains bénéficiaires qui jugent la distribution inéquitable, le logement attribué étant loin de répondre aux besoins et à la taille du groupe qui rassemble souvent deux familles. Il a même été constaté que certains ménages de 7 membres et plus refusent d'occuper les nouveaux

logements attribués (F2) ces derniers étant trop exigus et ne permettant pas d'abriter toute la famille. (Il a été constaté qu'entre la date du dernier recensement des ménages et la date de leur transfert, d'autres ménages se sont constitués dans une même baraque, à la suite de mariages. Ces derniers qui ne figurent pas sur la liste des bénéficiaires, ne peuvent pas prétendre à l'attribution d'un logement et sont donc contraints de continuer à être hébergés chez leurs parents.).

- De protestations des ménages, déclarés inéligibles, prétendant avoir été leurrés et frustrés, tentent, désespérément, de dénoncer ce qu'ils qualifient de « hogra » et d'user de pressions sur les pouvoirs publics en vue d'arracher un droit auquel « ils n'ont pas droit »,
Rassemblement des habitants des autres bidonvilles qui jugent inacceptable le fait de voir leur relogement ajourné, pour dire leur colère en prétendant qu'ils sont prioritaires tant par l'ancienneté de leur baraquement que par la forte densité de leur population.

IV. REOCCUPATION DES BARAQUES DE BIDONVILLES ERADIQUES

Cependant, des baraques dont la démolition doit intervenir dès le départ des anciens occupants, conformément aux orientations et recommandations faites par les pouvoirs publics dans le courant des années 2000, sont assez souvent épargnées.

En effet, malgré cette décision, il semble que la décision de raser entièrement le bidonville, n'a pas été entièrement appliquée, comme c'est le cas du bidonville « Djaballah » dont l'éradication est intervenue dans le courant de l'année 2013. Un déplacement sur les lieux a permis de constater que les services chargés de la démolition ont laissé debout quelques baraques qui sont réoccupées, soit par d'autres ménages venus d'ailleurs, soit non évacuées par ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction. La même situation a été constatée à côté de l'école Bencheikh El-Hocine où des baraques sont toujours debout. Les paraboles, toujours fixées à l'extérieur, confirment ainsi l'occupation de plusieurs baraques.

Tous les relogements effectués entre novembre 2011 et la fin de l'année 2013 ont permis d'assainir une grande partie de la périphérie de Constantine et de réduire le nombre de bidonvilles dont les plus peuplés.



Photos 56/57: Des baraques non démolies entièrement ou reconstruites,
Site Djaballah. Source: Auteure, 18 mars 2015



Photos n°58/59: Etable et Gourbis non démolis entièrement,
Site Djaballah

Source: Auteure, 18 mars 2015

V. LE BIDONVILLE, LE LOGEMENT ET LA « CITADINITE »

Habitants à proximité de la ville, les occupants des bidonvilles revendiquent le « droit à la ville », donc le « droit à l'urbanité ». Se loger dans des conditions décentes est, pour eux, à la fois un souci et un rêve, car ils estiment qu'aucun projet ne peut aboutir sans le loisir d'avoir un toit. Ils considèrent, à juste titre, que la baraque qu'ils occupent est un passage obligé mais temporaire et est un ascenseur qui mène vers un logement construit et financé par l'Etat. Ils soutiennent aussi que le logement est l'élément essentiel qui permet « d'enjamber l'obstacle » les séparant de la « modernité et de la belle vie » et conduit, tout droit, vers le titre de citoyen à part entière.

Cependant, naître en ville, avoir un logement et y habiter, ne décernent pas automatiquement, le statut de citoyen. Cette qualité, similaire, pour bon nombre de ruraux, à une ascension dans la hiérarchie sociale, ne peut être acquise que dans la mesure où le bidonvillois épouse les traditions et les coutumes urbaines et un ensemble de comportements adoptés en milieu urbain : habillement, langage plus ou moins raffiné, savoir vivre (à la citadine), ouverture d'esprit, façon de se comporter. En tout état de cause, s'ils s'efforcent de s'intégrer au « milieu urbain » qui les a accueillis et de se conformer aux règles définies par la société urbaine, les vieilles générations n'ont pas pour autant réussi, à « chasser le naturel » qui « revient au galop ».

Cette affirmation est corroborée par le comportement des relogés à la ville nouvelle Ali Mendjeli dont certains n'arrivent pas à s'adapter à leur nouveau cadre. En effet, s'ils ont continué à adopter, dans le bidonville, les habitudes acquises durant des années à la campagne, ils ont transposé, dans leurs nouvelles demeures, les attitudes, aussi bien originelles que celles acquises dans le bidonville. Des balcons de quelques logements attribués aux bidonvillois apparaissent des plaques de tôle, des planches qu'ils ont transportés dans leurs bagages, lors de leur transfert à la ville Ali Mendjeli.

En outre, d'autres balcons, totalement disparus, ont fait place à de petites lucarnes et à une porte d'entrée de l'appartement. Cette transposition et ces transformations confirment que « l'esprit de gourbi », auquel à fait allusion feu le Président de la République Boumedienne, est loin de disparaître.



Photos n°60/61/62: Ville Ali Mendjeli : balcons transformés: l'un en 3 petites lucarnes et l'autre en porte d'entrée du logement.

Source: Auteure, août 2015.

VI. AMENAGEMENT DES SITES DE BIDONVILLES ERADIQUES.

Si la grande majorité des terrains des bidonvilles éradiqués sont inconstructibles, d'autres par contre peuvent servir volontiers à des projets d'intérêt public. Deux d'entre eux, « Polygone » 1 et 2, éradiqués dans le courant de l'année 2000 ont servi à la réalisation de sièges de trois institutions de l'Etat: la Direction de wilaya de la protection civile, la Direction de wilaya de la formation professionnelle et d'apprentissage, la Direction de wilaya du commerce.

Selon la Direction de wilaya de l'urbanisme, trois autres sites ont été retenus pour recevoir d'importants projets:

1. *Ex bidonville « Tannoudji »*: éradiqué en 2003, son terrain, d'une superficie de 11 hectares, a été proposé pour recevoir:
 - Une résidence d'Etat.
 - Une station du téléphérique.
 - Une forêt récréative.

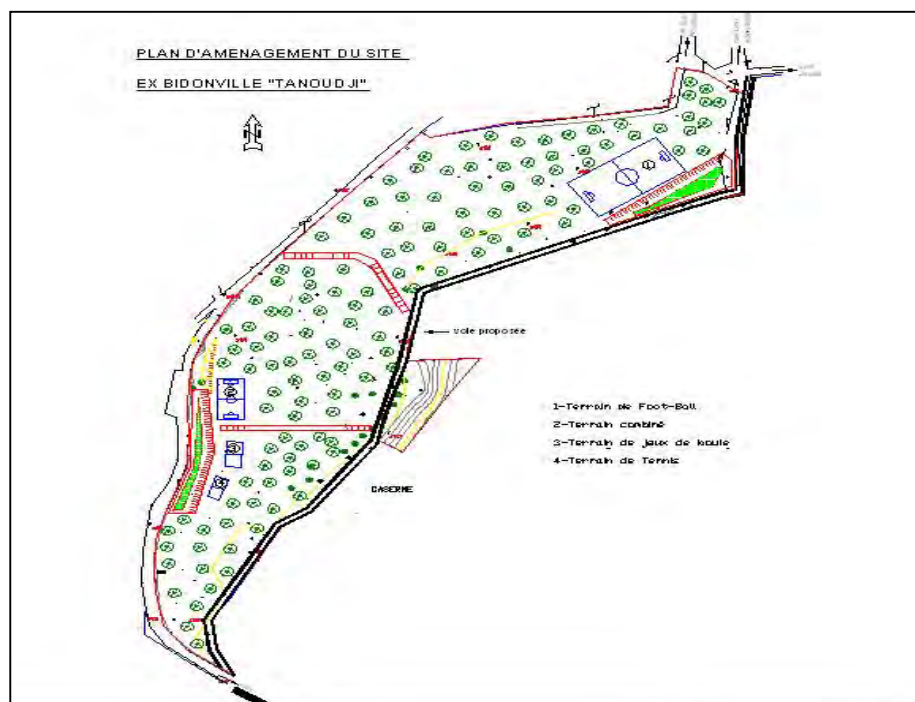


Figure n°9: Aménagement du site Tannoudji.
Source : DUC de Constantine

2. *Ex bidonville « Gans »*: éradiqué en 2003, son terrain, d'une superficie de 14,5 hectares, est proposé pour l'aménagement de:

- Une zone touristique dont un hôtel de luxe.

- Un espace de détente.
- Des équipements sportifs.
- Un centre commercial.
- Un centre culturel.
- Un restaurant.

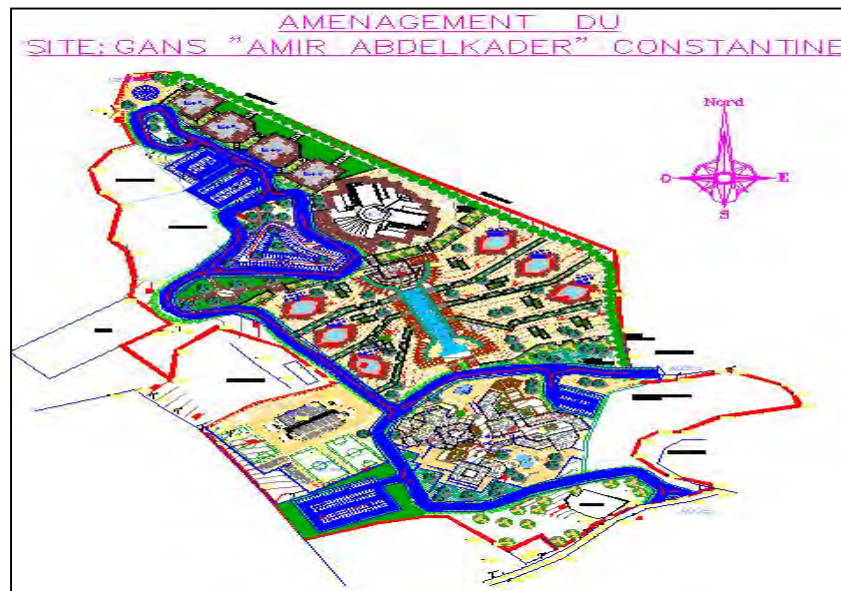


Figure n°10: Aménagement du site Gans.
Source : DUC de Constantine

3. *Ex bidonville du « Bardo »*: éradiqué en 2003, son terrain, d'une superficie de 3 hectares, est proposé pour aménagements suivants

- Des espaces verts et de loisirs.
- Des espaces de détente.

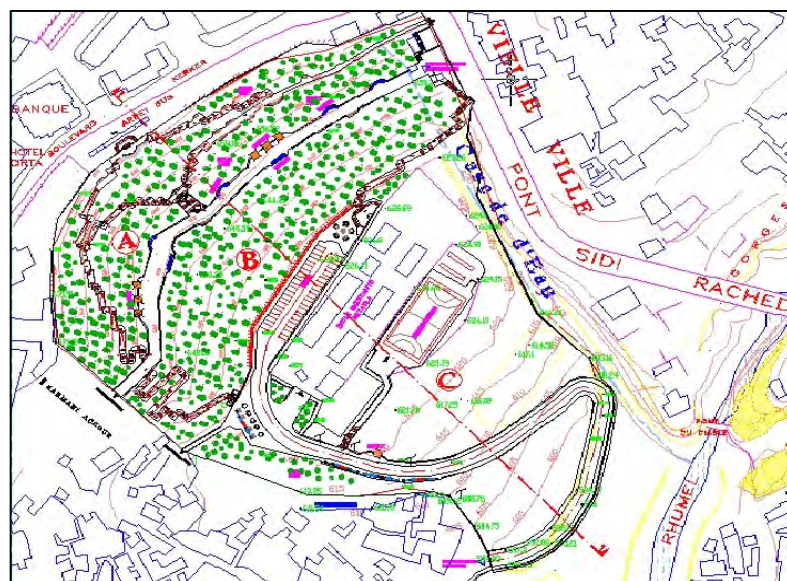


Figure n°11: Aménagement du site Bardo.
Source : DUC de Constantine

CONCLUSION GENERALE

« L'habiter et l'habitat » est l'expression de plusieurs situations ayant un rapport très étroit avec :

- Une époque donnée : il diffère d'une époque à une autre ;
- Le mode de vie dans une région ou un pays, les traditions de communautés auxquelles appartient l'individu ou le groupe d'individus : la médina n'a aucune affinité avec l'habitat colonial ; la tente du Sahara algérien est différente de celle des nomades de Mongolie ;
- Le climat et les spécificités propres à chaque pays, à chaque région d'un pays : Ghardaia n'a aucune similitude avec les villes du nord de l'Algérie ;
- Les conditions sociales : la baraque d'un bidonville, logement de la misère et de la marginalisation, est totalement à l'opposé de l'habitat en dur répondant aux normes universelles d'architecture et d'urbanisme.

Le bidonville est comme un « vieux rafiot » qui a voulu jeter l'ancre au port de la ville et décharger sa cargaison humaine. Encombré, saturé, le port qui ne disposait d'aucun espace susceptible de lui permettre d'accoster, l'orienta vers une sorte de crique retirée des regards, n'ayant jamais été destinée, par sa situation géographique, ses caractéristiques (relief escarpé) défavorables, à tout accostage et à l'accueil de populations.

En dépit de l'état dégradé de ce lieu, n'ayant pas pu être accueillie par la ville submergée par d'innombrables difficultés dont celles du logement et de l'emploi, la majorité de la population de cette vieille embarcation, se résigna et s'installa dans ce lieu inadapté à toute forme d'existence.

N'ayant pas le courage de reprendre le chemin du retour, se remémorant la vie pleine d'embûches menée auparavant, les dangers encourus, ayant tout perdu, ces populations ont préféré demeurer dans ce lieu, non loin de la ville, où elles ont l'impression d'être beaucoup plus en sécurité.

La décision de fuir la misère (terre peu fertile, crises économiques, etc.), les violences (les guerres imposées par la colonisation de peuplement et, par la suite, le terrorisme) et de s'installer dans une ville où elles s'estiment être à l'abri de la précarité et des brutalités, s'est vite transformée en illusions amères.

Effectivement, abandonnées, livrées à elles-mêmes, elles se sont érigées en « bâtisseurs » en édifiant un type d'abri qui fait perdre à l'homme sa dignité.

Par contre, les ingénieux et les audacieux qui, impatients, sans être instruits de la locution latine « la fortune favorise les audacieux », quittent leur campement et prirent la direction de ce qu'ils croient être « l'Eldorado » où tout est à la portée de la main. Ils sont animés de la volonté de tenter l'aventure et, pourquoi pas, réussir à trouver du travail et, éventuellement, un gîte plus confortable que celui du bidonville. Univers social où se concentrent des populations socioprofessionnelles précaires, a contraint ses occupants qui ont, eux aussi saisi, sans le savoir, le sens de la locution combien significative, je cite : « malheur à l'homme seul pour pouvoir affronter l'infortune », à tisser entre eux des liens très forts d'entraide et d'entente très cordiale pour avoir la force d'affronter, ensemble, les impondérables de la vie quotidienne.

La fonction attribuée à ces frêles habitations est d'abriter les malheurs de tous ceux qui, fort nombreux, n'ont pas eu la chance de vivre sous des cieux plus cléments. Les bidonvilles comme les a qualifiés F. ASCHER de « métastases » ou pour employer une image plus reluisante, des îles de l'archipel métropolitain »¹⁸⁵ se multiplient très vite grâce à l'exode rural.

La ville de Constantine est sujette à ce phénomène. En effet, elle est cernée, depuis des décennies, par ces « ilots » du rejet et de la honte absurde qui symbolisent la détresse et la déchéance de milliers d'individus. Leur multiplication et leur extension sont la conséquence de la longue absence d'une vision prospective de solutions destinées à contenir le flux migratoire et aussi d'une politique cohérente ayant pour objectif de mettre un terme à la crise du logement.

S'étant aperçus, à travers ces territoires de « passage temporaire », que le dénuement est à la porte de la ville, les pouvoirs publics, grâce à une embellie financière, ont lancé, surtout après l'année 2000, un programme ayant pour but d'assurer un logement

¹⁸⁵ F. ASCHER, 1995, « Metapolis ou l'avenir des villes », Ed ODILE JACOB, PARIS, p.32.

à tous les mal-logés dont la précarité est certaine, notamment ceux des bidonvilles et rendre ainsi à l'homme la dignité qui lui revient et le soustraire de ces lieux « du droit inhumain ».

Certes, la précarité est réellement visible, mais dans les sanctuaires du sous-développement et de la déliquescence sont confinés des ménages qui ne sont pas tous nécessiteux. Beaucoup parmi eux ont une occupation régulière et ne sauraient être des mendiants, mais leur rémunération leur interdit tout autre type de logement. Il y a effectivement des petits commerçants, des petits fonctionnaires et autres petits artisans que nous avons découverts dans les bidonvilles visités, celui de la cité « Es-Salam » ou « Bessif » par exemple. Le même ex proviseur du Lycée Ben Boulaïd a affirmé qu'il a même constaté, dans une baraque du bidonville « New-York » visitée avant sa disparition en 2002, un confort « insolent ». Non seulement un véhicule neuf de marque « Renault » était en stationnement devant la porte métallique rouillée de la baraque construite en parpaings, mais l'intérieur, contre toute attente est celui d'un appartement confortable, son ameublement étant destiné non pas à un gourbi mais à un appartement de qualité.

Les résultats obtenus par la mise en application de la stratégie adoptée sont très significatifs ; le bidonville a perdu beaucoup de terrains et est même en voie d'éradication totale.

Cependant, disparition ne signifie pas qu'il n'y aura pas résurrection ; la crise du logement sera-t-elle effectivement surmontée et mettra-t-elle un terme à tout habitat précaire. Si l'on en juge par certains facteurs, celle – ci ne sera pas de sitôt. En effet, la réalisation de logements doit être en adéquation avec la réalité du terrain en prenant en considération les éléments suivants :

➤ Exode rural :

- Maîtriser ce phénomène en « urbanisant le monde rural » (éducation, santé, eau, électricité ; gaz, services) ;
- Valoriser l'agriculture :
 - Encouragement par des aides aux fellahs expérimentés pour reprendre le chemin du retour ;
 - Veiller sur la configuration de l'habitat rural qui doit répondre au mode d'habiter du fellah, à ses traditions. Certes, le logement rural est aidé et encouragé par les pouvoirs publics. Mais, il est apparu dans certaines

zones rurales, la présence insolite d'immeubles qui ne cadrent ni avec le site et encore moins avec les coutumes. Dans ce parallélépipède, perché à l'un des étages qui lui a confisqué sa liberté de mouvement, du fait qu'il escalader plusieurs marches, le fellah se sent tellement à l'étroit et ligoté par l'exiguïté des lieux qu'il n'a plus le loisir de s'adonner à sa passion qu'est le travail de la terre. Ne répondant pas aux habitudes du fellah, cette construction qui a émergé de la terre, heurte et défigure l'environnement.

- Formation de cadres et d'ouvriers agricoles qualifiés en (re) créant les ex-Collèges d'Enseignement Agricole (C.E.A.) absorbés par l'Ecole Fondamentale et convertis en établissements d'enseignement général. Ceux-ci devront être implantés dans les régions présentant des atouts importants dans la production agricole. Les élèves de l'enseignement général, notamment ceux des zones rurales qui n'ont pas les aptitudes requises pour suivre un cursus scolaire normal peuvent être orientés vers ces établissements;
- Valoriser le travail de la femme rurale, colonne vertébrale de la cellule familiale par l'octroi de crédits ou d'aides en mesure de financer leurs projets : tissage, couture, artisanat, alimentation ;
- Faciliter, encore davantage, l'octroi des crédits destinés à la mise en œuvre des projets uniquement agricoles et assurer l'accompagnement des bénéficiaires ;
- Pour décourager d'autres flux vers la ville, il est vivement recommandé de revoir les conditions d'accès au logement social dont l'Algérie est l'un des rares pays à l'attribuer en contre partie d'une somme modique. Maintenant qu'il n'y a plus urgence, l'exode rural s'étant estompé avec le retour de la paix, il est indispensable de reconsidérer cette politique qui est une sorte d'assistanat et exiger la participation effective du candidat à l'acquisition d'un logement par l'octroi d'un crédit équivalent au moins à la moitié du coût du logement, remboursable dans un délai qui sera fixé en fonction du revenu du ménage et non pas du chef de famille (le chef de famille peut ne pas avoir d'activité ou de revenu).
- Encouragement de la création de petites unités de transformation de produits agricoles ;

- Prévoir des infrastructures de loisirs et de sports pour les jeune : stades, salles de sports, jeux éducatifs, bibliothèques ;
- La résorption de la crise du logement :
- Maîtrise de la croissance démographique par la sensibilisation au planning familial ;
 - Faire des projections sur une période de dix à quinze ans en vue de déterminer les besoins réels en logements, à satisfaire chaque année. L'élément essentiel de cette opération est le recensement général de la population et de l'habitat qui devra être effectué non pas tous les dix ans mais tous les cinq ans. Il convient de noter que les individus âgés de 5 ou 6 ans en 1998 (avant dernier recensement) ont actuellement plus de vingt ans.
 - L'offre devra dépasser la demande pour pouvoir faire face aux urgences : séisme, glissements de terrain, inondations, effondrement du vieux bâti, etc., qui peuvent avoir pour conséquences la réapparition du bidonville ;
 - Prévenir le déclasserment des populations citadines par la restauration et la rénovation du vieux bâti (la médina dans un état d'obsolescence très avancé, peut conduire, si rien n'est entrepris, à la résurrection des bidonvilles – Les immeubles coloniaux ou haussmanniens qui sont en pleine décrépitude sont également des facteurs qui favorisent, s'ils ne sont pas restaurés, le déclasserment des citadins et le retour des bidonvilles.
 - La mise en place de mécanismes ayant pour objectif de définir les attributions, en matière d'entretien, de chaque copropriétaire ayant acquis son logement dans le cadre de la loi n° 81-01 du 7 janvier 1981 relative à la vente des biens de l'Etat, ce dernier s'étant complètement désengagé de la conservation de ce patrimoine. Les bénéficiaires des dispositions contenues dans la loi suscitée n'ont pas conscience de leur responsabilité collective dans la sauvegarde de leur bien commun et ne mesurent pas les conséquences qui peuvent en découler. Plusieurs d'entre eux ignorent même leurs responsabilités quant à la maintenance des parties communes (cages d'escaliers, caves très souvent inondées

qui peuvent à la longue déstabiliser l'équilibre de l'immeuble, étanchéité qui, en cas de défaillance, peut être à l'origine de plusieurs dégradations, réseau d'évacuation des eaux usées qui, s'il est défectueux, est d'abord à l'origine de maladies et aussi de dégâts importants).

- Charger la police de l'urbanisme de veiller à l'application des règles de l'urbanisme.

Par ailleurs, pour protéger les candidats à l'acquisition d'un logement autre que social, contre toutes les formes de spéculations ou d'abus de confiance, il est impératif de veiller à l'application des dispositions contenues dans le cahier des charges préalablement confectionné par le promoteur et approuvé par les services compétents de l'Etat.

Le manque de main d'œuvre qualifiée a aussi largement sanctionné le bâtiment.

A cet effet, pour plus d'efficacité, il est plus que nécessaire que les bureaux d'études et de suivi ne soient pas le « privilège » d'architectes seulement mais d'une équipe pluridisciplinaire composé de spécialistes ayant un lien direct avec le bâtiment (architectes, urbanistes, ingénieurs en génie civil, géologues...)

Pour prévenir tout retard et faciliter la tâche à tous ceux qui s'investissent dans ce secteur (Etat ou privés), il est aussi très important de veiller à la régulation et à la disponibilité de la matière première qui est à la base du respect des délais et de toute réussite.

Si toutes ces conditions sont réunies et rigoureusement appliquées et suivies la bataille du logement sera gagnée et le bidonville n'aura plus jamais droit de cité.

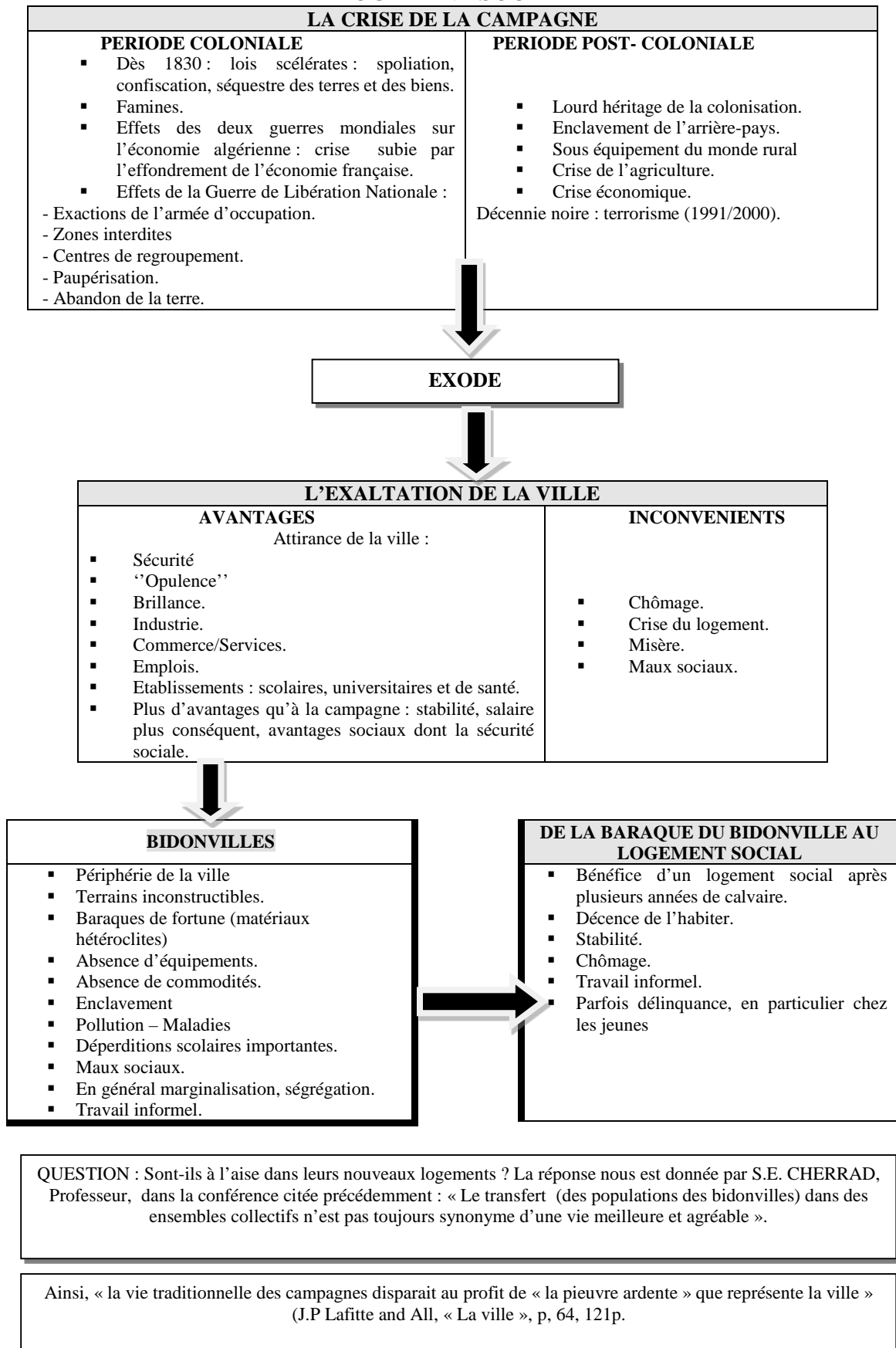
Certes, construire des logements est une nécessité absolue, mais faudrait-il que :

- Ces derniers ne soient pas des cubes dans lesquels sont recasés des ménages ;
- Ceux-ci répondent à notre spécificité d'autochtone ayant ses propres traditions, une culture issue des composantes de notre origine et de notre personnalité tout en associant la modernité. Celles-ci sont une source d'inspiration qui permet de construire un espace agréable et honorable pour un mieux être ;

- Ils répondent aux spécificités propres de chaque région (urbain, rural, climat, les hauts plateaux, le sud) ;
- Ces logements soient suivis par des infrastructures qui prennent en compte les besoins des habitants et leur facilitent leur quotidien.

Fatiguée, plongée dans la tristesse, la ville de Constantine lacérée, souffre, depuis des décennies. Elle veut, à travers l'éradication des bidonvilles et autre habitat précaire et aussi à travers sa mise à niveau à la faveur du projet de la manifestation de « capitale de la culture arabe 2015 » qui se précise de jour en jour, récupérer sa vitalité d'antan, son image de marque et son authentique statut d'animatrice effective d'une grande région du pays qu'elle a modelé. La disparition de ce phénomène donne le sentiment que la « lumière disparue depuis l'émergence de mode d'habiter, a jailli pour éclairer la ville qui reprend sa splendeur confisquée ».

Tableau n°43: DE LA CAMPAGNE ...A LA VILLE...AU BIDONVILLE...AU LOGEMENT SOCIAL



BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- **AGIER. M**, 2013, « Campement urbain, du refuge nait le ghetto », Manuel Payot, 137p.
- **ALMI. S**, 2002, « Urbanisme et colonisation, présence française » en Algérie », Sprimont, Edition Mardaga, 159p.
- **ANDERSON. A**, 1998, « Politiques de la ville, de la zone au territoire », Paris, découverte et Syros, 286p.
- **ARBAOUI. M.T**, 1989, « Mémoires d'un Président d'Asemblée Populaire Communale », 123p.
- **ASCHER. F**, 1995, « Métropolis ou l'avenir des villes », Editions Odile Jacob, Paris, 345p.
- **BARON. C**, 1998, « Crise de la ville et espaces en mutation de la ville éclatée à la ville recomposée dans le »s pays en développement » in « la problématique urbaine au Maroc : de la permanence aux ruptures » sous la direction de Belahcen-Tlemçani, Collection Etudes Presses Universitaires de Perpignan (France), 300p.
- **BELAHCEN TLEMCANI. M**, 1998, « La problématique urbaine au Maroc : de la permanence aux ruptures », Collection Etudes Presses Universitaires de Perpignan (France), 300p.
- **BENATIA. F**. 1980 « Agrégat ou cité de l'intégration citadine à Alger ; S.N.E.D. Alger, 408p.
- **BENDJEDID. C**, 2012, « Mémoires », Tome In « Les contours d'une vie 1929 – 1979 », Casbah Editions, Alger, 332p.
- **BENEVOLO. L**, 2000, « Histoire de la ville » Marseille, Ed Parenthèses, 509p.
- **BENZEGGOUTA. M**, 1987, « Cirta, Constantine, de Massinissa à Ibn Badis – Trente siècles d'histoire », Tome I, « De l'Homme de Mechta Larbi à Baba Arroudj », 254p.
- **BESSE J.M.**, 2013 ; « Habiter un monde à mon image », Flammarion, 252p.
- **BISSON. J. et BRULE J.C et All**, 1987, « Le Maghreb, Hommes et espaces », Editions Armand Colin.
- **BOUMAZA. N**, 2005, « Villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication », Editions Maisonneuve et Larose, Paris.
- **BOUROUIBA. R**, « Constantine », collection « Art et Lecture », Edité par le Ministère de l'Information et de la Culture, Alger, 155p.
- **CHALINE. C**, 1996, « Les villes du Monde Arabe », Editions Armand Colin, Paris 181p.

- **CHERRAD. S.E**, 2012, « Mutations de l'Algérie Urbaine ,1987 – 2010, les évolutions dans le Constantinois », Dar El-Houda, Ain M'Lila, 300p.
- **CHERRAD. S.E** et **KASSAH LAOUAR Inès** (Sous la direction de Cherrad S.E.), 2013, « Aspects et réalités de Constantine – Une métropole régionale en devenir », Presses Universitaires Paul Valéry, Montpellier, 180p.
- **CHERRAD. S.E**, 2014, « La ville algérienne, essai d'un bilan d'un demi centenaire 1962 – 2012 in »la ville algérienne, 50 ans après. Bilan et visions d'avenir », Editions El-Djazair, Alger.
- **COTE.M**, 1996, « L'Algérie ou l'espace retourné », Masson/Armand Colin, Paris, 226p.
- **COTE.M**, 1996, « L'Algérie, espace et société », Masson/Armand Colin, Paris, 253p.
- **COTE.M**, 2006, « Constantine, cité antique et ville nouvelle », Média-Plus, Constantine, 122p.
- **DARDELLE**, 1952, «L'homme et la terre », Paris Collin 1952, Editions du CTUS (Edition originale de 1952), 200p.
- **DAVIS. M**, 2007, « Le pire des mondes possible, de l'explosion urbaine au bidonville globale », La Découverte, Paris, 352p.
- **DESCLOITRES.R et All**, 1961, « l'Algérie des bidonvilles », Mouton & Co, collection le Monde d'Outre-mer, passé et pré »sent, 127p.
- **GARETTE et ROZET**, 1980, « L'Algérie », Editions Bouslama, Tunis, 387p.
- **GEORGES. P**, 1974, « Précis de géographie urbaine », Presses Universitaires de France, Paris, 283p.
- **GEORGES. P**, 1993, « Géographie de la population », Collection que Sais-je ?, Presses Universitaires de France, 127p.
- **GRANOTIER. B**, 1980, « La planète des bidonvilles, perspectives de l'explosion urbaine dans le Tiers Monde », Paris, Editions du Seuil, 381p.
- **HAERINGER. P**, 2010, « Villes d'Orient, pulsions refondatrices et réparation », Editions L'Harmattan, Paris, 260p.
- **HAFIANE. A**, 1989, « Les défis à l'urbanisme, l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Editions O.P.U. Alger, 290p.
- **HERVO. M**, 2001, « Chronique du bidonville Nanterre en guerre d'Algérie », Paris, Editions du Seuil, 261p.
- **HERVO. M et M.A**, 1971, « Bidonvilles, l'enlissement », Editions Masperro, 403p.
- **KADDACHE. M**, « Histoire du Nationalisme Algérien, question nationale et politique algérienne, 1919 -1951 », Tome I, S.N./E/D. Alger , 525p.

- **LAAROUK. M**, 1984, « La ville de Constantine, étude de géographie urbaine », Alger, E.N.A.L. 445p.
- **LACHERAF. M**, 1978, « L'Algérie, nation et société » S.N.E.D. Alger, 346p.
- **LAFFITTE J.P. et All**, 1995, « La ville », Prépas Scientifique, Vuibert Supérieur, Paris, 121p.
- **MEGHRAOUI-CHOUGUIAT. M**, 2006 : « Quel habitat pour l'Algérie, la nouvelle ville de Constantine », Editions Said Hannachi/Média Plus, Constantine, 207p.
- **MERDACI. A**, 2005, « Constantine, citadelle des vertiges », Edition 2000 Média-Plus Paris Méditerranée, 177p.
- **NAVEZ BOUCHANINE. F**, 2002, « Les interventions en bidonville du Maroc : une évaluation sociale », Robert (ANHI), Agence Nationale de lutte contre l'habitat insalubre, Direction des Etudes et du Développement, 302p.
- **PAQUOT. T et All**, 2000, « La ville et l'urbain, l'état des savoirs », Paris, la découverte, 440p.
- **RAHMANI. C**, 1995, « Demain l'Algérie ».
- **SIGNOLES. P et All**, 1999, « L'urbain dans le Monde Arabe – Politiques Instruments et Acteurs, CNRS Editions Paris, 373p.
- **STEBE. J.M**, 2002, « La crise des banlieues », collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Paris, 127p.
- **WACKERMANN. G**, 2000, « Géographie urbaine », collection Universités-Géographie, Ellipses Edition Marketing, Paris, 239p.
- **ZAKI. L**, 2005, « La négociation d'une identité stigmatisée, les modes de gestion, du discrédit au bidonville » in « Villes réelles, villes projetées, villes maghrébines en fabrication », Editions Maisonneuve et Larose, Paris.
- **ZEGHIDOUR. S**, 2011, « Algérie en couleurs », Editions les Arènes, 192p.

II. OUVRAGES, PUBLICATIONS, ARTICLES, CONSULTES SUR INTERNET.

- **AFLOU, L.**, 2006: « L'Algérie lance une campagne d'éradication des bidonvilles ». Magharebia , <http://magharebia.com/fr/articles/awi/features/2006/08/08/feature-02>.
- **BARROS. F.D**, (2012, Mars 05). « Les bidonvilles : entre politiques coloniales et guerre d'Algérie ». Consulté le Juin 06, 2013, sur Métropolitiques: In <http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/MET-deBarros.pdf>
- **BELAADI. B**, 2004: « Typologies des bidonvilles, Analyse critique » Consulté le Avril 16, 2010, sur Revue des Sciences Humaines: <http://www.webreview.dz/IMG/pdf/3-31.pdf>

- **BELMALLEM. S. C.**, (s.d.). « L'environnement urbain et ses effets sur le sentiment d'insécurité : cas d'un quartier peri-urbain à Constantine ». Consulté le Septembre 19, 2013, sur <file:///C:/Users/pc/Downloads/chouguiat%20Saliha.pdf>
- **BERGEL. P.**, 2006: « Habitat informel à Constantine ». Consulté le Aout 21, 2011, Université de Caen in <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/2091>
- **BLUA. V.**, 2009: « Habiter la ville ». Consulté le septembre 3, 2010, in https://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/...08/6e3__habiter_ville.pdf
- **BONVALET. C.**, 1997: « Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir ». Consulté le Avril 28, 2008, In http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_1150-1944_1997_num_25_1_1433
- **BOUDJELLAL. NM.**, 2011: « L'habitat d'hier et d'aujourd'hui entre modernisme et/ou adaptation. le vieux bâti, un capital à prendre en charge. (pp. 1-9). Constantine »: <http://umc.edu.dz/vf/images/ville%20et%20sante/TEXTES%20COLLOQUE%20LAUTE%20S%20Avr%20Mai%202011/AXE%202%20la%20question%20du%20vieux%20bati%20existant%20a%20considerer>.
- **BOULAHBEL. SS.**, 2005: « L'urbain non planifié en Algérie : un signe avant coureur de la reconfiguration de la ville ». Consulté le Mai 15, 2014, sur *Insaniyat* n°28: <http://insaniyat.revues.org/5476>
- **BOUSSOUF. R.**, (s.d.). « Constantine : d'une ville attractive à une ville répulsive ». Consulté le Mai 03, 2010, sur <http://eso-gregum.univ-lemans.fr/IMG/pdf/boussouf-2.pdf>
- **BONVALET. C et F. D.**, (s.d.). « Les modes d 'habiter: des choix sous contraintes. » Consulté le Mai 17, 2014, sur *Stratégies et choix résidentiels*: http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers07/010023874.pdf --
- **CATTEDRA. R.**, 2006: « Bidonville : paradigme et réalité refoulée ». Consulté le Avril 22, 2012, sur people.unica.it/giovannisistu/files/2013/11/07-CattedraBidonville1.pdf
- **CAZAL. M.**, (s.d.). « Aménagement des bidonvilles ». Consulté le Juillet 09, 2013, sur *Urbanistes Sans Frontières*: <http://usf-f.org/spip.php?article52>
- **CAZAL. M.**, 2008 : « Bidonville : Nouvelle urgence ? ». Consulté le Septembre 4, 2010, sur *USF Urbanistes Sans Frontières*: usf-f.org/IMG/pdf/Extrait_intervention_6_nov.pdf
- **COTE. M.**, « Constantine, la genèse d'une population de 500 000 habitants »/C:/Users/pc/Desktop/villeset%20bidonvilles.pdf.

- **DUARTE. P**, 2006/2007: « Habiter et modes d’habiter ». Consulté le Juin 22, 2011, sur <http://sbeschi.free.fr/travaux-urbanisme-transport/habitat/Socio-Habiter-Modes-d-Habiter.pdf>
- **FATHI. N**, 2014: « Casablanca veut devenir une ville sans bidonvilles en 2015 ». Consulté le Juin 23, 2014, sur Médias24: <http://www.medias24.com/ECONOMIE/ECONOMIE/8126-Casablanca-veut-devenir-une-ville-sans-bidonvilles-en-2015.html>
- **HADJRES. S**, (2013, Mars 28). « Le bidonville Mahieddine, il y a 61 ans » . Consulté le Mai 17, 2014, sur Nation-Algérie: <http://www.socialalgerie.net/spip.php?article1136>
- **KATEB. K**, (s.d.). « La statistique coloniale en Algérie? » 1830-1962. Consulté le Juin 28, 2010, sur INSEE: www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs112b.pdf
- **LAZZOROTTI. O**, 2006: « Habiter, aperçu d'une science géographique ». Consulté le Janvier 19, 2013, sur www.erudit.org: <http://id.erudit.org/ideredit.012936ar>
- **LEVEBRE. H**, 1967: « Le droit à la ville ». Consulté le Juin 29, 2009, sur <http://www.persee.fr/>:http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/homso_0018-4306_1967_num_6_1_1063
- **MARTIN. X**, 2009,. « Le bidonville dans l’espace urbain légal. Un révélateur des dysfonctionnements socioéconomiques opus de l’inventivité intégratrice des sociétés des pays du sud ». Consulté le Juillet 12, 2011, sur <http://www.xaviermartin.fr/index.php?post/2009/02/02/205-le-bidonville-dans-l-espace-urbain-legal-un-revelateur-des-dysfonctionnements-socio-economiques-ou-de-l-inventivite-integratrice-des-societes-des-pays-du-sud>
- **PAGAND. B**, 2007, « La médina de Constantine et ses populations, du centre à la marge. Un siècle de dégradation socio-spatiale » . Consulté le Mars 16, 2011, sur Insaniyat n°35.36: <http://www.crasc-dz.org/IMG/Insaniyat/35-36/La%20medina%20de%20Constantine%20et%20ses%20populations%20du%20centre%20a%20la%20marge%20Un%20siecle%20de%20degradation%20socio-spatiale.pdf>
- **PELLETIER. J**, 1955, « Un aspect de l’habitat à Alger : les bidonvilles ». Consulté le Mars 23, 2009, sur Revue de géographie de Lyon, Vol. 30 n°3: file:///C:/Users/pc/Downloads/article_geoca_0035-113x_1955_num_30_3_1923.pdf
- **RAMDANI. L.**, 2013, « Alger: la lutte contre la construction de bidonvilles une priorité ». Lkeria , <http://tribune.lkeria.com/alger-construction-illicite-dz/>.
- « **RAPPORT en date du 27 janvier 1960 de l’ingénieur d’arrondissement, des Ponts et Chaussées de Constantine** ».

<http://www.unige.ch/archives/architecture/fonds/archivesdiverses/calsat/expocalsat/description/urbaine/construction.html>.

- **SACHS. C**, 1981, « Croissance urbaine et favélisation des métropoles: Sao Paulo et Rio de Janeiro » Consulté le Mai 16, 2014, sur Economie et Humanisme n°260: <http://www.lebret-irfed.org/spip.php?article779>

- **SCHLUMBERGER. G**, 2006, « Le contexte de l'accompagnement familial en milieu urbain : Les bidonvilles ». Consulté le Mars 23, 2010, sur <http://www.interaide.org/pratiques>

- **SEMMOUD. N**, 2007, « Habiter et types d'habitat à Alger ». Consulté le Juillet 15, 2010, sur CAIN.info: http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=AUTR_042_0163

- **TENDLAND. A**, 2007, (Novembre 10). « La mondialisation des bidonvilles ». Consulté le Avril 15, 2010, sur Alternatives international: <http://www.alterinter.org/spip.php?article1365>

- **TIBAIJUKA. MA**, 2001, Directrice exécutive du Conseil des Nations Unies pour les Etablissements Humains, « Des villes sans taudis » ; message de la journée mondiale de l'habitat, consulté le 3 aout 2011, surmirror.unhabitat.org/downloads/.../7198_90456_2001SpeechFrench.pdf

- **U.N-HABITAT**, (s.d.), « Que sont les taudis et pourquoi existent-ils? » Consulté le Mars 14, 2012, sur www.unhabitat.org:ww2.unhabitat.org/mediacentre/documents/whd/GRHS5F.pdf

- **ZAKI. L**, 2005, « Après le bidonville : le deuil d'une « identité difficile » ? Entre déni et nostalgie, les relogés de Lahjajma (Casablanca) ». Consulté le Avril 22, 2011, sur http://www.unil.ch/webdav/site/iepi/users/cplatel/public/atelier_4/Zaki.pdf

- **ZAKI. L**, (2010, Juillet 06) « L'action publique au bidonville : l'État entre gestion par le manque, « éradication » des kariens et accompagnement social des habitants ». Consulté le Octobre 12, 2012, sur L'Année du Maghreb (On line): <http://anneemaghreb.revues.org/128> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb.128

- **ZITOUN. M. S**, 2010, « Urbanité(s) et citadinité (s) dans les grandes villes du Maghreb ». Consulté le Juin 25, 2013, sur Les cahiers d'EMAM: emam.revues.org > Numéros > 19 > Deuxième partie.

- **ZNAGUI. B**, (2013, Janvier). « Synthèse du rapport sur le programme villes sans bidonvilles ». Consulté le Janvier 23, 2013, sur Economica: <http://www.economia.ma/fr/numero-14/kq/synthese-du-rapport-sur-le-programme-villes-sans-bidonvilles>.

بين الواقع وتصور محاربتة: السكن الهش في الجزائر. (s.d.). ق. أ. شوقي. Consulté le Mars 23, 2012, sur Omranet: omranet.com/vb/attachment.php?attachmentid...d...

- **ZUPPINGER, T.**, « Humanisme et urbanisme » - Dossier 2009. L’habitat, un monde à l’échelle humaine », 17 octobre 2009. pp.1-10. in <http://www.dossierhabitat.org/> ?

III. COMMUNICATIONS, CONFERENCES, PUBLICATIONS, COURS, ARTICLES.

- **ADDAD M.C. et ZEROUALA M.S.** : « Les leçons d’architecture traditionnelle, cas de la vieille ville de Biskra ». Séminaire international intitulé « Espace Saharien et Développement Durable et développement durable » organisé sous l’égide du Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides avec le concours du Département d’Architecture, Université M.Khider, Biskra. Biskra 14/15/16 novembre 2000. pp.176-196.

- **ADDAD M.C.** : « La ville algérienne et la problématique du logement ». (Publication faite dans le cadre de la préparation du doctorat) in « Participation des usagers dans la production d’un habitat accessible » 2004. pp.1-9.

- **ALGERIE**, Constantine (1958-1961), (8 avril 2010), consulté le 6 juin 2011 sur Département de Constantine, « Ville de Constantine, plan d’urbanisme directeur ». Rapport justificatif IAU CAL 258 01 534.

- **ALI-KHODJA. A. et KHENNOUCHA T.**, « Pollution, risques sanitaires, quelle gouvernance ? » 21 septembre 2013. www.m5zn.com/.../2013/.../cb570234fOe.OOf.pdf.

- **AMRI. B.**, « Pollutions et nuisances dans la ville de Constantine. Effets et impacts sur l’environnement » in revue Sciences et technologie n° 26, décembre 2007, Université Mentouri à Constantine. pp.21-30.

- **ARSLAN. S.**, « Cité Bessif, le bidonville oublié » Le quotidien El-Watan du 19 juin 2006.

- **ARSLAN. S.**, « Constantine, malade de ses gourbis, Daksi, Sarkina grandeur nature », El-Watan 19 juin 2006.

- **BADUEL. R.**, « Habitat traditionnel et polarités structurantes dans l’aire arabo-musulmane » in Annuaire de l’Afrique du Nord, tome XXV, 1986, pp. 231-2358.

- **BAOUNI. T.**, « En finir avec les villes « bidons », le quotidien « El-Watan » 10 novembre 2012.

- **BARDINET. C.** :« Problématiques démographiques de l'urbanisation en Algérie dans la période 1962-1972 » in Société languedocienne de géographie, revue publiée avec le concours du C.N.R.S. (France), 3^{ème} série, fascicule 1, janvier-mars 1972. 22p.
- **BELAADI. B.** :« Typologie des bidonvilles – Analyse critique » - Revue des Sciences Humaines. Février 2004. pp.301-314.
- **BELAADI. B.** « Analyse critique de quelques approches de bidonvilles ». ‘‘El-Tawasol’’ n°26, juin 2010.pp. 5-18.
- **BELGUIDOUM. S.N.M**, 2010, « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », Espace et Société n°143, pp.101-116.
- **BENDAOU. S**, 2010, « Savoir et nature, dans un sens comme dans l'autre », publié dans le « Quotidien d'Oran ».
- **BOUKHOBZA** « Evolution ou rupture » in « le problème de l'urbanisation des villes algériennes ». Séminaire national en architecture ». Biskra 10 et 11 décembre 1997.
- **BRULE. J.C. et MUTIN. G.** « Industrialisation et urbanisation en Algérie » (absence de référence). In Maghreb – Machrak revue trimestrielle, édition ESKA, 1982, pp.41-68.
- **CAILLY. L.** « Principes d'un nouveau paradigme disciplinaire », in la géographie, science de l'habiter (et des espaces habités), Université F. Rabelais, Tours (France). 6p.
- **CAZAL M**, Présidente de l'USF »Bidonvilles, nouvelle urgence », conférence internationale de la Fondation Architecture de l'Urgence, 6 novembre 2008.
- **CHAMPAGNE. P et CHRISTIAN. O**, 2012, « Habitat et modes de vie » in Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 38p.
- **DEPAULE. J.C** : « Lieux et façons d'habiter aujourd'hui ». Les Cahiers de l'IRENAM.
- **DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE**, Centre de cours par correspondance, fascicule de «cours d'économie politique », tome 2169 à 318p.
- **FATOU N'DOYE**, Thématique « l'Afrique abrite 60% des habitants des bidonvilles du monde » in Bidonville monde I.
- **FOURA – BOUCHAIR**, « Impact de l'environnement urbain sur la santé mentale de l'Algérien », El-Watan, 3 février 2013.
- **GRIM.N.** « Faute d'aménagement du territoire, la pauvreté affecte surtout les populations rurales » El Watan Economie du 1^{er} au 7 février 2010.
- **GUEROUA**, « Les miroirs, menteurs de l'exil », in « Le Quotidien d'Oran » du 12 février 2012.

- **HEROUARD. F**, « Habiter, être, bien être : élément de méthode pour une investigation auprès des habitants », 3 juillet 2008. UMR 7544 L'OUEST. France 5p.
- **LAVINAL.O, 2008**, « Evolutions et équilibres urbain/rural et émergence des bidonvilles ». Rapport sur le développement mondial 2009, consultation Région Moyen-Orient, Afrique du Nord, pp 1 à 3. Marseille.
- **LE COZ. J**, « De l'urbanisation « sauvage » à l'urbanisation intégrée » in Société languedocienne de géographie, revue publiée avec le concours du C.N.R.S., 3^{ème} série, tome 6, fascicule 1, janvier – mars 1972, France. pp.5-31.
- **LEGER. J.M, 1998**, « Habiter le logement ; habiter la ville ». Logement et habitat, l'état des savoirs, pp 365-373.
- **LUSSAUT. M et P.S, 1996**, « La cidadinité en question » ; Tours URBAMA. Fascicule de recherche n° 29.
- **MARIA. R, 1968**, « Un bidonville disparu », Droit et Liberté, pp 17-23.
- **MERDACI. A**, « Paradigmes de la précarité psychosociale. La ségrégation urbaine ». Champs psychopathologiques et clinique sociale ». Vol. 5.10.2009, pp 19 à 32.
- **MERIEU. M, 19 mars 2008**, « Un difficile arbitrage », La Tribune.
- **MUTIN. G**, « Métropoles du Monde Arabe », Aménagement et développement d'Alger – Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie (France). Tome 2. Fascicule 2.3.
- **NACIRI. M**, « La crise urbaine », rapport introductif aux journées scientifiques d'URBAMA, Tours (France), 22 -23 novembre 1980. 12p.
- **NAVEZ BOUCHANINE. F, 1991**, « Modèle d'habiter et crise de l'urbain, la situation vue à partir du Maroc », Espaces et Sociétés n° 65.
- **O.N.U/HABITAT** « Journée mondiale de l'habitat » ; résolution n° 40/202 du 17 décembre 1985 de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.
- **O.N.U/HABITAT**, « Sortir des bidonvilles, un défi mondial pour 2020 », Conférence internationale tenue à Rabat du 26 au 29 novembre 2012.
- **O.N.U/HABITAT**, « Rapport de l'Algérie confectionné au nom du G77 et de la Chine qu'elle représente publié le 30 juillet 2012 ayant trait à la lutte contre les bidonvilles ».
- **PAQUOT. T**, « Habitat, habitation, habitus ». « Ce que veut dire parler ». CNAF informations sociales 2005/3 – n°123. pp. 48-54.
- **PAQUOT. T**, « Construire avec ou pour le peuple » in Cahiers d'histoire n°109, juillet – septembre 2009.

- **PELLETIER. J**, « Un aspect de l’habitat à Alger : les bidonvilles » - Procès-verbaux du cercle des études géographiques de Lyon (France), n°23, séance du 10 décembre 1954. pp 279 à 288.
- **ROUSSEAU. V**, 2004, « L’urbanisation au Maghreb, le langage des cartes ». Publications de l’Université de Provence.
- **SELIM. K**, 5 avril 2010, « Palliatifs », « Le Quotidien d’Oran ».
- **SIDI BOUMEDINE. R**, « Les instruments de l’aménagement urbain en Algérie : formes nouvelles, contenus anciens » in « L’urbain dans le Monde Arabe, Politiques, instruments et acteurs ». sous la Direction de P. Signoles, G. EL-Kadi, R. Sidi Boumedine avec la collaboration de A.Arrif, CNRS EDITIONS, Paris 1999. pp.119-132.
- **SIDI BOUMEDINE. R**, 1996, « La recherche urbaine en Algérie, un état de la question » », Tours, URBAMA, URA n°365, 108p, Université François Rabelais Tours (France).
- **STAMBOULI.F**, 1972, « Sous-emploi et espace urbain : les bidonvilles au Maghreb », Espaces et Sociétés, pp165 à 180.
- **THEMINES J.F**, « Habiter », compte rendu de la conférence. Journée d’étude sur les nouveaux programmes de collège – Mémorial de Caen, (France) 12 novembre 2013. 4p.
- **WEEXSTEEN. R**, « Aspects spécifiques de la recherche urbaine en Algérie », E.R.A. 706 Tours (France), novembre 1977. Table ronde sur l’urbanisation au Maghreb. 11p.
- **YOUNSI. F**, « Urbanisation débridée ». Le quotidien « El-Watan du 13 mai 2014.

IV. DICTIONNAIRES.

- **LAROUSSE**, 3 volumes en couleurs, dictionnaire encyclopédique, éditions 1983 ; Librairie Larousse 3, Paris.
- **DICTIONNAIRES DES SYNONYMES**, Baratin et Lorenzi, Hachette Education, 2003, collection n°31, Paris.
- **MERLIN, P et F. CHOAY**, 2000: Dictionnaire de l’Urbanisme et de l’Aménagement, Presses Universitaires de France, Paris.

V. THÈSES.

1. MAGISTER :

- **BERKANE née SIFI. G**, « L’informel dans la ville : cas de Oued El-Had », Juin 2001, Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Professeur M.Cote.164p.

- **BOUDJABI. N**, 2005 « Les stratégies de la reconstruction de la ville sur la ville. Analyse d'un cas d'étude: Constantine », Université Mentouri de Constantine, Sous la direction du Professeur Saffieddine Rouag Djamilia, 360p.
- **KARA-MOSTEFA. T**, « Evolution de la notion d'habitat informel – Cas de la cité Es-Salam à Constantine », 20 mars 2002, Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Professeur M.S. Zerouala 154p.
- **KASSAH LAOUAR. I**, « La ville nouvelle Ali Mendjeli, Acteurs et gouvernance dans le processus d'édification », Mars 2007, Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Professeur S.E. Cherrad, 169p.
- **LABED RIGHI. N**, «Réappropriation de l'espace dans les cités de recasement – Cas d'El-Gammas à Constantine ; 8 juillet 2010 », Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Professeur B.LABII, 228p.
- **NAIT AMAR. N**, « Ali Mendjeli, ville nouvelle seule alternative aux problèmes d'urbanisme de la ville de Constantine » – 19 avril 2005 – Université Mentouri de Constantine. Sous la direction du Professeur M.S. ZEROUALA, 200p.

2. DOCTORAT.

- **BENABBAS KAGHOUCHE S**, 2002: « La réhabilitation des médinas maghrébines : foncier, procédures et financement, cas de Constantine ». Université de Constantine.
- **BENKIRANE R**, 1993, « Bidonvilles et recasement, modes de vie à Kayran Beni M'sik (Casablanca) », 199p. in www.archipress.org/veda?page_id=327.
- **BELLADI. B**, 1985, « Bidonvilles et intégration sociale. Le cas d'Annaba ». Université de Bordeaux II, Sous la direction de JC GUYOT, 389p.
- **BRESSON. S**, 2010, « Du plan au vécu, Analyse sociologique des expérimentations de le Corbusier et de Jean Renaudie pour l'habitat social ». Université François Rabelais, Sous la direction de Mme DENEFFLE Sylvie, 451p.
- **CHERKAOUI. A**, 2009, « Les politiques de la ville sociale à l'égard des quartiers en difficultés. Vers une politique de la ville au Maroc ». Université Toulouse 1 Capitole, Sous la direction du Pr André CABANIS.
- **GIRARDIN. L**, « La place de l'Habiter dans le corpus psychiatrique, contribution à une approche clinique et institutionnelle » soutenue le 25 juin 2011 – Université Claude Bernard, Lyon (France).

- **HAUW. D**, « Les opérations de relogement en habitat collectif à Casablanca, de la vision des aménageurs aux pratiques des habitants », Université F. Rabelais, Tours (France), année universitaire 2003 – 2004. Sous la direction de Monsieur Jean François Troin. 432p.
- **MESSAOUDI KARIMA**, « L’habitat et l’habiter en territoire rural: Inscription spatiale en mutation (Exemple de la vallée du Saf Saf, Nord Est de l’Algérie)», Université de Constantine en cotutelle avec l’université Paul Cézanne Aix-Marseille III. Sous la Direction des PR Cherrad SE et PR Pinson D, 482p.
- **SERRAB MOUSSANEF. C**, 2006, « Résorption de l’habitat précaire dans l’agglomération de Annaba (Algérie).intégration ou épreuve de l’exclusion ? », Université Mentouri de Constantine, Sous la Direction du PR LAROUK ME, 377p
- **TOUHAMI. B**, 1997, « The bidonvilles as a transtional adaptation phase to urban life: a cause studt of Bouabaz/ Skikda », Université Mentouri de Constantine, sous la direction de FILALI S, 251p.
- **TRACHE Sidi Mohamed**, 2010, « Mobilités résidentielles et périurbanisation dans l’agglomération oranaise, Université D’Oran », sous la Direction du Pr ABED B, 369p.

3. FIN DE DEUXIEME CYCLE :

- **BARNET. Y**, 2002/2003 « Bidonvilles et Architectes », . Ecole d’Architecture, Strasbourg, France. Sous la direction de Monsieur P.G. GEROSA. 38p.

VI. DOCUMENTS OFFICIELS DE POLITIQUE GENERALE.

1. Journaux officiels de la République Algérienne Démocratique et Populaire :

- J.O.R.A. n° 15 du 22 mars 1963.
- J.O.R.A. n° 17 du 29 mars 1963.
- J.O.R.A. n° 15 du 20 février 1969.
- J.O.R.A. du 30 novembre 1971
- J.O.R.A. n° 92 du 18 novembre 1975.
- J.O.R.A. du 12 octobre 1982.
- J.O.R.A. n° 34 du 16 août 1983.
- J.O.R.A. du 28 janvier 1987.
- J.O.R.A. n° 50 du 09 décembre 1987.
- J.O.R.A. n° 52 du 2 décembre 1990.
- J.O.R.A. n° 14 du 3 mars 1993.
- J.O.R.A. n° 79 du 23 décembre 2001.

- J.O.R.A. n° 24 du 11 mai 2008.

2. Chartes :

- La Charte d'Alger, année 1964.
- La Charte de la Révolution Agraire : novembre 1971.
- Les textes fondamentaux de la Révolution Algérienne (s.d).
- La Charte Nationale de l'année 1986.

VII. REVUES.

- « **Amenhis** » n°6, septembre- octobre 2006.
- **Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise** (France), « Habitat et mode de vie » « Un état des savoirs théoriques et des pistes de réflexion appliquées », tome I, décembre 2012, 38p.
- **Annuaire de l'Afrique du Nord**, tome XXV, 1986. Editions CNRS.
- **Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie**, revue publiée avec le concours du CNRS (Janvier/mars 1972 et 1986).
- **Cahiers d'histoire** n°109, revue d'histoire critique.
- **CAIRN- INFO, CNAF**, information sociale n°123 – 2005/3.
- **Cyber – Géo** n°216 – 2002 – UMR 5744 L'Ouest, 3 juillet 2008.
- **Droit et Liberté**, 1968 et 1972
- **ECO-SOCIAL**, info de la planète _ Ushuaia – Bidonville – Monde1 – Eco-Social.
- **EDUSCOL** (Ministère Français de l'Education Nationale) – Histoire – géographie – éducation civique – Géographie 6^{ème} – Ressources pour faire la classe au collège – Novembre 2009.
- « **El – Tawasol** » n°26 année 2010.
- **Espace et Sociétés** n°143
- « **Insaniyat** », revue Algérienne d'Anthropologie et de Sciences Sociales n° 5, Mai – août 1998, (Vol II ; 2) (CRASC).
- **Les études urbaines dans le monde**. Recueil des capsules 2007/2011 sous la direction de J.P. Collin et all.
- **Les cahiers de l'EMAM** n°18, 2009: Urbanité et citadinité dans les grandes villes du Maghreb. Ed CNRS, Tours.
- **Maghreb – Machrak**, n°96.

- **Revue « finances et développement »**, septembre 2007 « Point de vue » : « quel est le défi majeur que pose la gestion d'une grande ville ? ».

- **Revue « Sciences et Technique »**, n°26, Université Mentouri – Constantine.

VIII. PRESSE.

Le quotidien « El Acil » : 03 janvier 2010

« El – Moudjahid » : 08 février 1958.

« El – Moudjahid » : 18 février 1959.

Le quotidien « Le Jeune Indépendant » : 27 mai 2009.

« Le Miroir de Constantine » : du 15 au 31 janvier 2009.

« Le Miroir de Constantine » : du 1^{er} au 15 février 2010.

« Le Quotidien d'Oran » : 19 novembre 2009.

« Le Quotidien d'Oran » : 23 février 2010.

« Le Quotidien d'Oran » : 15 avril 2010.

« Le Quotidien d'Oran » : 20 octobre 2010.

« Le Quotidien d'Oran » : 08/ septembre 2011.

« Le Quotidien d'Oran » : 12 février 2012.

« Le Quotidien d'Oran » : 13 décembre 2012.

Le quotidien « El – Watan » : 19 juin 2006.

Le quotidien « Le Soir d'Algérie » : 23 janvier 2010.

Le quotidien « Le Soir d'Algérie » : 20 décembre 2012.

Le quotidien « Le Soir d'Algérie » : 28 décembre 2012.

« El-Watan immobilier » : 11 au 17 février 2009.

« El-Watan Week-End » : 20 janvier 2012.

« El-Watan Week-End » : 03 février 2013.

« El-Watan Week-End » : 09 mai 2014.

IX. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

- 25 mai 18/73 portant procès-verbal des débats sur la loi Warnier 1873 à l'Assemblée Nationale Française.

X. SITES INTERNET CONSULTES.

-<http://people.unica.it/gioannisistu/files/2013/11/07.Cattedrabidonville.pdf>. :**René**

CLOZIER (1945) in Roncoyolo et Paquot in Raffaele Catedra « bidonville : paradigme et réalité refoulée de la ville au XXème siècle » .

- http://www.pédagogie.ac.aix-marseille.fr/.../6c3_habiter_ville.pdf. **V. BLUA**, « **habiter la ville** ».
- fr.wikipedia.org/wiki/sakina : **Sakina** – wikipédia.
- [http://www.cnrfl.fr/définition habitat](http://www.cnrfl.fr/définition_habitat).
- <http://www.Oboulo.com/bidonville+villes+sud>. « **les bidonvilles dans les villes du sud** » **Charléne D.**
- www.vrm.ca/documents/Recueil_cpasules_monde_VRMDPDF. **J.P.CLLIN and all in** « **les études urbaines dans le monde. Recueil de capsules 2007/2011** ».
- [file:///E:/1Bidonville Monde/1bidonville.htm](file:///E:/1Bidonville_Monde/1bidonville.htm). **MARAILLET D** : « **Alerte aux bidonvilles** ».
- www.un.org/csa/population/unpop.htm. « **Evolution de la population urbaine et rurale de 1950 à 2050** ».
- [www.SolarAn.org/bidonville et pauvreté urbaine public dans logement file E 1 bidonville.monde/1Bidonvilles et pauvreté urbaine.htm](http://www.SolarAn.org/bidonville_et_pauvret%C3%A9_urbaine_public_dans_logement_file_E_1_bidonville_monde/1Bidonvilles_et_pauvret%C3%A9_urbaine.htm). Solar EnergyCharity
- [file:///1 Bidonville Monde/1 L'Afrique abrite 60% des habitants des bidonvilles du monde](file:///1%20Bidonville%20Monde/1%20L%27Afrique%20abrite%2060%20des%20habitants%20des%20bidonvilles%20du%20monde). **Fatou NDAYE, thématique** : « **l'Afrique abrite 60% des habitants des bidonvilles du monde** ».
- [www.cuverture.org/.../bidonville_dee_Kibéra2jpg](http://www.cuverture.org/.../bidonville_dee_Kib%C3%A9ra2jpg). « **Le bidonville de Kibéra au Kenya** ».
- www.onu.org. « **Journée mondiale de l'habitat : Dimanche 6 octobre 2013** ».
- www.un.org/News/fr.press/docs/2008/SGSM1_1805.doc.htm. « **Ban Ki Moon, message du 23 septembre 2008 « journée mondiale de l'habitat** ».
- www.voyages-virtuels.eu/.../bidonville_jpg.jpg « **Un bidonville au Maroc** »
- [www.unesco.org/water/news/pdf/résolution40_202_FR.pdf](http://www.unesco.org/water/news/pdf/r%C3%A9solution40_202_FR.pdf). « **Résolution adoptée sur les rapports de la 2^{ème} commission relative aux établissements humains : le 17 décembre 1985** ».
- [http://www.unhabitat.org/documents/docs/Rabat_Conférerence/Top%/202%20%20Background%20Doc%20FRE.pdf](http://www.unhabitat.org/documents/docs/Rabat_Conf%C3%A9rence/Top%/202%20%20Background%20Doc%20FRE.pdf). « **Conférence internationale, Rabat, Maroc 26 – 29 novembre 2012 : sortir des bidonvilles, un défi mondial pour 2020** ».
- <http://books.openedition.org/irenam/1457/long;fr>. « **Eradication des bidonvilles** ».
- [http://www.djazair50.dz/ ?](http://www.djazair50.dz/?) « **Réalisation d'un million de logements** ».
- http://globent.org/va/va1_1dos1.html. « **Sidi Boumedine : « Algérie, les foyers explosent** »
- [www.djazair50.dz ?](http://www.djazair50.dz/?) « **Bilan du secteur de l'habitat** »..

-[http://www.elwatan.com/régions/est/constantine/des familles sans toit-12 février 2013-202977_129php](http://www.elwatan.com/régions/est/constantine/des_familles_sans_toit-12_février_2013-202977_129php). « **Constantine : des familles sans toit** ».

-www.delcampe.net. « **Les enfants des Béni Ramassés** ».

-<http://www.universalis.f/encyclopédie/habitat.contemporain/4>. « **Habitat pour l'homme** » aujourd'hui ».

-[www.Djazairess.con.fr.liberté 77465](http://www.Djazairess.con.fr.liberté_77465).

-**Alliances, C.** (s.d.). « **La revalorisation des bidonvilles** ». Consulté le Mars 06, 2012, sur www.citiesalliance.org:
[http://www.citiesalliance.org/sites/citiesalliance.org/files/CA_Images/SUFactsheet_FRE NCH_0.pdf](http://www.citiesalliance.org/sites/citiesalliance.org/files/CA_Images/SUFactsheet_FRE_NCH_0.pdf).

-« **Architecture et Bidonville : Humanisme et Néo-libéralisme**» (s.d.). Consulté le Mai 11, 2014, sur [Laboratoire Urbanisme Insurrectionnel](http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.fr/2011/07/architecture-et-bidonville-humanisme-et.html):
<http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.fr/2011/07/architecture-et-bidonville-humanisme-et.html>

-« **Les bidonvilles dans le monde** ». (2014, Février 25). Consulté le Mai 11, 2014, sur Observatoire et inégalités: <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1049>

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|---------|
| Tab 1: Population mondiale, fécondité, natalité infantile et projection 2025 | 48 |
| Tab 2: Accroissement de la population urbaine par rapport à la population rurale | 49 |
| Tab 3: Les 25 agglomérations les plus peuplées du monde en 2011 | 52 |
| Tab 4: Population vivants des bidonvilles dans certains états africains | 54 |
| Tab 5: Population musulmanes de 1856 à 1936 | 70 |
| Tab 6: Population des bidonvilles en 1954 | 80 |
| Tab 7: Population urbaine autochtone vivant en bidonvilles | 84 |
| Tab 8: Evolution de la population urbaine et rurale (1886/2008) | 89 |
| Tab 9: Evolution des indicateurs de l'urbanisation entre 1886 et 2008 | 91 |
| Tab 10: Evolution de la population par dispersion 1987/2008 | 92 |
| Tab 11: Evolution du nombre d'agglomération selon la taille | 93 |
| Tab 12 : Ville et campagne | 97 |
| Tab 13: Evolution de la population de 1954 à 1998 | 107 |
| Tab 14: Population occupé | 113 |
| Tab 15: Evolution de la population urbaine et rurale | 114 |
| Tab 16: Parc logements, gourbis et habitat précaire | 118 |
| Tab 17: Evolution de l'habitat précaire jusqu'en 1985 | 118 |
| Tab 18: Population des bidonvilles de l'agglomération algéroise en 1954 | 119 |
| Tab 19: Parallèle entre RGPH et annuaire statistique | 120 |
| Tab 20: Evolution de la production du logement entre 1962 et 1998 | 127 |
| Tab 21: Production du logement entre 1999 et 2009 | 128 |
| Tab 22: Répartition du million de logements selon les formules | 129 |
| Tab 23: Production du logement entre 2010 et 2011 | 130 |
| Tab 24: Evolution du taux d'occupation par logement | 131 |
| Tab 25: Evolution de la population de Constantine | 151 |
| Tab 26: Evolution de la population de Constantine comparée entre 1926 et 1960 | 155 |
| Tab 27: Accroissement par période de recensement de la population entre 1926 et 2008 | 156 |
| Tab 28: Répartition des logements de la population algérienne en 1959 selon le type et la période de construction | 164 |
| Tab 29: Répartition de la population algérienne en 1960 selon les types de logements et densité d'occupation | 165 |
| Tab 30: Evolution du type d'habitat sur le Rocher et les faubourgs | 177 |
| Tab 31: Localisation des bidonvilles en 2003 | 190/191 |

| | |
|---|-----|
| Tab 32: Dénomination et chronologie des bidonvilles | 193 |
| Tab 33: Evolution des bidonvilles (1954-2011) | 196 |
| Tab 34: Evaluation des baraques et de la population résidente | 229 |
| Tab 35: Classement du Bidonville Bessif | 244 |
| Tab 36: Evolution de la population | 244 |
| Tab 37: Situation du bidonville en 2011: population et baraques | 244 |
| Tab 38: Bidonvilles éradiqués et ménages relogés entre 1996 et 1999 | 275 |
| Tab 39: Etat des bidonvilles arrête à Octobre 2001 | 276 |
| Tab 40: Etat des bidonvilles éradiqués entre 2000 et 2010 | 278 |
| Tab 41: Situation des bidonvilles recensés en 2011 | 281 |
| Tab 42: Situation des bidonvilles éradiqués | 281 |
| Tab 43: De la campagne...à la ville...au Bidonville...au logement social | 296 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|-----|
| Figure n°1: Evolutions des populations urbaine et rurales de 1950 à 2050 (en %) | 49 |
| Figure n°2: Population urbaine et rurale mondiale 1950/2030 | 50 |
| Figure n°3 : Evolution de la population rurale et urbaine (1966-2008) | 90 |
| Figure n°4 : Evolution de la population par dispersion. | 93 |
| Figure n°5: Evolution de la structure de la population urbaine entre 1987 et 2008 selon la taille des agglomérations | 94 |
| Figure n°6: Les populations qui ont alimenté la ville de Constantine | 154 |
| Figure n°7 : La situation du bidonville Djaballah | 219 |
| Figure n°8: La situation bidonville Boumerzoug | 238 |
| Figure n°9: L'aménagement du site Tanoudji | 287 |
| Figure n°10: L'aménagement du site Gans | 288 |
| Figure n°11: L'aménagement du site Bardo | 288 |

LA LISTE DES PHOTOS

| | |
|---|-----|
| Photo n°1 : Le bidonville de Kibera (Kenya) | 55 |
| Photo n°2 : Un bidonville au Maroc | 55 |
| Photo n°3: Le bidonville de Soweto | 55 |
| Photo n°4: Constantine, centre commercial | 150 |
| Photos n°5: Le transformateur électrique squatté par un couple | 171 |
| Photo n°6: La médina de Constantine | 174 |
| | 314 |

| | |
|---|---------|
| Photos n°7/8: L'état de dégradation de la vieille ville de Constantine | 174 |
| Photo n°9 : Village des Beni Ramasses. | 182 |
| Photo n°10 : Un coin du Village des Beni Ramasses. | 183 |
| Photos n°11/12 : Le marché des Beni Ramasses. | 184 |
| Photo n°13: Le campement des Beni Rammassés | 185 |
| Photo n°14 : Les Enfants des Béni Ramassés | 185 |
| Photos n°15/16 : Les Beni Ramassés | 186 |
| Photos n°17/18: Les campements des Béni Ramassés | 187 |
| Photos n°19/20: Bidonville Essalem | 199 |
| Photos n°21: Les chalets d'El Gammas | 201 |
| Photos n°22/23: Bidonville Djaballah | 228/229 |
| Photo n°24: Vue d'une partie du bidonville Djaballah | 230 |
| Photos n°25/26: La toiture des bidonvilles | 231 |
| Photos n°27/28: Les paraboles | 232 |
| Photos n°29/30/31 : Vue du terrain libéré après l'éradication du bidonville "Bessif" | 249 |
| Photo n°32: Bidonville Oued El had, Aspect extérieur | 253 |
| Photo n°33 : Une baraque construite en 1958 | 254 |
| Photo n°34 : La Cour et l'entrée de la baraque | 255 |
| Photos n°35/36: Les portes d'entrées des bidonvilles | 255 |
| Photo n°37: La cour d'un gourbi | 256 |
| Photo n° 38: Les "gassa" | 257 |
| Photo n°39: La "cuisine" | 257 |
| Photos n° 40/41 : Les WC qui se transforment en douche | 258 |
| Photo n°42: Les étagères pour le rangement | 259 |
| Photo n°43: Meubles de rangement (Cuisine) | 259 |
| Photo n°44: Le coin des fleurs | 260 |
| Photos n°45/46: L'entrée des pièces | 261 |
| Photos n°47/48 : La toiture en Zinc | 262 |
| Photos n°49/50: Les matelas | 263 |
| Photo n°51: La commode | 264 |
| Photos n°52 : Les climatiseurs | 265 |
| Photo n°53: Ouverture de la cuisine | 265 |
| Photos n°54/55: La cohabitation avec les animaux | 266 |
| Photos n°56/57: Des baraques non démolies entièrement | 283 |
| | 315 |

| | |
|--|-----|
| Photos n°58/59: Etable et gourbis non démolis | 284 |
| Photos n°60/61/62: Les balcons modifiés | 286 |
| | |
| PHOTOS SATELLITES | |
| Photo n°1: Bidonville Djaballah | 220 |
| Photo n°2: Bidonville Boumerzoug | 239 |
| | |
| CARTES | |
| Carte n°1: Rayonnement de Constantine sur sa sphère géographique | 141 |
| Carte n°2: Constantine, carrefour des civilisations | 142 |
| Carte n°3: Le groupement de Constantine | 176 |
| Carte n°4: Situation des bidonvilles de la commune de Constantine | 189 |

ABREVIATIONS

- **A.E.P.** : Alimentation en Eau Potable.
- **A.L.N.** : Armée de Libération Nationale
- **A.P.C.** : Assemblée Populaire Communale.
- **A.S.A.U.** : Agence de Statistiques, d'Architecture et d'Urbanisme.
- **B. T.P.** : Bâtiment et Travaux Publics.
- **C.E.A.** : Collège d'Enseignement Agricole.
- **C.E.M.** : Collège d'Enseignement Moyen.
- **C.F.P.A.** : Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage.
- **C.N.L.** : Caisse Nationale du Logement.
- **D.G.F.P.** : Direction Générale de la Fonction Publique.
- **D.P.A.T.** : Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.
- **D.U.C.H.** : Direction de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat.
- **E.H.S.** : Etablissement Hospitalier Spécialisé.
- **E.N.T.V.** : Entreprise Nationale de Télévision.
- **F.L.N.** : Front de Libération Nationale
- **H.R.** : Habitat Rural.
- **J. T.** : Journal Télévisé.
- **L.L.V.** : Logement Location-Vente.
- **L.P.** : Logement Promotionnel
- **L.P.L.** : Logement Public Locatif ou logement social.
- **L.S.P.** : Logement Social Participatif.
- **O.I.T.** : Organisation Internationale du Travail.
- **O.N.S.** : Office National des Statistiques.
- **O.NA.LAIT.** : Office National du Lait.
- **O.N.U.** : Organisation des Nations Unies.
- **O.P. G.I.** : Office de Promotion et de Gestion Immobilière.
- **P.N.D.A.R.** : Plan National de Développement Agricole et Rural.
- **R.G.P.H.** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
- **S.N.M.G.** : Salaire National Minimum Garantie.
- **Z.H.U.N.** Zone d'Habitation Urbaine Nouvelle

ANNEXES

23 SEPTEMBRE 2008

JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT: LES DÉFIS PLANÉTAIRES LES PLUS PRESSANTS À RELEVER SONT LIÉS À L'URBANISATION RAPIDE, DÉCLARE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

On trouvera ci-après le texte intégral du message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'habitat, le 6 octobre:

Nombre des défis les plus pressants que le monde doit relever –pauvreté, catastrophes naturelles, renchérissement des denrées et de l'énergie– ont des liens importants avec l'urbanisation rapide.

L'urbanisation provoque des changements irréversibles dans la façon dont nous utilisons la terre, l'eau et l'énergie. Si elle est bien planifiée, elle peut offrir des options aux populations et les aider à s'épanouir. Mal organisée, elle compromet la sécurité, ruine l'environnement et accentue la marginalisation de ceux qui, déjà, souffrent et sont exclus de la société.

Cette année, la Journée mondiale de l'habitat a pour thème les « cités harmonieuses ». On ne saurait dire que l'urbanisation rapide de notre monde est harmonieuse si les habitants des taudis ne peuvent pas trouver d'emploi ni améliorer leurs conditions de vie. L'urbanisation ne saurait non plus être harmonieuse si la croissance et l'expansion des zones urbaines ont des incidences négatives sur notre environnement naturel.

Dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, il est prévu d'améliorer sensiblement les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis d'ici à 2020. En 2005, un peu plus du tiers de la population urbaine des régions en développement vivait dans des taudis. En Afrique subsaharienne, cette proportion dépassait 60%, ce qui signifie que d'importants investissements devront être consacrés, par exemple, à l'accès à l'eau, à l'assainissement, à un logement durable ou à une surface habitable suffisante. Cependant, même dans cette région, et dans d'autres où le dénuement n'atteint pas une telle ampleur, des initiatives simples, à faible coût, contribueraient beaucoup à la solution de ce problème.

Les villes peuvent bien être des endroits propices à un développement équilibré, où les diverses populations vivent dans l'harmonie et dans des conditions favorables à un mode de vie sain, en réduisant leur consommation d'énergie, l'utilisation des ressources et le gaspillage d'énergie. À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'habitat, je lance un appel à tous les partenaires et parties prenantes pour que nous fassions tout notre possible afin de réaliser ce potentiel et de créer des conditions de vie décentes pour tous les hommes, femmes et enfants de façon à préserver également notre patrimoine naturel et à promouvoir une croissance plus respectueuse de l'environnement et plus intelligente.

Des villes sans taudis

Message de la Journée mondiale de l'habitat

Mme Anna Tibaijuka, Directrice exécutive du CNUEH (Habitat)

Le thème des célébrations de la Journée mondiale de l'habitat cette Année - "Des villes sans taudis" - est un thème qui nous concerne tous, collectivement et individuellement. Un milliard de pauvres vivent sans logement adéquat ni services de base dans des taudis, des bidonvilles et des établissements de squatters. Alors que plus de la moitié de l'humanité vit à présent dans des villes grandes et petites, le défi du millénaire des villes est d'améliorer la cadre de vie des pauvres. Lors de cette Journée mondiale de l'habitat nous devons tous nous attacher à faire en sorte qu'un jour nous vivions dans un monde sans taudis. Plus tôt cette année, à Istanbul+5, la session extraordinaire de l'Assemblée générale, les gouvernements ont adopté une Déclaration sur les villes et les autres établissements humains. Parmi les nombreux engagements pris, les gouvernements ont résolu de promouvoir l'amélioration des taudis et des établissements de squatters dans leurs pays. En particulier ils ont réaffirmé leur engagement en faveur de la réalisation des buts du Sommet du millénaire. Ils ont approuvé l'objectif spécifique d'apporter un changement important dans les vies de 100 millions d'habitants des quartiers de taudis et bidonvilles d'ici 2020. Si nous voulons atteindre cet objectif il nous faut commencer maintenant. La Journée mondiale de l'habitat a pour ambition de nous rappeler nos responsabilités dans l'amélioration des établissements humains où que ce soit. Je demande donc aux citoyens concernés d'œuvrer pour créer des villes sans taudis. Des mesures décisives doivent être prises par les administrations nationales et municipales pour permettre aux pauvres de s'aider eux-mêmes. En particulier, les autorités locales doivent engager et appliquer des politiques qui: • attaquent la pauvreté et non les pauvres; • éliminent les bidonvilles et non leurs habitants; • mettent fin à l'occupation sans titre, mais pas aux occupants. Ainsi que le Programme pour l'habitat l'a clairement montré, il incombe en premier aux administrations nationales et locales d'assurer un environnement habitant de paix, d'ordre et de bon gouvernement. Mettre l'accent sur des politiques qui encouragent une bonne gouvernance urbaine ouvrira un espace aux pauvres en général - et aux femmes en particulier - pour qu'ils emploient leur énergie et leurs ressources à améliorer leurs propres conditions. A l'appui de ces politiques, le CNUEH (Habitat) a lancé la Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation et la Campagne mondiale pour la gouvernance urbaine, afin de souligner que les pauvres - des zones rurales comme des zones urbaines - peuvent et doivent

être reconnus comme partenaires du développement et comme citoyens. La Campagne pour la sécurité d'occupation d'Habitat rejette les évictions illégales, et sa prémisses fondamentale est que la sécurité d'occupation compte parmi les droits les plus importants en matière de logement. Elle est aussi un des catalyseurs les plus importants pour attirer les investissements de sociétés et des investissements individuels afin d'améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu urbain. Quant à notre Campagne pour la gouvernance urbaine, elle envisage une ville inclusive comme un endroit où tous, y compris les pauvres, peuvent apporter une contribution productive à la vie urbaine et jouir de ses avantages. Le CNUEH (Habitat) et la Banque mondiale ont aussi lancé l'Alliance des villes pour mobiliser des ressources afin de faire face au développement des quartiers de taudis et bidonvilles d'une manière planétaire et durable; nous nous réjouissons que ce partenariat inclue à présent les associations internationales de pouvoirs locaux ainsi que de grands organismes bilatéraux de développement. Ces campagnes et ces initiatives ont pour vocation de veiller à ce que les pauvres disposent d'un espace politique et économique pour améliorer leur cadre de vie. De plus, la Déclaration sur les villes et les autres établissements humains dans le nouveau millénaire nous fournit à tous, gouvernements, pouvoirs locaux, organisations non gouvernementales et communautés locales, un plan de bataille pour assurer un logement adéquat à tous et pour s'attaquer aux problèmes du développement des établissements humains. Ensemble nous pouvons atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale afin qu'un jour nos enfants vivent dans des villes sans taudis.

الكلمات المفتاحية:

إقامة ، سكنة، إسكان، الأحياء القصديرية ، استئصال

ملخص:

السكن القصديري ، هذا النمط المعيشي الخاص ، هو عبارة عن ظاهرة إجتماعية أخذت حجما مهما بقسنطينة و بإعتباره تعبير عن تعمير فوضوي و عشوائي ، فقد أصبح مع مرور الوقت جزء من المظهر العمراني . و أكثر من ذلك ، فمكان تواجد الأحياء القصديرية ، المواد المستخدمة في بنائها تمثل مشكلا جديا بالنسبة للصحة العمومية و لساكنيها و للبيئة عموما و بالنظر لتعدد و تعقد الإنشغالات التي تعاني منها قسنطينة منذ عشرات السنين ، سيما إنزلاقات التربة و قدم المباني ، فقسنطينة لم تستطع مواجهة هذه الآفة التي إنتشرت على حوافها. و بهذا الإنتشار غير المرغوب تحولت إلى نواة تجذب إليها هذه " الفضائيات " حيث يعاني سكان قادمين للبحث - في الأصل - عن حياة أفضل. و من المؤكد أن أسباب تدفق الموجات المتتالية للسكان على قسنطينة معروفة و محددة لكن و لكثرة العدد و ضعف منشآت الإستقبال ، لم تستطع قسنطينة تلبية الطلبات المعتبرة لهؤلاء السكان الذين تحتم عليهم الإنعزال و الإستقرار على حوافها في هذه الأثناء، و أمام حجم الظاهرة المسيئة التي " ريفت " المدينة، فإن السلطات العمومية ، و من خلال الإنفراج المالي، تحركت أخيرا و سخرت كل الإمكانيات لإعادة الكرامة لهؤلاء الرجال و النساء المحبطين. و قد سمحت برامج إعادة الإسكان بتلبية العدد الأكبر من الطلبات و التقليل بشكل كبير من عدد المؤسسات الإنسانية التي تغيب فيها الإنسانية، و بالرغم من المجهودات المبذولة و النتائج المحققة ، يبدو أن الطريق مازال طويلا و يسمح بالقول أنه من المؤكد أن الإنتقال من الكوخ إلى السكن الإجتماعي ليس سهلا و يمكن أن يبقى لسنوات قادمة

Key words: Inhabit - Housing - Slum - Eradication

SUMMARY

Slum (or shanty towns), a quite particular way of inhabiting, is (are) a social phenomenon that is on the rise in Constantine. Slum is the expression of an archaic and anarchic urbanism that has become with time an element of the urban scenery. The places of its implantation in addition to the materials used for its construction represent a serious public health problem for both its occupants and the environment. Worn down for many decades by various complicated concerns, particularly landslide and the dilapidation of the old built, Constantine has been unable to face this plague that settled in its suburbs. By this unusual presence, Constantine has been transformed into a nucleus around which gravitate these "satellites" where some populations, who came to "enjoy" a better life, rot. Admittedly, the causes of this mass arrival of populations to Constantine are well known and identified but Constantine is submerged by the number and the absence of infrastructures of reception and it cannot face the important needs of these populations that had to resign themselves to settling in the outskirts. However, in front of the extent of this degrading phenomenon that has "doured" the city, public authorities, with the help of a financial upturn, have finally reacted by mobilizing all the means to give back these women and men in distress, their dignity. Rehousing programs allowed to satisfy a large number of requests and reduce to a large extent the number of human establishments without humanity. Despite the consented efforts and the results obtained, there is still some way to go and this enables us to assert that moving from the shack to the social housing is not so simple and can still remain for some years.

MOTS CLES : Habiter – Habitat – Logement – Bidonville – Eradication.

R E S U M E

Le bidonville, un mode d'habiter tout à fait particulier, est un phénomène social qui a pris de l'ampleur à Constantine. Expression d'un urbanisme anarchique et archaïque, il est devenu, avec le temps un élément du paysage urbain. Le lieu de son implantation, les matériaux utilisés pour sa construction représentent un problème de santé publique extrêmement sérieux aussi bien pour ses occupants que pour l'environnement.

Rongée depuis plusieurs décennies par de nombreuses préoccupations aussi compliquées les unes que les autres, notamment les glissements de terrain et la vétusté du vieux bâti, Constantine n'a pas pu faire face à ce fléau qui s'est installé à sa périphérie. Par cette présence insolite, elle s'est transformée en un noyau autour duquel gravitent ces "satellites" où crouissent des populations venues "profiter" d'une vie meilleure.

Certes, les causes du déferlement de vagues successives de populations sur Constantine sont connues et cernées, mais submergée par le nombre et l'absence d'infrastructures d'accueil, elle n'a pas pu faire face aux besoins fort importants de ces populations qui ont du se résigner à s'installer à la périphérie.

Cependant, devant l'ampleur prise par ce phénomène dégradant qui a "douarisé" la ville, les pouvoirs publics, grâce à une embellie financière, ont enfin réagi en mobilisant tous les moyens en vue de redonner à ces femmes et ces hommes en détresse, leur dignité.

Des programmes de relogement ont permis de satisfaire un grand nombre de demandes et de réduire au maximum le nombre d'établissements humains sans humanité. Malgré les efforts consentis et les résultats obtenus, le chemin semble encore long et autorise à affirmer que le passage de la baraque vers logement social n'est pas aussi simple et peut durer encore quelques années.